LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE ... AL ★★ 5¢ | Montréal, lundi 18 novembre 1963 / Dédicace, Basilique Saint Pierre, Saint Paul.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 ... UES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE ● 80e ANNEE, No 30 ● 4 CAHIERS ● 48 PAGES

L'unité est vitale (Pearson)

PAR JEAN-V. DUFRESNE

Devant les jeunes libéraux du Canada réunis en congrès à Montréal, le premier ministre Lester B. Pearson a lancé, samedi, un fervent appel en faveur de l'unité nationale. Après avoir condamné "le défaitisme , l'esprit de clocher et le séparatisme", le premier ministre du Canada a affirmé : "Je crois dans la Confédération parce que j'ai foi dans l'unité nationale, une unité complète, sûre et permanente, et appuyée sur les deux races mères, anglaise et française, de notre pays".

M. Pearson a ajouté qu'il croit que les Canadiens sont "capables d'oeuvrer pour une destinée nouvelle de sorte que chacun puisse conserver sa propre langue et sa propre culture dans le cadre confédératif.

"L'unité est à la base de notre survivance. Allons-nous croire que nous ne pouvons résoudre nos propres difficultés ?

Une ovation de quatre minutes interrompit alors le discours du premier ministre.

"Notre volonté de renforcer l'unité nationale repose sur la reconnaissance de la diversité nationale. Le biculturalisme et le bilinguisme ne sont pas une nécessité regrettable, mais constituent un élément qui accroit la puissance et la personnalité de notre pays", a-t-il ajouté.

Voir aussi en page 15

"Nous sommes derrière vous", s'écriaient dans la salle les délégués enthousiastes.

"Ne laissons pas nos erreurs dissimuler la réalité, nous avons accompli beaucoup, et nous ferions plus encore si l'Opposition ne nous faisait pas obstacle", a répondu M. Pearson. S'il est déjà difficile de diriger un régime majoritaire, il est plus ardu encore de diriger un gouvernement minoritaire. Mais nous avons la ferme intention d'agir comme si nous possédions la majorité", a lancé le premier ministre applaudi par l'auditoire.

"Le parti libéral a deux leaders de langue française du Québec qui ont accédé au poste de premier ministre. Même s'ils

Voir PEARSON en page 2

L'enquête sur le bilinguisme affaiblit la Confédération — M. Diefenbaker

HALIFAX (PC) — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a accusé hier le gouvernement fédéral de "tripatouiller la Confédération" en instituant une commission royale d'enquête sur le biculturalisme.

M. Diefenbaker, qui s'adressait à une assemblée de l'Association progressiste-conservatrice de Nouvelle-Ecosse, a déclaré que la continuation de la Confédération est le plus grand défi lancé au Parlement depuis de nombreuses années.

"La Confédération sera affaiblie tant que la commission siégera, si l'on peut se fier aux indications de la situation actuelle", a-t-il déclaré.

M. Diefenbaker a déclaré que son gouvernement, avant qu'il ne soit défait aux élections d'avril dernier, avait reçu une requête en vue de l'établissement d'une commission royale sur le biculturalisme. "J'ai déclaré que les commissions royales avaient leur raison d'être, mais que celle-ci perturberait la Confédération."

Dans l'esprit de nos Pères

Le chef progressiste-conservateur a suggéré à la place de cette commission une conference entre le Dominion et les provinces afin que soient discutés les problèmes de biculturalisme et de bilinguisme.

M. Diefenbaker a déclaré qu'une telle conférence, composée de représentants de tous les partis politiques, pourrait se tenir dans "l'esprit des pères de la Confédération" pour discuter ces problèmes qui ont causé des "divisions" au cours des derniers mois.

"Cette confédération ne doit pas être endommagée", a-t-il déclaré, en donnant l'avertissement que "vous ne faites pas de changements dans les principes fondamentaux avec des commissions."

Il a déclaré que son gouvernement était sur le point de convoquer une telle conférence avant qu'il ne soit défait.

M. Diefenbaker a critiqué le premier ministre pour avoir annoncé que le Parlement allait prendre une décision quant à un nouveau drapeau pour le Canada." Vous ne pouvez pas changer les symboles nationaux sans le consentement du peuple", a-t-il déclaré.

Il a décrit hier, lors d'une conférence de presse, Hal

Voir DIEFENBAKER en page 2

Londres rejette la limite de 5 ans pour les crédits à l'URSS

PARIS. (Reuter) — La Grande-Bretagne a rejeté une proposition américaine tendant à limiter à cinq ans le terme des crédits d'achats accordés à l'Union soviétique par les puissances occidentales, apprend-on aujourd'hui de source proche du conseil des ministres de l'OTAN.

Cette proposition avait été faite ce matin au cours de la réunion du conseil des ministres de l'OTAN par M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain.

De même source, on précise que M. Edward Heath, président du Board of Trade (ministre britannique du Commerce), a fait savoir que le gouvernement britannique estimait ne pouvoir être tenu par une telle limite.

De source proche de la conférence, on déclare que la plupart des autres alliés occidentaux — dont la France, le Canada et l'Allemagne fédérale — se sont prononcés en faveur de la limite de cinq ans. L'Italie, pour sa part, serait favorable à ce que la limite soit fixée à sept ans.

Au cours de son intervention, qui a duré 15 minutes, M. Ball a déclaré que les ressources de l'Union soviétique sont limitées et qu'une politique occidentale de crédits coordonnée devrait influencer l'économie soviétique.

L'Union soviétique, dit-il, pourrait surmonter ses difficultés agricoles actuelles en recherchant auprès de l'Ouest des crédits à long terme : l'occasion est donc favorable pour l'Ouest de restreindre le temps des crédits, afin d'obliger l'Union soviétique à consacrer des fonds, destinés à son programme militaire, aux biens de consommation.

Parmi les orateurs qui ont également pris la parole figurent le Dr Rolf Lahr, secrétaire d'Etat ouest-allemand chargé des affaires économiques au ministère fédéral des Affaires étrangères, M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, le Dr Luns, ministre hollandais des Affaires étrangères, M. Correia de Oliveira, ministre portugais des Affaires étrangères, et M. Halvard Lange, ministre norvégien des Affaires étrangères. Une autre séance est prévue pour cet après-midi.



LE TRAVAIL REPREND — Les 250 infirmières de Sainte-Justine ne sont pas toutes encore au travail — car cette fois, il manque de malades — mais les quelques-unes en poste ont tout de suite repris les rennes. Garde Poirier, que l'on a photographiée hier après-midi, faisait marcher un bambin dans ces corridors qui reprennent vie après un mois de grève.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

La France serait disposée à fournir des bombes-H à l'ARC l'an prochain

BONN, (PC) — Des officiers français ont fait part au comité parlementaire canadien de la Défense, en visite à Paris, que la France était disposée à fournir des engins nucléaires à l'Aviation royale du Canada pour ses avions "CF-104" stationnés en France, dès que la force de frappe française serait prête à entrer en service l'an prochain.

Les membres du comité canadien, qui ont fait cette révélation hier, ont précisé que cette formule permettrait de contourner la politique française qui ne tolère pas la présence d'engins nucléaires américains en territoire français.

Le comité a appris samedi, alors qu'il était à Soest où se trouve la brigade d'infanterie canadienne, que cette formation de 6,000 hommes a reçu pour mission de défendre une zone située près de la frontière de l'Allemagne de l'Est.

L'"Honest John"

Le brigadier M. R. Dare, qui commande cette brigade, a déclaré qu'il pouvait obtenir l'autorisation de faire partir la fusée nucléaire "Honest John" en moins de temps qu'il faudrait à la batterie pour préparer la mise à feu. D'autres officiers ont affirmé que cela prendrait jusqu'à trois mois pour obtenir les ogives pour l'"Honest John", après que l'accord technique serait signé le mois prochain avec les Etats-Unis.

Le personnel américain qui aura la garde des ogives nucléaires, conservera deux pièces importantes de telle sorte qu'il sera impossible que les Canadiens fassent partir l'"Honest John" accidentellement ou sans en avoir reçu l'ordre exprès.

Le brigadier Dare a fait savoir au comité parlementaire que la brigade avait besoin immédiatement d'un transporteur blindé et que certains de ses obusiers de 105 millimètres et de ses tanks "Centurion" auraient besoin d'être remplacés. Le brigadier a affirmé que l'armée britannique du Rhin serait très inquiète si la brigade canadienne était ramenée au pays ou retirée de son poste pour être placée ailleurs en Europe en tant que réserve.

Le comité canadien, dont les membres ne tiennent aucun compte de leurs différences politiques pendant ce voyage en Europe, est censé entendre aujourd'hui les autorités militai-

Voir FRANCE en page 2

Ottawa devra justifier le choix d'Air Canada (René Lévesque)

par Luc BEAUREGARD

"Il faut exiger des explications maintenant !"

M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, a déclaré hier que la décision d'Air Canada et du gouvernement fédéral, concernant le prochain appareil moyen-courrier qui doit remplacer les avions Vanguard et Viscount, devait être "motivée".

S'adressant à plus d'une centaine de journalistes, au congrès annuel de l'Union canadienne des journalistes de langue française, au Reine-Elizabeth, M. Lévesque a ajouté, en insistant : "Le gouvernement fédéral et la société Air Canada sont au service de toute la population, y compris la population et le gouvernement québecois, et ont le devoir de répondre à leurs questions."

"Or, a-t-il dit, pourquoi achèterait-on un avion qui n'a jamais volé (le DC-9) et qui ne correspond à aucun progrès technique plutôt qu'un appareil qui offre plus de place, (la Caravelle, appareil français), un meilleur service, qui a subi de multiples tests dans beaucoup de pays et qui n'est pas à peine sorti de la planche à dessin.

"Or, a poursuivi M. Lévesque, est-il vrai que cet autre avion serait construit surtout aux Etats-Unis, quand on connait au Canada une lenteur manufacturière, surtout dans l'aéronautique ? Quand il s'agit de dollars canadiens, pour une flotte canadienne, Montréal ne pourrait-il pas faire l'affaire quand dans la région métropolitaine se trouve la plus grande de industrie aéronautique du pays ?

"Ce sont des questions qui se posent, a-t-il dit, et qui appellent autre chose que des rumeurs. La question est d'importance et mérite une réponse . . .

"Evidemment, la décision appartient à des responsables de technique et d'administration . . . Mais elle doit être expliquée . . . Il faut que la réponse soit comme un miroir sans tache. Les contribuables du Québec y sont intéressés et la Société Air Canada dont le public assume les frais, doit motiver sa décision."

M. Lévesque a fait remarquer enfin qu'il fallait exiger des explications maintenant, qu'il ne fallait pas "attendre que la décision soit prise et rouspéter pour nous soulager . . ."

Finie l'euphorie

M. Lévesque a dit par ailleurs que les deux années des réformes faciles étaient terminées : "La période d'euphorie est finie, a-t-il dit. La nationalisation de l'électricité a été le point final. Maintenant les grands problèmes se posent à nous, problèmes fiscaux, problèmes de la sidérurgie, des caisses de retraite, la question du fonctionnarisme qui devient criante et implique le problème du syndicalisme et tout le problème hospitalier. Ce sont

Voir OTTAWA en page 2

La ségrégation doit disparaître des groupes catholiques aux E.-U.

WASHINGTON. (UPI) — Les organisations sociales ou de fraternité catholiques qui pratiquent encore la ségrégation raciale devraient dorénavant accepter des membres noirs ou disparaître.

C'est l'avertissement qu'a donné hier la Conférence nationale catholique pour la justice interraciale. La décision des 300 délégués vise surtout le conseil de Chicago des Chevaliers de Colomb récemment désorganisé à la suite d'une crise raciale.

Le Grand Chevalier de Chicago et cinq membres du conseil ont démissionné lundi dernier pour protester contre le fait que le groupe de Chicago ait refusé d'admettre un Noir comme membre.

Les délégués à la conférence de dimanche, clercs et laïcs, ont déclaré, par une résolution mise aux voix, que les organisations catholiques qui pratiquent la ségrégation doivent immédiatement changer leur politique, sans quoi l'aumônier devrait être retiré et l'organisation démembrée.

Position des évêques

Par ailleurs, à Rome, les évêques américains, dans une déclaration commune publiée par les soins de la Catholic Welfare Conference, ont invité hier le peuple américain à mobiliser ses forces morales en vue d'assurer aux "milliers de concitoyens de race noire la pleine reconnaissance de tous leurs droits".

La première étape de cette action, déclarent les évêques, consiste à considérer tous les hommes comme des personnes humaines sans tenir compte des différences raciales. Soulignant qu'il faut voir l'homme "comme Dieu le voit", les évêques affirment que cette image constitue l'ultime terrain d'entente et de respect mutuel entre les hommes.

Chaque année les évêques américains publient une déclaration sur les problèmes de la foi. Cette année, la déclaration sur l'attitude à l'égard des Noirs a été rédigée à Rome où l'épiscopat assiste actuellement au concile.

Lanoux et Le Clezio reçoivent les prix Goncourt et Renaudot

PARIS. (AFP, Reuter) — Le prix Goncourt, la plus importante récompense littéraire française, a été décerné aujourd'hui à l'écrivain Armand Lanoux pour son roman : "Quand la mer se retire".

Par ailleurs, le prix Renaudot, autre grand prix littéraire français, a été décerné à l'écrivain Jean-Marie Le Clezio, âgé de 23 ans, pour son premier roman : "Le procès-verbal".

Jamais les commissions scolaires n'ont été en plus mauvaise posture — M. Johnson

par Renald SAVOIE

JOLIETTE. — "Le bill 60 a un ennemi, le ministre Paul Gérin-Lajoie, lui-même. Le gouvernement voudrait faire oublier les véritables responsables de la situation cahotique actuelle des finances scolaires. M. Gérin-Lajoie ou le gouvernement n'a pas besoin du bill 60 pour régler les problèmes financiers des commissions scolaires. Ils n'a pas besoin de pouvoirs accrus puisqu'il les possède déjà. Il possède le pouvoir de sauver les commissions scolaires d'une faillite imminente depuis trois ans, alors que par un arrêté ministériel en date du 5 juillet 1960, il se faisait attribuer toutes les fonctions administratives et financières que remplissait jusque là le département de l'Instruction publique," déclarait M. Daniel Johnson samedi soir, en présence de 600 militants de l'Union nationale réunis à Joliette pour rendre hommage à leur député.

Au cours de son allocution, le chef de l'opposition a mis en garde la population contre une menace possible d'étatisation de l'enseignement provoquée par une diminution de l'aide gouvernementale aux commissions scolaires. Il a souhaité ensuite à la mission Lesage qui doit rencontrer sous peu les autorités fédérales pour y discuter les problèmes de taxation, tout le succès possible "afin de réparer les dégats de 1954".

Commissions scolaires

"Or, jamais les commissions scolaires n'ont été en plus mauvaise posture que depuis qu'elles relèvent directement du ministre" a dit M. Johnson.

Il s'est dit d'avis que le ministre de la Jeunesse a profité de ses pouvoirs accrus pour anéantir l'autonomie des commissions scolaires et faire porter aux cultivateurs, aux petits propriétaires ruraux et urbains, et indirectement aux locataires eux-mêmes, le poids des promesses démagogiques contenues dans le programme de son parti.

"Le gouvernement actuel affame les commissions scolaires

Voir JOHNSON en page 2

Offre de BAC à Canadair !

La British Aircraft Corporation aurait fait une offre à peu près semblable à celle de la compagnie Douglas. Selon le Montreal Star, BAC aurait en effet offert à Canadair de participer à la construction de tous ses "One-Eleven", incluant ceux qui seront achetés par une autre compagnie qu'Air Canada. Contrairement au projet Douglas-de Havilland, qui se fera de toute façon, celui-ci est toutefois conditionnel à l'achat du "One-Eleven" par Air Canada.

BAC aurait en outre accepté d'assumer l'investissement de $7 millions en outillage qui serait nécessaire à l'établissement à Canadair d'une chaine de montage de "One-Eleven".

Selon un porte-parole de la compagnie montréalaise, rapporte également le Montreal Star, cette offre serait plus détaillée que celle de Sud Aviation pour ses "Caravelle". En vertu de l'entente BAC-Canadair, l'avionnerie de Montréal fabriquerait pour environ $400,000 de chaque "One-Eleven" vendu de par le monde.

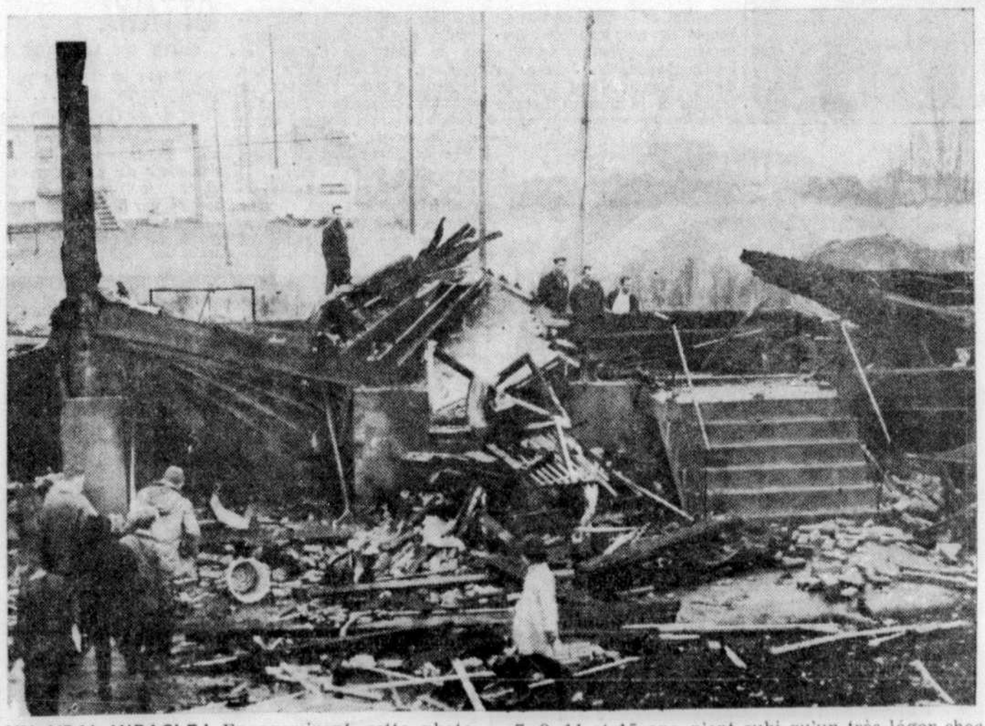
Incendie à Atlantic City : 26 disparus

ATLANTIC CITY (AP, UPI) — Au moins 26 personnes manquent à l'appel à la suite d'un incendie qui a détruit aujourd'hui 4 hôtels et une pension de famille situés en bordure de la mer à Atlantic City. Les flammes ont aussi attaqué deux autres bâtiments.

L'incendie a éclaté à l'hôtel "Surfside", qui sert de maison de convalescence pour personnes âgées durant les mois d'hiver. Selon la police, de 30 à 40 personnes étaient enregistrées à cet hôtel.

Les flammes se sont communiquées à l'hôtel "Stratmore" et à une maison voisine.

Une dizaine de personnes ont été transportées à l'hôpital et l'on craint qu'un certain nombre de ceux qui sont portés disparus n'aient péri dans les flammes.



UN VRAI MIRACLE ! En examinant cette photo d'une maison pulvérisée sous le choc d'une formidable explosion vers 1 h. 30 la nuit dernière à Jacques-Cartier, on a peine à croire que les cinq occupants soient sortis indemnes de cet amas de débris calcinés. Mme Simone Buchanan, âgée de 39 ans, du 442 avenue Scott, et ses quatre enfants, Michel, James, John et Rita, âgés respectivement de 7, 9, 11 et 15 ans, n'ont subi qu'un très léger choc nerveux. Ils n'ont passé que quelques minutes à l'hôpital Général de St-Lambert. Les pompiers ont rapidement maîtrisé l'incendie qui s'est déclaré immédiatement après l'explosion. Une défectuosité dans l'appareil de chauffage au gaz naturel pourrait être la cause de cette détonation, selon un des pompiers.

photo LA PRESSE

AUJOURD'HUI

PSQ
"Nous voulons le ... déclare Michel ... au congrès de Qu... ge 2) — (Autres ... sur ce congrès et...

METRO
M. Saulnier : Nous prolongerons le métro si l'île Jésus nous aide (page 3)

EDUCATION
St-Féréol augmente les taxes et les écoliers retournent en classe (page 25) — Le congrès des commissions scolaires réclame la création d'un fonds d'éducation alimenté par une loterie (page 10)

JOURNALISME
L'Union canadienne des journalistes de langue française adopte une charte de l'intégrité professionnelle (page 11)

PROGRAMMES CONJOINTS
Ottawa continuera d'en instituer, mais les provinces seront libres d'y participer ou non. — Equivalence prévue (page 16)

IRAK
L'armée déloge le parti Baas du pouvoir (page 39)

DERNIÈRE HEURE

Démarche de Bonn

BONN. (PC) — L'Allemagne occidentale, passant pardessus la tête de l'OTAN, s'est adressée directement à Washington pour réclamer un changement dans la politique nucléaire établie de l'alliance. Le gouvernement de Bonn a demandé au secrétaire à la Défense des E.-U., M. McNamara, d'autoriser l'usage des armes nucléaires sur le champ de bataille dès le moment où les Russes franchiraient la frontière allemande. Cette démarche a été révélée par le col. von Hopsgarten, de l'état-major général allemand, à un groupe de visiteurs canadiens.

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 37
Bandes dessinées / 37
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 42 à 44
Horoscope / 47
Les patrons / 34, 35
Les timbres / 45
Loisirs et récréation / 17
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales/39, 46
Radio et Télévision / 18
Session fédérale / 15
Spectacles et Concerts / 40, 41
Sports / 25 à 29, 45
Sur les quais / 19
Vie féminine / 20 à 23
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 6

LA MÉTÉO

NUAGEUX, DOUX
MIN. : 40 — MAX. : 45

VOIR DETAILS EN PAGE 2

Les syndiqués américains devant la discrimination

par **Jacques LAFRENIERE**
(envoyé spécial de LA PRESSE)

NEW YORK — La discrimination raciale retient particulièrement l'attention de la puissante centrale ouvrière des Etats-Unis, la Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI).

Le président de la centrale, M. George Meany, a considéré que cette question était d'une telle importance, qu'il a bouleversé l'ordre du jour du congrès qui se tient présentement à New-York pour l'inscrire en tête de liste des délibérations en séances générales qui ont débuté ce matin. C'est la première fois qu'une étude attentive de ce sujet est soumise à l'attention des délégués lors d'un congrès biennal.

C'est le seul dirigeant de race noire de la FAT-COI, M. A. Phillip Randolph, qui a dirigé les discussions. M. Randolph est président de la Fraternité des portefaix de wagons-lits, un syndicat dont la presque totalité des membres sont des Noirs.

Dans son rapport, le président de la FAT-COI M. Meany a indiqué qu'au 1er juillet dernier, 106 des 130 syndicats affiliés avaient fait rapport qu'il n'existe pas (ou plus) de discrimination raciale dans leurs constitutions ou règlements.

Des pourparlers se poursuivent pour qu'il en soit ainsi dans les 24 autres syndicats, parmi lesquels il y a le Syndicat international des marins. La semaine dernière, des piqueteurs ont défilé devant l'hôtel Americana, où se tient le congrès de la FAT-COI, pour se plaindre de la discrimination que le SIM aurait exercée contre les Noirs.

La question raciale occupe une place importante dans les préoccupations des Américains. Dans son discours devant les congressistes la semaine dernière, le président Kennedy s'est enorgueilli d'avoir encouragé l'intégration dans les écoles de 238 arrondissements, dans les théâtres de 144 villes, dans les restaurants de 129 villes, tout en facilitant à "tous" les citoyens américains le droit au travail tant dans l'entreprise privée que dans le fonctionnarisme.

M. Meany croit pour sa part que "dans l'histoire moderne des Etats-Unis, l'année 1963 marquera la poussée la plus hardie dans l'avancement des droits civiques". Il est convaincu que sa centrale ouvrière a fait tout en son possible depuis le mandat qui lui a été confié en 1961 et qu'elle doit continuer à lutter pour obtenir que tous les citoyens, sans égard à leur race, aient des droits égaux.

"Le droit au travail"

Un Etat a déjà adopté une loi spéciale décrite comme le "droit au travail". D'autres Etats se préparent à adopter une telle législation qui inquiète grandement les dirigeants syndicaux des Etats-Unis.

Selon M. Meany, cette loi prétend libérer les travailleurs de la dictature des organisations ouvrières. Il a fait remarquer que les plus intéressés à faire adopter cette loi sont des employeurs qui ont manifesté jusqu'ici le plus d'opposition au syndicalisme.

La FAT-COI est décidée à mettre tout en branle pour s'opposer à l'adoption de cette loi.

Nous voulons le pouvoir!

—Chartrand

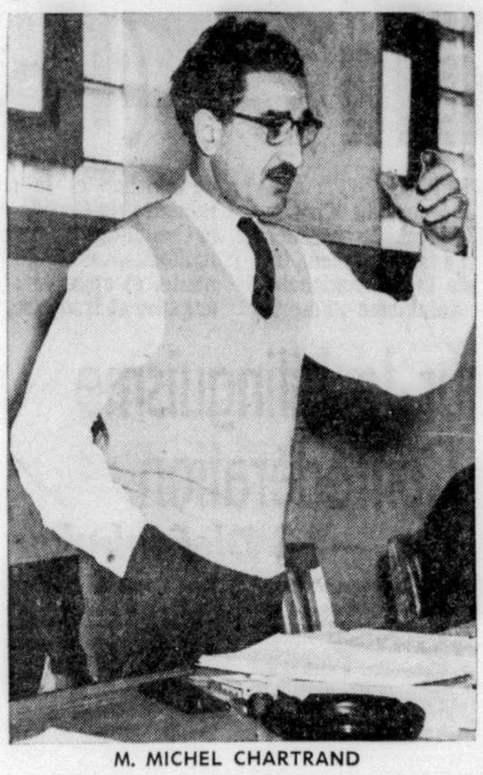
par **Pierre O'NEIL**

"On veut rien moins que le pouvoir."

C'est par cette laconique conclusion que Michel Chartrand a terminé hier, une violente diatribe qui, en fait, était son discours d'acceptation du poste auquel on venait de l'élire, celui de président du comité central du PSQ.

"Après avoir milité depuis l'âge de 19 ans dans toutes sortes de partis de gauche, je me sens enfin à l'aise dans le PSQ."

Le nouveau chef des socialistes québecois a précisé que c'est au nom du socialisme démocratique qu'il revendiquait pour Québec une plus grande autonomie. "Si le reste du Canada n'est pas pressé de se débarrasser d'une dictature économique, a-t-il dit, pour nous du Québec, ça presse."



M. MICHEL CHARTRAND
chef du nouveau Parti socialiste du Québec

Du NPD, il a dit qu'il se leurrait royalement s'il ne tenait pas compte des sentiments vivants, profonds et agressifs des Canadiens français. Il a fustigé les USA en les qualifiant de colosse au pied d'argile "qui suce partout les richesses naturelles et les revend sous forme de produits finis mais en oubliant de payer les matières premières !

Parlant de l'évolution actuelle du Québec, il a dit que c'est le peuple qui ferait le socialisme, que les travailleurs étaient prêts, que les cultivateurs en avaient assez d'être humiliés, que les fonctionnaires en étaient au même point et que le PSQ pouvait compter sur les intellectuels les plus compétents et les plus lucides de la nation.

Il a rendu hommage aux infirmières de Ste-Justine "que nous avions fait l'erreur de prendre pour des bourgeoises" et qui viennent de transformer par leur ténacité toute l'organisation hospitalière du Québec en forçant dorénavant le gouvernement à jeter un coup d'oeil attentif de ce côté.

Voici les noms des autres dirigeants élus hier : 1er vice-président responsable du bureau politique, Jean-Marie Bédard; 2e vice-président responsable du bureau d'organisation, Jean-Paul Gagnon;

3e vice-président responsable du bureau de propagande Roger Nantel;

4e vice-président responsable du bureau d'action Emile Boudreau;

secrétaire-correspondant Robert Robert;

trésorier J. Couvrette;

autres membres : F. Daoust E. Harvey, G. Beaudoin, G. Gagnon, P. Bélanger, C. Legendre, M. Laforest, R. Millet, J.-V. Morin.

Le comité central comprendra en outre un délégué des Jeunesses socialistes, des délégués des régions économiques et des associations de comté.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

pour pouvoir plus facilement étatiser l'enseignement. La centralisation financière conduit tout droit à l'étatisation. En 1963, aujourd'hui, le gouvernement n'a pas besoin de pouvoirs, mais d'argent."

Le député de Bagot a dit que le gouvernement Lesage avait commencé par enlever aux commissions scolaires leur taxe d'éducation par laquelle elles pouvaient elles-mêmes s'administrer. Puis "il a aboli le fonds d'éducation qui permettait de combler les déficits à même le revenu des richesses naturelles et de la taxe provinciale de vente. Et voici que maintenant, M. Lesage leur dit : "Vous allez vous financer vous-mêmes". Il les force à capitaliser leurs déficits et à augmenter l'impôt foncier au delà de toute limite raisonnable, au lieu de racheter leurs dettes et d'assurer leur indépendance financière tel que promis".

"Les problèmes s'accumulent, les déficits s'accumulent, les dettes s'accumulent, les taxes s'accumulent, les comptes des fournisseurs et les salaires non payés du personnel enseignant s'accumulent et les commissaires d'écoles qui représentent les parents ne peuvent rien faire pour calmer les critiques et les revendications coléreuses du peuple parce qu'ils n'ont plus aucune liberté d'action."

"Dans ces conditions, la tentation est grande pour les élus des parents de dire à l'Etat : prenez nos écoles, prenez nos enfants, prenez tout et débattez vous avec les problèmes puisque c'est vous qui les avez créés".

Le chef de l'opposition a trouvé scandaleuse la tournée du ministre Gérin-Lajoie "qui, aux frais de la province, accompagné d'une vingtaine d'experts, s'est fait organiser des réceptions à travers la province. Je dis que c'est du lessivage de cerveau quand des enfants de 6, 7 ou 8 ans sont obligés de crier les bienfaits du bill 60 que nombre de députés libéraux n'ont pas encore lu."

"Bon voyage, M. Lesage"

Parlant de la collaboration de l'opposition pour les projets gouvernementaux pouvant servir à l'émancipation, M. Johnson a dit qu'il souhaitait tout le succès possible à la mission Lesage qui doit débattre à Ottawa les problèmes de taxation.

L'orateur a rappelé qu'en 1945 le gouvernement UN du temps avait voulu obtenir d'Ottawa 15% de l'impôt fédéral. Et "Alors que le fédéral avait un surplus de $500 millions, les libéraux du temps nous avaient trahis. Participant à cette conférence en temps que ministre fédéral, M. Lesage s'était même fait le porte-parole du ministre Abbott, le 10 janvier 1954 pour déclarer : "les subventions aux provinces sont dans l'esprit de la constitution". Je souhaite bonne chance à M. Lesage. Je lui souhaite de réparer les dégats de 1954".

Et le chef de l'opposition eut ce mot pour terminer : "Population de Joliette qui avez envoyé Majeau à Québec, sonnez l'alarme" . . .

Me Majeau

Or, cette soirée devait marquer le premier anniversaire de l'élection de Me Maurice Majeau à l'Assemblée législative. Huit ou neuf députés de l'Union nationale accompagnaient leur chef.

Ce fut précisément le député de Joliette qui remercia Me Johnson. Après la litanie des remerciements d'usage, le député qui venait sans doute de lire l'histoire de la "Grandeur" de son parti parla du dynamisme de son parti, de sa solidité, rappela les luttes épiques pour sauvegarder l'autonomie de la race canadienne-française. Après cette "prise de conscience", il projeta sur l'avenir du peuple, le rôle que nous avons à jouer, les responsabilités à prendre, la sauvegarde de nos intérêts, la sauvegarde de nos libertés, etc., etc. . . . Et davantage encore. La plus récente acquisition de l'Union nationale à Québec sortait en somme tout droit de chez le costumier du parti. Des éloges à la grandeur passée, il n'y eut qu'un seul oubli en somme et c'est l'hommage au dernier des "trois grands", l'ex-premier ministre Barette, un fils de la place.

FRANCE

SUITE DE LA PAGE 1

res ouest-allemandes leur expliquer que l'Allemagne fédérale ne veut pas d'armes nucléaires. Les Allemands sont heureux d'avoir l'occasion de prendre contact avec le comité parlementaire canadien, parce que, disent-ils, "les sentiments germanophobes sont plus forts au Canada qu'en Europe".

Les membres du comité canadien affirment que rien ne semble indiquer que l'Allemagne fédérale désire avoir des engins nucléaires et que, bien au contraire, le sentiment général paraît s'y opposer.

Le voyage à Berlin-Ouest prévu pour la fin de semaine a été annulé à cause des difficultés de transport.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

étaient Français, ils étaient également à l'aise en Anglais. A l'avenir, les chefs libéraux devront parler le français aussi bien que l'anglais . . . comme je souhaiterais être capable de le faire".

M. Pearson a également prévenu les jeunes libéraux que la crise syndicale des Grands lacs n'est pas définitivement résolue.

"Le tutelle que le gouvernement a imposée aux cinq syndicats maritimes continue d'encourrir des risques, et personne de devrait aggraver ceux-ci en tentant d'exploiter des préjugés anti-américains", a déclaré le chef du cabinet.

Il est nécessaire de protéger les intérêts de notre pays, parfois même d'un pays ami", a signalé M. Pearson qui a ajouté "qu'il n'est pas dans notre intérêt cependant de mépriser les Américains. "N'accroissons pas nos difficultés en les exploitant pour des fins politiques", a-t-il dit.

Le premier ministre a terminé son allocution en disant : "Je crois que n'importe quel jeune, âgé de 18 ans, assez adulte pour aller à l'université et à la guerre est également assez adulte pour choisir le destin politique de son pays."

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

Banks, président du SIM du Canada, comme étant "l'enfant gâté" du libéralisme.

M. Diefenbaker a ajouté que toutes ses tentatives pour faire déporter Banks du Canada avaient été bloquées par les libéraux.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

des étapes où il n'y a pas de place pour la facilité . . .

"Si le gouvernement semble ralentir en ce moment, a dit enfin M. Lévesque, il faut se demander s'il est en faute ou si ce ralentissement est commandé par la complexité des décisions à prendre et par le besoin de prudence."

En bref d'Ottawa

Un plan à vendre

M. Stanley Knowles a suggéré hier au ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, de mettre immédiatement à l'ouvrage les 129 députés libéraux du gouvernement Pearson afin de "vendre" au Canada son plan de pension transférable.

"Je crois qu'est disgracieux, pour ne pas utiliser un terme plus fort, le travail qu'ont mené les compagnies d'assurances et d'autres intérêts privés contre ce plan de pension", a dit notamment M. Knowles.

Il a demandé à Mlle LaMarsh pourquoi elle ne donnait pas à "ses" députés le travail de vendre les mérites et la valeur de ce plan de pension afin de contrecarrer la campagne menée par les intérêts privés. Les Communes étudiaient alors les prévisions budgétaires du ministère de la Santé.

Allocations et unanimité

Il y a au moins un sujet qui provoque l'unanimité aux Communes et c'est tout ce qui touche une possible augmentation des allocations familiales. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, et J.W. Pickersgill, leader parlementaire du parti gouvernemental, veulent que l'on augmente ces allocations.

Hier, M. J. Waldo Monteith, conservateur de Perth, y est aussi allé d'un commentaire favorable.

Ces points de vue ont été exprimés alors que les députés tentaient de convaincre les créditistes de retirer une motion qui était hors d'ordre. Ces efforts ont réussi. Cette motion demandait aux Communes de hausser les allocations familiales le plus tôt possible . . .

M. Grégoire inquiet

Au député Gilles Grégoire qui semblait s'inquiéter, M. Walter Gordon, ministre des Finances, a dit hier que le Groupe des Dix étudiait effectivement certaines propositions relatives à un système monétaire international et que la résolution ayant trait au fonds de change serait expliquée quand elle sera soumise à une autre réunion de l'organisme, au début de l'an prochain.

M. Lapointe voulait savoir s'il était vrai qu'un groupe de dix pays, dont le Canada, avait l'intention d'adopter une unité monétaire internationale.

Il a parlé en français

Le secrétaire d'Etat, M. J.W. Pickerskill, a parlé en français au cours d'un débat aux Communes. C'était la première fois qu'il utilisait la langue française d'une façon soutenue à la Chambre.

Il a parlé en français pendant environ trois minutes pour citer des objections à un amendement proposé par M. Robert Beaulé, créditiste de Québec-Est, durant l'étude sur l'extension de la Loi d'assistance à l'enseignement technique.

Des deux côtés de la Chambre, M. Pickersgill a été applaudi chaudement quand il a repris son siège. Originaire de l'Ontario, M. Pickersgill a étudié au Manitoba et il représente un comté de Terre-Neuve aux Communes.

Il recouvre la vue chez son dentiste

ISTANBUL. (AFP) — Aveugle et sourd depuis 15 ans, un paysan d'Anatolie, âgé de 37 ans, a retrouvé la vue et l'ouïe après s'être fait arracher une dent.

Yusuf Ofkan, marié et père de trois enfants, habitant le village d'Emini, près de Konya, s'était rendu hier chez le dentiste de la bourgade de Bor, souffrant de violentes rages de dents. Le dentiste lui ayant arraché la grosse molaire supérieure gauche, Ofkan a subitement retrouvé la vue et l'ouïe puis s'est évanoui. En revenant à lui, il a parcouru les rues de la bourgade en criant au miracle.

L'UN réclame une enquête sur la Régionale de la Chaudière

par **Jacques MONNIER**

SAINT-JOSEPH DE BEAUCE — M. Paul Allard, député de la Beauce, a qualifié hier soir "d'anti-démocratique" l'attitude de la Commission scolaire régionale de la Chaudière qui refuse de renseigner clairement le public sur les transactions et les contrats nécessités par la construction récente de l'école de la Trinité à Saint-Georges-de-Beauce.

Au cours d'une réunion politique, M. Allard a déclaré qu'à cause des bruits qui courent, il est grandement temps de lever le voile sur les côtés mystérieux de l'administration de la régionale.

"Les contribuables qui paient l'impôt, a-t-il dit, on le droit sacré de savoir. Et je ne crois pas que, par une simple résolution, on puisse les priver de ce droit . . ."

D'après M. Allard, la vente, à la régionale, du terrain "marécageux" où a été érigée, depuis, l'école de la Trinité, aurait permis, aux propriétaires d'alors, de réaliser un profit rapide de quelque $20,000.

Le député de la Beauce a laissé entendre qu'il y a là une situation aussi grave que celle qui a été dévoilée par l'enquête Mackay à Montréal, et à propos de laquelle les journaux ont parlé de spéculation abusive et de scandale.

Une enquête publique

Non seulement les circonstances qui ont entouré la transaction, mais la façon dont administre la Commission scolaire régionale de la Chaudière, expliquent la demande formulée vendredi dernier par M. Allard à M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales : que l'on fasse au plus tôt une enquête publique sur la régionale !

Actuellement la population se plaint de ne pas pouvoir obtenir de renseignements clairs et nets sur la nouvelle école de la Trinité, sur les contrats signés, sur les prix payés, sur les engagements pris, qu'il s'agisse du terrain, de l'édifice, de l'équipement, de l'entretien de l'institution, note le député de la Beauce.

Gaspillage et patronage

On parle de gaspillage, ajoute-t-il; les mosaïques de la façade de l'école de la Trinité et le système d'éclairage de cette façade auraient englouti plusieurs dizaines de milliers de dollars. On parle de "patronage" et de favoritisme lors des travaux de construction, puis d'aménagement, lors de l'achat de l'ameublement, lors de l'engagement du personnel, lors du ravitaillement de la cafétéria.

"Il serait intéressant de connaitre les noms des soumissionnaires et leurs prix. Cela mettrait peut-être à jour l'existence d'un family compact qui fait des affaires d'or alors que le peuple se saigne à blanc pour payer !" dit M. Allard.

M. Gabriel Loubier, député de Bellechasse, a renchéri; et il a cité l'exemple d'une "poignée de porte" de l'école de la Trinité qui a coûté $85. M. Loubier a également mentionné des articles de quincaillerie achetés à une firme dont il a été impossible jusqu'ici de savoir à qui elle a servi de paravent.

M. Allard reproche aussi à la Commission scolaire régionale d'avoir choisi un terrain trop éloigné, aux confins de Saint-Georges-Ouest, ce qui a entraîné un surcroit de dépenses inutiles pour l'installation d'égouts, la pose de conduites d'adduction d'eau, l'établissement de nouvelles chaussées.

Après avoir brossé un tel tableau, le député de la Beauce a conclu que seule une enquête royale sur la place publique, avec dépositions de témoins assermentés, peut démasquer les responsables.

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, qui était présent, a tiré ses conclusions après le discours de M. Allard.

"Cela va mal dans la province. Je félicite le député de la Beauce de vouloir — (malgré certaines pressions dont il a été l'objet) — faire la lumière sur des transactions condamnables qui expliquent pourquoi les taxes montent en flèche . . ."

Et le député de Bagot a accusé le gouvernement Lesage de "mauvaise administration" !

Quelques mots maintenant sur les transactions qui ont précédé la vente du terrain à la Régionale !

En 1958, M. Julien Paquet a acheté un terrain au prix de $7,000 à M. Philippe Roy.

En 1959, M. Armand Roy est devenu co-propriétaire du terrain avec M. Julien Paquet, moyennant le versement de $3,500 à ce dernier.

En 1959, MM. Julien Paquet et Armand Roy ont vendu à M. Léonce Doyon pour $4,000 la partie boisée du terrain.

En 1961, MM. Julien Paquet et Armand Roy ont sectionné ce qui restait du terrain. Ils ont gardé la première section qui, d'après M. Paul Allard, pourrait être lotie et qui vaudrait $2,000. Ils ont cédé l'autre section "marécageuse", avec un lopin de terre voisin estimé à $500 par le député de la Beauce, à la Commission scolaire régionale de la Chaudière au prix de $24,000. C'était pour la construction de l'école de la Trinité. M. André Breton, le beau-père de M. Fabien Poulin qui a été député libéral de la Beauce, se trouvait président de la "Régionale" au moment de la transaction.

L'école de la Trinité est une école secondaire régionale pour jeunes filles; elle est maintenant construite; on l'a bâtie au coût de plus de $1,500,000.

La météo

Minimum cette nuit : 40
Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est :** averses ce matin. Très doux. Vents du sud-ouest de 20 milles. Du nord de 20 milles au cours de l'après-midi. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 55.

Aperçu pour mardi : nuageux avec périodes ensoleillées.

Régions d'Abitibi, de Pontiac et Témiscaminque : généralement nuageux. Quelques périodes nuageuses au cours de l'après-midi. Doux. Vents du nord de 20 milles. Maximum à Val-d'Or, Rouyn, Noranda 40 ; à Témiscamingue 45.

Aperçu pour mardi : nuageux au cours de la matinée, ensoleillé l'après-midi.

Région de Québec : nuageux avec pluie tôt ce matin. Averses dispersées cet après-midi. Doux. Vents légers. Du nord de 20 milles cet après-midi. Maximum à Québec 45.

Aperçu pour demain : nuageux.

Régions des Laurentides, St-Maurice et Lac St-Jean : nuageux. Averses dans la matinée. Chutes de neige cet après-midi. Doux. Vents du nord de 20 milles. Maximum à Ste-Agathe 45 ; à La Tuque 40 ; à Chicoutimi 38.

Aperçu pour demain : nuageux avec périodes ensoleillées.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Iles : nuageux avec neige ou pluie ce matin. Chutes de neige cet après-midi. Doux. Vents légers. Du nord-ouest de 20 milles cet après-midi. Maximum à Baie-Comeau 40 ; à Sept-Iles 35.

Aperçu pour demain : généralement nuageux.

Régions de Rimouski et Gaspé : nuageux avec pluie ce matin. Averses cet après-midi. Chutes de neige ce soir. Doux. Vents légers. Du nord de 20 milles cet après-midi. Maximum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 40.

Aperçu pour demain : nuageux.

Les pilotes demandent à Ottawa de ratifier le choix d'Air Canada

L'Association des pilotes de lignes aériennes du Canada vient de demander au ministre fédéral des transport de ratifier, quel qu'il soit, le choix d'Air Canada qui remplacera à partir de 1966 ses avions à hélices par des biréactés. Voici le texte de ce télégramme :

"Honorable G. J. McIlraith,
Ministre des Transports,
Ottawa.

"L'Association des Pilotes des lignes aériennes canadiennes s'inquiète des diverses représentations faites relativement au choix d'un réacté à être utilisé par la Compagnie Air Canada pour ses vols de faible et moyenne distance.

"Nous croyons que quatre facteurs seulement doivent être pris en considération, soit : l'efficacité, l'économie, les normes techniques et l'intégration dans la flotte aérienne présentement en usage, facteurs qui semblent primordiaux aux yeux de la Compagnie suivant la déclaration de la Compagnie Air Canada. Toutes autres considérations sont secondaires.

"En tant que pilotes, notre principale préoccupation est naturellement de conduire le meilleur équipement disponible. Nous sommes d'opinion que **seule la firme concernée possède la compétence nécessaire pour prendre une décision finale dans ce domaine.**

"Nous prions instamment le gouvernement d'appuyer la décision de la Compagnie Air Canada, quelle que soit cette décision.

A. D. Mills,
Président"

Par M. Lionel Bertrand

Deux nominations à la Centrale d'artisanat

SAINTE-THERESE. (C. B.) — Un industriel de Sainte-Thérèse et un comptable de Saint-Jérôme viennent d'être nommés à la Centrale d'Artisanat du Québec. Il s'agit de M. Fernand Thibault, manufacturier de meubles de style canadien, et du lieutenant-colonel Paul Brosseau, responsable de la Régie des loyers à Saint-Jérôme et président de l'Association libérale du comté de Terrebonne.

La nouvelle émane du bureau de M. Lionel Bertrand, député libéral de ce comté, à Sainte-Thérèse. La Centrale d'artisanat est un organisme consultatif qui relève du ministère du Tourisme.

Récemment, cette centrale a été constituée en une compagnie sans but lucratif. En vertu de lettres patentes, la nomination de son conseil d'administration est du ressort du ministre du Tourisme. Il est présentement présidé par M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Institut des arts appliqués du Québec.

Un conseil de l'artisanat

Dans son communiqué destiné aux journaux de son comté, M. Bertrand révèle son intention de créer un Conseil de l'artisanat au Québec. Une telle initiative, a-t-on noté, ne pourra se matérialiser qu'à la suite d'un amendement aux lois actuelles. On y a laissé entendre qu'un tel amendement pourrait se faire au cours de la prochaine session.

Du 29 décembre au 8 décembre, la Centrale d'artisanat tiendra, au Palais du Commerce de Montréal, son exposition annuelle. Afin d'assurer à l'événement tout le prestige que l'artisanat du Québec mérite, le ministère du Tourisme a loué la salle de l'exposition en son entier. On mentionne que tous les kiosques seront, cette année, sous la responsabilité immédiate de la Centrale d'artisanat.

Scholz défait Calderwood

DORTMUND. (AFP) — Samedi soir en boxe à Dortmund, le poids mi-lourd allemand Gustav Scholz a battu l'Ecossais Chic Calderwood, champion mi-lourd de l'Empire britannique, aux points en 10 reprises. Aucun titre n'était en jeu.

L'offre à Canadair

"Un échange entre un cheval et un lapin"

L'offre possible du gouvernement fédéral de confier à Canadair, de Montréal, une importante commande d'hélicoptères, a été accueillie de façon plutôt froide par l'Association internationale des machinistes (loge 712), représentant les employés de Canadair.

Le chargé d'affaires du syndicat, M. Aldo Caluori, a dit que cette offre constituait "un échange entre un cheval et un lapin et, qu'évidemment, le Québec avait encore la petite portion."

Il faisait évidemment la comparaison entre la construction de la Caravelle, qui aurait apporté à la main-d'oeuvre et aux matériaux des revenus de $86 millions et 11½ millions d'heures-hommes, alors que la fabrication d'hélicoptères ne permettrait de réembaucher quelque 1,500 employés pour une période d'au moins deux ans.

Précisant que depuis quelques années la Canadair a dû mettre à pied quelque 3,200 employés, soit 50 pour cent de sa main-d'oeuvre, M. Caluori a qualifié la possible offre gouvernementale "d'écran de fumée visant à camoufler un autre geste discriminatoire à l'égard des ouvriers québecois".

COLONIAL
TURKISH BATHS
Un des plus grands au Canada
BAIN TURC
$1.50
MASSAGE À L'HUILE — ALCOOL
VAPEURS DE PIERRES CHAUFFÉES
Venez sans rendez-vous
1 h. p.m. à 11 h. p.m.
MARDI, JOUR DES DAMES
3969 rue COLONIAL
VI. 2-0094

Robert H. Lacour O.D.
Optométriste-Opticien
Diplômé de PARIS et de l'Université de Montréal
EXAMEN de la VUE — VERRES de CONTACT
LUNDI — MARDI — MERCREDI 9 A.M. A 6 P.M.
SAMEDI 9 A.M. A 1 P.M.
BUREAU LE SOIR
LUNDI — JEUDI — VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.
4693 rue DELORIMIER • LA. 3-3354

SI VOUS VISEZ À L'ÉPARGNE — VISEZ PLUS JUSTE AVEC PSP
Vous voulez épargner mais ne savez pas comment? Renseignez-vous sur le service exclusif de la Banque — PSP — le plan d'épargne personnel allié à la protection de l'assurance-vie.
exclusivité de Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
N-6P

Durs d'oreilles?
SEUL ACOUSTICON, AVEC PLUS D'UN SIÈCLE D'EXPÉRIENCE, EST EN MESURE DE VOUS OFFRIR CETTE MERVEILLE À MINIATURE DE NOTRE ÈRE SPATIALE.
SEUL ACOUSTICON VOUS OFFRE
L'amplificateur exclusif SPECTRA Acousticon
Pas plus gros qu'un comprimé d'aspirin!
Acousticon®
1460, avenue Union, Montréal, Québec VI 4-5272
4928 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec HU 9-5262
516 est, Beaubien, Montréal, Québec CR 6-1208
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... NO TEL.....
S'il vous plaît, me faire parvenir tous les détails.



Toutes les polices d'assurance-vie ne sont pas identiques

L'assortiment de police d'assurance-vie peut porter à confusion . . . mais chaque genre de police accomplit un but spécifique. De ce fait, il est d'une importance primordiale de vous prévaloir d'une assurance appropriée, d'un montant juste, afin d'accomplir l'objectif auquel vous désignez votre système d'assurance.

Chaque représentant de Sovereign connait et comprend le but et les avantages de chaque police émise par Sovereign.

Assurez-vous que l'assurance que vous achèterez sera en mesure de remplir la tâche que vous exigez — parce que toutes polices d'assurance ne sont pas semblables. Consultez votre représentant de Sovereign.

CONSULTEZ SOVEREIGN
THE SOVEREIGN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
1290, rue St-Denis, Chambre 73, Tél: 861-9771
MONTRÉAL 18, P.Q.

Agence Montréal-Sorel
214, boul. Laurier, Tél. : FO. 7-7561
BELOEIL, P.Q.

Agence Drummondville
785-116ème Ave., Tél. : GR. 8-1676
DRUMMONDVILLE-SUD, P.Q.

Succursale Montréal-Cartierville
6110 ouest, boul. Gouin, Tél. : 331-4360
MONTREAL 9, P.Q.

Succursale Beaver-Hall
1111, côte Beaver Hall, Chambre 305
MONTREAL 1, P.Q. Tél. : UN. 6-4951

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 30

13 morts accidentelles

Au moins treize personnes ont connu une fin tragique au cours de la dernière fin de semaine. Dix sont mortes dans des accidents de la route, deux ont succombé aux blessures subies dans un incendie et une autre est morte au cours d'une partie de chasse.

L'une des pires tragédies de fin de semaine est celle qui a coûté la vie à un citoyen de Verdun et à sa fillette. M. P.-H. Rivard et sa fille Suzanne ont été tués lorsque leur automobile qui circulait sur la route no 9, non loin de St-Germain, comté de Drummond a été heurtée par le véhicule d'un chauffard. L'auto a capoté, tuant le père et sa fille et blessant gravement Mme Rivard et deux autres enfants : Louise, 5 ans et Robert, 2 ans.

Un autre chauffard a aussi fait deux victimes à Rivière-du-Loup, alors que les deux frères, MM. Alphonse et Camille Martin, succombaient à leurs blessures, rue Fraser, non loin de leurs demeure.

Un incendie, qui serait d'origine criminelle, a aussi causé la mort de deux citoyens de Rouyn, à Cadillac, hier matin.

Voici la liste des victimes :

SUR LA ROUTE

M. Paul-Henri Rivard, 29 ans, et sa fillette, **Suzanne Rivard,** 7 ans, du 750 rue Godin, à Verdun, tués sur la route no 9, entre St-Germain et St-Eugène-de-Grantham, hier après-midi, lorsque leur auto a capoté après avoir été heurtée par un chauffard.

Daniel Marcotte, 6 ans, de St-Marc-des-Carrières, comté de Portneuf, heurté par une automobile non loin de la maison de ses parents, hier après-midi.

M. Albert Lépine, 24 ans, du 385 rue Gordon, à Verdun, tué lorsque l'auto dans laquelle il avait pris place est allée s'écraser contre un pilier du pont Champlain, tôt hier matin.

M. John Malone, 60 ans, sans domicile connu, tué hier par une auto, à Cap-St-Ignace, 50 milles à l'est de Québec.

Gloriam Harrison, 9 ans, de Canton Letellier, non loin de Sept-Iles, sur la Côte Nord, tué samedi par une auto.

M. Maurice Bénard, 77 ans, du 1610, rue Norway, à Ville Mont-Royal, tué vendredi soir lorsque son auto a capoté à environ 6 milles de Mont-Laurier.

M. Jean-Jacques Sabourin, 22 ans, du camp militaire de Valcartier, originaire de Rockland, Ont., renversé par une automobile, tôt samedi matin, alors qu'il marchait près de Val St-Michel, dans la banlieue de Québec.

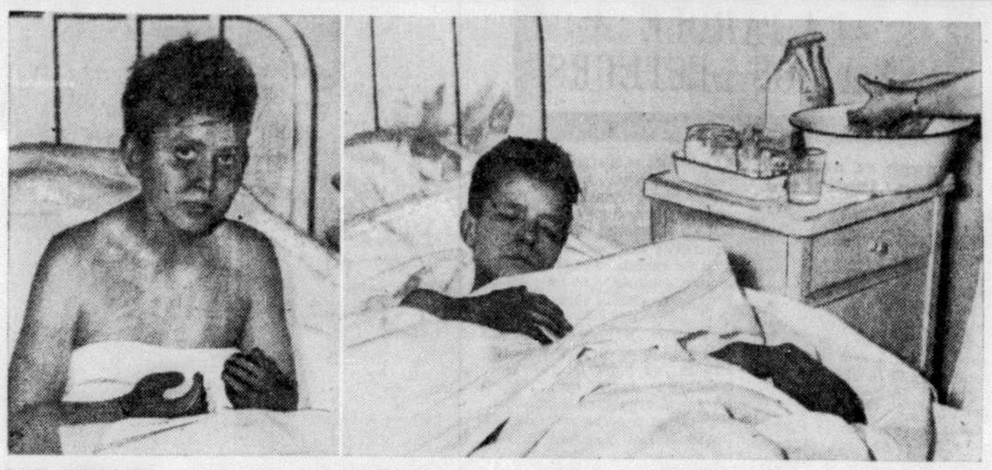
M. Alphonse Martin, 56 ans, et son frère, M. **Camille Martin,** 49 ans, de la rue Fraser, à Rivière-du-Loup, écrasés par un chauffard non loin de leur demeure, samedi après-midi.

A LA CHASSE

Roger Lavoie, 29 ans, du 4541 rue St-Antoine, tué dans un accident de chasse, samedi après-midi, non loin d'Huberdeau, comté d'Argenteuil.

VICTIMES D'UN INCENDIE

MM. Fernand Massicotte, 32 ans, et **André Bureau,** 38 ans, tous deux de Rouyn, morts dans un hôpital de Noranda des blessures subies dans un incendie survenu àCadillac, comté d'Abitibi-Est, tôt hier matin.



QUEL BON LIT ! — L'aventure d'Alexandre Rioux, 13 ans, à gauche, et d'un autre jeune coureur des bois, Yvon Chabot, 14 ans, a eu un heureux dénouement. Les garçonnets, partis chasser la perdrix il y a une semaine, s'étaient égarés, plongeant dans l'émoi les citoyens du Lac-Edouard, leur village, au nord de La Tuque. Les jeunes nemrods reprennent maintenant leurs forces, au Sanatorium du Lac-Edouard. Le ministère des Transports du Québec doit se féliciter d'avoir expédié une équipe spéciale sur les lieux. Les chercheurs, patrouillant en hélicoptère, repéraient le feu des enfants, vendredi, et les deux chiens qui les avaient aidés, un peu plus tôt, à prendre deux perdrix qui grillaient sur la broche, à l'atterrissage des sauveteurs. Leurs noms : MM. Gérard Tremblay, le pilote ; Marcel Lavergne, de la Canadian International Paper ; et Stuart MacKay, inspecteur de la Laurentian Forest Protective Association. Les disparus s'étaient enfoncés à 15 milles dans la forêt. Ils avaient trouvé refuge sous un pin majestueux qui les protégeait du vent et de la neige. On a retrouvé la trace des garçonnets grâce à un Indien de la réserve de Pointe-Bleue, qui avait perçu des aboiements de chien. Le pilote de l'hélicoptère repéra vite une spirale de fumée, au-dessus du camp des Robins des bois.

Un délinquant de 17 ans aurait assassiné M. Gabriel Langlais

Il semble que le lieutenant Marc Brodeur, de l'escouade des homicides de la Sûreté municipale de Montréal, ait terminé son enquête sur le meutre de M. Gabriel Langlais, employé de Radio-Canada, trouvé dans son appartement de la rue Gatineau mercredi dernier le corps lacéré de 26 coups de couteau.

Les policiers montréalais détiennent en effet depuis vendredi soir dernier un jeune homme de 17 ans qui s'était évadé de la maison de correction "Shawbridge Boys Farm". Il aurait fait des aveux et ses déclarations auraient même servi à retracer une montre et des vêtements qui auraient appartenu à la victime.

Une autopsie avait démontré que le corps trouvé au 5582, rue Gatineau, à Côte-des-Neiges, avait reçu au moins 26 coups de couteau et qu'il s'était écoulé environ 48 heures entre le meurtre et la découverte du cadavre par la concierge, vers 1 h. de l'après-midi, mercredi dernier.

Un appel téléphonique anonyme aurait mis les détectives sur la piste. L'adolescent, dont les parents habitent le quartier Rosemont, aurait avoué à quelques-uns de ses amis qu'il était l'auteur de ce crime.

Quelques vêtements volés à la victime ont été retracés là où le jeune délinquant s'était réfugié et la montre de M. Langlais, qui avait été vendue à un regrattier de la rue Craig, a été retrouvée samedi matin.

Selon les renseignements obtenus, il appert que la victime, âgée de 56 ans, et son agresseur de 17 ans ne se connaissaient pas auparavant et que le drame soit survenu quelques heures seulement après leur rencontre, dimanche dernier.

Le présumé meurtrier devait d'abord comparaître aujourd'hui en Cour de Bien-être social, sous l'accusation de s'être évadé d'une maison de correction.

L'enquête du coroner concernant la mort de M. Gabriel Langlais aura lieu cette semaine sous la présidence de Me Marcel Trahan. Elle aura vraisemblablement lieu mercredi et le jeune homme sera alors cité comme témoin important dans cette affaire.

FAITS divers

36 personnes arrêtées dans une maison de jeu

Vers 7 h. samedi soir, l'escouade de la Moralité de la Sûreté municipale de Montréal effectuait une descente dans une présumée maison de jeu, au Artistical Club, 5 rue Marie-Anne.

Au cours de cette visite, les policiers ont arrêté 36 personnes.

Le présumé tenancier, M. F. Klironomos, domicilié au 12 ouest boul. St-Joseph a comparu ce matin en Cour municipale.

Une somme d'argent indéterminée trouvée sur les tables et 80 jeux de cartes ont aussi été saisis ainsi que tout le matériel habituel de ces lieux.

Camion vs auto en panne : 3 morts

COBOURG, Ont. (PC)—Trois personnes ont perdu la vie samedi soir lorsqu'un camion a télescopé l'arrière d'une auto en panne sur la route 401 près d'ici.

Une jeune fille de 21 ans eut le temps de sauter hors de cette dernière voiture avant que ne se produisit la collision et une cinquième personne qui se tenait à quelques verges de la scène de l'accident s'en tira indemne.

Les morts sont : Charles Boudreau, 62 ans, de Kingston, sa belle-fille, Sharen Boudreau, 19

voir FAITS DIVERS en page 9



20 CARABINES VOLEES : NOUVELLE VAGUE DE HOLD-UP EN PERSPECTIVE — D'audacieux cambrioleurs ont réussi, hier soir, à s'introduire dans un magasin d'articles de sport, le Wilson's Sport Centre, situé au 6536 rue Somerled, à Montréal, et à s'emparer de 20 carabines. Ce n'est rien de bien rassurant surtout en cette période-ci, alors que la métropole connaît une de ses pires vagues de vols à main armée. Les cambrioleurs ont aussi fait main basse sur une centaine d'ensembles pour le ski. Notre photo montre, de gauche à droite, le sergent-détective Marcel Blais, le lieutenant Roland Chénier et le propriétaire de l'établissement, M. Frank Wilson, examinant deux carabines qui ont échappé à l'attention des voleurs. photo, Yves Beauchamp, LA PRESSE

Nombreux vols à main armée

La vague de vols à main armée continue de plus belle à Montréal. Les artistes du revolver surgissent partout et rien ne semble devoir arrêter cette razzia.

Une quinzaine de vols à main armée rapportaient, dans la nuit de vendredi à samedi, une recette globale d'au moins $22,000.

Le plus important vol était commis sur la personne de M. Roland Thibodeau, vendredi soir. Cet employé de la Caisse populaire St-Edouard, 450 est, rue Beaubien, se faisait enlever à la pointe du revolver une somme de $16,000, alors qu'il allait déposer cette somme dans une autre Caisse populaire du voisinage.

Mais, pour les bandits, la fin de semaine n'était pas terminée. Samedi et hier, les apaches reprenaient leurs activités. Les policiers réussissaient cependant à appréhender 5 suspects.

Un chauffeur de taxi, M. Jean Lecavalier, de la compagnie Métropole, a été forcé de remettre une somme de $15 à un agresseur, à l'angle des rues St-Laurent et Ontario. L'homme simulait la possession d'une arme dans la poche de son manteau. Le chauffeur partit à la poursuite de son voleur et le rattrapa vis-à-vis du 10 ouest, rue Ontario. Il le maîtrisa jusqu'à l'arrivée de la police.

Vers 5 h. 30 samedi, un bandit armé se présentait au magasin General Textile, situé au 7574, rue St-Hubert. La gérante, Mme Grace Besser, se mit soudainement à crier, prise de panique.

L'homme prit peur et lança son arme à la figure de la jeune femme avant de prendre la fuite.

Peu après, vers 6 h. 15, deux bandits armés faisaient main basse sur une somme de $1,340 à la Salaison Roy, située au 2430, rue Frontenac. Un des employés présents fit mine de vouloir résister, mais il reçut un coup de crosse à la tête. Quelques heures plus tard, la police

voir VOLS en page 9

Les cambrioleurs sont aussi à l'oeuvre

Les gunmen ne sont pas les seuls voleurs actifs en ce moment à Montréal. Leurs confrères les cambrioleurs ne chôment guère non plus.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs pénétraient dans la résidence de M. Frank Calderone, au 3150 ouest, boul Gouin et s'emparaient de fourrures et autres articles d'une valeur globale de $2,500.

Le coffre-fort de la Compagnie de Transport Provincial, logé dans l'édifice de la rue Dorchester, a été éventré. On ne connaît pas encore le montant de ce vol.

A la manufacture de vêtements Fagen Clothing, située au 5174, rue Clark, des voleurs se sont emparés de complets d'une valeur totale de $2,000.

Des fourrures d'une valeur de $2,500 ont été volées à la résidence de M. Jean-Claude Corbeil, située au 11385 rue Bruxelles.

Même incident au domicile de M. Oscar Hamelin, situé 2310 rue Contrecoeur. Le montant du vol est de $1,900.

D'autres cambrioleurs ont enfoncé une porte arrière de Ravary, Ltée, distributeurs d'articles de plomberie, au 3899 est, rue Ste-Catherine et ils se sont sauvés avec les recettes de la fin de semaine : une somme de $725.

A Longueuil, des cambrioleurs ont éventré le coffre-fort du club Lemoyne situé au 16 rue St-Sylvestre et ils ont pris la fuite avec une somme de plus de $3,000.

Grâce à une pince-monseigneur laissée sur les lieux d'un cambriolage, la PP a capturé en fin de semaine deux hommes qu'elle croit être les auteurs d'un vol de $1,400 en

voir CAMBRIOLEURS en p. 9

Nous prolongerons le métro si l'île Jésus nous aide

par **Raymond MASSE**

L'administration Drapeau-Saulnier prolongera la ligne Berri du métro jusqu'à l'île Jésus si les municipalités intéressées de cette île acceptent d'acquitter une partie du coût des travaux requis à cette fin.

Au dire de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, le montant de la quote-part des municipalités concernées n'est toutefois pas encore établi.

Il n'en reste pas moins que l'administration D.-S. est visiblement en faveur de relier l'île de Montréal à l'île Jésus — par des voies aménagées dans la rivière des Prairies. M. Saulnier espère même que le... dialogue officiel soit engagé sans plus de délai.

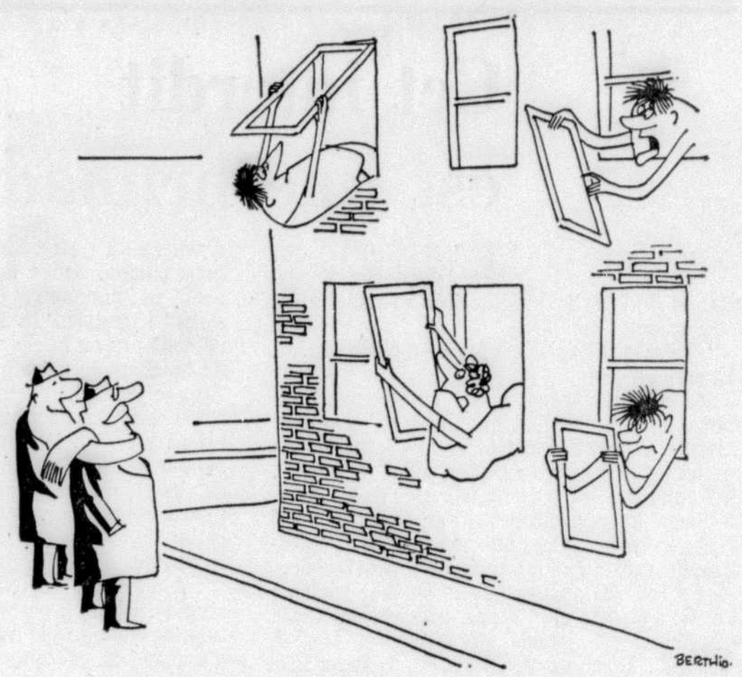
"Si la Corporation interurbaine de l'île Jésus peut prendre des engagements financiers, il n'y a pas de doute que c'est une question que la ville de Montréal est extrêmement intéressée à discuter et le plus tôt possible", a déclaré, hier matin M. Lucien Saulnier qui, en l'absence de Me Jean Drapeau", était l'invité au programme "Le maire vous parle" diffusé par CKAC.

M. Saulnier a admis avoir déjà rencontré "à quelques reprises" des membres de conseils municipaux, dont le maire de Pont-Viau, M. Roger Provost, "qui manifestent un intérêt évident à ce que le métro de Montréal, c'est-à-dire que la ligne Berri qui se termine au boul. Henri-Bourassa, soit prolongée, sous la rivière des Prairies, jusque sur l'île Jésus".

"Il y aurait évidemment de nombreux avantages pour les résidants de l'île Jésus, a commenté M. Saulnier. Il y aurait aussi des avantages incontestables pour la prospérité économique de Montréal. Aussi, un tel prolongement faciliterait la solution de plusieurs problèmes de circulation qui nous sont causés par l'arrivée, chaque jour, de milliers d'automobiles venant de l'île Jésus".

"Il s'agit, encore là, d'une question de rentabilité. Il ne nous paraît pas possible, à ce stage-ci, d'assumer la totalité du coût que représente la construction du prolongement de cette ligne. Du côté de l'île Jésus, il semble que des représentants autorisés de municipalités favoriseraient une contribution financière. Il nous reste à déterminer la valeur de cette contribution."

—M. Saulnier



Multiples accidents de chasse

Il n'est presque pas de jour, à cette période-ci de l'année, où l'on n'apprenne qu'un chasseur ait été tué ou blessé au cours d'une partie de chasse.

Comme on s'y attendait, la dernière fin de semaine a connu ses victimes. Au moins une personne a connu une fin tragique à la chasse. A Huberdeau, non loin de St-Jovite, un chasseur montréalais, M. Roger Lavoie, 29 ans du 4541 rue St-Antoine, a été tiré accidentellement, samedi après-midi, par un compagnon. Il a succombé immédiatement à ses blessures.

A Calumet, comté d'Argenteuil, des chercheurs ont découvert, samedi matin, le corps de M. Henry Herbett White, 67 ans, de Calumet. Il semble que l'homme, qui était parti la veille à la chasse, ait succombé à une crise cardiaque ou à l'épuisement.

Près de St-Jérôme, M. Giuseppe Galla, 27 ans, du 8956, 6e Avenue, à Ville St-Michel, recevait une décharge de fusil qui le blessait aux jambes. Transporté à l'hôpital de St-Jérôme, son état n'inspire cependant aucune crainte.

Un chasseur de 56 ans, M. L.-J. Perron, du 975 rue Marguerite-Bourgeoys, à Québec, reposait samedi soir à l'hôpital St-Sacrement de cette ville après avoir été tiré dans les jambes par des chasseurs, dans les bois de St-Lambert-de-Lévis. Son état est satisfaisant.

Coupable d'avoir conspiré pour allumer un incendie

Un évaluateur, accusé de conspiration pour allumer un incendie, a été reconnu coupable, en cour des Sessions de la Paix, samedi. Le juge Claude Wagner a reporté sa sentene à mercredi et la Couronne a réclamé une peine de 14 ans de pénitencier contre Ulfranc-St-Laurent Dubé, l'un des figurants dans la sensationnelle affaire des incendies allumés pour toucher les assurances.

Dubé avait été accusé d'avoir, entre le 1er avril 1962 et le 30 septembre de la même année, conspiré avec des dénommés Camille Paquin, Laurent Chevrier, Gilbert Clermont, Yvon Seguin et autres personnes inconnues, en vue de mettre le feu à un établissement commercial situé au 4696 et 4698 est, rue Ste-Catherine, propriété de Mlle Hélène Bunjady.

Samedi, à l'issue d'un long procès, Me Gérard Laganière, c.r., procureur de la Couronne a soumis au juge Wagner que le témoignage du complice Gilbert Clermont était concluant, d'autant plus que ce dernier avait parlé sincèrement.

De son côté, Me Réal Gagnon, avocat du condamné, a fait ressortir que la preuve ne repose en fait que sur le seul témoignage d'un complice, témoignage que l'on doit toujours prendre avec une grande circonspection s'il n'est pas corroboré et encore plus lorsqu'il vient d'une personne possédant, comme Clermont, un casier judiciaire.

Le juge Wagner, affirmant qu'il sait très bien qu'en général un tribunal doit prendre un tel témoignage pour ce qu'il vaut, a ajouté que, dans le cas présent, il y avait suffisamment de circonstances accablantes pour Dubé. Il a fixé l'énoncé de sa sentence au 20 novembre et Me Laganière a immédiatement réclamé 14 ans de prison, vu la gravité du crime et le fait que Dubé animait principalement un réseau de "coureurs de feux".

Violente sortie du juge Wagner contre un avocat

Au cours de la matinée de samedi, alors que le juge Wagner entendait des témoins dans cette affaire d'incendiaire, l'un d'eux a affirmé sous serment que l'absence d'un autre témoin était due au fait que l'avocat de la défense lui avait conseillé de se tenir loin de la cour, jusqu'à la fin du présent procès.

Le juge Wagner déclara alors "qu'il espérait qu'un organisme compétent verrait à faire quelque chose au sujet de cette affaire". Faisant visiblement allusion au Barreau, le juge a ajouté que le témoin qui incriminait l'avocat était sous serment, alors que ce dernier, même s'il niait ces allégations, ne l'était pas.

OPTOMETRISTES

VI. 2-3241, local 676 — Au septième

Examen de la vue — Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D.

Simpson MONTRÉAL

Ne manquez pas cette

CHANCE UNIQUE!

DEMONSTRATEURS

CHEVROLET
OLDS F-85
CHEVY II
CORVAIR

'63

Balance de stock 1963 flambant neuf

OLDSMOBILE DECAPOTABLE

Consultez nos experts en finance !

Vous verrez que nos conditions de paiement sont plus avantageuses que n'importe où à Montréal !

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE

5000, JEAN-TALON EST — 725-9811

25%

D'ESCOMPTE

Sur la finition des Films noirs et blancs et en couleurs.

Cet escompte vous est offert au comptoir seulement.

N.B. Nous regrettons mais nous ne faisons plus la cueillette ni la livraison de la photographie. Une demi-heure de stationnement gratuit rue St-André au sud de Ste-Catherine. (Achat minimum 1.00).

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTRÉAL — BOUQUET & BOUQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

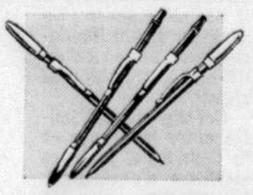


aux 4 librairies Pilon

Vous trouverez de nombreux ARTICLES DE BUREAU des plus pratiques

STYLO A BILLE "North Rite"

Le stylo de bureau par excellence ! Capuchon muni d'une agrafe. Pointe fine ou moyenne. Choix d'encre de teintes variées: bleu, rouge, vert, noir.



Prix marqué : 35¢ SPECIAL PILON 25¢

aux 4 LIBRAIRIES Pilon — LE PLUS GRAND CENTRE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA — STATIONERS INC.

750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
731 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

UNE CHEMISE PROPRE

rehausse la personnalité de tout homme. Confiez les vôtres à nos EXPERTS pour un lavage et repassage sans égal.

COMPOSEZ

LA. 1-2161

DEPUIS 1907

Jolicoeur

90 camions "bleu & blanc" pour mieux vous servir

Succursale du centre d'achats Rockland

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

Les éditoriaux de LA PRESSE étant signés, ils expriment les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres du Conseil d'administration

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 30

Cet interdit est une brimade

L'INTERDIT qui pèse sur l'organisation de loteries provinciales au Canada est une brimade.

Cet interdit doit être levé. Le Code fédéral doit être amendé.

Si des provinces, après amendement du code criminel, décident qu'elles n'ont pas à se prévaloir du droit d'organiser une loterie dans les limites de leur territoire, elles resteront, bien entendu, libres de ne pas user de ce droit. La liberté de personnes n'est en cause ici, sauf la liberté des provinces qui jugent utile et nécessaire l'organisation d'une loterie provinciale.

Ça fait des années que le Québec réclame le droit d'établir une loterie provinciale. Cette réclamation n'a jamais été satisfaite. Tour à tour, MM. Taschereau, Duplessis, Lesage, premiers ministres, ont utilisé tous les instruments en leur pouvoir pour instituer une loterie dans le territoire de la province. Leur volonté s'est heurtée invariablement au "no" d'Ottawa, inscrit à l'article 179 du Code pénal. Les vues des premiers ministres correspondaient et correspondent à celles de la majorité de la population du Québec.

Aujourd'hui, on entend dire que l'opinion bouge en Ontario et en Colombie-britannique et que, peut-être, après tout, ces provinces, et peut-être quelques autres, ne seraient pas trop ennemies des loteries...

● ● ●

Les raisons de cette opposition tenace d'Ottawa ne sont pas toujours claires. Elle traduit certainement, cette opposition, les réserves indéniables d'une grande partie de l'opinion anglo-protestante à l'égard de tout ce qui ressemble de près ou de loin au jeu. On l'a attribuée, par exemple, au puritanisme.

Je ne sais pas si le puritanisme peut de sa nature engendrer une législation aussi inadéquate, mais le résultat, lui, est très certainement celui d'une grande hypocrisie.

Le Canada doit bien détenir un ou deux records mondiaux au chapitre des lois bizarres et étranges. Pensons à certaines lois gouvernant la vente de l'alcool dans certaines provinces...

La loi interdisant les loteries est un chef-d'oeuvre du genre. Les loteries sont interdites, mais chaque année des milliers de Canadiens achètent impunément des billets pour le "sweepstake" irlandais. "Ils lancent et comptent". Ils ne sont pas au hockey, mais au "sweepstake"; ils touchent la récompense, ils ont leur photo dans le journal.

Les loteries sont illégales, mais deux députés se lèvent à la Chambre des Communes et annoncent fièrement qu'ils achètent eux-mêmes des billets de "sweepstake" et qu'ils vont continuer à en acheter. Les gens chargés de l'application de la loi admettent eux-mêmes qu'ils sont incapables de l'appliquer.

La loi est inapplicable, parce qu'elle est stupide. C'est là qu'est l'immoralité profonde: une loi inapplicable ou incroyablement difficile d'application est une loi immorale.

● ● ●

Parce que les loteries ne sont pas officiellement autorisées, des millions de dollars prennent chaque année le chemin de l'étranger. Dieu sait pourtant que ces millions de dollars, on pourrait les utiliser ici.

C'est cet argument, pensons-nous, qui finira par emporter le morceau. Déjà, de grandes publications de Toronto réclament l'établissement de loteries au nom de l'intérêt du pays. En mai dernier, la Fédération des Maires et Municipalités, réunie en congrès dans la capitale de l'Ontario, s'est prononcée pour les loteries par un vote de 75 à 43.

Dans la pensée de ceux qui ont réclamé avec insistance depuis tant d'années le droit à l'établissement d'une loterie provinciale, il était entendu que les profits iraient à la réalisation de projets utiles. On fait valoir parfois que, tout compte fait, on découvrirait peut-être avec une amère surprise que les profits ne sont pas considérables, que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Peut-être.

Mais la question n'est pas là. Plus exactement, il restera toujours du temps pour voir cela de près.

Qu'on nous donne d'abord le droit de construire la machine et que cesse cette brimade!

Guy CORMIER

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

Chômage et navires faits en Angleterre

Monsieur le Rédacteur,

Je proteste énergiquement contre la décision du ministre de la Défense nationale d'accorder à l'Angleterre un contrat pour des navires au montant de $30 millions privant ainsi nos Canadiens de leur gagne-pain. Où sont-elles leurs promesses d'élection à l'effet d'enrayer le chômage au Canada?

Je suis pour que le Canada ait une marine forte, digne de nous représenter et de nous défendre, mais de grâce pensons à nos travailleurs d'abord et gardons nos dollars chez nous. Je ne suis pas un séparatiste mais un bon nationaliste.

Merci.

A. Massie,
Montréal.

Une réponse à un anti-Français

Monsieur le Rédacteur,

Si le ridicule tuait, M. Jean-Paul Ste-Marie serait au nombre de ceux qui ne peuvent plus s'exprimer d'aucune manière.

Je suis entièrement d'accord avec lui pour ce qui concerne le début de sa lettre. Mais je lui demanderais de me citer un pays colonisateur qui n'a pas exploité les colonisés. Les Anglais, peut-être?

A ma connaissance, les délégations françaises de passage au Québec n'ont pas été vues d'un mauvais oeil, soit par le gouvernement, soit par le bon peuple de cette province. Ces vilains Français n'avaient en rien l'apparence de méchants colonisateurs.

Que M. Ste-Marie se souvienne des paroles de M. Malraux, s'il sait qui est ce monsieur. De quel droit, d'abord, juge-t-il les Français? Serait-il d'une race supérieure, comme nos voisins du nord, il y a environ 25 ans?

Bon nombre de Québecois ne seront pas fiers de le lire. Sa lettre intéresserait sûrement les services canadiens de l'immigration en France; ces braves fonctionnaires pourraient glisser ces quelques lignes dans les livres vantant les bienfaits de l'immigration au Canada.

M. Ste-Marie lit-il le journal attentivement? Ne voit-il pas que le manque de confort n'est pas seulement une chose bien française? Peut-il m'expliquer pourquoi tant de grèves, de chômage, de vols, de crimes, ici au Québec et au Canada? Tout cela n'est pas de la faute des Français, mêmes lâches d'avoir abandonné le Québec au début de la colonisation! Vivons avec le présent, et là encore la France nous donne l'exemple.

Monsieur Ste-Marie, je ne vous blâme pas, je vous plains. Vous êtes, avec le piteux Prince Justice, des fauteurs qui font réfléchir à deux fois les aspirants à la citoyenneté canadienne.

Est-ce de la bêtise ou de la méchanceté? A vous deux, vous avez les deux! Je respecte le courage de vos opinions, votre signature en fait foi. Tandis que l'autre girouette cache son identité. La bassesse, la fausseté, l'anonymat sont peut-être des traits de noblesse dans le fascisme? Vive la France.

Une face d'immigrant

Régime de crainte

Monsieur le Rédacteur,

Je réponds à ce triste sire qu'est Jean de Guire, de Westmount. Il doit être dans les patates pour dire qu'il n'y a pas de cours de préparation au mariage en France, car les gens là-bas sont sûrement plus éduqués que chez nous et les cours qui s'y donnent sont sûrement supérieurs aux nôtres. Ici, ce sont des romances que l'on nous chante. Allez faire un tour dans les campagnes, vous verrez quel genre de cours on vous sert! Moi, je prétends que si l'on avait la même liberté qu'en France, au point de vue distractions: danse, etc... que les femmes puissent aller dans les cafés et avoir des contacts à l'extérieur, il y aurait moins de ménages sur le point de divorcer. Mais, bien entendu, ici le divorce n'existe pas; s'ils le pouvaient 45% des ménages divorceraient. Mais nous vivons dans la crainte, nous ne faisons rien sans tutelle. Dans beaucoup de paroisses, la danse est interdite parce que monsieur le curé s'y oppose.

Essayez donc de faire une chose pareille en France! Vous allez voir que les gens "de l'autre bord" ne se laissent pas chanter la pomme.

Ce monsieur de Guire doit savoir que nous vivons sous un régime de terreur cléricale, voilà pourquoi les gens mariés et les autres se tiennent comme des petits anges sans ailes.

Avant d'aller mettre son nez dans le chaudron du voisin, M. de Guire devrait faire le tour de "la belle province". Il serait surpris des résultats lamentables: faillites totales des ménages, mésententes profondes ... et pourtant ce sont des bons catholiques, mais malheureusement l'éducation leur fait défaut.

A bon entendeur salut!

Entente possible entre PRQ, PSQ et RIN?

Monsieur le Rédacteur,

Le RIN a décidé, il y a plusieurs mois, de se transformer de mouvement d'éducation en parti politique. Ses sympathisants ignorent toujours cependant quand et contre qui les éventuels candidats de ce parti se présenteront. L'option de l'indépendance deviendra un fait permanent pour l'électorat du Québec quand celui-ci ne sera plus appelé, à l'occasion des élections fédérales, à ne voter que pour les seuls représentants de partis dont la raison d'être est de promouvoir l'unité canadienne.

M. Pierre Bourgault, journaliste à La Presse, déclarait récemment en Colombie-Britannique: "On me dit que nous commandons actuellement 300,000 votes au Québec." Encore faut-il savoir commander ces votes au bon moment et contre les adversaires réels de l'indépendance, non contre ceux qui, à Québec, tentent actuellement de bâtir un Etat qui ressemble à quelque chose.

Partageant d'une part son programme avec le PSQ et sa volonté d'indépendance avec le PRQ, le RIN perdra nécessairement plusieurs milliers des voix qu'il prétend commander... si c'est vraiment vers Québec que ce parti tend. On prétend, dans certains milieux, qu'une entente électorale PRQ-PSQ-RIN est possible. Actuellement ces partis n'ont en commun que leur optimisme. On affirme également que le RIN est plus intéressé à ce qui se passera après l'indépendance qu'à l'indépendance elle-même. Ce n'est pas une raison pour diviser les votes réformistes et permettre l'élection de gens qui ne croiraient pas à l'avenir du Québec.

J'ai travaillé pour les libéraux aux élections de 1960 et de 1962 et je compte recommencer la prochaine fois, parce que je crois à l'indépendance du Québec et que concrètement l'équipe libérale me semble la plus susceptible de faire de la belle province un Etat véritable. Mais électeur au fédéral, je refuse de ne pas voter ou d'être contraint de choisir entre des candidats collaborateurs.

Il faut que l'option "Canada ou Québec" soit posée aux électeurs de notre province, mais ce ne peut logiquement pas être au cours d'une élection provinciale. C'est plutôt aux nôtres qui collaborent avec des partis à direction et à majorité canadiennes qu'il faut livrer le combat de l'indépendance. Un rassemblement pour l'indépendance nationale doit grouper TOUS les partisans de l'indépendance du Québec en conservant ses structures démocratiques et sans renier son programme qui pourra être réalisé au lendemain de l'indépendance.

Raymond Barbeau vient de faire remarquer que "les indépendantistes peuvent militer dans n'importe quel parti québecois à l'heure actuelle et espérer en modifier démocratiquement la doctrine dans le sens de l'indépendance." Comme pour Barbeau "cette voie me semble préférable actuellement." Un partisan de l'indépendance doit tout normalement profiter des élections fédérales pour dire qu'il ne veut plus du Canada et surtout pas que des collaborateurs parlent en son nom à Ottawa. Je demande donc à ceux qui veulent l'indépendance de se rassembler dans le RIN et d'amener ce groupement à concentrer ses efforts contre les représentants du Québec qui vont à Ottawa dire que le Québec n'est pas leur pays.

Denis Vincent,

Dans le domaine de la coiffure

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à M. Réal GINCHEREAU, ex-secrétaire de la Fédération des barbiers du Québec.

Cher monsieur GINCHEREAU,

Je vous excuse des malheureuses paroles à mon sujet; je vous remercie de celles que je trouve flatteuses; je vous demande pardon si, pour dire la vérité, j'écris des mots pouvant vous surprendre.

Le 25 octobre vous écriviez une lettre qui m'était adressée et en parlant du travail qu'on faisait, dans le vieux temps, vous dites que la coupe "Napoléon" ne vous plait pas; nous ne vivons plus au 19e siècle. Cette coupe est de notre époque et elle nous a fait l'honneur de se faire accepter partout dans le monde; en SUISSE on l'appelle la coupe "Canadienne", et si elle ne vous plait pas que voulez-vous que je vous dise? C'est comme si vous croyez que dans notre métier pour vous il n'y a rien de nouveau à apprendre; tant mieux; mais moi je crois que notre métier ne finit jamais et qu'il y a beaucoup de barbiers canadiens qui le croient.

Vous parlez d'apprentissage des professeurs et des vieux du métier à qui je pourrais demander conseil; vous me prenez pour un jeune, merci pour mes 51 ans révolus; mais il ne faut pas sous-estimer les jeunes, car nous en avons de très forts.

Vous me parlez également de coupes de cheveux au rasoir, alors que les personnes qui m'ont appris le métier sont les Frères JOFFO, de Paris, qui ont acquis une réputation mondiale et qui ont servi de pilier à de compétents professeurs.

Maintenant, pour le maniement du rasoir, sans prétention, vous pouvez m'emmener le plus fort professeur du monde et le monde jugera ce qu'est le maniement du rasoir et une vraie coupe de cheveux au rasoir, car, pour moi, ce n'est pas ce que l'on enseigne dans les écoles de classes internationales de coiffure, soit à Paris, à Rome ou à New York.

Enfin, vous dites que lors de mes examens j'ai obtenu le minimum, alors que ce soir-là notre compétent professeur, M. Bergeron, me félicita publiquement pour le bon travail que j'avais fait et me demanda comment avais-je appris tout ce que je savais.

Vous me traitez d'"étranger", alors que je suis Canadien depuis de nombreuses années; depuis j'ai donné au Canada plusieurs créations de coupes et coiffures modernes qui ont franchi toutes les frontières; j'ai donné la plus généreuse pensée au monde; mon nom est connu comme celui d'un bon philantrope, poète, philosophe, inventeur, coiffeur, etc....

Pour mes bonnes intentions j'ai des lettres de reconnaissance du maire Jean Drapeau, du maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, du président des Maitres-coiffeurs de France, M. Marcel Lamy, etc.

Pour terminer vous dites qu'avec tout ce que j'ai appris ici, à Marseille je ferais un bon professeur. Merci et bravo pour le Canada..., car les deux derniers championnats du monde de coupe et coiffure masculine ont été gagnés par des Marseillais.

FIGARO André ORTEGA,
Montréal

A la défense des Français

Monsieur le Rédacteur,

J'estimais qu'un esprit pénétré de tous les éclats de la Vérité chrétienne, devrait être immunisé contre les infections mentales de la nature de celles dont M. Jean De Guire s'est révélé victime dans les convulsions d'une crise intitulée: "La France d'antan et celle d'aujourd'hui.

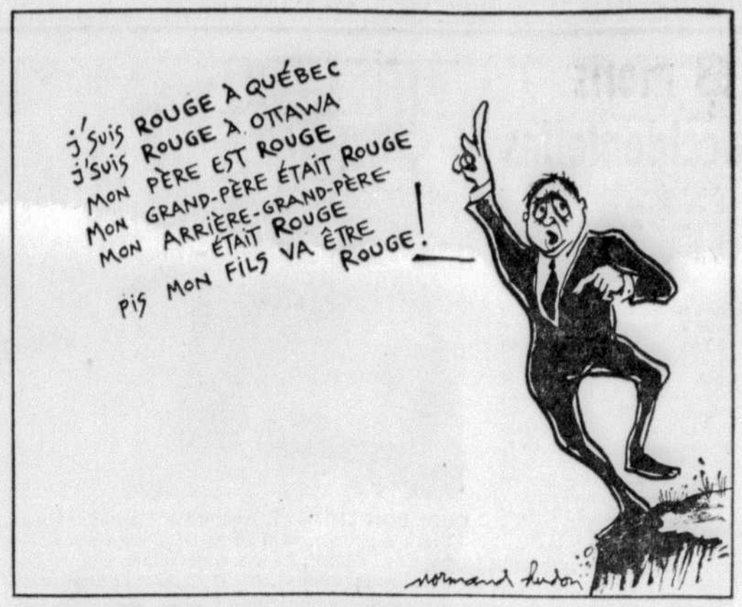
De tous les facteurs impliqués dans cette anomalie, le respect du sacré force à ne mettre en cause que la déficience d'interprétation évangélique de M. De Guire. Sa foi religieuse nécessite une cure de désintoxication. Actuellement, quelle que soit la distance à laquelle il l'exerce dans ses jugements, il ne réussira qu'à lancer des torchons imbibés d'ignorance, d'outrecuidance et de fatuité, avec un art que les peintres français et même les athées les plus fanatiques ne lui envieront jamais par respect des valeurs morales.

Frotté d'un brin d'histoire au hasard de loisirs casaniers et confortables, l'esprit emberlificoté d'informations de propagande intéressée, et surtout l'âme bercée des mélodies marécageuses du préjugé, M. De Guire se croit suffisamment talonné pour se hisser à la taille du ministre français des Affaires culturelles. Pour un bébé têtard, c'est plus fort que dans la fable de La Fontaine où la grenouille voulait se faire aussi grosse que le boeuf.

Ce n'est certes pas non plus aux sources de la charité chrétienne que M. De Guire puise un égal mépris pour l'amour qu'une mère témoigne à son enfant défavorisé par la nature et pour celui des peintres français. M. De Guire ne défend que les beaux berceaux canadiens.

Enfin, M. De Guire ne peut pas comprendre que, pour les Français, il y a d'autres raisons que celles de l'orgueil pernicieux ou du manque de virtuosité au chapelet pour destiner ses conseils à la poubelle et pour refuser de l'accompagner dans les oasis de son éducation chrétienne.

Dixi



"Je me méfie des partis; ils deviennent facilement des partis-pris."
CHARLES de MAZADE

TOPOS DU JOUR

Le Canada et la Chine rouge

UN récent sondage conduit par l'Institut canadien de recherches pour la paix indique que la majorité des Canadiens favorisent l'admission de la Chine rouge à l'ONU.

Et, pourtant, nos représentants aux Nations unies continuent toujours de se ranger du côté des Etats-Unis pour nier au gouvernement de Pékin le droit de représenter les 700,000,000 de Chinois au sein de cet organisme mondial.

On dirait que nos hommes politiques ne se rendent pas compte de leur illogisme. Ils admettent, d'une part, qu'aucun traité sur l'arrêt partiel des essais nucléaires, par exemple, ne saurait valoir sans la signature de Mao Tsé Toung. Ils sont d'accord également pour traiter avec Mao quand il s'agit de lui vendre notre blé.

Mais, quand vient le temps de reconnaitre le régime avec lequel, dans la pratique, ils admettent être obligés de traiter, ils s'arrêtent net. Washington serait irrité si nous osions accorder cette reconnaissance à Mao.

Le temps de l'illogisme devrait avoir assez duré. Il n'est pas question d'approuver le communisme chinois. Il s'agit simplement de reconnaitre le régime de Mao comme le gouvernement "de facto" du continent jaune.

Que nous le voulions ou non, nous ne pouvons ignorer la voix de la Chine communiste dans le concert des nations.

Vincent PRINCE

Un appui massif et de Toronto!

QUEBEC n'a pas prêché dans le désert. Québec n'est pas cette province qui rechigne tout le temps et dont les réclamations débouchent sur le désordre ou la folichonnerie administrative. Québec pense, réfléchit et pose des gestes qui de prime abord semblent devoir lancer le pays dans le bouleversement total alors qu'en fait, ses prises de position sont justes, saines, positives et visent à la stabilité du pays tout entier.

Les réflexions qui précèdent et ce qu'elles impliquent vont recevoir le 22 novembre une étonnante confirmation. Où cela? A Toronto!

Et de la part de l'Association des étudiants de l'Université de la Ville Reine qui vont, devant le parlement ontarien, manifester de façon non équivoque. Un jeune homme de 25 ans, M. Doug Ward a galvanisé toute une équipe et celle-ci compte sur l'appui de 15,000 étudiants pour que cette manifestation soit vigoureuse, éloquente. Elle le sera sûrement.

On commence donc à comprendre; enfin, on se rend compte que la position unique du Québec mérite une loyale considération et que l'avenir du pays repose sur la façon, ou franche ou fausse, dont cette province sera traitée par le pouvoir central.

Difficile de nous faire croire que les étudiants ontariens sont des révoltés et des chicaneurs.

S'ils jugent bon de mettre en train une manifestation monstre pour l'édification du gouvernement Robarts c'est qu'ils ont compris l'urgence de faire le point une fois pour toutes dans les relations fédérales-provinciales.

Une offensive se dessine donc qui n'est pas du tout dirigée contre le Québec mais s'associe au Québec pour faire échec aux empiètements du fédéral dans le domaine fiscal.

M. Bennett de la Colombie Britannique sera évidemment étonné de ce geste des étudiants ontariens. Qui sait, à son tour, il finira peut-être par comprendre.

Roger CHAMPOUX

Quinze ans à l'honneur

TOUS les fils et amis de la France célèbrent, cet automne, le cinquantenaire de fondation du Comité France-Amérique de Montréal. Il existe plusieurs sections de ce Comité à travers l'Amérique. Celle de la métropole canadienne remonte à environ deux ans avant la première guerre. Le sénateur Raoul Dandurand eut l'honneur d'en devenir le premier président.

Cet organisme d'amitié entre la France et le Canada, toujours soucieux d'améliorer les relations entre les deux pays, s'est trouvé dans l'occasion d'organiser nombre de réceptions en l'honneur d'éminents visiteurs. L'une des principales a sans doute été celle de 1934. Cet été-là, une mission de 700 Français ayant à sa tête des hommes politiques, des académiciens, des représentants des plus anciennes familles de France, des membres du Barreau, de la Médecine, de la Presse et autres vinrent participer aux fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada.

Le Comité France-Amérique recueillit des lauriers en cette occasion et en beaucoup d'autres. Succédèrent à M. Dandurand, les sénateurs Ch.-P. Beaubien et Thomas Vien. En octobre dernier, le Comité France-Amérique offrit une autre importante réception: à M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles de France, et à tous les membres de la délégation officielle à l'Exposition française. Ce fut une réunion émouvante.

D'autant plus émouvante que M. Thomas Vien fit valoir son grand âge pour que la présidence soit confiée à un autre. M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris et nouvellement choisi comme Commissaire général de l'Exposition universelle de 1967, fut choisi pour lui succéder. M. Dupuy devient ainsi le quatrième président du Comité France-Amérique.

Pendant les quinze années qu'il a dirigé les destinées du Comité, M. Vien n'a rien négligé pour assurer le prestige de cet organisme. Il s'y est généreusement dévoué. Tous les membres lui gardent une profonde reconnaissance.

Alfred AYOTTE

l'opinion canadienne

La route sera longue

TORONTO DAILY STAR — La tâche qu'affronte le Canada est d'unir les peuples anglais et français en un seul Etat, non d'édifier une nouvelle tour de Babal.

En soutenant cette affirmation catégoriquement, même brutalement, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste a précisé le but de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui a bien commencé ses travaux à Ottawa.

Les commissaires ne sauraient, sans manquer à leur mandat, accepter le conseil de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et ne tenir aucun compte des apports culturels des autres groupes ethniques. Mais c'est là une question secondaire.

Bien que le Canada ne jette pas les immigrants au creuset, la Société Saint-Jean-Baptiste a raison dans l'ensemble d'affirmer que les nouveaux arrivés au Canada ont à choisir entre deux cultures. Cela a toujours été, et nous espérons que cela reste ainsi, comme évidemment les Canadiens ont assez de difficulté à donner de la cohésion à leur pays de deux langues, deux cultures, sans susciter le multilinguisme, le "multiculturalisme."

La tâche à accomplir consiste à rebâtir sur de plus solides fondements l'association des Canadiens anglais et français. Comme ceux-ci sont moins nombreux, mais souffrent de plus graves sujets de mécontentement, c'est au Canada anglais de faire plus de la moitié du chemin à la recherche de l'entente, de remèdes aux griefs du Canada français.

Nous restons loin de la moitié du chemin en ce qui concerne la langue. Les plus ardents nationalistes de Québec ne prévoient pas que le Canada se fasse bilingue d'une mer à l'autre. C'est évidemment impossible. Mais il n'est pas impossible qu'avec le temps les fonctionnaires fédéraux deviennent bilingues, du moins à Ottawa et dans les régions où la population francophone est nombreuse. Jusqu'à ce que l'on y parvienne, on convaincra difficilement les Canadiens français qu'ils sont véritablement des citoyens de premier rang dans leur patrie. On peut difficilement leur contester le droit de jouir hors de Québec d'un droit dont bénéficient déjà les Anglais de cette province, — du droit d'écoles de leur langue.

"Pas dans cet esprit"

MONTREAL STAR — Le premier mémoire de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme doit avoir convaincu celle-ci avec force de certains problèmes qu'elle va être forcée d'affronter. Elle pourra difficilement s'en tenir à la lettre de son mandat si elle veut parvenir à une connaissance complète de l'opinion canadienne. Car la Saint-Jean-Baptiste, société puissante dans la province de Québec bien qu'elle ne représente pas toute l'opinion canadienne-française, a présenté un ultimatum. Elle a déclaré en substance: "Adoptez nos vues, ou nous boycotterons la commission."

Ce n'est évidemment pas dans cet esprit qu'il faut aborder une enquête dont le but est de découvrir les faits et les idées qui concernent le bilinguisme et le biculturalisme...

D'autre part nous avons déjà fait remarquer que les travaux de la commission doivent constituer un dialogue franco-anglais et nous avons mis en garde contre les pressions qu'exerceront d'autres groupes ethniques...

Dans ces circonstances, l'ultimatum de la Saint-Jean-Baptiste a reçu sa réponse avant même qu'il ne fût signifié. Mais il jette dans le débat une dissonance inutile que n'accepteront probablement pas les autres groupes de Québec. La société semble persuadée qu'elle exprime les vues de la province entière. Ce n'est pas le cas, comme l'apprendra quiconque a lu les travaux présentés la semaine dernière à la conférence des étudiants de l'université Laval. Les opinions de la province de Québec sont profondément divisées, quant au bilinguisme, au biculturalisme et au rôle futur de la province. Si l'esprit dominant n'est pas exactement conciliant, il tend du moins à un examen probe et impartial. C'est cet esprit qui doit guider la commission, plutôt que les menaces de boycottage.

Les mots "race" et "culture"

OTTAWA CITIZEN —

Il faut s'entendre sur les définitions si l'on ne veut que le travail de la commission ne se perde dans une brouille de malentendus qui peuvent être évités. M. Alphonse Ouimet (président de la Société Radio-Canada) a parfaitement raison de réclamer que l'on définisse nettement des expressions comme "nation", "Etat", "unité nationale". Elles présentent actuellement des significations différentes pour Québec et le Canada anglophone; il en résulte que le dialogue sur les problèmes qui intéressent ces idées se poursuit souvent sans aboutir, comme les interlocuteurs parlent d'objets différents.

Le mandat de la commission crée déjà de la confusion à cause du désaccord sur les définitions. Ce mandat mentionne "l'égale association des deux races fondatrices." Nombre de Canadiens rejettent la portée raciste de cette expression, car si on l'accepte dans sa signification anglaise, elle laisse au second rang les citoyens qui ne sont d'origine ni anglaise ni française. Heureusement, deux mémoires provenant de Québec présentés à la session d'ouverture de la commission, au lieu de parler des "deux races de fondateurs", ont parlé des deux "cultures d'origine."

L'idée de l'association dans l'égalité de deux cultures d'origine diffère profondément de celle des deux races, car tous les Canadiens, quelle que soit leur origine raciale, s'identifient à l'une ou l'autre des deux cultures. Les rédacteurs du mandat de la commission entendaient certainement exprimer l'idée des deux cultures d'origine. Mais le malencontreux emploi du mot "race", avec tout ce qu'il signifie pour le Canada anglais, fausse les intentions des autorités dont relève la commission. Il faut donc que l'on s'accorde sur les définitions pour assurer que les interlocuteurs traitent d'objets identiques de sorte que le dialogue qui suivra porte fruit.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an: Canada: $18.00 — Etats-Unis: $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Le député de Joliette s'oppose à une hausse des tarifs du téléphone

OTTAWA. (PC) — Le député fédéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm proteste contre la hausse des tarifs du téléphone dans certains secteurs de l'Ontario et du Québec, notamment celui de Joliette, qu'il représente à la Chambre des communes.

Dans une lettre au premier ministre Pearson et à la commission des Transports, M. Louis-Joseph Pigeon dit que l'augmentation réclamée par la compagnie de téléphone Bell est injustifiable, parce que l'entreprise en a déjà retiré "des profits exorbitants et qu'elle ne souffre pas de concurrence dans la région".

Si la commission accorde la hausse, a dit le député, les appels de Joliette à Saint-Lin, dans la même région, coûteront 55 cents de plus. M. Pigeon a ajouté qu'il demandera au gouvernement de "geler" la décision, geste qu'il avait déjà posé lorsque les chemins de fer avaient décidé d'abandonner certaines voies dans l'ouest canadien.

L'UCC répond aux critiques de l'intégration de la forêt

L'Union catholique des cultivateurs a voulu répondre hier soir, aux suggestions pour intégrer la forêt à l'économie rurale. "Il est étonnant, dit l'UCC, que cette politique soit mise en cause par certains personnages occupant des fonctions publiques, comme l'a fait ces jours derniers M. Paul Normandeau, directeur adjoint de la Société générale de financement, dont le rôle est essentiellement de favoriser le développement économique de la province pour le bénéfice de l'ensemble de la population".

Au cours d'une conférence de presse donnée hier à Montréal, le président de l'UCC, M. Lionel Sorel, entouré du vice-président M. Marcel Dubuc et du secrétaire général, M. Paul-Henri Lavoie, a redéfini la politique de l'UCC.

Cette dernière réclame une redistribution des concessions forestières de la province, de manière que chaque "chantier coopératif" formé par les agriculteurs, puisse obtenir des concessions au même titre que les grandes compagnies.

L'UCC propose : soit de former une fédération de chantiers coopératifs qui obtiendraient directement du gouvernement des concessions ; soit une formule suivant laquelle une entente tripartite entre les chantiers, l'Etat et les compagnies forestières garantirait à ces chantiers des sous-concessions suffisantes pour chaque chantier ; soit la possibilité pour les cultivateurs d'obtenir des contrats des compagnies au même titre que les entrepreneurs actuels. "Car, aujourd'hui, dit M. Sorel, les compagnies n'accordent de contrat aux cultivateurs qu'à des conditions prohibitives."

Les pensions

Un régime national réduirait les revenus dans d'autres domaines

— Duff Roblin

WINNIPEG. (PC) — Le premier ministre du Manitoba, Duff Roblin, a déclaré que le coût qu'impliquerait le régime de pensions proposé par le gouvernement fédéral affecterait les disponibilités des gouvernements face à d'autres fonctions.

Il a déclaré au cours d'une entrevue que l'effet du programme proposé par le ministre fédéral de la Santé, Judy LaMarsh "serait de prendre par contrainte au moins deux pour cent et possiblement jusqu'à neuf pour cent du salaire national des mains de ceux qui le détienne pour le déposer entre les mains d'autres personnes."

Ceci représente de $450,000,000 à $1,935,000,000.

Trois propositions de l'A.G.E.U.M.

L'AGEUM a adopté, à la dernière réunion de son conseil, les trois propositions suivantes :

1—l'AGEUM appuie l'ultimatum fiscal du gouvernement de l'Etat du Québec exigeant le retrait du gouvernement fédéral des champs de taxation et des domaines qui devraient être de juridiction provinciale.

2—que l'AGEUM demande à la FLQ et à la JLQ de reconsidérer sincèrement le problème et d'adopter une ligne de conduite logique et conforme aux déclarations et aux attitudes de Messieurs Lesage, Lévesque et Gérin-Lajoie face au gouvernement fédéral sur les questions de fiscalité et d'autonomie.

—que l'AGEUM appuie l'Alliance des infirmières de Sainte-Justine en ce qui a trait à ses revendications pour : 1—l'amélioration des conditions de travail et la conservation des droits acquis; 2—les augmentations de salaires; 3—la consultation des infirmières sur la répartition des tâches.

Autre satellite russe sur orbite

MOSCOU. (UPI) — L'Union soviétique a mis sur orbite samedi un autre satellite à direction automatique. Elle a assorti cet exploit d'une menace de la part d'un haut dirigeant militaire, à savoir que les fusées nucléaires russes pouvaient dévaster les Etats-Unis en quelques minutes.

Selon l'agence Tass, le véhicule spatial, baptisé "Cosmos 22", transporte des instruments pour l'étude scientifique de l'espace extra-atmosphérique. L'agence précise que le véhicule fait le tour du globe en 90.3 minutes et qu'il fonctionne bien. Après "Cosmos 21", c'est le second lancement réussi d'un satellite soviétique en une semaine. La menace de destruction atomique des Etats-Unis a été proférée par le maréchal N. L. Krylov, commandant des forces spatiales soviétiques.

Deux morts à Cadillac

La police enquête sur un incendie criminel

L'incendie qui a coûté la vie à deux citoyens de Rouyn, hier matin, pourrait être d'origine criminelle. C'est du moins ce que croit le caporal Gilles Germain, en charge du détachement de la Sûreté provinciale pour le Nord-Ouest du Québec.

Vers 4 h. hier matin, un incendie détruisait une maison de Cadillac, municipalité située à environ 30 milles à l'est de Rouyn. Deux hommes trouvés dans cet incendie étaient transportés d'urgence à l'hôpital de Noranda. Ils sont morts hier après-midi.

Une autopsie, qui doit être pratiquée aujourd'hui, déterminera exactement la cause de leur mort.

Les deux victimes : MM. Fernand Massicotte, 32 ans et André Bureau, 38 ans, n'habitaient pas en permanence la maison incendiée. Leur domicile est à Rouyn.

Il appert qu'au moins un des deux hommes possédait un casier judiciaire et que tous deux étaient bien connus des policiers de cette région.

Naissance d'une île en Islande

REYKJAVIK. (AFP) — Les Islandais s'interrogent déjà sur le nom qui sera donné à la nouvelle île qui est née jeudi de l'éruption volcanique survenue au large de l'archipel de Vestaannaoe, au sud de l'Islande. Ils espèrent surtout que la nouvelle-née ne connaîtra pas le sort de celle qui, en 1883, avait vu le jour de la même manière, près de Raykjanes, pour disparaître le jour même de son baptême officiel (on l'avait appelée Nyoe - l'île nouvelle) engloutie par les eaux de l'Atlantique nord. Pour leur part, les autorités islandaises devront tenir compte de ces quelques arpents nouveaux du territoire national (l'île a quelque 650 pieds de longueur) pour fixer la nouvelle limite des eaux de pêche, qui, rappelle-t-on, s'étendent à douze milles marins de la côte. Ce problème est d'importance puisque la nouvelle île est située à plusieurs milles au sud de la plus méridionale des îles islandaises.

M. Johnson, conférencier dans Montréal-Ste-Marie

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale et de l'Opposition provinciale, sera l'invité d'un ralliement d'électeurs de Montréal-Ste-Marie, au sous-sol de l'église St-Eusèbe, rue Fullum, le lundi 25 novembre.

EXAMEN DE LA VUE
BRUNO QUESNEL O.D. | HARMEL AUBRY O.D.
OPTOMETRISTES
Bureau | Chez
People's Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine VI. 9-7071 | 6529 St. Hubert 273-1557

1963-1964
66e hiver
du "gros gin" Croix d'Or,
le préféré
des Canadiens français
depuis
1898
1898
MELCHERS
CROIX D'OR
Fin
GENIÈVRE
CANADIEN
LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITEE

MORGAN
Le magasin où règne l'esprit de Noël!

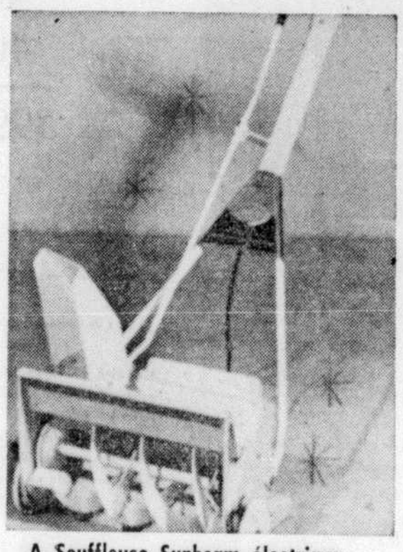
A prix spéciaux de Noël! Vente!

Petits appareils électro-ménagers pratiques et de grande efficacité dans tout foyer!

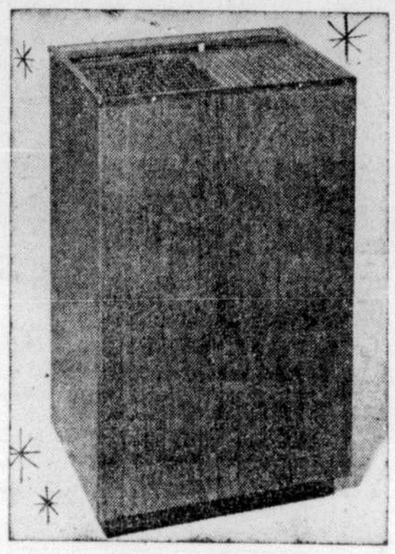
Téléphoner VI. 2-6261

ARTICLES DE MAISON, RAYON 37, AU SIXIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



A. Souffleuse Sunbeam électrique
Indispensable pour l'hiver canadien
Modèle DST 119.95
Enlève la neige, légère ou épaisse, en un clin d'oeil, sans effort et à bon marché. La Sunbeam comprend : démarrage à commutateur, buse pivotant à 180 degrés et lançant la neige à 20 pieds, hauteur des roues s'ajustant à 9 positions très facilement, compacte, se suspend dans le carage, ne pèse que 35 lb. Un très bon placement.
B. Autre modèle Sunbeam de 33 lb. modèle SNE-1, à buse réversible à gauche ou à droite pivotant à 90 degrés, deux hauteurs de roues. 89.95



C — Humidificateur Electrohome
Très efficace, solide cabinet métal façon acajou grenu ou noyer. Caractéristiques : grilles amovibles, orientables, contrôle de vitesse, indicateur du niveau de l'eau, roulettes facilitant le transport. Ventilateur de 8 po. d'un débit horaire de 8,750 pi. cu., contenance de 4½ gallons. Pour 1 ou 4 pièces. Environ 11¼ po. x 14 po. x 6¾ po. 32.50



D — Vaporisateur portatif
Très salutaire à toute la famille pour combattre rhumes et maux de gorge ! Vaporisateur portatif en plastique avec couvercle muni d'un dispositif pour vaporisation de médicaments, pendant une période de 8 à 12 heures. Facile d'emploi et d'entretien. Contenant 1 gallon d'eau. Arrêt automatique quand l'eau est épuisée. 6.39



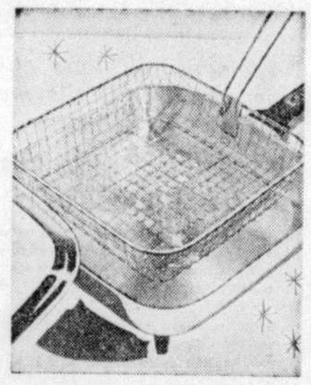
E. Grille-pain à deux tranches
Pour l'usage de tous les jours... un grille-pain automatique avec contrôle de chaleur, plateau à miettes facile à nettoyer. Métal chromé et garniture en bakélite noir... grille toutes les sortes de pain, réchauffe les toasts froides sans les brûler. 10.88



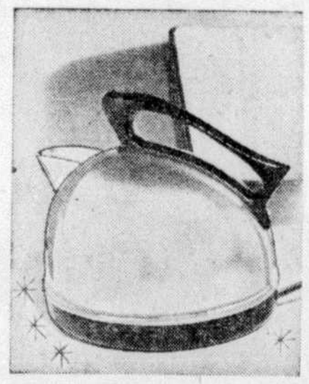
F. Fer à sec et à vapeur
Repasse les tissus "wash-and-wear"... léger, large semelle à 17 oeillets de vapeur, contenant facile à remplir. Métal chromé et poignée noir non chauffante. 12.88



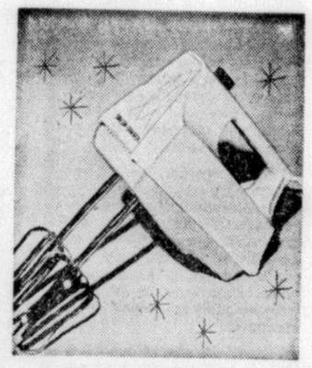
G. Gaufrier et gril pratique
Nécessité dans toute cuisine... plaisant à se servir du déjeuner à la collation du soir ! Gaufrier en fonte fini chrome poli et gril avec élément de chaleur, fini chrome-nickel... guide de température sur couvercle. Dimensions : 11 po. x 6 po. Corde, 1.00 en sus. 8.88



H. Poêle à frire carrée avec panier
Essentielle dans tout foyer moderne ! Métal chromé facile d'entretien. Contrôle de chaleur à partir de 200° à 400°. Environ 11 po. x 11 po., au complet avec livre de recettes. 14.88



J. Bouilloire électrique automatique
Bouilloire économique, électrique à chauffage rapide... large bec verseur, et commutateur automatique avec arrêt du moment que l'eau est entièrement évaporée. Corps métal plaqué chromium intachable, poignée et socle matière noire bakélite. 7.88



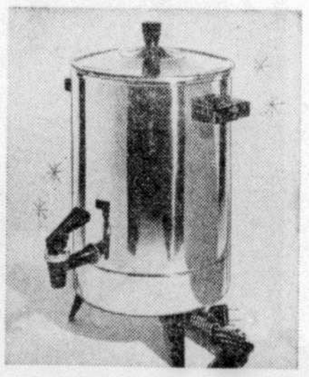
K. Batteur émulsionneur automatique à 3 vitesses
Très pratique à toute ménagère ! Batteur électrique blanc à trois vitesses, commandé par dispositif à la portée du pouce ; éjection des fouets. Se suspend au mur. 12.88



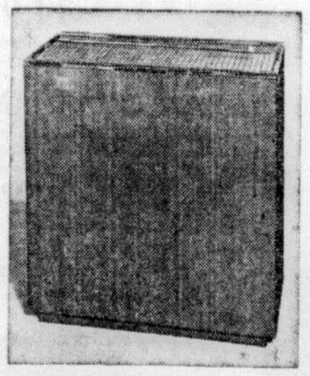
L. Ouvre-boîtes électrique de grande sécurité
Economie de temps ! Ouvre-boîtes très pratique. Molette-coupoir acier, aimant retenant automatiquement le couvercle. Aucun risque, nettoyage facile. Peut se poser sur la table de travail. Corde dissimulée pour rangement. En blanc. 12.88



M. Sèche-cheveux très efficace
Une "nécessité" à toute femme moderne... un sèche-cheveux à contrôle 5 degrés de chaleur, boyau flexible et capuchon double, courroie. Etui élégant pour rangement. 18.88



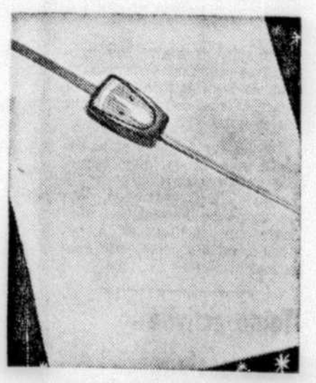
N. Percolateur 24 tasses, automatique
Un percolateur très utile pendant douze mois par année... et spécialement à l'époque des Fêtes. Aluminium lustré... pour un bon café moyen, réchauffe le café également. Socle et poignée non chauffants. 14.88



O. Humidificateur Electrohome
Modèle A77D. Récipient pour eau d'une contenance de 5.8 gallons. Eventail 10 po. Débit horaire de 16,000 pi.cu. Pour maison de 6 ou 8 pièces. 43.50



P. Percolateur automatique 2/9 tasses
Café à toute heure du jour ! Utile, percolateur en cuivre plaqué chrome, forme élégante, guide de lecture faciles et signaux d'éclairage faciles à voir à "alerte" et au "tenir chaud". — Au complet avec corde. 14.88



Q. Coussin chauffant commode
Très pratique pour le soulagement des malaises... coussins-chauffant moelleux avec contrôle de 3 températures, revêtement de flanelle. 3.49

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
LES CINQ MAGASINS OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI — TELEPHONEZ VI. 2-6261

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

ans, de Hamilton, et James Omerod, 28 ans, également de Hamilton.

La jeune fille qui eut le temps de sauter hors de l'auto est Charmaine Thompson, 21 ans, de Hamilton, qui n'en souffre pas moins de fracture de côtes et de contusions. Elle a été hospitalisée et son état n'est pas grave.

Ralph Boudreau, 25 ans, mari de Sharen, se tenait debout près de l'auto lors de l'accident. Le chauffeur du camion, Dean Wilder, 30 ans, d'Aurora, Ontario, s'en est tiré sans blessure.

Vandalisme

Des vandales sont entrés à l'école Dominique Savio, 11,496, boulevard Gouin est, et ont causé des dégâts étendus dans 31 classes. Ils ont brisé des claviographes, renversé des pupitres, arraché des fenêtres et des poignées de portes.

Cinq blessés à Stoneham

QUEBEC. (PCF) — Cinq citoyens d'Arvida, au Lac St-Jean, ont été hospitalités, et restent dans un état critique, à la suite d'un accident survenu vendredi soir, sur une route conduisant à Arvida.

L'accident est arrivé à trois milles au sud du Parc provincial laurentien, à Stoneham.

Les accidentés demeurent inconscients.

Leurs noms : Philippe Fortin, 50 ans; son épouse, 48 ans, leur fille Andrée, 16 ans, son frère Jean-Marie, 20 ans et une amie, Monique Pageau, 16 ans.

La voiture dans laquelle roulaient les blessés avait heurté une automobile stationnée en bordure de la route, après avoir dérapé sur la chaussée légèrement verglacée.

Une affaire d'or manquée

OTTAWA. (PCf) — Un bandit qui s'attendait à effectuer une "affaire d'or" a perpétré un vol à main armée sur deux employés de la Commission ontarienne des liqueurs, à Ottawa samedi soir.

Le hold-up est arrivé lorsque MM. John Wallace et Milton Smith quittaient leur travail, à l'extrémité ouest de la ville. Les employés, qui venaient de terminer l'inventaire des ventes de samedi, se firent accoster par un suspect armé qui leur lança : "L'argent, vite, l'argent !"

A ses victimes qui lui répondaient ne pas avoir d'argent du tout, le bandit asséna des coups de crosse de revolver sur la tête, prenant ensuite les jambes à son cou, en direction d'un centre d'achat près duquel sa voiture était stationnée.

Un homme trouvé mort avec une balle dans la tête

STE-ADELE — (PC) — Le corps de John Barry Mickelsen, âgé de 24 ans, disparu depuis une semaine d'un hôtel de Ste-Adèle, a été retrouvé samedi avec un balle dans la tête.

A la suite de sa disparition, on a trouvé dans sa chambre d'hôtel une note adressée à sa fiancée au Danemark — son pays d'origine — demandant d'avertir la jeune fille "si je mourais".

Mickelsen avait laissé dans sa chambre de l'argent pour payer cet appel téléphonique et sa note d'hôtel.

M. Daniel Brisebois, de Ste-Adèle a trouvé le corps au cours d'une excursion de chasse.

Le corps était entre deux pierres ; une balle avait été logée dans la tempe droite.

Arrestation, à Toronto, de deux adolescents de Jacques-Cartier

La police de Toronto a arrêté hier soir deux adolescents de Jacques-Cartier, près de Montréal, à la suite d'une chasse à l'homme sur la route 401 peu après un vol avec violence sur la personne du gérant d'un motel et d'un client.

Daniel Pagé, âgé de 18 ans, et une jeune fille de 14 ans, sont détenus derrière les barreaux en attendant que des accusations soient portées contre eux. La police a également saisi deux revolvers dans l'auto des détenus.

La PEN

Appui aux réclamations de M. Lesage

Dans un communiqué remis aux journaux, Presse Etudiante nationale déclare qu'à la veille de la conférence fédérale-provinciale, elle appuie vigoureusement les réclamations du premier ministre Lesage dans le domaine fiscal et qu'elle considérera "tout recul sur l'ultimatum fiscal comme une marque de faiblesse et de lâcheté".

L'organisme, qui groupe près de cent journaux étudiants de langue française, insiste sur ses prises de positions en faveur de la gratuité scolaire et souligne que l'application d'une telle mesure exigera de nouvelles ressources financières. "Pour établir la gratuité à tous les niveaux, explique le communiqué, la récupération des pouvoirs fiscaux constitionnellement nôtres doit s'opérer dans les plus brefs délais. La PEN comprend par ailleurs les demandes des municipalités québecoises relativement au rapatriement des champs de taxation."

Lors de son dernier congrès, la PEN avait adopté une résolution qui sommait le gouvernement fédéral de se retirer des champs fiscaux considérés par la constitution comme étant de ressort provincial.

Les employés de deux meuneries quittent leur syndicat international

Les employés de deux grandes compagnies Ogilvie Flour Mills et Robin Hood Flour Mills, à Montréal, ont décidé de briser les liens qui les unissaient à un syndicat américain et de transiger désormais avec un syndicat canadien.

En annonçant cette nouvelle, le service d'organisation du bureau régional de la CSN précise que 98% des travailleurs ont signé à la fois leur carte d'adhésion à la CSN, leur formule de démission de l'union internationale, ainsi que leur demande de révocation de cotisation syndicale.

Une requête en reconnaissance syndicale a été déposée le 8 novembre dernier à la Commission de relations ouvrières.

Les employés d'Ogilvie Flour Mills, au nombre de 340, appartenaient jusqu'ici au local 1195 (section Fleur de Lis) de la Fraternité des commis de chemin de fer et de navigation; ceux de la compagnie Robin Hood Flour Mills, au nombre de 120, avaient donné leur adhésion au local 1142 (loge St-Charles) de cette même union.

Il semble que la récente grève des marins ne soit pas étrangère à la décision prise par ces deux groupes de travailleurs. Ils ont voulu, par ce geste, prendre position contre la domination actuelle des syndicats américains sur les travailleurs canadiens.

La CSN annonce de plus que le congédiement massif de 62 employés de l'United Shoe Machinery n'a pas retardé le dépôt de la requête en reconnaissance syndicale pour le bénéfice des 300 employés de cette entreprise.

En dépit des représailles exercées par cet employeur, le nouveau syndicat national détient toujours la majorité qui lui donne droit au certificat demandé.

Une plainte a été portée devant la CRO dans le but de faire réinstaller les travailleurs congédiés avec pleine compensation du salaire perdu. La CSN étudie même la possibilité de poursuivre les responsables du congédiement en se prévalant des dispositions du code pénal.

Arrestation de cagoulards à Ottawa

OTTAWA. (PC) — L'arrestation d'une femme et de plusieurs hommes hier soir à Ottawa pourrait bien être le signe de la fin de la vague de crimes à domicile qui déferle sur la capitale depuis quelques jours.

L'inspecteur Borden Hobbs ne pouvait pas assurer, tôt ce matin que les détenus étaient les membres d'un gang de cagoulards qui ont terrorisé plusieurs familles depuis deux semaines.

La police n'a pas révélé le nombre de bandits arrêtés de façon spectaculaire sur la scène d'un vol au domicile de M. Benjamin Achbar, dans l'ouest de la capitale.

Les deux derniers exploits des cagoulards remontent à vendredi soir où les bandits ont d'abord dévalisé la famille du Dr Edward Shapiro dans le quartier résidentiel Alta Vista, à Ottawa.

Visiblement déçus de n'avoir trouvé que quelques dollars et des bijoux d'une valeur indéterminée, les bandits ont exprimé leur dépit en outrageant la servante, Mlle Elisabeth Kenny, jamaïcaine de 22 ans, arrivée au pays depuis deux semaines seulement.

Pendant le cambriolage, trois des enfants Shapiro sont arrivés à leur domicile. Surpris sur le fait, les bandits ont immobilisé les arrivants au sous-sol. Un peu plus tard, c'était au tour du Dr Shapiro, en revenant d'une visite, d'être ligoté.

Les malfaiteurs se sont ensuite rendus chez un voisin, M. William Touhey, âgé de 56 ans, propriétaire de l'hôtel Albion à Ottawa.

A cet endroit, les bandits ont fait main basse sur une somme de $3,000 et deux bagues de grande valeur. Ils ont pris la fuite dans l'auto du propriétaire. Après le départ des cagoulards, M. Touhey son épouse et ses deux filles ont réussi à se défaire de leur baillon et ont alerté la police.

Plus tôt dans la journée de vendredi un individu personnifiant un employé du téléphone s'est fait remettre, revolver au poing, la somme de $11,500 dans un édifice du quartier des affaires.

La session fédérale se terminerait avant Noël

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le secrétaire d'Etat John Pickersgill, a déclaré, hier, qu'il s'attendait à la clôture de la session du Parlement avant Noël.

M. Pickersgill était à Terre-Neuve pour participer au congrès de la Commission de développement des provinces Maritimes, en compagnie du ministre des Transports George McIlraith.

"Je m'attends, a-t-il dit, à la clôture avant Noël. Ainsi nous pourrons siéger de nouveau, l'an prochain, dans une atmosphère meilleure".

Cargo renfloué à Trois-Rivières

Le cargo libérien "Papadiamantis", jaugeant 14,130 tonnes, a été renfloué et toué dans le port de Trois-Rivières, hier, après avoir été échoué pendant plus de dix heures.

Le navire, qui portait encore l'année dernière le nom de "Caribbean Wave", était à l'ancre à quelques milles en amont de Trois-Rivières lorsque de forts vents le firent dériver et s'échouer sur des hauts-fonds. Il n'y avait pas de pilote à bord.

Par ailleurs, la navigation a été interrompue quelque temps ce matin, dans la Voie maritime, alors que le cargo "Silver Isle" a fait marche arrière sur le pare-choc d'une écluse du canal Welland. Le navire a heurté la lourde pièce métallique au moment où on allait la rabaisser derrière lui.

Un nouveau pare-choc a été envoyé de Port Weller, à l'autre extrémité du canal et devait être mis en place au cours de la journée.

CAMBRIOLEURS

SUITE DE LA PAGE 3

argent et de quelques dollars en bijoux commis tôt samedi matin chez M. Nova Guertin, à St-Elie d'Orford.

Les agents D. Bégin et G. Breton, de Sherbrooke, ont relaté ce matin au caporal Bernard Desnoyers, qu'ils ont réussi à dénicher le propriétaire de la pince-monseigneur et que de lui ils ont obtenu le nom des deux hommes qui la lui avaient empruntée.

Samedi soir, ils se sont rendus dans une maison de chambres de la rue Demontigny, où ils ont mis aux arrêts les deux cousins Lester et Raymond Roy, âgés d'environ 20 ans, qui sont bientôt entrés dans la voie des aveux et les ont conduits en un lieu désert de la forêt près de Sherbrooke où était caché le coffre-fort volé chez M. Guertin.

Aujourd'hui, les policiers devaient effectuer des fouilles en ville pour retrouver une partie sinon la totalité de l'argent volé. Entre-temps, ils ont retrouvé les bijoux volés dans le coffre-fort, bijoux d'une valeur relative mais auxquels Mme Guertin attachait une grande importance parce qu'ils provenaient de sa mère. C'est pourquoi elle les avait enfermés dans le coffre-fort.

Le vol a été commis très tôt samedi matin comme M. et Mme Guertin venaient de partir pour le marché, et avaient laissé leur maison inoccupée.

ORMSTOWN. (G.T.). — Des cambrioleurs se sont introduits en fin de semaine dans le magasin Handy Andy de M. Bert McCartney, à Ormstown, en brisant une porte de côté. Ils se sont emparés de fusils, d'appareils de radio et de divers outils, le tout évalué à plus de $2,000. La Sûreté provinciale fait actuellement enquête.

Une forte quantité de montres, de bracelets et de bijoux a été volée dans les bijouteries Silber, 906, rue Bleury et Moderno, 106, rue Villeneuve ouest, par des cambrioleurs qui ont au premier endroit pratiqué un orifice dans un mur mitoyen et au second, fracturé la porte arrière afin de s'introduire sur place. En second lieu, la victime a évalué à plus de $3,000 le montant de sa perte.

Chez Catelli, 6890, rue Notre-Dame est, des inconnus ont volé les contenus en cigarettes et en argent de onze distributrices automatiques; chez Mlle L. Gervais, 7070, rue Chambord, $1,655 d'articles divers; dans l'auto de M. A. Thibodeau, 8335, rue Devonshire, divers articles et un montant d'argent, le tout atteignant $1,062; et huit batteries neuves dans des autos neuves remisées sur le terrain de stationnement de la Midtown Motors, situé au pied de la rue St-Thomas.

Des malfaiteurs ont vainement tenté de fracturer le coffre-fort du cinéma Villeray, rue St-Denis, tôt ce matin. La police, alertée par un système d'alerte, a interrompu leur besogne et a capturé deux d'entre eux, qu'elle a écroués au quartier-général pour interrogatoire.

VOLS

SUITE DE LA PAGE 3

appréhendait un suspect dans cette affaire.

Deux agents, qui trouvaient curieuse la présence de trois hommes aux alentours du marché Métro, situé au 3920 est, rue Rachel, les appréhendèrent. En les fouillant, ils découvrirent sur eux un revolver et un couteau. Les trois hommes furent conduits au poste No 16.

Samedi soir également, deux bandits masqués faisaient irruption au magasin Maco Meat Market, situé au 7220, rue Querbes, et volaient une somme de $840.

Gilles Chagnon, 17 ans, employé du poste d'essence Leduc Gas Bar, à l'angle du boul. Leduc et de la 83e Avenue, à Rivière-des-Prairies, devait remettre une somme de $5 à un individu qui le menaçait de son arme.

Un livreur, Michel Sarrazin, 15 ans, se faisait enlever par le même procédé une somme de $13, en face du 5770, rue Jumonville.

A Hudson Heights, trois cagoulards qui rôdaient autour de la résidence du Dr Edward Lawlor ont été mis en fuite par le médecin qui les a prévenus de l'arrivée imminente de la police.

Trois cagoulards ont fait irruption samedi soir au domicile de M. et Mme Amédée Whitton à St-Pamphile. Les viellards regardaient paisiblement la télévision à l'arrivée des bandits qui ont tout bouleversé avant de mettre la main sur une somme d'environ $1,400.

M. et Mme Whitton ont été ligotés avant le départ des malfaiteurs. Plusieurs crimes semblables ont été commis dernièrement dans cette région près des frontières du Maine, à 80 milles au sud de la ville de Québec.

Un piéton armé a perpétré un hold-up vers 8 h. 45 hier soir au cinéma Capri, situé au 8215 de la rue Hochelaga. Le bandit, âgé d'une trentaine d'années, a pris la fuite avec $200.

Un suspect également armé s'est fait remettre $150 par Mlle Ruth Glendenning, employée de Melrose Cigar Store, magasin de tabac situé au 5800 de la rue Sherbrooke ouest. L'inconnu a commis son forfait vers 8 h. hier soir.



Plus de 100 spécialistes à votre service

LA PLUS GRANDE MAISON DU GENRE AU CANADA

La finition des films, en noir et blanc ou en couleur, est un art qui exige bien des heures de travail. Cependant, Photo Poste peut vous assurer que vos films seront développés et finis dans les 8 heures suivant leur réception. Grâce à son équipement moderne et son nombreux personnel, Photo Poste peut développer et imprimer, par jour, 10,000 rouleaux de noir et blanc et 4,000 rouleaux de couleur. **De plus, chez Photo Poste, vous pouvez vous procurer vos films neufs KODAK avec une réduction de 33-⅓%.** Avec Photo Poste vous êtes sûr d'obtenir un service ultra-rapide et une satisfaction totale, à des prix vraiment économiques.

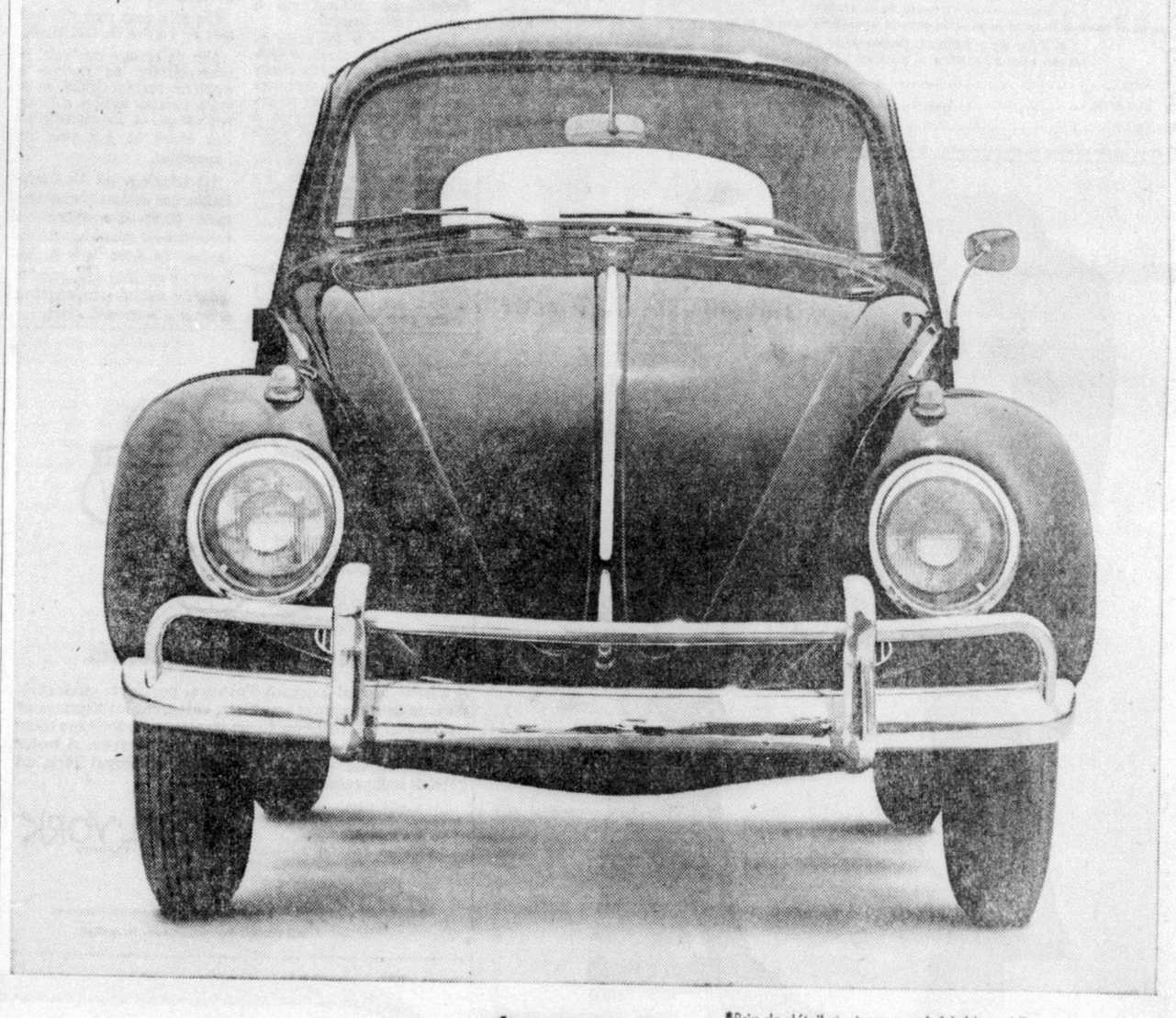
Envoyez toujours vos photos à:

PHOTO POSTE INC.
C.P. 1153, QUÉBEC

SERVICE DE FINITION
de **FILMS** en **8 heures**
50% sur rouleau **BLANC et NOIR**
ROUL. de **8** poses 3½ x 5 **.35**
ROUL. de **12** poses 3½ x 3½ **.60**
ROUL. de **20** poses 3¼ x 4½ **1.00**
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢
30% sur rouleau **KODACOLOR**
ROUL. de **8** poses 3½ x 5 **3.00**
ROUL. de **12** poses 3½ x 3½ **4.00**
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢
EKTACHROME ET ANSCOCHROME
rouleaux de 8, 12 ou 20 poses avec montures **1.15**
N.B. A ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 4 ou 6% pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour **gratuites**. Satisfaction garantie ou argent remis. S.V.P. Pas de commande C.O.D.



UNE MAISON QUÉBÉCOISE APPARTENANT À DES CANADIENS-FRANÇAIS



$1750* *Prix de détail maximum suggéré à Montréal.

Préparez-vous à une surprise . . . et examinez ce que comporte la Volkswagen Custom 1964.

Sièges séparés (entièrement réglables).
Etrangleur automatique.
Lave-glaces.
Un volant blanc. (Du luxe dans une voiture économique!)
Suspension à roues indépendantes et à barres de torsion. (Du luxe pour *n'importe quelle* voiture!)
Une nouvelle chaufferette à essence vraiment efficace. Même quand on utilise la voiture en faisant de nombreux arrêts.
Sept bouches d'air chaud dont deux à l'arrière.
Levier de vitesses monté au plancher, toutes vitesses synchronisées. (Il ne faut pas s'arrêter pour engager la première.)
Trente-huit milles au gallon. (En moyenne!)
Moteur refroidi par air; donc, pas besoin d'antigel. (C'est promis!)
Rétroviseur latéral.
Pare-soleil rembourrés.
Service d'entretien assuré par 346 concessionnaires. (Partout au Canada.)
Quatre couches de peinture. (Partout.)
Un jeu d'outils.
Deux coffres à bagages.
Des pneus de fortes dimensions assurent un long millage.
Des freins largement calculés, de grande efficacité.
Un moteur monté à l'arrière donnant une adhérence parfaite.
Une lampe d'accueil.
Une tôle protégeant entièrement le dessous de la voiture.
Une barre antiroulis. (Vous pouvez prendre les virages sans crainte!)
Commutateur d'allumage à blocage de sécurité.
Une courroie de ventilateur de rechange.
Des attaches pour ceintures de sécurité.
Capot avant monté sur ressort.
Plafond doublé de vinyle.

(La suite chez le concessionnaire Volkswagen.)

VOLKSWAGEN SALES & SERVICE LTD.
Distributeur pour la région de Montréal
1922, rue Ste-Catherine O. 5465, avenue Royalmount

CAMPBELL & CAMERON LTD., 4050, avenue Verdun
Lachine — RIOPEL AUTO INC., 2125, rue Notre-Dame
Greenfield Park — CHAMBLY AUTOMOBILES INC., 335, boul. Taschereau
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD., 5441, rue St-Hubert — 10395, Blvd Pie-IX
Terrebonne — ALEXANDER MOTORS LTD., Chemin Pincourt, C.P. 530
St-Jérôme — LA FONTAINE AUTOMOBILES INC., Village La Fontaine, Route 11
MOUNTAIN MOTORS INC., 2142-2144, rue Bleury
Pierrefonds — CADRIN MOTORS LTD., 14199, Blvd Gouin, O.
HOULE AUTOMOBILE LTD., 9050-9080, rue Hochelaga
Chomedey, P.Q. — FORTIN AUTOMOBILES INC., 272, 70ème Avenue
Dorion — POIRIER AUTOMOBILE LTD., 200, rue Harwood



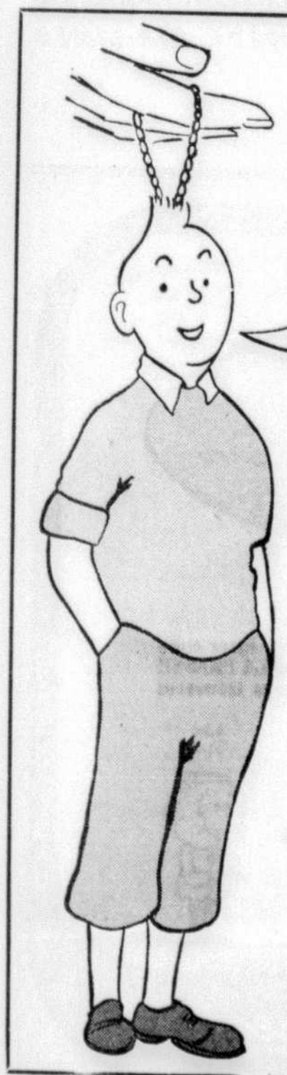
"OBTENEZ UN SOULAGEMENT RAPIDE DE LA FATIGUE NERVEUSE"

GRÂCE À LA NOURRITURE DR. CHASE POUR LES NERFS

"Je me sens libre comme l'air—j'ai enfin obtenu un soulagement rapide des journées "tendues" et des nuits agitées sans sommeil! De plus en de gens découvrent la Nourriture Dr. Chase pour les nerfs. Ils ont trouvé un soulagement des sensations d'"agitation" d'"irritabilité", de "nervosité" et de "tension".

Vous aussi, vous pouvez vite calmer vos nerfs. La Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs commence immédiatement à calmer vos nerfs et à améliorer votre santé en général. Procurez-vous donc la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs afin d'obtenir un soulagement rapide de la Fatigue Nerveuse.

La Nourriture DR. CHASE COMBAT la Fatigue Nerveuse



TU TROUVERAS CHAQUE SEMAINE, À COMPTER DU NUMÉRO 44 DU JOURNAL TINTIN UNE SÉRIE DE REPORTAGES SUR TES IDOLES DU SPORT ET DU SPECTACLE, LES GRANDES INDUSTRIES CANADIENNES, ETC., ETC., ETC.

PRIME SENSATIONNELLE

Achète le numéro 44 du **JOURNAL TINTIN** et ton dépositaire te remettra **GRATUITEMENT**

ce joli porte-clefs à mon effigie

Le Journal TINTIN est distribué par LA PATRIE, 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal



De COGNAC, FRANCE...

COGNAC DELAMAIN

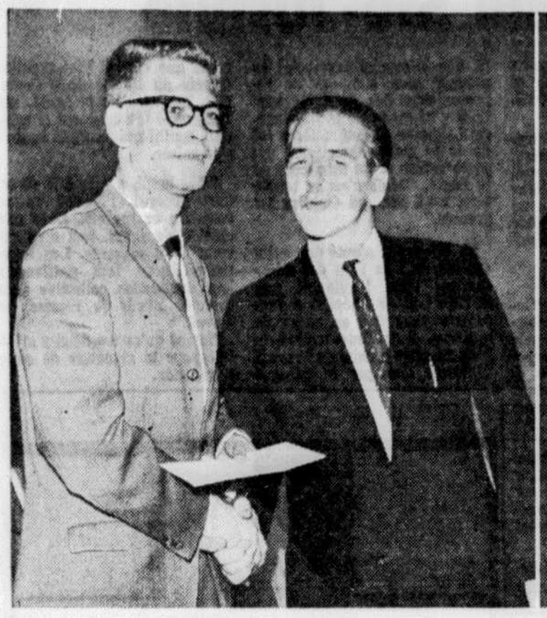
DELAMAIN & Cie

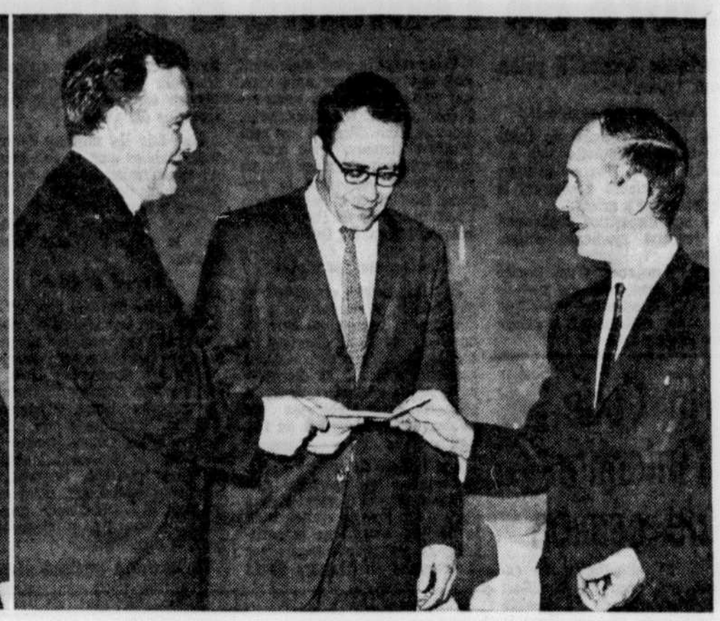
...2 GRANDS COGNACS DE RENOMMÉE MONDIALE

Delamain "Cinq Etoiles" (RAQ 131C)

Delamain "Grande Fine Extra Vieille" (RAQ 131E)

O. G. M. Ltée Montréal





TOUS DES CONFRERES, même René Lévesque qui s'est dit "fourvoyé dans un autre métier pour le moment !" A gauche, Teddy Chevalot de LA PRESSE reçoit des mains du président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, Fernand Beauregard, le prix du "scoop" de l'année. A droite, le ministre René Lévesque remet au nom de l'UCJLF à Richard Daignault et Dominique Clift le prix de la chronique politique qui leur a également mérité le Grand prix du journalisme.

photos LA PRESSE

Pour collaborer avec les syndiqués

L'UCJLF en faveur de la création d'une commission mixte avec l'ACSJ

par Luc **BEAUREGARD**

L'Union canadienne des journalistes de langue française, corps professionnel dont le congrès annuel (1) réunissait en fin de semaine plus de 150 personnes à l'hôtel Reine-Elizabeth, a décidé de tendre la perche à son pendant syndical, l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes (CSN). Elle a en effet résolu, hier après-midi, (après avoir chaudement débattu la question en comité, samedi) d'entreprendre des démarches visant à la création d'une commission mixte, permanente, "où siégeraient à la fois des représentants de l'UCJLF et de l'ACSJ et dont la tâche serait d'étudier toutes les questions d'éthique professionnelle".

L'UCJLF, composée à la fois de syndiqués et de non-syndiqués, s'associe ainsi, "pour les questions d'éthique professionnelle", à un organisme dont font déjà partie ses membres syndiqués (!), l'ACSJ, lequel existe officieusement depuis octobre et groupe exclusivement les membres des six syndicats de journalistes de langue française.

La mesure a été longuement discutée au Comité d'orientation de la constitution, samedi après-midi. Les non syndiqués craignaient "l'engloutissement" par leurs confrères syndiqués puisque ces derniers composent exclusivement l'un des deux groupes et se retrouvent en grand nombre dans l'autre.

Quoi qu'il en soit, la résolution ressuscite en quelque sorte l'UCJLF que "snobbent" plusieurs depuis la fondation de l'ACSJ. Elle réaffirme la raison d'être de l'Union canadienne des journalistes de langue française qui continuera de mettre l'accent sur les questions de formation et d'éthique professionnelle et d'assurer "la dignité de la profession".

A ce sujet, l'UCJLF a adopté en fin de semaine ce qu'elle appelle sa "Charte de l'intégrité professionnelle" (que nous publions intégralement ci-contre). En produisant ce document, l'UCJLF a franchi la première étape vers l'établissement d'un code détaillé d'éthique professionnelle, attendu depuis longtemps dans le monde de la presse.

D'autre part, l'Union a décidé, à la toute fin de son congrès, de préparer un mémoire qu'elle présentera à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturisme. Le mémoire portera sur l'ensemble des problèmes du bilinguisme et du biculturisme, "notamment dans les organes de presse du pays".

Quant à son projet d'Institut de journalisme, l'assemblée générale a reconduit le mandat de la Commission de la formation professionnelle dont elle a approuvé les travaux effectués depuis son existence. Elle a en outre autorisé ses dirigeants à créer des sous-comités chargés des divers aspects de la question. Enfin, elle a permis à la Commission "de poursuivre ses consultations avec les universités de Montréal et Laval, avec les syndicats et avec les entreprises de presse, en vue de mettre au point un projet d'Institut qui sera soumis à l'assemblée générale de 1964".

(1) Le congrès de l'an dernier, on s'en souvient, avait donné lieu à de violents échanges éditoriaux entre Lorenzo Paré et autres sur la confessionnalité de l'UCJFL.

La liste des gagnants des prix

Plusieurs journalistes ont remporté les prix de l'Union canadienne des journalistes de langue française. D'abord MM. Richard Daignault et Dominique Clift, de LA PRESSE, en plus d'obtenir le Grand Prix de journalisme 1962, ont reçu les prix de correspondants et chroniqueurs politiques, offert par la Cie de papier Rolland Ltée. M. T. Chevalot a reçu le prix du "scoop" offert par le Mouvement Desjardins, de Lévis.

On sait que le prix d'information de caractère économique offert par l'Aluminum Company of Canada, a été remporté par Michel Van Schendel ; celui de l'information religieuse, offert par Grenache (1963) Inc., a été remporté par Marcel Adam ; celui de l'information sportive a été offert par la Brasserie Molson du Québec Ltée et décerné à Serge Deyglun ; le prix de la meilleure présentation des cadres, offert par la Société Ford-Canada Ltée, a été gagné par Gilles Marcotte et Jean-Pierre Bonhomme ; celui des photographes d'actualité ou de reportage a été mérité par Roger St-Jean et était offert par l'Imperial Tobacco Limited. Tous sont de LA PRESSE.

Les autres prix étaient les suivants : le prix arts et lettres, offert par Me Jean-J. Gourd, pour lequel le jury n'a accordé aucune candidature ; le prix des éditoriaux, offert par la Canadian International Paper, remporté par Yves Michaud, de "La Patrie" ; le prix des grands reportages ou enquêtes, offert par le Sélection du Reader's Digest, remporté par Jean Paré, également de "La Patrie" ; le prix de l'information d'intérêt féminin, offert par A. Bélanger Ltée, Montmagny, remporté par Michèle Lasnier, de "Chatelaine" ; le prix de l'information sur l'éducation, offert par "The Steel Company of Canada", remporté par Jules Leblanc, du "Devoir". Aucune candidature n'a été retenue par le jury pour le prix de l'information syndicale qu'offrait la Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec.

Les jurés étaient les suivants : MM. Guy Frégault, J.-C. Falardeau, J.-C. Bonenfant, René Montpetit, Marcel Paré et Jean-Paul Vinay, Jacques Lagassé, Mme Claire Martin, le R.P. Henri Bradet, o.p., MM. Rolland Beaudry, Gilles Desroches, Roger Mathieu, Roger Duhamel, Raymond Douville et Joffre-M. Dechêne.

L'UCJLF adopte sa Charte de l'intégrité professionnelle

(Luc B) — L'Union canadienne des journalistes de langue française, au cours de son congrès de fin de semaine, a adopté sa Charte de l'intégrité professionnelle.

De l'aveu des dirigeants mêmes de l'Union, cette Charte n'est qu'une ébauche que l'on suggèrera aux divers autres corps de journalistes, l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes en particulier.

Certes, elle engage les membres "sur leur honneur", mais elle n'engage que les membres de l'UCJLF. Elle pourra éventuellement avoir force de loi entre les journalistes syndiqués et leurs employeurs si, une fois transformée en véritable "Code d'éthique professionnelle", elle était annexée aux conventions collectives de travail.

Voici donc le texte de cette Charte de l'intégrité professionnelle :

Préambule

L'Union canadienne des journalistes de langue française, seule organisation professionnelle des journalistes francophones du Canada, a adopté et fait sienne la présente charte de l'intégrité professionnelle. Tous les journalistes, membres de l'Union, reconnaissent cette charte comme la règle souveraine de leur conduite professionnelle et s'engagent à l'appliquer en toutes circonstances.

Définition

Est journaliste professionnel toute personne qui, dans la presse écrite, parlée ou télévisée, quotidienne ou périodique, consacre la majeure partie de son temps à un travail d'information et en tire l'essentiel de ses revenus. Cette définition comprend les journalistes des cadres et toute personne qui accomplit un travail de documentation et d'illustration de l'information, y consacre la majeure partie de son temps et en tire l'essentiel de ses revenus.

Un journaliste digne de ce nom...

1—S'emploie activement à la connaissance exacte et à la diffusion des faits, multiplie les procédés d'investigation afin d'arriver au maximum de certitude et de vérité ;

2—Prend la responsabilité morale de son travail et n'impose ni n'accepte que des tâches compatibles avec sa dignité professionnelle ;

3—Tient la diffamation, le chantage et les accusations sans preuve pour les plus graves fautes professionnelles ; ne porte d'accusations, même fondées, ni ne révèle des faits de caractère personnel que dans l'intérêt public ;

4—S'interdit de recourir à des moyens déloyaux, tels que la fraude, le chantage, l'intimidation, pour connaître les faits ou découvrir la vérité. A moins de circonstances qui justifient le procédé, il ne dissimule ni ne fausse son identité pour obtenir des renseignements qui lui seraient autrement refusés ;

5 — Ne touche jamais de pots-de-vin ; refuse les gratifications, cadeaux ou avantages personnels susceptibles de porter atteinte à son indépendance et d'aliéner sa liberté de pensée ou d'action ;

6 — N'exerce aucune activité commerciale nuisible au libre exercice de sa profession ou contraire aux intérêts de celle-ci ;

7 — Ne cautionne pas de sa signature un texte dont l'insertion est payée et, dans l'exercice de sa profession, n'accepte pas de mission publicitaire ;

8 — Ne commet aucun plagiat ;

9 — Ne sollicite jamais la place d'un confrère, ni ne provoque son renvoi en offrant de travailler à des conditions inférieures ;

10 — Tend à l'objectivité, c'est-à-dire s'efforce d'exposer tous les faits d'une situation donnée, toutes les opinions dans un conflit, toutes les données d'un problème ; mais, rendant compte d'une réalité, n'omet sous aucun prétexte d'apporter les explications, de relater les circonstances sans lesquelles cette réalité serait inintelligible ;

11 — Doit, par l'emploi de toutes les techniques et méthodes dont dispose la presse, par l'effort personnel et par le travail soutenu, par la recherche et l'innovation, rendre les informations plus accessibles et plus intelligibles au public ;

12 — S'engage, s'il abandonne la profession, à ne plus se prévaloir de titres ou de qualités auxquels il n'a plus droit ;

13 — Garde le secret professionnel.

Ce dernier point a donné lieu à de nombreuses interventions, en comité en particulier. Certains soutenaient qu'un journaliste avait le loisir de citer ses sources, par exemple, quand il croyait en jeu l'intérêt public. Tous sont tombés d'accord, à la fin, et se sont rendu compte que le bien commun était mieux servi si l'on gardait strictement le secret professionnel... même en dépit de "la raison d'Etat".

A la tête de l'UCJLF

Le nouvel exécutif que s'est donné hier l'Union canadienne des journalistes de langue française se compose de Fernand Beauregard (LA PRESSE), président, Clément Trudel (Le Soleil), 1er vice-président, Pierre de Bellefeuille, (Magazine MacLean), 2e vice-président, Mario Cardinal (Le Devoir), secrétaire général, Gisèle Bergeron-Lebeuf (Radio-Canada), secrétaire-archiviste et Jean-Claude Paquet (LA PRESSE), trésorier.

M. Beauregard, jusqu'à hier secrétaire général de l'UCJLF, succède à Michel Roy, du "Devoir", à la présidence.

Le Canada français a besoin de cours du soir!

– René Lévesque

(Luc B.) — "Le journaliste canadien français avance au même rythme que l'ensemble, grosso modo. Le journalisme participe à l'évolution générale et on ne peut exiger de lui, si on est réaliste, qu'il aille plus vite que le violon collectif dont il est l'une des cordes." C'est ce qu'a déclaré hier M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, au congrès annuel de l'Union canadienne des journalistes de langue française, à l'hôtel Reine-Elisabeth, alors qu'il parlait de la faible formation technique et économique des journalistes. Se disant lui-même journaliste... égaré, fourvoyé dans un autre métier pour le moment", M. Lévesque a même dit que, tous, nous avions besoin de cours du soir !

Ce qui est arrivé de bon au journalisme dans les dernières année du journalisme, a-t-il dit, il n'en est pas plus responsable que les autres secteurs de la société... cette société qui a quitté brusquement les rivages paisibles d'une longue tradition de conformisme. Il fait partie d'une société en pleine révolution qui consiste à passer d'objet conditionné à sujet créateur.

"Le journalisme n'est qu'un aspect et ne doit pas se faire d'illusions sur son rôle... Il s'y trouve une certaine incohérence, mais encore c'est un peu le fait de tout le milieu canadien-français. Ce Canada français est incertain et nage



dans un pays où l'incohérence est la plus complète.

"Le Canada français, a continué M. Lévesque, s'il veut vraiment faire partie en français de la civilisation de la 2e moitié du XXe siècle, doit prendre en main au plus vite ses leviers économiques et technologiques... Et cela, au-dessus des incertitudes ou des inquiétudes des options politiques et des opinions sur le rôle de l'Etat.

"Mais il faut admettre qu'on souffre dans ces domaines d'un manque de formation, d'un manque de compétence au Canada français.

"Le journaliste est donc lui aussi dans l'obligation de faire ses classes, d'aller au cours du soir... pour comprendre l'évolution vers cette maitrise essentielle de nos leviers.

"De ce côté-là on n'est pas formé. C'est vrai... et de façon aussi aveuglante que ce l'est dans le bureau où je suis moi !

"Tous les dangers sont là, à cause du manque de compétence qui empêche le journaliste de se pencher au vrai coeur des problèmes.

"Le journalisme, a dit en terminant M. Lévesque, se trouve aujourd'hui en face d'une opinion plus ouverte, plus assoiffée... Ses progrès les plus importants sont dans cet effort essentiel, préliminaire, de revalorisation qu'a permis le syndicalisme. La notion professionnelle doit s'y ajouter à condition qu'elle puisse s'y incorporer dans des cadres et dans la sécurité. C'est une étape initiale."

CEYLAN

SUITE DE LA PAGE 5

vise surtout à relever le moral de ses partisans et à apaiser le "sentiment de crise" du pays.

La nationalisation progressive des placements étrangers provoque beaucoup d'inquiétude chez les chefs d'entreprise étrangers, britanniques en particulier. Ils sont d'autant plus inquiets que le gouvernement n'a nulle intention d'indemniser les assureurs cinghalais et étrangers, puisqu'il n'exproprie pas leurs biens matériels. Une délégation d'assureurs du Commonwealth et d'autres pays vient de remettre au gouvernement une protestation énergique contre la nationalisation de ce commerce. D'autre part les capitalistes britanniques sont d'autant plus inquiets que la valeur des plantations de thé et de caoutchouc qu'ils possèdent encore à Ceylan dépasse $1 milliard, d'après certaines estimations.

D'autre part, le budget montre clairement que le gouvernement vise maintenant à fortifier la position économique et politique afin de pouvoir demander au peuple, en toute confiance, de lui renouveler son mandat. Il ne saurait donc tenter de nouvelles aventures de nationalisation à grande échelle. Le temps lui manque pour fonder sa puissance sur le renouvellement des structures.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT ● VERRES CORRECTEURS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr, O.D.
autrefois ELITE OPTICAL
OPTOMETRISTES ● OPTICIENS
1479, MANSFIELD VI. 9-1274
(nord de Ste-Catherine)

COURVOISIER vous présente avec fierté SON COGNAC V.S.



V. S. "Very Special"
Un COGNAC de grande classe présenté dans la gracieuse bouteille Joséphine



Fait honneur à qui l'offre et plaisir à qui le boit
*COURVOISIER
*LE COGNAC DE NAPOLÉON

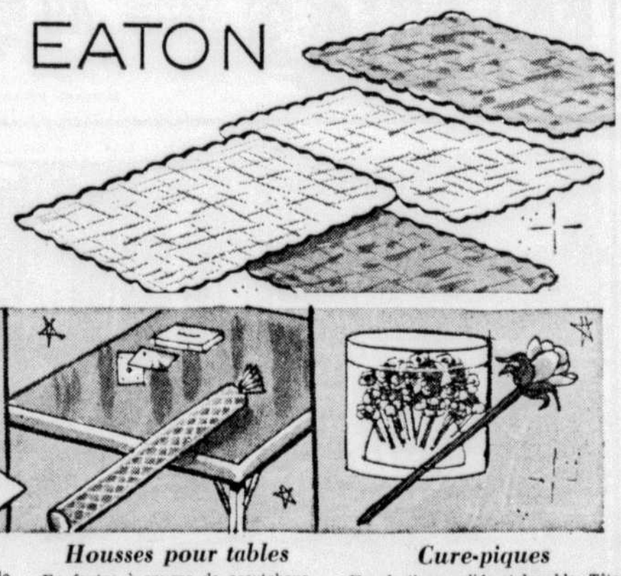
EATON



Tout nouveau ..... sort de presse
EATON vous présente le nouveau disque long-jeu de
Soeur Sourire
Un album de luxe contenant un disque de 12 chansons en français, un livret de paroles et histoire illustrée.
MONAURAL 3.98 STEREOPHONIQUE 4.79
Ce disque est fabriqué et distribué au Canada par Quality Record Limitée.
COMPOSEZ VI. 2-9211
DISQUES (RAYON 560), REZ-DE-CHAUSSEE, ET CINQUIEME ETAGE, CHEZ EATON

EATON

Si pratiques... les napperons
En plastique souple à envers-mousse. Bordure festonnée. Environ 17" x 12". Se nettoient facilement à l'aide d'un linge humide. Dans le lot : vert, rouge, jaune, beige, ton or, orange et aigue-marine.
chacun .33
ou 4 pour 1.25
Veuillez mentionner une 2e couleur de votre choix
RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE,



Sous-verres
Ensemble de 8 en Vinyle à envers de caoutchouc-mousse. Environ 3½" x 5" chacun. Motif de carte à jouer. Dans une boite attrayante. l'ensemble 2.98

Housses pour tables
En feutre à envers de caoutchouc-mousse. Idéal pour les amateurs de cartes et de bridge. Vert ou marron. 5.98

Cure-piques
En plastique solide et lavable. Tête fleurie. Ravissant pour une assiette de hors-d'oeuvre. 24 dans une boite. la boite 1.00



Cintres coussinés
Importés d'Angleterre, ils sont recouvert de velours. D'usage courant, c'est un cadeau sûr de plaire ! jeu de 2 par boite. chaque boite 1.75

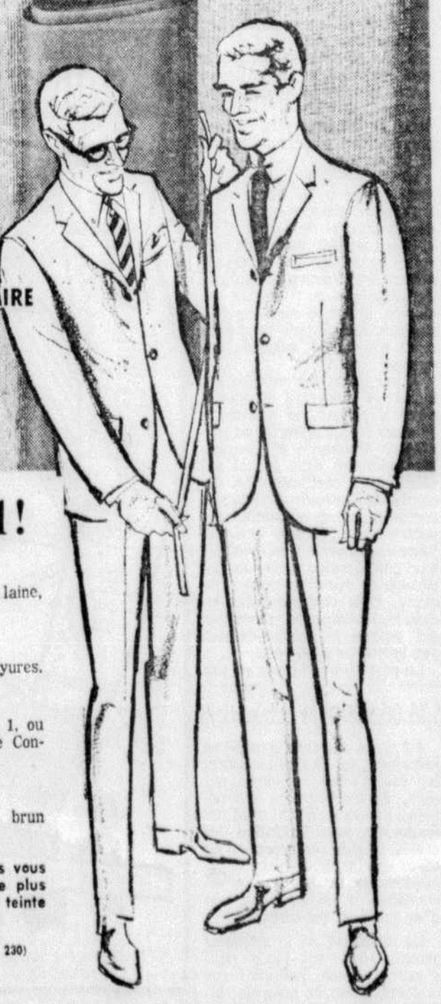
Housses à patins
En plastique souple et solide. Poche sur le côté pour les lacets et accessoires. Petite poignée pratique. Quadrillé écossais. chacune 3.98

Sacs pour les skieurs
En plastique-guimauve de ton havane, ils demeurent souples par tous les froids. Bride renforcée de cuir. chacun 5.98

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

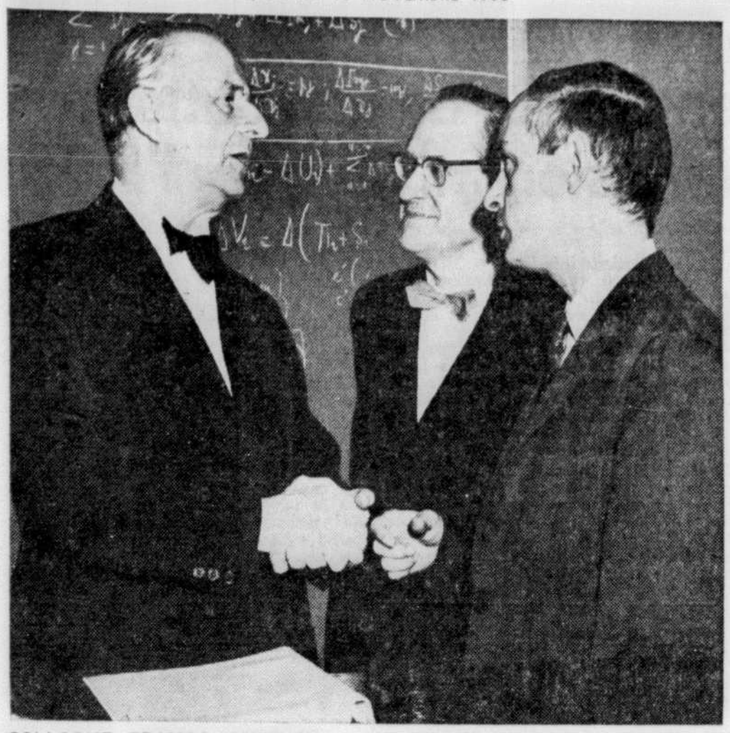
EATON

Tissus et teintes à la mode du jour!
LE MODÈLE DE VOTRE CHOIX
CONFECTIONNÉ À VOS MESURES
À BAS PRIX EXCEPTIONNEL!
SPECIAL COMPLET 2 PIÈCES 62.50
2 COMPLETS 118.00
PANTALON SUPPLEMENTAIRE 21.00
GILET 8.50



Achat spécial!
Les tissus — Worsted et flanelles worsted, tout laine, canadiens ou importés.
Les textures — Unies ou de fantaisie, carreaux et rayures.
Les modèles — Coupe de votre choix : Veston droit à 1, ou 3 boutons ; l'Allure naturelle, le genre Continental ou le chic Traditionnel.
Les teintes — Les nuances en vogue dans le bleu, brun ou gris.
Nos essayeurs experts et nos vendeurs vous guideront dans le choix du modèle le plus élégant pour vous, dans le tissu et la teinte qui vous conviennent.
VETEMENTS FAITS SUR MESURES (RAYON 230) AU DEUXIEME, CHEZ EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331



COLLOQUE FRANCO-CANADIEN — M. François Perroux, professeur au Collège de France, a ouvert hier après-midi le colloque sur la planification, par un exposé devant quelque 400 personnes. M. François-Albert Angers, professeur aux Hautes Etudes commerciales (au centre de la photo), s'entretient avec M. René Lévesque et M. Perroux.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Signature de l'entente à l'hôpital Ste-Justine

par **Jean SISTO**

Les dirigeants de l'hôpital Sainte-Justine et de l'Alliance des infirmières ont signé, samedi après-midi, une entente qui règle les principaux points en litige entre l'hôpital et ses 250 infirmières qui, au bout d'un mois — jour pour jour — de grève, avaient repris depuis quelques heures à peine leur travail.

Cette entente comporte :

- la rétroactivité de l'augmentation éventuelle des salaires au 15 février dernier;
- une clause prévoyant le règlement des griefs;
- une disposition établissant la retenue syndicale obligatoire;
- la création d'un comité conjoint consultatif qui surveillera l'application des conditions de travail établies par le ministère de la Santé.

Cette entente n'est cependant pas une convention collective, qui reste à négocier, mais représente pour les infirmières, selon la Confédération des syndicats nationaux, "une importante victoire qui aura des répercussions dans tout le système hospitalier et même dans l'administration de l'assurance-hospitalisation du Québec".

"Le fardeau des tâches"

Les infirmières en grève se plaignaient, principalement, du surcroît de travail qui leur incombait, de leurs effectifs insuffisants. L'entente conclue samedi "règle, à la complète satisfaction des infirmières, la plupart des problèmes qui avaient entraîné l'arrêt de travail".

Aux termes de cette entente, l'infirmière qui se croit surchargée pourra porter plainte devant un comité conjoint. Si la décision rendue ne la satisfait pas, elle pourra s'adresser directement au ministre de la Santé : ce dernier désignera un médecin qui fera enquête et rendra sa décision, par écrit, dans les dix jours.

Une fois les normes de travail établies par le ministère, en consultation avec le conseil provincial du nursing, l'infirmière pourra faire appel à un tribunal d'arbitrage, présidé par le docteur Victor Goldbloom.

Comité conjoint

Le comité conjoint qui, à l'intérieur de Sainte-Justine, surveillera l'application des normes du ministère sera composé de six membres : trois de la direction, trois de l'Alliance. Ce seront : Mme Madeleine Morgan, présidente de l'Alliance, Mlles Claire Ranger et G. Côté; M. Gaspard Massue, directeur général, le docteur Raymond Labrecque, directeur médical, et Soeur Claude, directrice du nursing, y siégeront pour la direction.

M. Massue a expliqué, samedi, que le comité provincial du nursing sera composé de représentants des deux associations d'hôpitaux de la province, de l'Alliance des infirmières (et de toute autre association qui se créerait) et du ministère de la Santé. "Mais c'est le ministère, a-t-il dit, qui établira les normes."

M. Massue a ajouté que cette entente était le fruit des négociations avec l'Alliance, que la direction de l'hôpital a rencontrée deux fois au cours de la grève, et de l'intervention du sous-ministre adjoint du Travail, M. Donat Quimper. M. Massue a nié que ce soit l'intervention directe du Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé, qui ait amené le règlement si subit d'un conflit qui semblait vouloir s'éterniser.

"Dès lundi, a ajouté le directeur général, l'hôpital va se remettre en marche. Dans une dizaine de jours, tout sera revenu à la normale. Les infirmières nous font confiance : leur convention collective sera discutée après la reprise du travail."

Notons qu'aucun délai n'a été fixé pour la signature de cette convention.

Conférence sur le Code de la route à l'intention des chauffeurs de camion

Le lieutenant Bernard Boileau, de la police de Montréal, donnera le mardi 26 novembre, une conférence sur le code de la route et les règlements de la circulation, à l'intention des chauffeurs de camion de l'île de Montréal.

Cette conférence, qui sera donnée à 8 h. p.m., au Centre social de la Fraternité des policiers, 480, rue Gilford, fait partie du programme d'éducation technique et de sécurité routière, lancé en juin dernier, par le Comité paritaire de l'industrie du camionnage de l'île de Montréal.

Déjà 20 chauffeurs de camions ont reçu un certificat d'ambulanciers de la Société ambulancière St-Jean, dans le cadre de ce programme. Cinq autres, de langue anglaise, recevront le même certificat, mardi prochain le 19 novembre, aux bureaux du Comité paritaire, boulevard Dorchester.

Enfin, la première partie du concours de sécurité, prévu dans le programme, se terminera à la fin de novembre. Les gagnants — ils seront 40 — recevront leurs prix de $125 chacun, peu de temps avant Noël.

Au colloque franco-canadien

Un pays doit voir à susciter des industries nouvelles, dit M. Perroux

(J.S.) — Un pays a intérêt à susciter des industries nouvelles et absolument nouvelles plutôt qu'à tenter de soutenir ou de relancer des industries acclimatées et dépassées par les progrès techniques, car ces industries auront un effet d'entraînement sur l'économie nationale et un coefficient multiplicateur sur l'embauche autrement plus considérable.

M. François Perroux, professeur au Collège de France et directeur de l'Institut de science économique appliquée, en est arrivé à cette conclusion, "souvent avancée mais moins souvent étayée", en faisant apparaître l'action sur l'économie de deux coefficients liés de dynamisation.

M. Perroux inaugurait, hier après-midi, le colloque franco-canadien sur la planification qui se tient, sous la présidence de M. François-Albert Angers, à l'Ecole des hautes études commerciales. Environ 400 personnes ont assisté à la conférence, dont M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles, M. Jean Marchand, président de la CSN, un grand nombre de hauts fonctionnaires provinciaux, de professeurs des universités de Montréal, Laval, McGill, etc.

L'exposé de M. Perroux était intitulé : "La propagation d'un effet dans l'analyse matricielle et la planification."

L'éminent professeur a distingué les industries "modernes" et les industries "absolument modernes", celles qui ont surgi depuis quinze ou vingt ans et ont lancé sur le marché des produits complètement inconnus jusque là. Ces divers groupes d'industries ont une action les uns sur les autres, des effets d'entraînement que le professeur Perroux a décrit.

Selon lui, les industries ont des taux de croissance inégaux parce qu'elles sont inégales en face des changements de la demande des consommateurs et des changements de l'offre, c'est-à-dire "de l'activité autonome des industries (capacité d'abaisser le coût de production, de supporter les coûts de vente...)". Des raisons générales expliquent que les industries qui ont le taux de croissance de leur produit le plus élevé aient aussi le taux de croissance le plus élevé de leur productivité : si l'industrie vend plus de ses produits, elle peut en abaisser le coût unitaire en répartissant sur un nombre plus élevé d'unités ses coûts fixes et dispose ainsi de moyens relativement plus étendus pour la recherche et l'innovation.

Le professeur Perroux a fait alors ressortir les effets d'entraînement qui peuvent prendre une multitude de formes : un nouveau produit suscite de nouvelles activités. Une industrie entièrement nouvelle, comme l'électronique ou l'énergie nucléaire, influe et régénère même certaines industries modernes : automobile, industrie mécanique, etc.

A partir de ses analyse des industries modernes et absolument modernes, le professeur Perroux a fait ressortir un modèle de croissance de l'ensemble industriel dans lequel apparaît deux coefficients de dynamisation intimement liés : le coefficient de dynamisation des industries modernes, leur relance de l'économie nationale et leur participation à une longue période de développement technique; et le coefficient des industries entièrement modernes qui amène le renouvellement des industries modernes.

Le professeur Perroux en tire une conséquence : les économies nationales qui n'ont pas de secteur industriel moderne ou, si oui ni étendu ni diversifié, ne peuvent par leurs propres moyens susciter d'industries entièrement nouvelles et sont par là privées du facteur essentiel à un dynamisme de la croissance industrielle.

Le colloque se poursuit jusqu'à mercredi. Cinq autres économistes français prendront la parole.

$36,000,000 de subventions

Au cours des trois premières semaines du mois d'octobre, les commissions scolaires ont reçu, du Québec, des subventions s'élevant à un total de $36,000,000, pour l'entretien des écoles, pour la rémunération du corps enseignant et pour l'organisation de l'enseignement secondaire. Il ne s'agit là que d'un premier versement.

Le ministère de la Jeunesse octroie aussi des fonds pour d'autres usages: transport des écoliers; achat de manuels; bibliothèques, etc.

JACQUES TARDY O.D.
LIONEL RENAUD, O.D. REAL L'ABBE, O.D.
OPTOMETRISTES
EXAMEN de la VUE
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN • CHOQUETTE
921 est, Ste-Catherine, VI. 2-3646 — 6511, St-Hubert, 272-7776

SERVICE DE Location D'AUTOS A LONG TERME
clermont MOTOR LIMITÉE
5363, RUE ST-DENIS
TEL. 279-6301


Special
12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET
PORTES ALUMINIUM 2" D'EPAISSEUR
Voici la première porte à avoir un cadre de 2" ce qui la rend beaucoup plus robuste. Aussi porte de 1¼" et 1⅜" d'épais.
FENETRES EN ALUMINIUM AVEC MOUSTIQUAIRE
Pour l'extérieur ou l'intérieur. Choix de plusieurs couleurs ou naturel.
Demandez un représentant sans aucune obligation
TISCO
RA. 2-1115
3388 est, rue JEAN-TALON



BIENVENUE
à notre nouveau BUREAU
SERVICE D'ARGENT GARANTI
Garanti si non complètement satisfait, retournez votre prêt d'ici 30 jours; il ne vous en coûtera rien. Le tout sera cancellé sans question ... sans frais.
Pour un service rapide, appeler le gérant
J. G. Gagnon, 1843 Mont-Royal Est
Téléphone 526-1663
Crescent Finance
CORPORATION LIMITED
Entreprise canadienne — d'un océan à l'autre

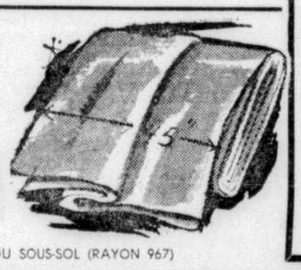
MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

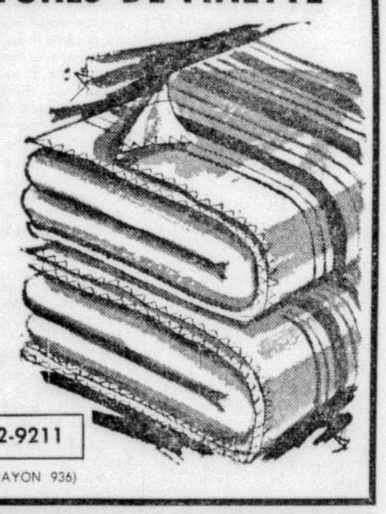
BAS EN TUILE DE NYLON
sans coutures

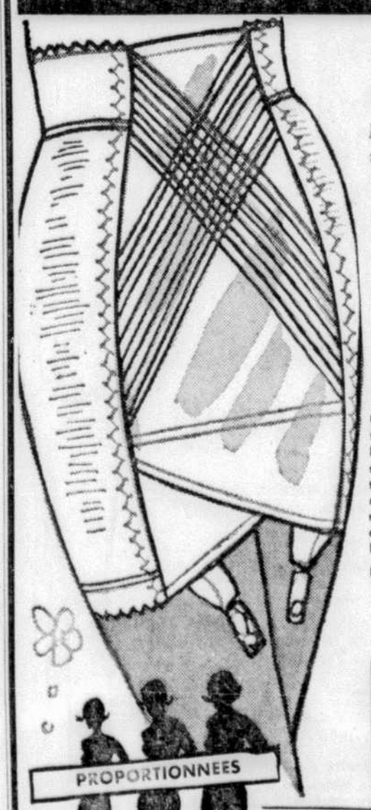

La paire .38
3 paires 1.09
Bas en tulle de nylon, aiguille 400, 15 deniers. Pointures 8½ à 11 dans les jolies teintes d'automne : cacao, beige, taupe et anthracite. Profitez de cette offre exceptionnelle pour vous approvisionner.
MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 901)



TENTURES COURTES - BAS PRIX!
Solde de séries plus chères !
42" x 45" la paire 1.99
42" x 54" la paire 2.39
42" x 63" la paire 2.79
Tentures courtes en coton à voile pour transformer vos fenêtres pour la saison des Fêtes ! Imprimées en vert, rouille/blanc et rouge/blanc.
COMPOSEZ VI. 2-9211

Dacron 45"
Facile d'entretien !
Marquisette de "Dacron" facile à laver et n'exigeant que peu de repassage. Blanc seulement.
.49 la verge

MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 967)

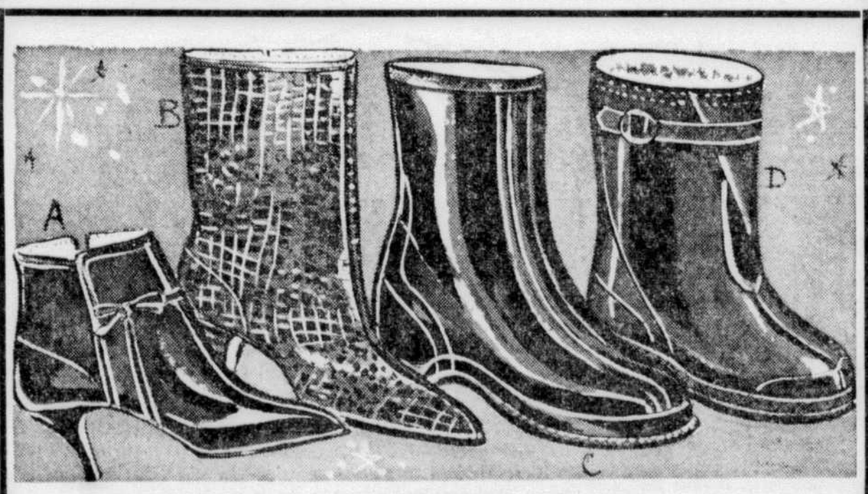
COUVERTURES DE FINETTE
LA PAIRE 5.59
2 paires 11.00
Imparfaites... mais les légers défauts ne devraient pas en affecter la durée. Couvertures de finette douce, duveteuse, pour la ville, le chalet ou le camp. Blanches à bordures roses ou bleues. Environ 80" x 90".
COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 936)

GAINES PROPORTIONNÉES


"STRIDE-EZE" PAR HEAVENLY
Ne remonte jamais que vous marchiez ou que vous vous penchiez !
SPECIAL 2.95
Une gaine proportionnée à votre taille, confectionnée de solide tulle de rayonne blanc. Devant en satin Lastex, extensible en hauteur de 15" à 16½". Large bande ne roulant pas à la taille; des rangs de piqûres amenuisent l'abdomen; le tulle élastique contrôle les hanches.
Longueurs proportionnées :
Petite — 5'1" et moins
Moyenne — 5'2" à 5'5"
Grande — 5'6" à 5'11"
COMPOSEZ VI. 2-9211

	Petite	Moyenne	Grande	Forte
Taille :	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches :	34-36	37-38	39-40	41-42

MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 909)



BOTTILLONS DOUBLES FABRICATION CANADIENNE
A. 5.88 B. 7.88
Simili-cuir traité pour résister au froid, à la pluie, à la neige, au calcium. Doublure de rayonne molletonnée. Noir ou brun. Pointures et demi-pointures : 5 à 9, largeur moyenne.
A. Ornée d'un noeud avec talon illusion.
B. A dessin d'alligator et talon de marche.

COUVRE-CHAUSSURES CAOUTCHOUC
3.99
Couvre-chaussures à glissière devant et languette à soufflet. Caoutchouc noir, léger mais bien résistant. Pour hommes et jeunes gens. Pointures : 6 à 12; pas de demi-pointures.

COUVRE-CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC
Enfants : 6 à 12, 13 à 3 — 1.89
garçons : 1 à 5; dames : 4 à 9 — 3.49
hommes : 6 à 11 — 3.89
Caoutchouc brun à doublure molletonnée, rayonne et laine. Bande de peau d'agneau naturelle. Talon et pointes renforcés. Pas de demi-pointures.

COMPOSEZ VI. 2-9211
MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 937)
T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

CHEMISES POUR GARÇONS
"TERYLENE" sans REPASSAGE
Bien au-dessous du prix habituel !
2.69
2 pour 5.00
Voici la chemise que nous vendons le plus pour garçons. En "Terylene" de bonne qualité... le seul tissu qui reste blanc en dépit des lavages répétés. Modèle à col apprêté, à pointes courtes et poignets transformables. Encolures 11 à 14½. Blanc seulement. Achetez-les maintenant et vous économiserez considérablement sur leurs étrennes.


MAGASIN DU SOUS-SOL, (RAYON 932)

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 15

ments provinciaux et le gouvernement fédéral, mais il estime qu'il faut concilier les exigences propres aux deux compétences, "surtout, — et je ne crains pas d'employer le mot surtout, ajoute-t-il, — en ce qui a trait à la province de Québec qui n'est pas une province comme les autres sous bien des rapports".

Par cette phrase, M. Pearson revenait à l'esprit de son discours du 20 mai dernier : "Québec, patrie de populations qui vivent dans d'autres provinces, a besoin des moyens de rester elle-même".

C'est dans cet esprit qu'il devait ensuite parler de consultations plus nombreuses entre les divers gouvernements, de la création d'un secrétariat fédéral-provincial et de l'impérieuse nécessité de respecter les droits des provinces.

De son discours, il ressort que personnellement il irait très loin pour plaire aux Québecois, mais, à cause de son entourage, il ressort également qu'il ne saurait être trop prudent.

A la phrase que voici, on voit un exemple de la prudence à laquelle il doit satisfaire : "Il ne saurait y avoir de fédéralisme coopératif si l'on ne reconnait pas les droits et les privilèges des provinces, mais j'estime que le gouvernement central doit être investi d'une autorité suffisante pour accomplir la tâche qui lui a été confiée par les Canadiens".

Ce sont deux réalités qui peuvent et qui doivent être conciliées, ajoute-t-il. Il est faux, devait-il dire ailleurs, d'accuser, comme on l'a fait, un gouvernement fédéral d'être dangereusement centralisateur parce qu'il cherche à obtenir les moyens législatifs et financiers qui lui permettront de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des Canadiens.

Cela est tout aussi faux que d'accuser de séparatisme un gouvernement provincial qui désire obtenir les revenus suffisants pour remplir les fonctions qui lui incombent.

Objet de méditation, le dernier débat sur les subsides a coiffé les Communes d'un immense point d'interrogation. Tous s'y demandent jusqu'où iront les réclamations du Québec la semaine prochaine et dans quelle mesure Ottawa pourra y répondre.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 15

fédéral adopte toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la discrimination contre les fonctionnaires de langue française qui, selon la résolution, "devraient jouir de l'entière liberté de travailler selon des méthodes conformes à leur expérience intellectuelle et l'esprit de leur culture".

Le libre-échange

Une autre résolution favorise de nouvelles négociations multilatérales destinées à réduire les tarifs douaniers, et encourage l'utilisation des organismes gouvernementaux à des fins qui encourageraient l'expansion industrielle et l'investissement de capitaux canadiens, dans des secteurs où nos produits pourraient subir la concurrence étrangère sans le recours artificiel du protectionnisme tarifaire.

La principale résolution d'hier, affectant le partage fiscal que réclame M. Lesage, témoigne à première vue d'une prise de conscience lucide des délégués anglophones, des exigences fiscales du Québec.

Une résolution qui porte à vide

Cependant, le fait que les réclamations fiscales de M. Lesage soient considérées comme une revendication à laquelle devraient prétendre toutes les provinces, lui enlève beaucoup de son poids. En effet, pour l'ensemble des province peu fortunées, elle n'est d'aucun appui.

Les Maritimes, notamment, comptent peu de revenus fiscaux et que le gouvernement central leur accorde 25 p. cent de ce qu'il perçoit dans la région Atlantique, ne sera jamais plus que le part de revenus extrêmement peu élevés, de telle sorte que l'écart entre elles et les provinces plus riches, le Québec et l'Ontario notamment, demeurera toujours le même.

Les délégués n'ignoraient peut-être l'impotence de la résolution ainsi amendée, mais c'est pour faire accepter les exigences prioritaires de M. Lesage par l'ensemble des jeunes libéraux du Canada qu'elle fut ainsi élargie, de façon que toutes les provinces, et non seulement le Québec, puissent réclamer d'Ottawa une plus grosse tranche du gâteau fiscal.

L'unité nationale

Il faut retenir de ces assises, croyons-nous, que si les anglophones n'arrivent pas à saisir les mobiles qui incitent le gouvernement québecois à revendiquer un traitement particulier, ils demeurent convaincus d'autre part que la responsabilité de sauvegarder l'unité nationale leur appartient en propre — une responsabilité presque biblique, si l'on ose dire — de telle sorte que s'opposant individuellement aux réclamations du Québec, ils adoptent en groupe, en congrès, par exemple, une position souvent contradictoire.

Ce paradoxe, nous l'avons senti dès les premières heures du congrès et il illustre clairement, pensons-nous, l'inquiétude des anglophones qui craindraient de trahir leur "mission" en refusant de céder devant les exigences du Canada français.

René Tremblay aux libéraux du Québec: Délivrez-nous des charlatans créditistes

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. René Tremblay, ministre d'Etat à Ottawa, a lancé un appel samedi à la population de la province et plus particulièrement aux libéraux pour qu'"ils délivrent le Québec de ses représentants créditistes qui font la honte du Canada français à la Chambre des Communes".

M. Tremblay, qui s'adressait aux membres du Club libéral de Québec-Est, a qualifié les députés du Crédit social d'"opportunistes", de "faux prophètes", de "charlatans dont la doctrine est contraire aux intérêts réels de la population".

Un danger réel

Toutefois le ministre d'Etat pense que le groupe créditiste demeure une faction politique dont il faut tenir compte malgré les aventures qu'il a connues ces derniers temps.

Il y a peut-être actuellement un danger, dit-il; c'est de croire que la division profonde, qui existe à l'intérieur du Crédit social suffira pour écarter définitivement de la scène politique canadienne ce parti qui compte encore des dizaines de milliers de militants.

Décrivant le "vrai visage" du Crédit social, M. Tremblay a rappelé : les multitudes contradictions de MM. Thompson et Caouette au sujet du problème nucléaire et des questions nationales; puis la scission qui s'est opérée au sein du parti après les élections. D'un côté il y a le groupe incarnant la tradition créditiste; de l'autre on trouve une "poignée d'opportunistes politiques". D'une part, il y a la faction Thompson - Marcoux; de l'autre, on trouve la faction Caouette - Grégoire.

Le ministre d'Etat note que, tout en s'accusant mutuellement, les deux clans vont continuer à proposer la "prétendue solution créditiste" aux problèmes actuels du Canada, en la présentant soit sous le jour thompsoniste, soit sous le jour caouettiste avec des sous-produits à la Grégoire.

M. Tremblay a dit que le Crédit social a exploité la misère qui avait fait son apparition à l'arrivée de M. John Diefenbaker au pouvoir en 1957. Un pays au chômage grandissant malgré d'énormes ressources naturelles était un terrain favorable à l'implantation d'une doctrine créditiste qualifiant la situation d'absurde.

Charlantanisme

Le ministre d'Etat a dénoncé le "charlantanisme" des mesures suggérées par les créditistes, et de leur promesse d'une distribution générale d'argent.

M. Tremblay y voit une exploitation de la misère des gens parce que cela crée une "tentation".

Le porte-parole du gouvernement Pearson s'en est pris également aux séparatistes québécois et aux socialistes.

A propos du séparatisme, il dit que c'est une illusion de croire que cette formule pourrait assurer un meilleur sort aux Canadiens français.

Au sujet du socialisme, M. Tremblay dépeint comme un mirage cette philosophie "qui veut faire croire qu'un Etat tout puissant est capable de régler tous les problèmes des individus".

Le conférencier juge que seul le libéralisme canadien, qui s'est concrétisé autour de trois idées maîtresses, liberté, sécurité, unité, est capable de répondre aux besoins de l'heure, d'améliorer les conditions de vie des individus, de protéger l'autonomie des provinces.

Le ministre prédit pour bientôt l'adoption d'un "drapeau répondant à nos aspirations, et du "O Canada" comme hymne national.

M. René Tremblay parlait dans la circonscription de Québec-Est qui est représentée actuellement à Ottawa par un créditiste, mais auquel est attaché le souvenir des Wilfrid Laurier, Ernest Lapointe et Louis Saint-Laurent.

"Il faut sauver l'agriculture"

QUEBEC. (par **J.M.**) — "Si l'on n'assure pas très bientôt des conditions de vie plus stables à l'agriculture, c'est toute la collectivité qui en souffrira", a déclaré samedi M. René Tremblay, ministre d'Etat, à qui M. Lester B. Pearson va confier sous peu un "Ministère de l'Agriculture pour l'Est du Canada".

M. Tremblay, qui parlait devant le Club libéral de Québec-Est, a dit que, désirant assurer la sécurité dans les milieux ruraux, les autorités fédérales élaborent un programme pour la stabilisation des prix agricoles, pour l'accroissement de la productivité, ainsi que pour développer les connaissances techniques des cultivateurs.

Et d'ajouter :

"Moi-même, très bientôt je l'espère, je travaillerai directement à l'amélioration du sort de l'agriculture de l'Est du Canada . . ."

C'est que le projet de loi pour la création d'un "Ministère de l'Agriculture pour l'Est du Canada" doit être soumis aux Chambres durant les prochains mois.

Actuellement M. René Tremblay remplace le ministre de l'Agriculture chaque fois que ce dernier est obligé de s'absenter d'Ottawa.

Pour l'Est du Canada, M. Tremblay projette une "réorganisation générale". Au nombre des principaux problèmes qui s'offriront à lui, mentionnons ceux de l'industrie laitière, du secteur maraicher, de l'élevage des animaux de boucherie, du ravitaillement en grains de l'Ouest, etc.

Mort du sénateur McTavish

TORONTO. (PC) — Le sénateur Duncan K. McTavish, 64 ans, millionnaire, avocat et ancien président de la Fédération libérale nationale, a perdu la vie vendredi soir dans une collision d'automobiles qui fit quatre morts. Le sénateur venait d'assister à un spectacle à la foire d'hiver de Toronto.

Pilier du parti libéral, il fut durant 6 ans, président de la Fédération libérale nationale où il était considéré comme un des plus habiles stratèges du parti. Il organisa les campagnes des premiers ministres, King, St-Laurent et Pearson. Avant son élection à la présidence de la Fédération, le sénateur McTavish fut président de la Commission du district fédéral, commission à laquelle on avait confié l'embellissement de la capitale fédérale.

Exécuteur testamentaire de Mackenzie King, il fit partie de l'administration de 34 compagnies, fut gouverneur de l'Université Queen's et capitaine dans la marine durant la dernière guerre mondiale.

Apprenant sa mort, le premier ministre Pearson a déclaré "C'était un homme auquel on s'adressait naturellement dans les heures difficiles. Au Sénat, il a servi le public avec distinction et habileté".

Ottawa haussera les allocations familiales

QUEBEC. (par **J. M.**) — M. René Tremblay, ministre d'Etat dans le gouvernement fédéral, a déclaré samedi soir que le cabinet Pearson va augmenter les allocations familiales.

M. Tremblay, qui faisait une conférence devant les membres du Club Libéral de Québec-Est, exposait les grandes lignes de la politique sociale des autorités d'Ottawa.

Le ministre d'Etat a souligné la volonté gouvernementale de venir d'abord en aide à la famille. C'est pourquoi, explique-t-il, les libéraux ont à leur programme la création d'une caisse de retraite et l'établissement de l'assurance-santé.

A propos du chômage, M. Tremblay a dit qu'à l'heure actuelle on compte 10,000 sans-travail de moins qu'il y a un an bien que l'effectif des Canadiens sur le marché du Travail ait augmenté de 100,000.

Le ministre d'Etat estime que c'est le résultat des mesures prises par M. Lester-B. Pearson et ses collaborateurs : prêts aux municipalités ; aide aux régions sous-développées ; exemption d'impôt dans les districts où l'on manque d'ouvrage ; amélioration de la formule pour favoriser le travail durant l'hiver, etc.

M. Tremblay a fait aussi allusion à la fondation prochaine d'une "banque d'expansion nationale".

Ottawa abolit certains programmes conjoints mais en instituera d'autres

— Maurice Lamontagne

Pour remplacer les programmes conjoints dont il s'apprête à se retirer et qu'il remettra aux provinces, le gouvernement fédéral lancerait dans d'autres domaines de nouveaux programmes de même nature dont il se retirerait éventuellement d'ailleurs en faveur des provinces, une fois qu'ils seraient bien établis et stabilisés.

C'est en substance ce qu'a déclaré M. Maurice Lamontagne, président du Conseil privé, hier soir au cours d'une conférence de presse à la télévision. Le ministre a alors fourni d'importantes précisions sur ce que serait l'attitude d'Ottawa lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Il a d'abord réaffirmé l'intention du gouvernement central de se retirer, en faveur des provinces qui le désirent, de certains programmes conjoints et de fournir l'équivalent pour permettre à ces dernières de rencontrer leurs nouvelles obligations. Il s'agit des programmes qui sont de nature permanente et qui impliquent des "dépenses régulières, c'est-à-dire qui sont bien stabilisés", a-t-il précisé. C'est parce qu'il faut traduire en paiements de péréquation et en taux de taxation l'équivalence à accorder aux provinces, qu'Ottawa peut se retirer seulement des programmes dont les dépenses sont bien stabilisées, a expliqué le ministre.

Dans le cas du programme d'assurance-hospitalisation qui est en période de développement c'est justement cette condition de stabilisation qui ne le rendrait pas éligible à un transfert aux provinces.

M. Lamontagne a rappelé par ailleurs que le principe de l'équivalence fiscale est dans le programme du parti libéral fédéral depuis 1961.

Retrait de la taxation directe ?

Questionné au sujet des revendications du Québec, en vue de la remise aux provinces d'une plus grande partie du champ de l'impôt direct, le ministre a été assez vague. Il a d'abord affirmé qu'Ottawa doit conserver une certaine portion de la taxation directe en vue de la stabilité économique, tout en ajoutant qu'il ne s'opposait pas en principe à céder aux provinces une portion plus importante que celle qu'elles détiennent actuellement.

Le ministre a également annoncé la création prochaine d'un Secrétariat permanent des relations fédérales-provinciales. "Le stade de coordination et de collaboration auquel nous sommes parvenus rend nécessaire l'institutionnalisation des relations entre les divers gouvernement", a-t-il expliqué.

M. Lamontagne a aussi déclaré qu'Ottawa n'a pas abandonné son projet de distribution de bourses d'étude. Ce projet adopterait la forme d'un des programmes conjoints qui seraient appelés à remplacer ceux qui doivent disparaitre. Dans ce dernier cas, d'ailleurs, les provinces pourraient se prévaloir d'une clause d'option qui leur assurerait l'équivalence fiscale sans aucune condition.

Province de Québec

LOI DU COURTAGE IMMOBILIER

Nous désirons rappeler que tous les permis de courtiers et de vendeurs émis en vertu de cette Loi expirent le 30 novembre prochain et qu'à partir de cette date ils ne seront plus valides. Nous suggérons fortement à quiconque désire obtenir un permis à partir du 1er décembre prochain de nous en faire la demande sans délai. Celui qui retarde à nous soumettre sa demande s'expose à ne pas recevoir avant le 1er décembre le permis sans lequel il ne pourra agir comme courtier ou vendeur, selon le cas, à partir de ladite date.

De telles demandes de permis doivent être faites selon des formules prescrites par la loi et les règlements s'y rapportant. On peut obtenir ces formules en s'adressant au bureau de la Commission des valeurs mobilières, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou à l'Hôtel du Gouvernement, à Québec.

Nous rappelons que depuis la mise en vigueur de cette Loi, le 1er décembre 1962, "Nul ne peut prendre le titre de courtier en immeuble ni agir comme courtier ou vendeur s'il ne détient un permis. Cependant, un constructeur peut agir comme courtier s'il est inscrit." (article 2).

"Une personne agit comme courtier ou vendeur lorsque

a) POUR AUTRUI ET CONTRE REMUNERATION, elle accomplit, offre ou tente d'accomplir une OPERATION IMMOBILIERE*, fait visiter ou annonce un immeuble en vue d'une telle opération ; ou

b) offre, promet ou tente d'agir comme courtier ou vendeur ou représente de quelque manière qu'elle a l'autorisation d'agir à l'un de ces titres." (article 3).

Selon la loi, **"opération immobilière"** désigne l'achat, la vente, la promesse de vente, l'échange ou la location d'immeuble, la vente en bloc d'un fonds de commerce et le prêt garanti par hypothèque ou nantissement d'un immeuble, à l'exclusion de tout acte relatif à une valeur mobilière au sens de la loi des valeurs mobilières de Québec. (article 1 par. c).

LES DEMANDES DE PERMIS DOIVENT ETRE SOUMISES A LA

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard DORCHESTER
Montréal

Le cadeau idéal pour Noël

Legaré ENVEDETTE

Un cadeau qui sera apprécié !

SECHOIR A CHEVEUX DES PLUS PRATIQUES

SPECIAL 19.95

Opère très silencieusement et sèche rapidement. Capuchon ajustable à toutes les grandeurs. Boyau en vinyle de 36" de long. Quatre degrés de température. Peut sécher les ongles tout en séchant les cheveux. Fil électrique de 6'.

AJOUTEZ A VOTRE COMPTE



Le tout est contenu dans un étui moulé et compact.

Legaré

DISPONIBLE AUX 12 MAGASINS LEGARE DE MONTREAL
qui le "mettront de côté" pour vous jusqu'à Noël

Toutes les places de voiture-coach doivent être réservées dans les trains OCÉAN LIMITÉ et SUPER CONTINENTAL. Il n'y a pas de frais supplémentaires. Faites votre réservation assez tôt pour vous assurer une place.

CN



DÎNER IMPROMPTU... Ils ont eu une journée chargée; lui au bureau, elle à la maison. Mais il lui a téléphoné: "Allons dîner au restaurant". Ils ont téléphoné, elle pour demander la gardienne d'enfants, lui pour retenir une table et appeler un taxi. Comment faisaient les gens pour se rejoindre quand il n'y avait pas le téléphone? BELL

Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens

HYPERACIDITÉ D'ESTOMAC
Vous souffrez
vous ne souffrez plus
TUMS

hyperacidité d'estomac soulagée rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Fraîche saveur de menthe! Action encore plus rapide. Facile à prendre n'importe où. En rouleau de poche bien connu, en boîte économique de 3 rouleaux et en flacon familial de 100 comprimés.

TUMS pour l'ESTOMAC

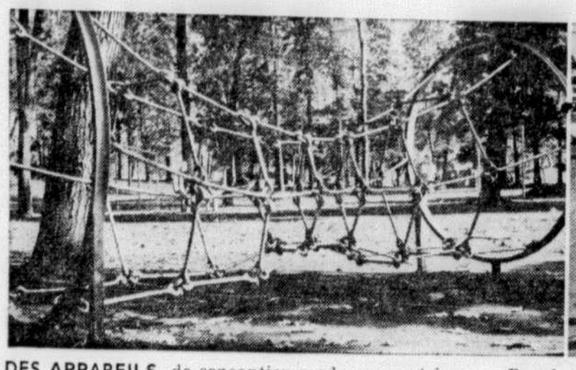
VENTE!

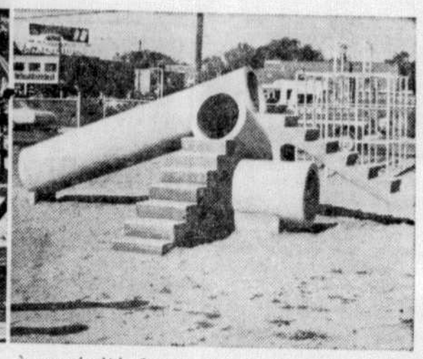


● CHEVROLET
● OLDSMOBILE
● CHEVY II
● CORVAIR
● ENVOY
● CAMIONS CHEVROLET

clermont MOTOR LIMITÉE

5363, RUE ST-DENIS
TEL. 279-6301





DES APPAREILS, de conception moderne, sont installés dans les nouveaux terrains de jeux en voie d'aménagement à Montréal. Ainsi, les enfants auront grande joie à franchir un tunnel fait de maillons d'acier (à g.), l'une des nouveautés que l'on trouve au terrain de jeux du Lac-aux-Castors, sur le Mont-Royal, à proximité du pavillon-restaurant. A Cartierville, au nouveau parc Lefebvre (à dr.), on vient de créer un ensemble récréatif de style inédit : des glissoires et un tunnel en tuyaux de béton, avec des escaliers de même matériel.

photos Cité de Montréal

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

Les Loisirs à Waterloo

Depuis le début de l'automne, des activités abondantes et variées ont été organisées par le Service des Loisirs de la paroisse St-Bernardin-de-Sienne, à Waterloo; elles s'adressent aux jeunes et aux moins jeunes, hommes et femmes.

Plusieurs de ces activités se tiennent régulièrement au local des Loisirs, sis au carré Foster. Voici quelques précisions que nous fournit à ce sujet le dévoué aumônier des Loisirs, M. l'abbé Marcel Paquet :

Il y a cours de **gymnastique** pour hommes et pour femmes, sous la direction de M. Pierre Horan, responsable de l'Education physique à la Commission scolaire de Waterloo; ligue de **quilles** pour couples mariés, le dimanche soir, à 8 h. (M. André Côté en est le président), et pour les dames et les jeunes filles, un après-midi par semaine (responsable, Mme H. Paquette).

Le samedi soir, les couples mariés peuvent encore profiter de cours de **danses modernes** (M. Conrad Dupont, responsable). D'autres cours sont également offerts : de **solfège** et de **yoga** (Me Louis Jolin, responsable), de **céramique,** avec le professeur Yvon Meunier (Mme Robert Choquette, responsable), etc.

Pour les enfants, il y a : l'"Heure des petits" (11 ans et moins), le samedi, de 2 h. à 4 h., avec programme d'amateurs, cinéma, etc. (responsable, Mlle Lise Girard); l'école de ballet, avec Mme Denise Pratte, de Montréal (responsable, Mme B. Denault); le studio des Loisirs (art dramatique, diction, chant). Les jeunes filles de 12 à 17 ans peuvent faire partie des "Majorettes", dont l'instructeur est M. Bobby Sturgeon. D'autres activités seront organisées sous peu.

A Ste-Yvette

Le comité social féminin de la paroisse Ste-Yvette, de Ville St-Michel, invite les dames et jeunes filles à se rendre à l'école Marie-Rivier, angle 7e avenue et 41e rue, mercredi soir, 20 novembre. Il y aura : à 8 h. 30, gymnastique et, à 9 h. 30, cours d'anglais. Pour renseignements : 387-2681 ou DU. 7-6169.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : à 6 h., programme "Jeunesse Oblige" télévisé par Radio-Canada (canal 2), directement du **Manoir Notre-Dame-de-Grâce.**

— A 7 h. 30, au **Jardin botanique,** remise des prix aux enfants des "jardinets d'écoliers".

— A 8 h., au Centre de Loisirs **St-Viateur,** 225, av. Bloomfield, à Outremont : soirée des parents, causerie-forum sur les responsabilités des loisirs (conférencier : Dollard Morin, de LA PRESSE).

Demain : à 6 h. 30, séance du Ciné-Club pour les 6 à 15 ans, au centre **Ste-Bernadette,** 6825, 16e av., Rosemont (entrée libre), à l'affiche : "Sans famille".

— A 8 h., au Centre **Imm.-Conception,** 4265, rue Papineau: soirée des "Amis du Voyage", consacrée au Portugal.

ANNONCE

Une Vive Démangeaison . . . Me Rendait Fou!

Dès le premier usage, la Prescription D.D.D., liquide adoucissant et rafraîchissant, soulage les démangeaisons causées par l'eczéma, les boutons, les dartres et autres affections de la peau. Pas graisseuse, ne tache pas. Bouteille d'essai de 39c doit satisfaire, ou l'argent sera remis. Ne souffrez pas! Demandez la **PRESCRIPTION D.D.D** à votre pharmacien. 1-4F

Aumôniers

Le Centre Culturel et Sportif, du Centre d'apprentissage des métiers de la Construction, à Montréal, possède maintenant son aumônier à temps plein ; il s'agit du R.P. Louis Trudeau, o.m.i., de la paroisse St-Pierre-Apôtre.

D'autre part, le Centre de Loisirs de l'Assomption a également son aumônier en la personne de M. l'abbé Pierre Bellemarre. Ce prêtre est également responsable de l'Education physique (c'est un diplômé en ce domaine), au collège de l'Assomption.

Travaux pour les loisirs

Gymnase au toit de verre

A **Ottawa,** la Commission des écoles publiques vient d'approuver les plans de sa 53e école, qui sera construite au coût de $370,000. Cet édifice comportera 8 salles de classe, 2 maternelles et un gymnase, selon les devis de l'architecte Earle Ingram; mais on y trouvera aussi deux innovations.

En effet, ce sera la première école publique à Ottawa à posséder un gymnase au toit de verre (des panneaux se fermeront automatiquement sous la voûte pour assurer l'obscurité nécessaire aux séances de cinéma). De plus, la cour de récréation destinée aux élèves des maternelles sera aménagée en quadrilatère, sous forme de préau à ciel ouvert, au centre de l'édifice, et l'on y plantera des arbres et des fleurs.

Par ailleurs, à **Papineauville,** les jeunes ont appris avec joie que l'aréna municipale sera ouverte sous peu. Selon de précédents rapports d'ingénieurs, cet édifice sportif, vieux de 30 ans, ne pouvait ouvrir ses portes à moins de subir des réparations au coût de $6,000. Ces travaux sont actuellement en cours, à la suite d'une entente conclue entre l'autorité municipale et la Corporation des Loisirs.

A **Chelmsford,** non loin de la capitale canadienne, un centre des jeunes vient d'être inauguré dans un ancien édifice qui servit autrefois de chapelle. "Ce sera un véritable foyer d'amitié," a affirmé l'aumônier des Loisirs, M. l'abbé Gérald Roy.

A **Navan,** on a récemment ouvert les travaux de construction d'un centre récréatif, dans la paroisse Notre-Dame-des-Champs; c'est une entreprise de quelque $38,000. L'édifice aura 128 pieds de longueur sur 40 de largeur; il comptera 2 étages et l'on prévoit qu'il sera terminé en décembre.

A **Maniwaki,** M. l'abbé Maurice Gareau, curé de la paroisse du Christ-Roi, a récemment procédé à la bénédiction d'un nouveau Centre de quilles, qui comprend aussi au spacieux restaurant, "L'Armanon".

A **La Tuque,** la ville a entrepris de construire un chalet municipal pour le ski, au coût d'environ $30,000, selon le programme des travaux d'hiver.

A **Plessisville,** tout laisse prévoir que d'importantes améliorations seront apportées au stade de baseball municipal. Lors d'une récente fête sportive, on a laissé entendre que l'été prochain, Plessisville posséderait un stade plus adéquat.

A St-Barthélemy

Expo d'art culinaire

Une exposition d'art culinaire sera présentée jeudi, 21 novembre, de 2 h. 30 de l'après-midi à 10 h. du soir, au Centre de Loisirs St-Barthélemy, 7111, rue des Erables.

Cette expo est organisée par les élèves de 2e et 5e année des cours d'art culinaire, gracieusement offerts sous les auspices du Service d'éducation populaire du ministère de la Jeunesse. Un goûter y sera également servi, avec la collaboration du Club Social Féminin du centre St-Barthélemy, dont Mme Roger Lamoureux est la dévouée présidente.

Parties de cartes

Une partie de cartes aura lieu jeudi, 21 novembre, à 8 h. 30, à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 2035, rue Plessis, au profit des Zouaves de cette paroisse. La soirée sera sous la présidence de M. le curé Léo Tougas. Il y aura prix de table et de nombreux prix de présence, ainsi que la célébration de la Ste-Catherine.

Il y aura également une partie de cartes, mercredi soir, 20 novembre, à 8 h., à l'école St-Pie-X, 9905, rue Papineau (angle Sauvé), au profit des Louveteaux de la paroisse Notre-Dame-de-la-Merci. Le 1er prix sera un voyage de 3 jours à New York, pour deux personnes. Pour renseignements : Mme A. Legault (388-7325).

Bal d'automne

Cette année, le "Bal d'automne" organisé par les Loisirs de St-Emile de Montcalm aura lieu samedi, 23 novembre, à 8 h. 30, au Holiday Inn. Cette soirée est au profit des loisirs des jeunes. Pour renseignements : Mlle Lyse Gauthier (DU. 8-4804).

En bref...

A ASBESTOS, le club des raquetteurs "les Etoiles des Trois-Lacs" a de nouveau érigé une glissoire qui sera sûrement une autre attraction populaire, cet hiver. Cette glissoire comporte une pente longue de 1,800 pieds.

A SHERBROOKE, l'O.T.J. rapporte que l'été dernier, elle a enregistré un total de 75,483 présences à ses activités, soit une diminution sur les chiffres de 1962, alors qu'on avait obtenu 90,115 présences.

A OTTAWA, le député libéral Red Kelly, également joueur-étoile des "Maple Leaf" de Toronto, a procuré quelque 300 bâtons de hockey au député conservateur Gene Rhéaume, des Territoires du Nord-Ouest. Ce dernier les fera parvenir aux jeunes de Yellowknife où l'on a formé des équipes avec des Blancs, des Esquimaux et des Indiens.

A ST-JEROME, le Conseil municipal vient enfin de se décider à étudier le volumineux rapport que lui a remis la Commission chargée (en 1962) de faire enquête sur la situation des loisirs en cette ville. La principale recommandation de cet organisme est la création d'une Commission municipale des Loisirs.

A COATICOOK, il a été décidé que le comité des Loisirs organisera encore, cette année, un Festival d'hiver; il aura lieu les 14, 15 et 16 février.

A LEVIS, un comité provisoire a été créé en vue de la création prochaine d'une bibliothèque municipale; Me Roger Thibodeau en est le responsable.

A LAUZON, les Loisirs Ste-Bernadette ont enregistré, pour 1962, un déficit de $289. Lors de leur assemblée annuelle, M. Willie Berthelot a été réélu à la présidence. L'exécutif groupe : aussi M. André Matte, v.-président, M. Yvan Carrier, secrétaire, M. Deny Blanchet, trésorier, Mme Laurent Guay, publiciste, et M. l'abbé P.-H. Lachance, conseiller moral.

A ST-ROMUALD, le Conseil municipal se préoccupe de l'aménagement prochain d'un terrain de jeux. Une proposition a récemment été faite pour l'acquisition d'un terrain à cette fin.

ANNONCE

SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX ou TROIS FOIS PAR SEMAINE

...VOUS DEVEZ ACHETER NR AUJOURD'HUI MEME!

Le comprimé laxatif à L'ACTION PLUS DOUCE

Prenez NR à l'action douce... le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. NR est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, NR apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.

NR LAXATIVE — *NR au coucher... effet au lever! Contribue à une meilleure santé... et une meilleure apparence!*

REGULAR • CHOCOLATE COATED • JUNIORS

VENTE!

• CHEVROLET
• OLDSMOBILE
• CHEVY II
• CORVAIR
• ENVOY
• CAMIONS CHEVROLET

clermont

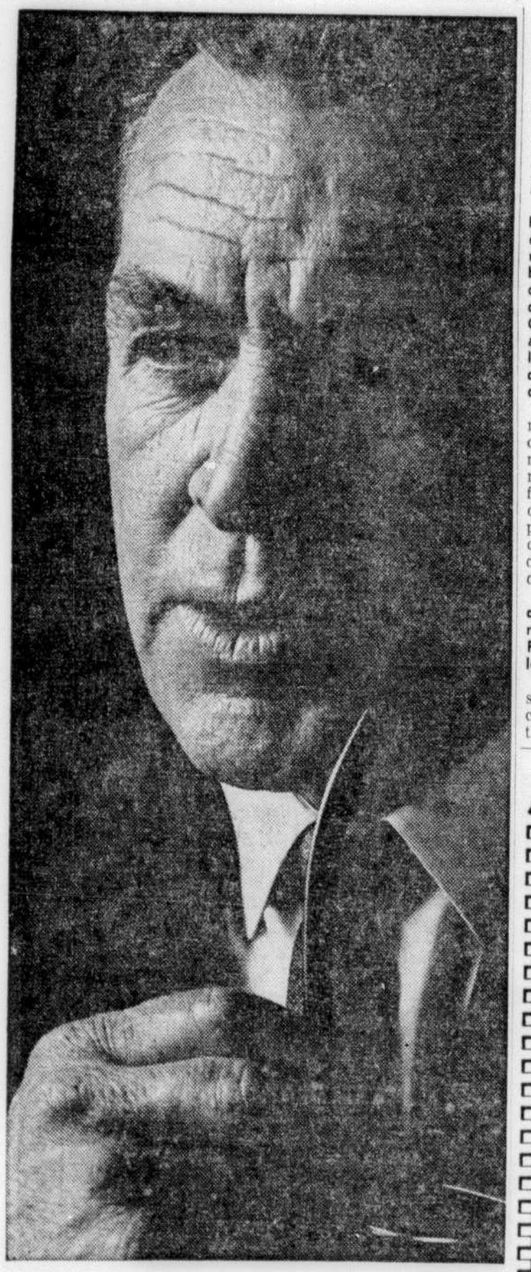
MOTOR LIMITÉE

5363, RUE ST-DENIS
TEL. 279-6301

Les marchands de LA PLAZA distribueront GRATUITEMENT bonbons et ballons aux enfants, au cours de la magnifique

PARADE du Père Noël PLAZA ST-HUBERT

qui aura lieu SAMEDI LE 23 NOVEMBRE, à compter de 8 h. 30 a.m.
Ne manquez pas cette fête! Amenez-y tous vos enfants!



L'homme qui transforme les rêves en réalités

L'agent de la New York Life est l'homme tout désigné pour vous aider à trouver un moyen pratique et économique de faire réussir vos projets.

Du fait de sa formation et de son expérience comme assureur de profession, il peut faire un inventaire complet de vos besoins d'assurance et présenter un plan remarquablement économique pour y répondre. Ce programme tiendra compte, par exemple, de la protection que vous voulez assurer à votre famille, de l'éducation de vos enfants, du remboursement d'une hypothèque, ou encore du revenu auquel vous songez pour l'heure de la retraite.

L'agent de la New York Life est un homme qu'il y a vraiment intérêt à connaître. Faites-lui confiance, car il est bien qualifié pour vous servir, non seulement à titre de représentant de la New York Life, au service des Canadiens depuis 1858, mais aussi par sa connaissance étendue de ce que l'assurance-vie peut vous apporter personnellement et par sa bonne réputation comme citoyen de votre localité.

Consultez-le donc sans tarder.

NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY

1425, rue de la Montagne et 4113 est, rue Jean-Talon, Montréal

Un élément de la vie et de l'économie canadiennes depuis 1858
Assurance-vie/Assurance collective/Assurance-maladie
Assurance frais médicaux
sylic

Les "KING SIZE" à bout-filtre les plus riches

- la saveur intacte des meilleurs tabacs de Virginie
- soigneusement roulées dans un papier spécial
- bout-filtre d'une conception parfaite qui ne laisse passer qu'une fumée riche et veloutée

"La perfection consiste non pas à accomplir des choses extraordinaires, mais à faire des choses ordinaires d'une façon extraordinaire."



Peter Jackson FILTER KINGS

Un produit des fabricants de la cigarette du MAURIER

Cet hiver...
soyez l'homme au teint bronzé



Filez vers la Floride par Eastern Air Lines







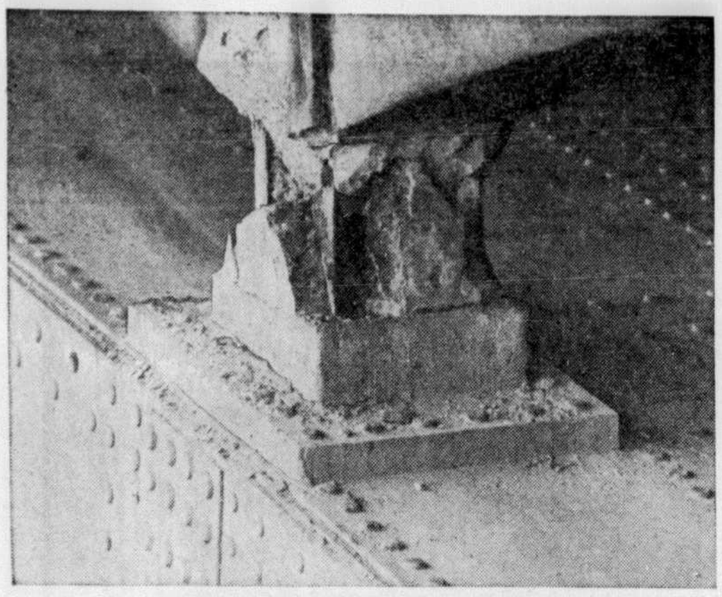
2 vols quotidiens par Jets vers:
MIAMI
Départs à 8:30 AM et 11:00 PM*
Aussi service par appareils DC-7B vers
TAMPA-ST. PETERSBURG-CLEARWATER
ORLANDO • MIAMI
*11:30 PM jusqu'au 18 décembre

Les seuls jets vers la Floride sont les jets Eastern!

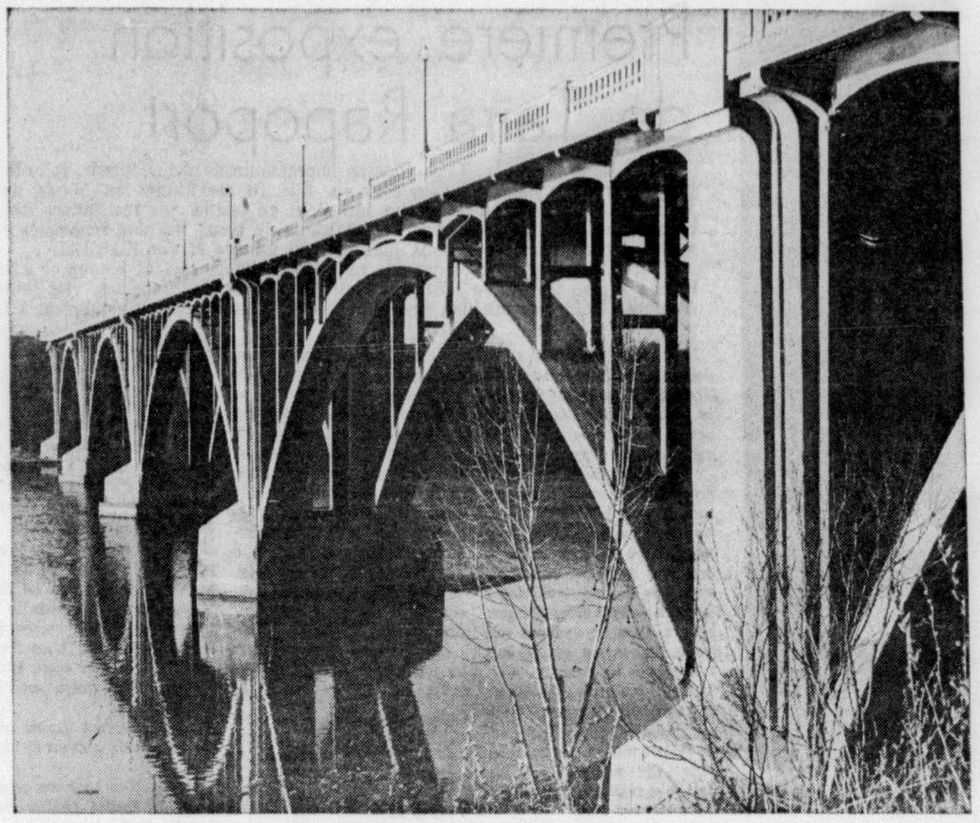
C'est maintenant qu'il faut songer à vos vacances d'hiver en Floride, ce paradis ensoleillé où une succession de plaisirs incomparables vous attendent—y compris celui de voyager par Eastern Air Lines. Seul Eastern relie Miami par jets, directement—deux fois par jour—seulement $165.80 aller/retour, vol de nuit. Eastern vous offre aussi son vol de jour Classe Touriste ou son service Première Classe Golden Falcon. Réservez votre place au soleil dès maintenant—appelez Eastern à Victor 9-2201 ou consultez votre agent de voyages.

Pour votre visite à l'exposition mondiale de New York
EASTERN AIR LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2



Le béton s'effrite, mais la structure tient bon.



Le pont Pie IX... sera-t-il jumelé l'an prochain ?

TEXTE: *CLAUDE GENDRON*

PHOTOS: *Jean Y. LETOURNEAU*



Extrémité de balustrade peu rassurante.



Encore ce **DOS?**

Si vous souffrez de mal de dos causé par l'irritation des voies urinaires et par des troubles de la vessie, les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentez mieux et vous vous reposez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les Reins. 86F

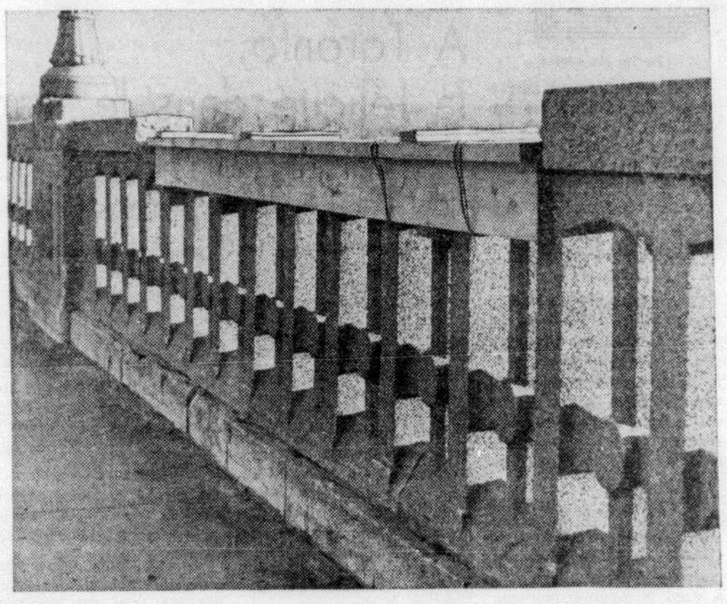
Le major Gagnon à la Croix-Rouge

HALIFAX (PC) — Le major Alphonse-Robert Gagnon, qui vient de prendre sa retraite, a été nommé directeur de la Croix-Rouge, section des jeunes, pour le Québec.

M. Ralph E. Wendeborn, directeur national de cette section de la Croix-Rouge, a annoncé la nouvelle au cours d'une visite à Halifax et à Darthmouth, en compagnie du major Gagnon.

Natif de Québec, le major Gagnon est diplômé de l'université Laval. Il a fait quatre années d'enseignement à l'école de Ste-Anne-de-Beaupré. A la déclaration de la Seconde guerre mondiale il fut promu au poste de lieutenant en second. Il s'enrôla par la suite dans le corps médical et resta en service pendant toute la durée de la guerre et de l'occupation.

Pendant quelque temps il fut directeur adjoint des services de santé pour la province de Québec.



Un "pansement" plutôt rudimentaire.

LE PONT PIE-IX

Encore solide malgré les apparences, il sera jumelé et renové... l'an prochain?

Le pont Pie-IX, qui relie l'île de Montréal à l'île Jésus, nous apparaît dans un état de vieillissement tel que de nombreux automobilistes le considèrent comme dangereux. Mais les ingénieurs du ministère des Travaux publics sont d'avis qu'il ne faut pas se fier aux apparences et que le vénérable pont est encore très solide après une trentaine d'années d'existence.

Les experts ne doutent pas qu'il tiendra le coup encore quelque temps et qu'il ne montrera pas de signes de faiblesse avant qu'on en construise un second... probablement dès l'an prochain. La nouvelle structure doublera le pont actuel, comme c'est le cas présentement des ponts Galipeault et Taschereau à l'ouest de l'île de Montréal.

Un porte-parole du ministère a fait savoir que la structure du pont est si solide qu'on n'aura pas à la démolir pour construire un autre pont. "Nous n'aurons qu'à la renforcir et à restaurer son apparence, au moment où nous construirons un autre pont tout à côté, pour doubler sa capacité, dit-il. Les ingénieurs sont à mettre le projet au point."

La crainte de nombreux usagers du pont s'explique fort bien. On n'a qu'à examiner de près les photos ci-contre. En bien des endroits, le ciment est complètement désagrégé et l'on peut facilement voir la structure d'acier.

La lourde balustrade de béton s'effrite graduellement et l'on n'a pas cru bon de la restaurer (on a couvert les failles par des planches). Présage que la balustrade cèdera la place dans un avenir rapproché, à un garde-fou plus léger... et plus solide ?

Le vieux pont n'a certes pas été construit pour une circulation aussi dense que celle qu'il connaît aujourd'hui. Ainsi, le service de la circulation de Montréal prévoit que 6,000,000 de véhicules auront passé sur ce seul pont, au cours de l'année 1963. En 1954, on a compté un peu plus de 3,000,000 de véhicules sur ce pont, tandis qu'on en avait enregistré 630,000 en 1945.

Les experts en circulation estiment que, même restauré et doublé, le pont Pie-IX ne suffira pas aux besoins du secteur qu'il dessert. On aura alors besoin d'autres ponts, tels celui projeté à l'extrémité nord de la rue Papineau et cet autre, dans le prolongement éventuel de la Montée St-Léonard, qui reliera directement l'île Jésus à la route transcanadienne.

OUI! VOUS POUVEZ CESSER DE FUMER

Un nouveau programme scientifiquement conçu est maintenant à la portée des Canadiens qui veulent se débarrasser de la pernicieuse habitude de fumer une fois pour toutes.

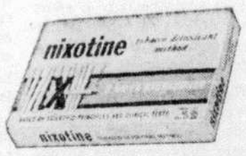
la nixotine

méthode désintoxiquante contre le tabac

La "NIXOTINE" est constituée d'un nécessaire complet contenant trois produits scientifiques. Chaque médication se combine avec les deux autres pour perdre le goût du tabac pendant un certain temps.

Commencez aujourd'hui

Chaque jour de retard se paye en deniers et en santé. Avec "Nixotine" vous vous sentirez mieux, vous paraîtrez mieux portant, vous aurez plus d'entrain au travail et au jeu.



Informez-vous de la méthode Nixotine chez le pharmacien !

CHOISISSEZ UNE EXCURSION PAN AM VERS L'UNE DE CES ÎLES



BERMUDES $113.60 Cl. économique, 10 jours, par jet (jusqu'au 16 mars)	**NASSAU** $153.60 Cl. économique, 17 jours, par jet (toute l'année)
ANTIGUA $199 Cl. économique, 17 jours, par jet (toute l'année)	**LA JAMAÏQUE** $209.80 Cl. économique, 17 jours, par jet (toute l'année)
La Barbade $230.30 Cl. économique, 17 jours, par jet (toute l'année)	**LA TRINITÉ** $261.70 Cl. économique, 17 jours, par jet (toute l'année)

Tous les tarifs aller-retour, départ de Montréal.

Voici le moment idéal pour un voyage enchanteur... et économique par jet Pan Am. *Pas de supplément* pour le trajet via New York (avec possibilité de séjour pour visiter la ville). Voyagez en Jet Clipper® Pan Am de New York à Porto-Rico, la Jamaïque, Antigua, les Iles Vierges, la république Dominicaine ou la Trinité, sans escale. Si vous le désirez, poursuivez votre route par jet jusqu'à la Barbade, la Guadeloupe, Curaçao, ou prenez le clipper Pan Am pour Haïti, St-Martin, la Martinique ou Ste-Lucie.

Visitez une seule île ou 10 îles pour le prix d'un billet pour la Trinité. Ce n'est là qu'un exemple des nombreuses excursions aux Antilles que vous offre Pan Am.

Quelle que soit votre destination, profitez de cet inestimable avantage: l'expérience de Pan Am.

Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à VI 5-5172

Service des billets:
1450, rue City Councillors, Montréal.

PAN AM

Fiez-vous à Pan Am—la compagnie aérienne la plus expérimentée du monde!

Postez ce coupon dès aujourd'hui pour recevoir gratuitement un dépliant sur les excursions de Pan Am aux Antilles.

Mme. G. Du Pont
Pan American World Airways
1450, rue City Councillors, Montréal L.P.6

Veuillez m'adresser votre dépliant gratuit sur les excursions aux Antilles.

NOM _____

RUE _____

VILLE _____ ZONE _____

Réponse en février

L'autoroute Montréal Québec sera-t-elle terminée en 1967 !

QUEBEC. (par J.M.) — M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a déclaré hier qu'après le 1er février 1964 les autorités provinciales seront en mesure de répondre d'une façon positive à la question de savoir si la construction de l'Autoroute du nord entre Montréal et Québec peut être terminée pour 1967.

La question lui avait été posée dans un mémoire soumis au gouvernement Lesage par l'Union des municipalités. M. Pinard a fait transmettre sa réponse par M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, qui recevait une délégation de l'Union

M. Pinard a dit que l'Office des autoroutes du Québec a fait une enquête auprès de 125,000 automobilistes au cours de l'été dernier dans la région pour déterminer la provenance et la destination des véhicules; les chiffres compilés ont été confiés à un "cerveau électronique". Les ingénieurs terminent actuellement leur interprétation, puis ils proposent plusieurs tracés possibles. Enfin d'ici le 1er février prochain les techniciens de l'Office calculeront le coût de construction de la future autostrade avec ses ponts et ses installations diverses.

QUAIS, NAVIRES ET GRAND LARGE

DENIS MASSE

Le niveau de l'eau a monté de deux pieds

Le niveau de l'eau dans le fleuve St-Laurent a monté de deux pieds depuis le début du mois de novembre, signalent les autorités du port de Montréal.

Cette hausse du niveau de l'eau est attribuable à la forte chute de pluie. Durant la semaine qui vient de s'écouler, la précipitation dans l'est du Canada a été de près de cinq pouces.

En raison de la sécheresse, en octobre, le niveau de l'eau dans la voie maritime du St-Laurent était inférieur à la limite minimum établie pour des raisons de sécurité, soit 35 pieds de profondeur.

LA CROIX BLEUE POUR TOUS!

Pas de limite d'âge! Pas de questionnaire médical!

La Croix Bleue et l'Assurance-Hospitalisation du Gouvernement se complètent mutuellement. En effet, la protection *supplémentaire* de la Croix Bleue couvre les dépenses auxquelles ne pourvoit pas l'Assurance-Hospitalisation du Gouvernement.

- Hospitalisation en chambre semi-privée
- Bénéfices chirurgicaux et de maternité
- Bénéfices d'anesthésie
- Radiographies diagnostiques
- Examens de laboratoires faits à l'hôpital
- Visites du médecin à l'hôpital

Plus de ¾ de million de Québecois sont protégés par les assurances collectives de la Croix Bleue.

Toutes les personnes ne pouvant adhérer en groupe à la Croix Bleue peuvent maintenant s'y inscrire individuellement

POSTEZ CE COUPON SANS TARDER

CROIX BLEUE PR-18
Case postale 910, Station "B"
Montréal (2) Québec

Veuillez m'envoyer immédiatement (sans obligation) des renseignements et une formule de demande.

NOM .....

ADRESSE ..... No ..... Rue .....

VILLE ..... Zone postale .....

COMTÉ (si vous résidez hors de l'île de Montréal) .....

CROIX BLEUE

EN TÊTE DE L'ASSURANCE-MALADIE AU QUÉ...

la source idéale

D'ARGENT

dès qu'il vous en faut

Beneficial tient table ouverte pour l'argent des fêtes! Obtenez à l'instant l'argent qu'il vous faut pour vos achats, pour régler vos factures, pour passer de joyeuses fêtes! Téléphonez-nous ou venez-nous voir. Les gens de Beneficial aiment dire "Oui"!

BENEFICIAL

FINANCE CO. OF CANADA

Prêts jusqu'à $1000 ou plus
Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie

NOUVEAU BUREAU DE BENEFICIAL

MONTREAL NORD—10670 Boulevard Pie IX. .Tel: 321-1501
(Face au Centre D'Achat Forest)

MONTREAL (9 Bureaux)
- Chambre 1, Deuxième étage, 1850 Rue Ontario Est (angle Cartier) ..... LA 6-5937
- Chambre 118, Edifice York, 1500 Rue Ste Catherine, Ouest a l'angle de la rue Guy ..... WE 2-4131
- Premier étage, Edifice Drummond, 1117 Ste Catherine O ..... VI 4-3861
- Deuxième étage, 3872 Rue Ontario Est, Coin Bourbonnière ..... LA 5-2563
- 2ième étage, 1297 rue St. Denis (angle Ste Catherine Est) ..... UN 6-7415
- 370 rue Jean Talon Est (angle St. Denis) 274-8291
- Deuxième étage, 6787 Rue St. Hubert 274-8251
- 3102 rue Masson (coin 3ième Avenue Rosemont) ..... RA 2-4645
- 1587 Rue Mt. Royal, Est ..... LA 6-4948

DRUMMONDVILLE—100 Rue Marchand (coin de rue Hériot) ..... CR 8-1356
GRANBY—146 Rue Principale, Deuxième étage ..... FR 2-3326
JOLIETTE—518 Rue Manseau, 2ième étage ..... PL 3-7448
LACHINE—1350 rue Notre Dame (au dessus du Marché Dionne) ..... ME 7-2584
LONGUEUIL—39-A Rue St. Charles, Ouest, 2ième étage ..... OR 7-2828
SOREL—34 Rue Du Roi, Deuxième étage ..... RI 3-7901
ST. HYACINTHE—1626 Rue Des Cascades ..... PR 4-6411
ST. JEAN—192 Rue Richelieu (au dessus de Woolworth's) ..... FI 7-2338
ST. JEROME—Deuxième étage, 26 Rue Legault ..... GE 2-4375
ST. LAURENT—2ième étage, 997 Blvd., Décarie, En Face Du Centre d'Achats Norgate ..... RI 7-7571
SHERBROOKE—Edifice Continental, Angle Des Rues King et Wellington ..... LO 2-2631
VALLEYFIELD—237-B Rue Victoria, Deuxième étage ..... FR 3-5450
VERDUN—2ième étage, 3593 Wellington ..... PO 7-5358
VICTORIAVILLE—2ième étage, 43 Rue Notre Dame Est 752-4558
VILLE EMARD—2386 Rue Jolicoeur, au-dessus du Magasin de Meubles Brouillette ..... PO 7-5346

Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

GRATUIT: RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES

BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.

Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

Ouvert le soir

MEZZANINE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2-



AU BAL UKRAINIEN — Un banquet suivi d'un bal marquait le 50e anniversaire de la Société ukrainienne de Montréal, samedi soir, à l'hôtel Windsor. Sur la photo prise à cette occasion, dans l'ordre habituel : M. Arthur Gagnon, conseiller municipal, représentant le maire de Montréal, Mme A. Gagnon, M. M. Bury, organisateur du bal et Mme Bury; M. Michael Starr, ancien ministre du travail et Mme Starr; Mme N. Senkus, présidente du comité féminin et M. Senkus.

à Noter ***

A LA SOCIETE D'ETUDE ET DE CONFERENCES — La prochaine réunion de la SEC aura lieu à l'hôtel Windsor, demain soir, 19 novembre, à 8 h. 30. Le conférencier invité est M. Scott Symons qui a intitulé sa causerie : "Le Canada du coeur."

AMICALE DU COLLEGE SAINTE-ANNE DE LACHINE — Les anciennes élèves du Collège Sainte-Anne se réuniront le jeudi 21 novembre à 7 h. 30 p.m. : entrée par la 12e avenue. Une troupe spécialisée en folklore égaiera la soirée. Pour renseignements on peut communiquer avec Mme Lili Gareau-Noiseux, 1030—3e avenue Verdun, PO. 9-0452.

DINER-CAUSERIE — Le Conseil des femmes membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, invite tous les membres ainsi que leurs amies, au deuxième dîner-causerie de la saison qui aura lieu le jeudi 21 novembre, à 6 h. 30 p.m., dans le salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor. Ce dîner sera sous la présidence de Me Gervaise Brisson, présidente du conseil. La conférencière invitée est Me Yvette Dussault-Mailloux, avocate, membre du bureau de revision du Code civil, un des auteurs du rapport Nadeau ; elle traitera du sujet : "Le Code civil, tel qu'il est aujourd'hui ... que signifie l'égalité juridique pour la femme mariée, recommandée par le rapport Nadeau ?" Plusieurs membres du Barreau de Montréal prendront place à la table d'honneur. Parmi les invités d'honneur, signalons : Me Jean-H. Deslauriers, curateur public, Me Hélène Gélinas, Me Claire Barrette, Me Liliane Balangero-Birtz, Me Annette April, Me Mignonne Legault-Tessier. Pour renseignements, on peut communiquer avec Danyelle Mailloux à 844-3041.

EXPOSITION JACQUES BLANCHET — Son Exc. M. Pierre Dupuy inaugurera l'exposition de reliure d'art de Jacques Blanchet, à l'hôtel de ville de Verdun, le mardi, 26 novembre, à six h. p.m. A cette occasion, le maire et les échevins de la cité de Verdun présenteront au commissaire général, le Journal de l'Exposition universelle de 1867.

PARTIE DE CARTES — Une partie de cartes aura lieu à la Maison Saint-Paul au 3641 est du boulevard Gouin, à Montréal-Nord. Cette soirée est organisée au profit de cette maison de retraite fermées et sera sous la présidence du R. P. Rémi Couture, supérieur général. a.cc.a. Mme Claire Ladouceur, présidente - organisatrice et Mme Georgette Dugal, présidente adjointe, vous invite à venir vous récréer tout en contribuant à une bonne oeuvre. Plusieurs prix de présence. Pour renseignement, composez RA 8-9902 ou 381-2242.

AMICALE A SAINTE-PHILOMENE DE ROSEMONT — Les anciennes du couvent de la Congrégation Notre-Dame sont priées de noter que la réunion de l'Amicale aura lieu, le dimanche 24 novembre à 2 h. p.m. Mme Yvette Robin sera la conférencière invitée. Elle fera le récit d'un récent voyage. Un goûter sera servi.

AU CLUB DE CURLING DE SAINTE-AGATHE — Mme Gilles Daunais a été élue présidente de la section féminine de l'Association du club de curling de Sainte-Agathe. Les personnes suivantes ont été élues au bureau de direction : Mme Erik Nelson, vice-présidente; Mme G. Hornby, secrétaire; Mme Ray Hunt, présidente du comité de divertissements et Mme Ida Bruneau, présidente du comité des concours.

AU COUVENT DE LA POINTE-AUX-TREMBLES — La prochaine réunion des anciennes élèves de ce couvent aura lieu le dimanche 24 novembre, à 1 h. 30 de l'après-midi. Pour renseignements, on peut communiquer par téléphone, avec Thérèse Soucy à 645-4316.

AU BAL SAINT-MARY — M. et Mme W. K. White président cette année le bal de l'hôpital St-Mary. Organisé par les auxiliaires de l'hôpital, au profit de cette institution, le bal aura lieu le vendredi 22 novembre à l'hôtel Reine Elizabeth. L'un des moments les plus attendus du bal est la fameuse "Valse père et fille", avant laquelle les jeunes filles, escortées de leur père, sont présentées aux invités d'honneur, qui cette année sont le général et Mme A. G. L. MacNaughton. Les billets sont en vente à l'hôtel Reine Elizabeth.

BAL DU MUSEE DES BEAUX-ARTS — Le bal du Musée des Beaux-Arts aura lieu cette année, le vendredi 13 décembre, au Musée, ouest rue Sherbrooke. M. Meredith Smith est le président du bal et M. André Leman, le vice-président. Le comité de décoration est formé de Mme John Tyler, présidente, aidée de Mmes André Charron, Margot Gardner, David Culver, Guy Charbonneau, Joseph Rappaport, Bruce Kippen, William Sofin, Malcolm McDougall. Le comité des billets comprend : Mme Antonio Cantero, présidente, aidée de Mmes Louis Gélinas, Berthold Mongeau, Jean P. Ostiguy, André Leman, Meredith Smith et de Niki Papachristidis.

AU BAL DE LA SAINT-ANDRE — Voici une liste des noms des patrons d'honneur pour le bal Saint-André qui aura lieu le vendredi 29 novembre, à l'hôtel Reine Elisabeth :

L'hon. juge D. C. Abbott, b.c.l., d.c.l., l.l.d., et Mme Abbott; M. Alex Archibald, c.a. et Mme Archibald; Brigadier K.G. Blackader, c.b.e., d.s.o., m.c., e.d., c.d., et Mme Blackader; M. et Mme Fraser Bruce; Dr A.D. Campbell et Mme Campbell; Mlle Marjorie Caverhill; Le major Egan Chambers, m.c. et Mme Chambers; M. et Mme K. W. Dalglish; M. Norman J. Dawes; Mme Andrew Fleming, m.b.e.; M. et Mme A. S. Fraser; M. et Mme J. Alasdair Fraser, Mme Keith Hutchison, o.b.e., Lt-colonel James W. Knox, m.b.e., e.d. et Mme Knox; Lt-Colonel W. Leggat, o.b.e., m.c., et Mme Leggat; Brigadier W. C. Leggat, d.s.o., q.c., et Mme Leggat; Mme C. W. MacLean; M. et Mme Walter M. Stewart; Group capitaine G. S. McDougall et Mme McDougall; Vice-maréchal de l'air M. Frank S. McGill; Group capitaine Gordan McGregor, o.b.e., d.f.c., et Mme McGregor; M. S. Boyd Millen o.b.e., et Mme Millen; l'hon. H. de M. Molson, m.b.e., et Mme Molson. Lt-colonel et Mme G. L. Ogilvie; Général Sir S. Small c.a., et Mme Small; le colonel H. M. Wallis, d.s.o., o.b.e., m.c., v.d.; le général H. M. Wallis, d.s.o., o.b.e., m.c., v.d.





INVITEES D'HONNEUR — L'hon. Claire Kirkland-Casgrain, député et ministre d'Etat, et l'hon. sénatrice Mariana B. Jodoin, m.b.e., seront les invitées d'honneur à la partie de cartes organisée par le chapitre Ville-Marie pour la Fondation du Québec des maladies du coeur. Cette soirée se tiendra ce soir lundi 18 novembre, à 8 h. p.m., dans le salon Windsor de l'hôtel Windsor.



BAL DE GRADUATION — Les finissantes de l'hôpital Saint-Luc se réunissaient récemment à l'occasion de leur bal de graduation qui avait lieu à l'hôtel Mont-Royal. Sur la photo, dans l'ordre habituel : Mlle Lucie Roberge, présidente de l'école, Mme Charles-Edouard Roy et Mlle Lisette Caron, présidente de l'organisation du bal. Debout dans le même ordre : M. Raymond Trudeau, Dr Charles-Edouard Roy, chef anesthésiste de l'hôpital Saint-Luc et président d'honneur et M. Jacques Wanners.

A la Société des diplômés de l'Institut de traduction

M. Jean-Jacques Lefebvre, écrivain, archiviste, Palais de Justice de Montréal, et membre du Comité consultatif de l'Institut de Traduction, prononcera une causerie intitulée : "Les Souvenirs d'un Traducteur", ce soir, lundi, 18 novembre, à 8 h. du soir, au Centre social de l'Université de Montréal, 2332, ave Maplewood.

A l'issue de sa causerie, M. Lefebvre répondra aux questions de l'auditoire. Un vin d'honneur sera servi. Pour renseignements, veuillez composer : 727-9419.



GALA DU COMMERCE — Cette fête mondaine en l'honneur de l'homme d'affaires canadien-français aura lieu cette année le vendredi 6 décembre, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Sur la photo, quelques membres du comité féminin. Dans l'ordre habituel : Mme David Belhumeur, Mme Marcel Théoret et Mme Paul Mallette.

Dîner-dansant de Cartierville

L'Associaion des dames auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville organise un dîner-dansant au profit de leurs oeuvres. Cet événement aura lieu le samedi 30 novembre, à 7 h. 30 p.m., dans le grand salon de l'hôtel Hilton de Dorval. Voici une liste de noms des personnes qui assisteront à ce dîner-dansant : MM. et Mmes Gérard Tremblay, Alphonse Poirier, Dr et Mme Jacques Dozois, MM. et Mmes Marcel Gruffy, Adrien Ruel, Léo Bouthillier, Denis Delcours, Léo Boyer, Luc Choquette, Dr Claire Cyr, Dr et Mme Jean Luc Desrosiers, M. Maurice Doray, Dr et Mme Robert Gareau, M. et Mme Léo Lefebvre, Drs et Mmes Julien Lambert, Robert Lasnier, R. Lemaire, Georges Lett, Maurice Bellemare, Léon Cusson, Lambert Archambault, Carl Giasson, Roger Pontbriand, André Proulx, Jacques Gougaux, Maurice Laporte, Maurice Dagenais, Roger Lalande, Robert Laurin, Jean Vézina, Adolp Byk, Noël Varin, Maurice Bertrand, Jacques Maisonneuve, Léopold Léger, M. et Mme Louis de Maurivez, les Drs et Mmes Jean-Marie Beauregard, Paul Henri Grignon, Yvan Roberge, Trefflé Brunet, Raymond Lacroix, Vincent Gauthier, Dr Jean Roy. Les Drs et Mmes Rosario Robillard, Fernand Côté, Bernard Paquet, Roger Alarie, Lucien Paiement, Fernand Charest, Paul Dionne, Gaston Daunais, Jacques Tellier, Marcel Boisvert, Charles Aimé Côté, J. Arthur Barrette, William Lockhead.

M. et Mme Jean Vinet, Drs et Mmes Jacques Dubois, Landry, M. et Mme Maurice Delisle. Drs et Mmes Jacques Noiseux, Jacques Gauthier, MM. et Mmes Emile Ruffo, Pager-Laferrière, Paul Lesnick, Albert Houle, Mozart Boudrias, Méderic Desjardins, Drs et Mmes Albani Boudrias, Roland Guy, Philippe Landry, MM. et Mmes Jean-Paul Champagne, Gérard Champagne, Errol Malouin, Dr et Mme Marcel Verschelden, Bernard Vallée, André Brouet, Dr et Mme A. Lazeau.

UNICEF
CARTES DE SOUHAITS
maintenant en vente à
- PLACE VILLE-MARIE, GALERIE DES BOUTIQUES, au guichet des renseignements vis-à-vis BERTRAND.
- 4825 ouest, SHERBROOKE, près Victoria.
- Y.W.C.A., 1355 ouest, DORCHESTER.
- SIEGE SOCIAL UNICEF, 1634 ouest, Dorchester.
- Pour autres renseignements et le nom du distributeur de votre quartier téléphonez

937-4646



REPARATIONS
DE TOUTES MARQUES
Le stock le plus complet au Canada
GROS ET DETAIL
GARANTIE SATISFACTION
SERVICE A DOMICILE



WE. 3-5969
B. GROULX ENRG. 4090 ST-JACQUES

NOUS POSSEDONS LES FABULEUSES CREATIONS
Maggy Rouff
REMODELAGE ET REPARATIONS DE VOS FOURRURES
Laberge, Chevalier
1475 AMHERST · LA. 1-2126



DEBARRASSEZ-VOUS DE VOTRE LAVAGE PAR TEMPS FROID!

Ne vous tracassez plus au sujet de cette corvée hebdomadaire ! Confiez-la aux spécialistes de la buanderie New Method qui rendront votre linge parfaitement propre tout en redonnant aux tissus leur éclat de neuf. Appelez New Method dès aujourd'hui !

Pour un service rapide et courtois COMPOSER ... 273-3391

Frais comme un lys!
New Method
BUANDERIE • NETTOYAGE
6455, rue CHRISTOPHE-COLOMB

LEO-PAUL TROTTIER
optométriste et opticien ophtalmique
annonce qu'il est maintenant installé au
455 ouest, rue FLEURY
pour l'exercice de sa profession
Tél. 389-0361
Examen de la vue. Lunetterie. Verres de contact. Ouvert jusqu'à 8 h. p.m.

Laissez-nous réveiller votre ondulation



avec notre nouvelle coupe bouclée
$1.50
Pour donner plus de corps à vos cheveux, nous vous suggérons la permanente aux boucles naturelles
$8.00
Wanner's
Venez en tout temps
1181 ouest, Ste-Catherine — UN. 6-7636
Stationnement gratuit rue Stanley

E-B
HEURES DE MAGASIN
Carré Phillips :
Lundi, mardi, mercredi et samedi, de 9 h. à 5 h. 30; jeudi et vendredi, de 9 h. du matin à 9 h. du soir.
Centre d'achats Dorval et Rockland :
Lundi, mardi, mercredi et samedi, de 10 h. à 6 h.; jeudi et vendredi, de 10 h. du matin à 9 h. 30 du soir.
BIRKS JOAILLIERS
Service d'achats : téléphone UN. 6-1411 — postes 391, 392, 393

GUIDE DE FOURRURES
le Vison
La maison Reid, au carrefour de la fourrure, rue Amherst, est le plus grand centre de vison à Montréal. Vous aussi, madame, vous en serez convaincue en vous rendant aux ateliers Reid, les spécialistes manufacturiers qui ne vendent que la fourrure. Un choix de plus de 60 manteaux de vison prêts à porter, de même qu'un assortiment formidable de peaux pour confection de style personnel.
André Sauzaie — Magy Rouff Mocquot
chez Reid
LES MANTEAUX DE VISON SONT TOUJOURS PLUS BEAUX !
En coopération avec les spécialistes-manufacturiers Reid, la Fair Trade Furriers Association vous donne les derniers prix du marché pour les manteaux de vison Majestic, Pastel, peaux allongées.

Prix budget	Prix populaire
$1250	$1495
Qualité intermédiaire	Qualité de choix
$1750	$2150
Qualité surchoix	Qualité de luxe
$2450	$2850

Pour le summum en vison pastel ainsi que pour des mutations nouvelles, sans oublier le vison Mackenzie River, les prix d'un manteau s'échelonnent de $3250 à $6500.
STATIONNEMENT GRATUIT à l'arrière de notre magasin
Reid fourrures INC.
1473 AMHERST — LA. 2-3181
Juste au nord de Ste-Catherine
PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 heures



M. BLE DU CANADA — En tant que commissaire de la Commission canadienne du blé, M. W. C. McNAMARA joue un rôle essentiel quand il s'agit de chercher des débouchés pour notre blé. Il quitte souvent son bureau de Winnipeg pour se rendre à l'étranger, où il tient à rencontrer personnellement les hommes avec lesquels il traite dans d'autres pays. (Photo PC)

Les Polonais de Montréal :

La frontière "Oder-Neisse" intangible !

"Attirer l'attention de nos frères canadiens sur les dangers provenant de la région dont nous sommes originaires, et que nous connaissons si bien, c'est rendre un grand service au Canada et remplir notre devoir de citoyens canadiens, c'est aussi promouvoir la cause de la paix", a déclaré dimanche dernier M. Z. J. Jurczynski, président du district de Montréal du Congrès canadien polonais, à l'occasion de l'assemblée annuelle de commémoration du Jour de l'indépendance polonaise, sous l'égide de la Société polonaise de l'Aigle blanc.

Le thème de cette assemblée était en effet cette année la question de la frontière polono-allemande dite de l'Oder-Neisse (en polonais : Odra-Nyssa). Ce sont, on le sait, les noms des deux fleuves qui marquent depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la frontière entre les deux pays.

Cette frontière, sensiblement plus à l'Ouest, que celle qui divisa pendant de longs siècles, la Pologne de l'Allemagne, inclut des territoires anciennement slaves, mais germanisés au Moyen-Age.

(Les historiens allemands, de leur côté, soulignent que plus anciennement encore ces territoires avaient été germaniques, jusqu'à la grande poussée slave vers l'Ouest, à partir du IVe siècle de l'ère chrétienne, et que de toute façon les Slaves qui occupèrent ces régions n'étaient pas des Polonais, mais des Wendes).

Quoiqu'il en soit, la frontière Oder-Neisse est une de celles qui divisent le plus profondément, sur l'échiquier diplomatique européen, l'Est de l'Ouest.

"Terres polonaises"

A l'assemblée polonaise de dimanche ont parlé, outre le président Jurczynski, le professeur Charles Taylor, de la Faculté des Sciences politiques de l'Université McGill (aussi professeur de philosophie à l'Université de Montréal), et M. S. Matula, président de l'Association polonaise de l'Ouest.

L'un et l'autre ont exprimé le regret que les puissances occidentales n'aient pas encore reconnu cette frontière, parce qu'elles sont d'opinion que "la délimitation définitive de la frontière de la Pologne ne doit être faite qu'à la conférence de la paix".

"Actuellement, 10 millions de Polonais habitent les "territoires de l'Ouest" (anciennes Haute et basse Silésie, et Poméranie allemandes). Ravagées durant la guerre, a ajouté M. Matula, elles furent complètement reconstruites par les Polonais; et presque la moitié des Polonais qui les habitent maintenant sont nés sur place."

Le conférencier a affirmé en outre que déjà avant la guerre, ces régions se dépeuplaient de leur population allemande, et qu'actuellement, selon une enquête récente, 15 pour cent seulement des réfugiés allemands accepteraient de retourner au "vieux pays" — si celui-ci était gouverné par un régime démocratique."

Une erreur fondamentale

De son côté, le professeur Taylor a exposé la thèse que la politique occidentale de non-reconnaissance de la frontière Oder-Neisse était une erreur fondamentale.

Tout d'abord, a-t-il souligné, elle suppose le dessein de forcer les Soviets à se retirer de leurs positions en Europe, ce qui, dit-il, "est un non-sens". Ensuite elle implique, a-t-il affirmé, "le refus de mettre des limites au révisionnisme de l'Allemagne occidentale."

Mais son argument principal est que loin d'avoir incité les pays de l'Europe orientale à se dégager du joug soviétique, cette politique les a au contraire poussés davantage dans les bras de l'URSS, comme il en a été de la complaisance de l'Ouest envers l'Allemagne, qui a poussé la Tchécoslovaquie dans la même direction, par peur de l'irrédentisme sudète.

"On peut négocier sans faiblesse avec les Soviets, a-t-il conclu, mais à condition de ne pas remettre en question les frontières actuellement entre la Pologne et l'Allemagne".

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Simpson MONTREAL

ON NE PAIE PAS PLUS CHER CHEZ SIMPSON

Ceci fut toujours notre règle...
Ceci est encore notre règle

Aucun versement comptant
selon les conditions faciles de paiement Simpson
Taxe payable à l'achat



Pour l'architecte en herbe...
Jeu de construction "Kenner"

Il construira une chaumière ou un chateau... avec ce jeu de construction comprenant piscine, patios, cheminées et antennes de télévision ! Sans oublier arbres, buissons, treillis ...et plans ! Un jeu très éducatif !

Egalement disponible :
Ens. no 85 — 2 maisons 3.39
Ens. no 86 — 3 maisons 5.69



Très léger pour les enfants !

Coffre à jouets et damier

Plus de jouets qui traînent avec ce coffre que les enfants peuvent facilement transporter ! Ils aimeront y ranger leurs trésors... Amusant : Le dessus sert de damier ! Poignées de cuir aux côtés. Dimensions : 29" x 16" x 13".

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — JOUETS (759), AU CINQUIEME

$5 PAR MOIS = $60 DE CREDIT

MAIS OUI... VOUS POUVEZ ACHETER JUSQU'A 12 FOIS LE MONTANT DE VOTRE PAIEMENT MENSUEL AVEC LE COMPTE COURANT RENOUVELABLE SIMPSON.
Vous décidez du montant que vous pouvez payer par mois et votre crédit est immédiatement établi pour un montant 12 fois plus grand.

Voici comment fonctionne votre compte courant renouvelable

VOUS PAYEZ PAR MOIS FRAIS DE SERVICE COMPRIS	$5	$10	$15	$20	$25
VOUS POUVEZ ACHETER JUSQU'A	$60	$120	$180	$240	$300

Pour tous renseignements composez VI. 2-3241, local 884
SIMPSON — BUREAU DU CREDIT, AU SEPTIEME

C'est bientôt Noël, le Pays des jouets ouvre ses portes...

Monsieur et Mademoiselle Juniors

Tels que représentés 1 49 ch.

Toutes les fillettes raffolent des poupées que l'on peut habiller ou déshabiller selon les caprices... Et pendant qu'elles jouent si sagement, quelle tranquilité pour les mamans !...

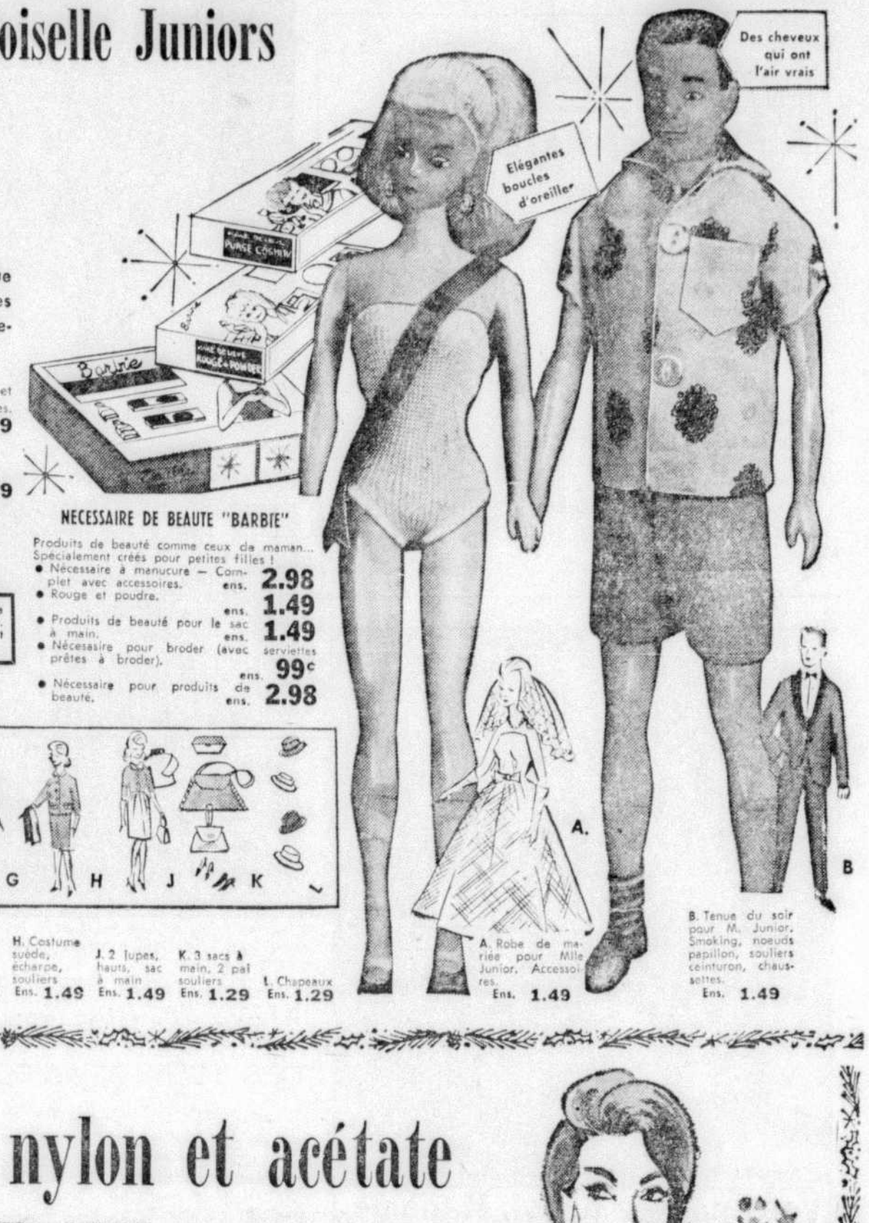
Ci-dessus vous pourrez choisir les habits qui vous plaisent et ainsi constituer un vrai trousseau pour une ou deux poupées.
Monsieur "Junior" mesure 14 po. Il porte une chemise sport, des shorts et des souliers. Ch. 1 49

Mademoiselle "Junior" mesure 11½ po. Elle porte un maillot de bain en tricot et des souliers à talons hauts. Ch. 1 49

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Voici les vêtements pour M. et Mlle Juniors. Les habits Suzette et Don conviendront à toutes les autres poupées de 11½ po. telles que : Barbie, Ken, Midge, Mitzie. Donnez le numéro exact du vêtement désiré et second choix.

SIMPSON — JOUETS (759), AU CINQUIEME





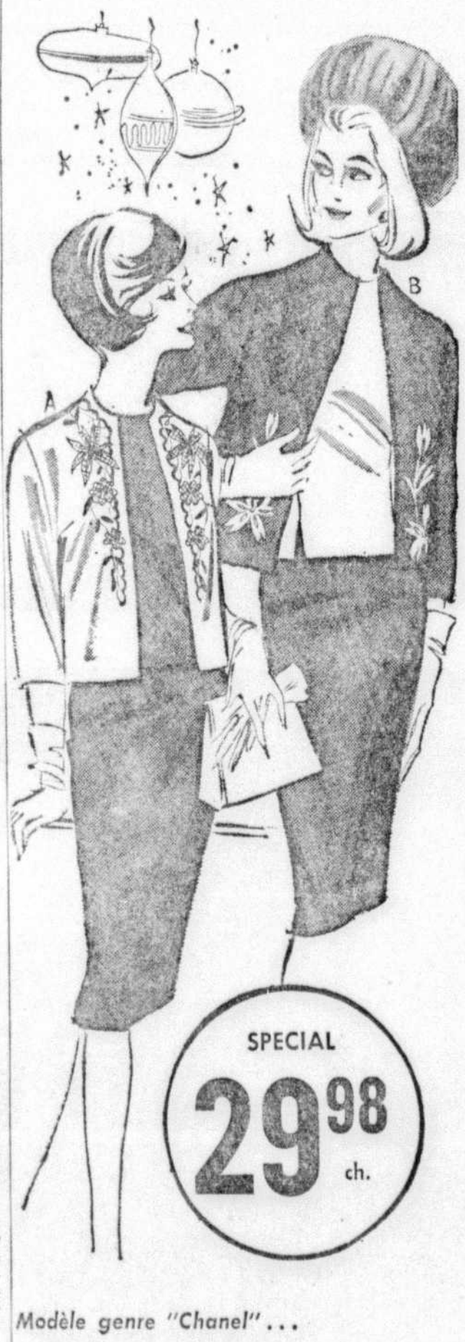
C. Robe de bain en tissu éponge Ch. 1 1.29
D. Pantalons, blouse, shorts, sac à main Ens. 1.49
E. Crinolines Ens. 1.29
F. 2 robes et sac à main Ens. 1.49
G. Manteau d'hiver, manchon, souliers Ens. 1.49
H. Costume suède, écharpe, souliers Ens. 1.49
J. 2 jupes, hauts, sac à main Ens. 1.49
K. 3 sacs à main, 2 pal souliers Ens. 1.29
L. Chapeaux Ens. 1.29

NECESSAIRE DE BEAUTE "BARBIE"

Produits de beauté comme ceux de maman... Spécialement créés pour petites filles !
- Nécessaire à manucure — Complet avec accessoires. ens. 2.98
- Rouge et poudre. ens. 1.49
- Produits de beauté pour le sac à main. ens. 1.49
- Nécessaire pour broder (avec serviettes prêtes à broder). ens. 99¢
- Nécessaire pour produits de beauté. ens. 2.98

A. Robe de mariée pour Mlle Junior. Accessoires. Ens. 1.49

B. Tenue du soir pour M. Junior. Smoking, noeuds papillon, souliers ceinturon, chaussettes. Ens. 1.49



Modèle genre "Chanel"...

Ens. tricot double ou tricot côtelé

Pour vous, mesdames, un modèle très flatteur, tout laine, confectionné pour votre chaleur et votre confort !

A. **Tricot côtelé** — 3 pièces, avec attrayante broderie suisse sur veste. Rouge, bleu roi et ton or. Tailles 10 à 20.

B. **Tricot double** — 3 pièces, avec élégant appliqué sur veste blanche. Rouge, bleu roi et vert d'Irlande. Tailles 12 à 20.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ROBES POUR DAMES (734), AU TROISIEME

Une idée-cadeau parfaite pour Noël...

Jolies blouses en dentelle nylon et acétate



Elégance... en confort...
Superbes foulards tout laine

Un cadeau tout choisi ! Peut se porter sur la tête ou autour du cou ! Faites votre achat dès maintenant.
A. Quadrillés : rouge/noir, vert/noir, beige/brun. Dim. 20" x 70".
B. Tons unis : blanc, tan, vert, rouge, noir, beige et bleu roi. Dim. 20" x 70".

SIMPSON — COLIFICHETS (709), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Ourlet et broderie faits à la main !...
Mouchoirs ! Toile brodée main

Offrez-lui ce cadeau spécial !... si joli et féminin ! Fine broderie sur toile blanche.... ourlet à la main, pour plus de durabilité. L'accessoire indispensable pour toute femme. Dim. 11" x 11".

SIMPSON — COLIFICHETS (709), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Réelle aubaine
3 98 Ch.

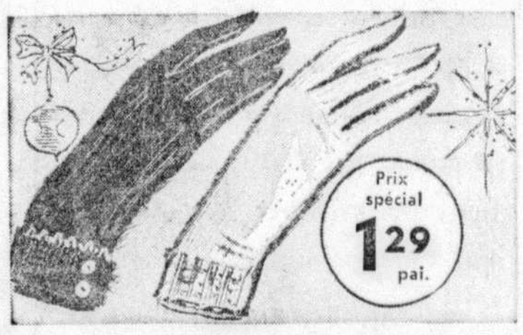
Entretien facile ! Peu ou pas de repassage !

Le cadeau qui ne peut que plaire ! Si féminin et délicat dans toute sa simplicité... Devant entièrement doublé, manches ¾. Encolure ronde avec boutons au dos. Blanc seulement. Tailles 12 à 18.

commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — BLOUSES (709), AU REZ-DE-CHAUSSEE



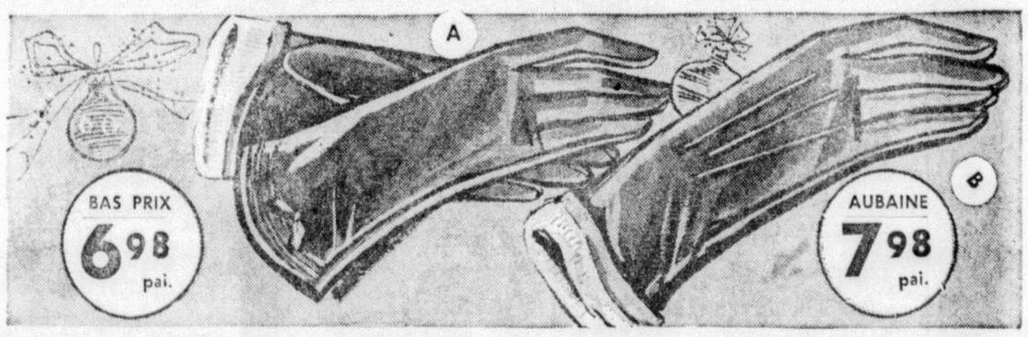


Importations européennes pour dames

Gants tout laine importés

Très grand choix de modèles unis ou fantaisie. Seulement deux modèles représentés, choisis parmi ceux que nous possédons. Coloris : noir, brun, beige, blanc, rouge. Pointures : petites, moyennes, grandes.

Commandes téléphoniques exécutées sur coloris et pointures seulement VI. 2-7221
SIMPSON — GANTS POUR DAMES (708), AU REZ-DE-CHAUSSEE



Par temps froid gardez vos mains bien au chaud... portez de bons gants

Gants doublés importés d'Europe pour dames

A. Gants courts en veau doublé de tricot. Revers à piqûres et petit noeud. Tons noir ou brun. Pointures : 6½ à 8. Pai. 6.98

B. Jolis gants longueur 2½ boutons, en veau chaudement doublé de tricot. Coutures piquées et revers cousus à la main. Coloris : noir ou brun. Pointures : 6½ à 7½. Pai. 7.98

Commandes téléphoniques exécutées VI. 2-7221
Pas de Commandes Postales, S.V.P.
SIMPSON — GANTS POUR DAMES (708), AU REZ-DE-CHAUSSEE



Odorants sachets de lavande 'Old English'

La délicate senteur de lavande. Parfume agréablement les vêtements, la lingerie, idéale pour les placards, les tiroirs, l'auto, etc. Aussi, non représenté, sachet 29¢ ch.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221
(Commandes minimum $1.)
SIMPSON, MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

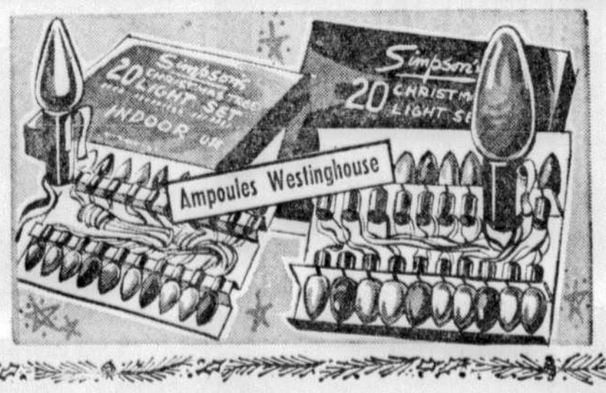
Décorez votre arbre brillamment

Lumières pour Noël

Ampoules "Canadian Westinghouse" garanties de 1ère qualité, fabriquées spécialement pour Simpson. Prise pour corde additionnelle sur chaque ensemble.

POUR L'INTERIEUR		POUR L'EXTERIEUR	
Ensemble 10 ampoules	2 98	Ensemble 10 ampoules	3 98
Ensemble 20 ampoules	4 98	Ensemble 20 ampoules	6 98

SIMPSON — COIN DE L'ARBRE (710), AU TROISIEME



HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 30

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Le travail: la clef du succès du Chicago

Le secret du succès des Black Hawks ? Rien d'autre que le travail ! C'est l'instructeur Billy Reay qui nous le disait après la victoire des siens sur le Canadien, samedi soir. Chacun se dépense pour le succès de la cause. Les plus grandes vedettes du club comme les étoiles plus sombres, comme se plaisait à dire autrefois le regretté Dick Irvin.

Pendant que Reay nous soulignait la raison du succès du club, le gérant général Tommy Ivan acquiesçait. Cela a toujours été la conviction d'Ivan que ce qu'il y a de plus important dans la direction d'une équipe sportive, c'est d'amener celle-ci à poursuivre sa marche triomphale lorsqu'elle gagne. Il est toujours plus difficile de maintenir l'enthousiasme au sein d'une équipe victorieuse que d'amener un club qui ne gagne pas à fournir un effort ardent pour sortir de sa léthargie, nous a-t-il souvent répété au cours du passé.

Si la victoire de samedi aurait dû les amener à avoir l'expression toute souriante, elle avait au contraire donné à Ivan et Reay des physionomies d'hommes encore plus déterminés. Et à la fin du match, ce n'est pas une porte grande ouverte qui s'est trouvée en face des journalistes désirant aller glaner les impressions des gagnants. La porte était fermée et elle le demeura pendant une dizaine de minutes. Même Glenn Hall, qui était dans ses habits de rue, ayant assisté à la partie en simple spectateur, eut beau frapper la porte des mains et des pieds, ce n'est qu'après plusieurs minutes qu'elle lui fut ouverte pour lui laisser passage. Et elle se referma tout aussitôt à la face des journalistes.



BILLY REAY

Apparemment, Reay et Ivan avaient tenu à adresser la parole à leurs joueurs, à calmer l'humeur belliqueuse de certains d'entre eux, à éviter des critiques publiques de l'arbitre Vern Buffey, enfin à prévenir toute déclaration qui pourrait devenir un sujet controversé.

Ivan considère que les Black Hawks, dans le moment, patinent très bien, font preuve d'un efficace jeu d'ensemble, lancent bien et attaquent avec ardeur. Mais ce qui le réjouit encore davantage c'est le fait que les Hawks paraissent avoir trouvé le moyen de tenir le coup lorsqu'ils sont un homme en moins. Et apparemment, c'est le cas assez souvent chez eux.

Il est à souhaiter que Reay, qui a certainement droit à beaucoup de crédit pour le succès des Black Hawks, puisse réussir à obtenir de son efficace et ardent joueur de centre Stan Mikita, qu'il évite de faire des scènes comme celle qu'il a créée lorsqu'il est monté sur le banc du pénitencier pour soulever l'assistance dans les gradins. Cela faisait burlesque.

Les Tiger-Cats sont-ils dans une classe à part?

Devons-nous conclure que les Tiger-Cats de Hamilton sont dans une classe spéciale devant leur écrasante victoire de samedi dernier sur les Rough Riders d'Ottawa ? Ou considérer l'incroyable résultat de cette joute comme la suite logique d'une mauvaise journée, d'un excès de confiance, d'une pitoyable performance du club de la capitale ? Ou bien penser que c'était l'un de ces jours où les protégés de l'instructeur Ralph Sazio étaient meilleurs qu'à l'ordinaire, parfaits pour ainsi dire dans leur offensive aussi bien que dans leur défensive ?

La question posée à plusieurs observateurs de football nous a apporté pour réponse la troisième alternative, c'est-à-dire que dans cette rencontre les Tiger-Cats se sont montrés encore meilleurs qu'ils ne l'avaient été en aucun temps pendant la saison régulière. Dans l'opinion de la majorité de ceux que nous avons interrogés, les champions de la ligue ont surpris leurs adversaires par leur foudroyante offensive du début du match puis, encouragés, stimulés, inspirés par ce succès, ils sont devenus plus étincelants qu'ils ne l'avaient été jusqu'ici.

Même si quelques-uns de ceux avec lesquels nous avons causé opinaient que les Alouettes auraient fait meilleure figure que les Rough Riders, aucun d'eux ne soutenait qu'ils auraient été incapables de prévenir le succès des Tiger-Cats devant la forme déployée par ceux-ci. Hamilton a été tout simplement fantastique, admet-on.

Encore une fois, on parlait de la dextérité de Bernie Faloney et on soulignait qu'il venait de prouver qu'il est encore indéniablement le quart-arrière par excellence du football canadien dans les grandes circonstances. Et cette remarque si souvent entendue au cours de la saison dernière, que lorsque Faloney est à son meilleur, le Hamilton est imbattable, nous a encore été redite une fois de plus.

Ottawa n'a pas été écrasé parce qu'il était trop confiant mais tout simplement parce qu'il a été submergé par la vague de l'offensive irrésistible des Tiger-Cats. Ces derniers avançaient à travers les rangs ennemis comme des chars d'assauts.

Mais c'est un genre de victoire que le Hamilton ne saura répéter dimanche prochain, admet-on. Il est probable qu'il gagnera de nouveau mais jamais il ne pourra être aussi fructueux, nous a-t-on dit.

Du résultat de la joute de l'ouest, on nous a répondu que c'était le résultat prévu, logique. Une fois de plus, on paraissait regretter l'élimination du Calgary qui, prétendait-on, aurait fait meilleure figure.

Si Georges Giguère avait alors pu prévoir...

Bay State Pat, qui a rapporté quelque chose comme $145,000 à ses propriétaires, aurait pu être acheté il y a plusieurs années pour une bagatelle par Georges Giguère, devenu depuis secrétaire des courses au Parc Richelieu.

C'est ce que prétendait son propriétaire actuel Albert Hanna, hier après-midi, après avoir reçu de M. Maurice Marchand, vice-président de la compagnie Melchers, un trophée à l'occasion de la retraite de ce cheval des courses actives après une très fructueuse carrière.

"C'était au temps où Jack Fox, de Summerside, Ile du Prince Edouard, en était le propriétaire", de nous dire Hanna. Il l'avait offert pour $200 à Giguère. Devant le refus de Giguère, il le vendit à un nommé Perry, également de l'Ile du Prince Edouard."

Rejoint dans la soirée, Giguère a confirmé le fait que le cheval lui avait été offert pour $200. Mais il déclare que le coursier, alors âgé de quatre ans, était la propriété de Chris O'Donnell, un camionneur de Boston. Le cheval était à ce moment à l'entraînement à la piste de Roxboro.

O'Donnell vendit par la suite le cheval à Perry et Jack Fox, deux citoyens de Summerside, I.P.E. L'année suivante, ces derniers vinrent avec le cheval à Montréal où le coursier gagna de $13,000 à $14,000 avant d'être vendu à Jacques Beaudoin pour $20,000.

Voir ENTRE NOUS en page 29



PUISQU'IL LE FAUT BIEN — Le gardien de buts CHARLIE HODGE, du Canadien, quitte à regret son territoire pour diminuer l'angle alors que WAYNE CONNELLY, des Bruins de Boston, s'avance dangereusement vers lui, dans la joute d'hier à Boston. Connelly est serré de près par TERRY HARPER (19) du Canadien.

Téléphoto UPI

Chicago continue ses succès, la chance sourit enfin aux Rangers

Pendant que les Black Hawks de Chicago continuaient leur marche à la façon d'un char d'assaut, en bousculant les fiers Maple Leafs de Toronto, lors d'un triomphe décisif de 6-0, hier soir, après avoir infligé un revers de 5-2 au Canadien, samedi soir au Forum, les Rangers mettaient fin à une série de sept défaites d'affilée en triomphant des Red Wings de Détroit par 5-2, hier soir, au Garden.

L'instructeur Red Sullivan était heureux de la victoire de son club et oubliait quelque peu la désevante défaite de 5-4 subie par son équipe, samedi soir à Toronto, alors qu'Eddie Shack avait marqué le but décisif après avoir reçu le disque d'un joueur des Rangers.

Hier soir, les Rangers sont venus de l'arrière après un but de Parker MacDonald, après 1:38 de jeu seulement, mais prenaient les devants à la fin de la première période sur des buts d'Andy Bathgate et Doug McKenney. McKenney recevait à la charge et permettait à Phil Goyette de compter, tandis que McKenney recevait un assist sur un but de Meissner qui donnait une avance de 4-1 aux Rangers.

Plante blessé

Le gardien de buts Jacques Plante, des Rangers, se blessa à l'épaule sur le lancer de Ron Ingram, du Détroit, qui réduisait la marge à 4-2, avec un puissant lancer de la ligne bleue. Le jeu fut arrêté pendant 8 minutes lorsque Plante dut se faire soigner à la clinique.

Earl Ingarfield marquait un autre but pour les Rangers tandis que Jacques Plante demeura invincible par la suite, malgré 13 lancers dans la 3e période, dont la plupart après qu'il eut été blessé.

Les Red Wings demeurent sans victoire en sept parties à l'étranger cette saison.

A Chicago, Bobby Hull a marqué trois buts alors que les Hawks faisaient subir aux Maple Leafs une de leurs pires défaites des dernières années, augmentant leur avance en tête à huit points. En perdant, les Leafs voyaient le Canadien les rejoindre au deuxième rang.

Pour Glenn Hall, c'était également une soirée fructueuse puisqu'il obtenait son deuxième blanchissage de la saison aux dépens du Toronto.

Bien que la joute fut tout à l'avantage du Chicago, elle ne manqua pas d'action. L'arbitre John Asley a été occupé à imposer des punitions, surtout dans la période finale quand survint un lot de punitions majeures et de mauvaise conduite.

L'action commença quand Reg Fleming, du Chicago, donna de l'épaule à Ed Shack et se vit imposer un cinq minutes pour avoir blessé son rival. Puis, après que les Hawks eurent purgé cette punition, Fleming traversa la glace et rudoya Dick Duff après le cri du sifflet et commença à frapper Duff.

Tous deux reçurent une punition de cinq minutes, et une de 10 minutes fut ajournée pour Fleming.

Stan Mikita, des Hawks, et Bob Pulford, du Toronto, commencèrent à échanger des coups et chacun reçut une mineure.

Ab McDonald, la recrue Murray Hall et Red Hay furent les autres à déjouer Don Simmons.

Toronto gagne

Samedi, la guigne s'acharnait apparemment encore aux Rangers alors qu'ils ont connu une bonne soirée en marquant quatre buts, à Toronto, mais un but chanceux de Shack, ou plutôt dû à une maladresse d'un des leurs, les privait de la victoire ou d'une joute nulle au moins.

Stewart dirigeait l'attaque avec deux buts, tandis que Pulford, Duff et Shack comptaient les autres des Leafs. Bathgate y allait de deux buts également, pour les Rangers, tandis qu'Ingarfield et Hadfield réussissaient les autres.

A Boston, les Red Wings faisaient match nul avec les Bruins de Boston 1-1, alors que Murray Oliver comptait pour les Bruins au milieu de la première période et que Lowell McDonald réussissait le but du Détroit, également au milieu de l'engagement final.

Victoire du Canadien

CANADIEN — Buts : Hodge ; défenses : Talbot, Harper, J.-C. Tremblay, Laperrière, Watson ; avants : Béliveau, Rousseau, Ferguson, Backstrom, Provost, Balon, Richard, Larose, Hicke, Berenson.

BOSTON — Buts : Johnston ; défenses : Johnson, Mohns, Awrey, Westfall, McCord, Green ; avants : Leiter, Connelly, Boivin, Oliver, Williams, Prentice, Kurtenbach, Hebenton, Gendron, Kennedy, Toppazzini.

Arbitre : Udvari; juges de lignes : Smith, Pavelich.

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Leiter (1er) (Mohns, Connelly) 19:39
Punitions : Harper 3:28, Awrey 3:28, Richard (majeure) 5:16, Green (majeure et 2 mineures) 5:16, Talbot 5:52, Toppazzini 14:24, Béliveau 19:19.

DEUXIEME PERIODE

—Canadien, Ferguson (7e) (Béliveau, Rousseau) 12:15
Punitions : Provost 8:19, Kennedy 15:52.

TROISIEME PERIODE

3—Canadien, Backstrom (1er) (Balon, J.-C. Tremblay) 1:59
4—Boston, Hebenton (4e) (Kurtenbach) 18:20
5—Canadien, Rousseau (2e) (Laperrière) 19:38
Punition : J.-C. Tremblay 8:45.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

DIMANCHE

CANADIEN 3, BOSTON 2
TORONTO 0, CHICAGO 6
DETROIT 2, NEW YORK 5

SAMEDI

CHICAGO 5, CANADIEN 2
NEW YORK 4, TORONTO 5
DETROIT 1, BOSTON 1

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	V
Canadien	—	2	2	0	3	0	7
Détroit	1	—	1	1	2	1	6
Boston	0	1	—	1	0	1	3
Chicago	2	1	2	—	3	3	11
New York	0	2	3	0	—	0	5
Toronto	2	1	2	0	3	—	8
Défaites	5	7	10	2	11	5	40

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Vic.
Canadien	—	0	1	2	0	1	4
Détroit	0	—	1	1	0	0	2
Boston	1	1	—	0	0	0	2
Chicago	2	1	0	—	0	1	4
New York	0	0	0	0	—	0	0
Toronto	1	0	0	1	0	—	2
TOTAL :	4	2	2	4	0	2	14

LE CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	Pas
CHICAGO	11	2	4	61	35	26
TORONTO	8	5	2	46	44	18
CANADIEN	7	5	4	50	46	18
DETROIT	6	7	2	32	39	14
NEW YORK	5	11	0	39	52	10
BOSTON	3	10	2	31	47	8

22 secondes avant la fin

Robert Rousseau cause la défaite des Bruins

par **André TRUDELLE**
(envoyé spécial de LA PRESSE)

BOSTON. — Si les Bruins de Boston avaient gagné toutes les joutes dans lesquelles ils ont pris les devants, depuis deux ans, il n'y aurait pas de problème "Boston" dans la Ligue Nationale.

Mais les observateurs s'entendent généralement à reconnaître que les Bruins ont un meilleur club cette année que leur rendement ne l'a démontré.

Hier soir, en tout cas, les Bruins ont très bien paru en dépit de leur défaite de 3-2, aux mains du Canadien.

Ce ne fut pas une joute particulièrement enlevante, et pas aussi captivante que les deux premières périodes de la joute de la veille, entre le Canadien et les Hawks. Mais les deux clubs réservaient le spectacle pour les dernières minutes de jeu.

Quand Andy Hebenton a enregistré le deuxième but des Bruins, à 18:20 de la période finale, les 13,909 spectateurs ont bondi de joie, croyant bien qu'il s'agissait du but égalisateur.

Il n'en fut rien. Loin de décourager les Canadiens, ce but, un peu chanceux au dire des joueurs, a déclenché une attaque qui allait se terminer avec succès, quand Laperrière a bloqué un lancer de dégagement à la ligne bleue. Un lancer bas de sa part a dévié dans le filet, grâce au bâton de Robert Russeau.

Les buts du Canadien, en plus de celui de Rousseau, sont allés à John Ferguson et Ralph Backstrom ; ceux du Boston ont été enregistrés par Hebenton et Bob Leiter.

Mais les étoiles de la joute ne sont pas nécessairement les compteurs : par exemple, sur le but de Ferguson, c'est Jean Béliveau qui a été l'étoile en déclenchant une attaque qu'il a ponctuée d'un lancer sur Eddie Johnston. Le retour a été poussé dans le filet par un Ferguson alerte.

Sur le but de Backstrom, son premier but de la saison, c'est Jean-Claude Tremblay qui a brisé une attaque des Bruins par une des interventions dont il a le secret. Il a patiné jusqu'à la ligne bleue, a passé à Dave Balon qui a relayé à Backstrom, seul devant Johnston.

Le but de Backstrom

"J'ai fait une feinte et Johnston a bougé", a décrit Backstrom, en poussant un soupir de soulagement. "C'est ainsi que j'ai marqué mon premier but."

Le seul but réussi pendant une punition a été celui de Leiter. Mais Leiter méritait bien son but, car c'est lui que Béliveau avait fait trébucher, l'empêchant ainsi de lancer vers Hodge.

Le trio de Leiter, Wayne Connelly et Léo Boivin, toujours à l'attaque a été le meilleur des Bruins.

Du côté du Canadien, ce fut une victoire d'équipe. Talbot, jouant avec la main droite dans un court plâtre, Jean-Claude Tremblay, toujours aussi fin et intelligent, Harper et Laperrière ont excellé défensivement. Même Brian Watson, utilisé pendant les punitions, trois fois au total, a bien joué en dépit de son masque. Il a cependant commis une erreur qui aurait pu être coûteuse en tentant de "pincer" un adversaire, laissant sa position libre.

A l'attaque, les trois trios ont bien fait. Le premier but des Bruins a été enregistré à 4 contre 5, puis le deuxième, après une mise au jeu. Ce que les joueurs du Canadien ont appelé un but chanceux.

Hodge a révélé qu'il s'était penché pour suivre la rondelle des yeux et qu'il n'a pu se relever à temps sur ce qu'il croit être un lancer de revers de Hebenton.

Jean-Claude Tremblay est venu tout près de mettre fin aux espoirs des Bruins, vers la fin de la troisième période, alors que son club menait par 2 à 1. Tremblay a accepté une passe de Balon, a foncé vers Johnston, mais son lancer a dévié sur un bâton et a raté le filet.

Jean-Claude était vraiment désappointé.

La première période a été marquée d'un combat de boxe entre Henri Richard et Ted Green. Mais ce dernier, même s'il a eu le meilleur de l'échange, a reçu neuf minutes de punition contre cinq pour Richard.

Il avait commencé la bagarre et il a pris Henri à contre pied.

L'arbitre Frank Udvari a connu une bonne soirée, mais il est venu près de se compromettre dans les mises au jeu. En une occasion, il a réclamé à cinq reprises le changement de joueurs et la confusion a failli éclater. La foule a d'ailleurs tenu rancune à Udvari pour le reste du match.

Notes... Geoffrion a fait le voyage, mais il n'était pas en uniforme... Lorne Worsley a lui aussi accompagné le club et plusieurs journalistes croyaient qu'il remplacerait Hodge.

A cause de l'astucieux Stan Mikita ?

Le Canadien perd son sang-froid et le match

BOSTON (par **A.T.**) — La joute était-elle déjà perdue ? Peut-être ! En tout cas, cette défaite de 5-2 subie samedi soir par le Canadien aux mains des Black Hawks de Chicago comporte une leçon. Une leçon, il faut le souhaiter, qui portera des fruits dans les prochaines rencontres.

Une partie de hockey se gagne sur la glace, c'est sûr. Mais une foule de petits facteurs plus ou moins importants entrent en ligne de compte et peuvent aider à faire pencher la victoire d'un côté comme de l'autre. Pris un à un, ces facteurs peuvent paraître insignifiants. Dans l'ensemble, ils ont souvent un rôle prépondérant.

Ce fut le cas samedi croyons-nous.

Quand une joute est serrée, plus les joueurs d'une équipe parviennent à contenir leur exubérance, à montrer du sang-froid, plus grandes sont leurs chances de succès.

Alors que le pointage était de 3-2 en faveur des Hawks, Claude Larose et Stan Mikita ont été punis pour avoir porté leur bâton trop haut. L'incident aurait pu se terminer là. Mais Mikita qui aime à exciter l'adversaire pour le porter à commettre des infractions inutiles (il avait réussi au détriment de Henri Richard à la dernière visite des Hawks) Mikita a agi de même avec Larose. Peu expérimenté, Claude a donné dans le coup. Il s'est fâché, a voulu rejoindre Mikita dans son box. Sa démonstration, spectaculaire il est vrai, n'a valu à la recrue que des punitions additionnelles et une amende de $75.00.

Mikita a paru "peureux" sans aucun doute à la foule de 14,150 spectateurs, aux amateurs de hockey qui ont vu la scène à la télévision. Chose certaine, Mikita a atteint son but en privant le Canadien des services de Larose pour le reste de la joute. Il a atteint son but en créant chez le Canadien un état de surexcitation peu propice à combler le déficit d'un but qu'il accusait alors et à tout déployer en vue de gagner une joute qui ne paraissait pas encore perdue. La punition de mauvaise conduite que s'est attirée Robert Rousseau est sans doute attribuable à cet état d'esprit. Mikita a été l'un des meilleurs à l'attaque avec un but et deux passes. C'est toutefois Ken Wharram et Ab McDonald qui ont été les étoiles avec deux buts chacun.

Jean Béliveau et John Ferguson ont compté pour les Canadiens. Les deux buts rapides de Wharram—en 23 secondes—n'ont certes pas aidé la cause du Tricolore. Mais il aurait pu l'emporter quand même tant son jeu en a démontré le désir. Le Canadien a souvent eu l'avantage du jeu et l'avantage dans les lancers.

Contre Boston, Détroit et New York, le Canadien n'a peut-être pas à déployer une stratégie de tous les instants. Contre Toronto et Chicago, il lui faut plus que sa rapidité et son désir de vaincre. Il faut utiliser les trucs dont il a été fait mention au début. Samedi soir, c'était le sang froid.

NOTES... Avant le début de la 2e période, on a demandé à la foule d'observer une minute de silence à la mémoire du regretté Michel Normandin... John McKenzie s'est rendu à deux reprises à la clinique du Forum, coupé d'abord à la figure, puis sous le menton... Bernard Geoffrion n'était pas en uniforme et le jeune Brian Watson, habillé, n'a pas joué... Denis DeJordy a été magnifique devant la cage des Hawks... On croit que Billy Reay le préfère temporairement à Glenn Hall et qu'il a l'intention d'utiliser DeJordy de temps à autre... Toe Blake n'a voulu faire aucun commentaire après la joute... Réal Lacroix, un garçon de 7e année, a assisté à sa première joute de hockey, gagnant d'un concours organisé par Hérault... Réal a été photographié aux côtés de son joueur préféré, Jean Béliveau.

CHICAGO — But : DeJordy. Défenses : Pilote, Vasko, MacNeil, Young, Fleming. Avants : Mikita, Wharram, McDonald, Hay, McKenzie, Balfour, Maki, Nesterenko, Hull, Murphy, M. Hall.

CANADIEN — But : Hodge. Défenses : J. C. Tremblay, Laperrière, Talbot, Harper, Watson. Avants : Richard, Provost, Hickie, Béliveau, Larose, Ferguson, Berenson, Rousseau, Balon, Backstrom.

PREMIERE PERIODE

1 — Chicago, Wharram (9) (MacNeil, Pilote) 5.44
2 — Chicago, Wharram (10) (Mikita, Pilote) 6.07
3 — Canadien, Béliveau (7) (Rousseau) 16.19
Punitions : Young 7.10, Laperrière 13.38, Nesterenko, Béliveau 16.50.

DEUXIEME PERIODE

4 — Chicago, Mikita (11) (McDonald, Wharram) 2.09
5 — Canadien, Ferguson (6) (Béliveau, Rousseau) 3.07
6 — Chicago, McDonald (4) (MacNeil, Hull) 19.03
Punitions : Rousseau 0.34, (mauvaise conduite) 19.03, Young 5.14, Talbot 10.00, MacNeil 14.06, Mikita, Larose 17.05, Harper, Larose (mauvaise conduite et punition de match pour mauvaise conduite) 17..30.

TROISIEME PERIODE

7 — Chicago, McDonald (5) (Wharram, Mikita) 1.02
Punitions : Pilote 5.40, Young 8.53, Mikita 11.40.

ARRETS :

DEJORDY	11	12	15	— 38
HODGE	9	15	5	— 29

ASSISTANCE : 14,150





ENTRAIDE... ET NUISANCE — Alors que dans la photo de gauche le joueur de défense AL McNEIL se porte à la rescousse de son gardien de but DENIS DeJORDY, du Chicago, lors de la joute de samedi soir au Forum, celle de droite diffère grandement. C'est le joueur de défense HOWIE YOUNG, chandail blanc, du Chicago, qui retient BILLY HICKE, du Canadien, après avoir perdu son bâton... sous les yeux d'un juge de lignes.

photos Michel Giroux, LA PRESSE

VOTRE AUTO EST-ELLE UNE CHAMBRE A GAZ ?

Quand le système d'échappement de votre voiture fait défaut... *l'oxyde de carbone*, extrêmement toxique, peut s'infiltrer dans la carrosserie et causer à vos poumons et à ceux de vos passagers un tort considérable, sinon irréparable. Ce risque est d'autant plus grand en saisons froides quand les vitres de votre voiture sont fermées. Examen GRATUIT chez Mr. Muffler.



CR 3-1561
De 8 hrs a.m. à 9 hrs p.m.

AMORTISSEURS
ALIGNEMENT DE ROUES
POSAGE INSTANTANÉ
CRÉDIT INSTANTANÉ !

10570, boul. Lajeunesse, nord de Fleury
2535, boul. Laurentien, près Canadair
1101, rue Craig, coin Amherst
1295, rue Bellechasse, près Papineau
6260, ch. Upper Lachine, près Cavendish

À ST-JÉRÔME :
801, boulevard des Laurentides
GE 8-1492
Mme Clara Despatie, prés.

GARANTIE TRADITIONNELLE DE Mr MUFFLER

Résultats à Blue Bonnets

HIER

1ère course — Amble — $900

1 Wilmington Belle, Ross Curran 16.00 6.80 4.60
7 Lady Enchantress, Marc Gingras 18.40 9.30
6 Honest Pick, Roger Bédard 5.30
Durée : 2.11.
Ont aussi couru : Steve Martin, Bay Townships, Darn You, Iva Sea Patch, Volo Diamond.
Retiré : Ben Direct.

2ème course — Trot — $900

4 Miss Baron Key, Jules Lahaie 33.60 11.60 6.10
5 Todd Riddell, Réal Coutu 6.30 3.80
6 My Prince, Gérard Bouvrette 3.80
Durée : 2.11 3/5.
Ont aussi couru : Armbro Nibble, Lotta Luck, Star Lake Mickey, Peggy P. Prologue, Atruscot.
Pari-double : $222.00.

3e course — Amble — $900

2 Doc Johnston, Médard Picard 4.80 2.90 2.50
1 Frenchman, Réal Bardier 3.50 2.80
5 Nat's Son, Gilles Lachance 3.50
Durée : 2.12 1/5.
Ont aussi couru : Success Alma, Model Mac, Beau Brigadier, Eric's Boy, Abble Run.

4e course — Trot — $900

7 Carpet Bagger, Jean-Guy Brosseau 8.00 2.20 2.50
1 Uncle William, Jean-Claude Martineau 3.00 2.40
2 Alice Lind, Pem Caldwell 2.50
Durée : 2.10.
Ont aussi couru : Charsollo, The Web, Lemac, Titan, Song C.
N'a pas terminé : Queen Ronald.
Quinella : $9.20.

5e course — Amble — $900

7 Time Zone, Jean Jodoin 4.50 3.10 3.20
4 Klamath Song, Normand Bardier 3.10 3.00
5 Andy Ellis, James Holmes 4.80
Durée : 2.07 3/5.
Ont aussi couru : Dicky Dean, Jane Spangler, Melissa Volo, Sargos Pick, Silver's Bullet.

6e course — Amble — $1,700

1 Pineclap, Rhéo Rivard 6.60 3.70 2.60
2 Fiddler's Green, Richard Snyder 4.90 3.00
4 Hilltop Sue, Ross Curran 2.50
Durée : 2.07.
Ont aussi couru : Allen Creed, Mr. Cricket, Red Mile, Boston Wick, Homestretch Tres.

7e course — Amble — $900

1 Just Barry, Ros. Bouthillier 16.80 4.10 2.70
2 Wicomico Way, Melvin Turcotte 2.80 2.30
5 Imperial Time, Jean Jodoin 2.90
Durée : 2.08 1/5.
Ont aussi couru : Hal Volo, Quick Prime, Illini Byrd, Major's Buster.
Quinella : $10.20.

8e course — Amble — $2,500

6 Royal Ronald, Richard Snyder 8.10 4.20 3.00
8 Torrid Freight, Claude St-Jacques 6.10 5.10
3 Palermo, Dr. John Fincley 3.90
Durée : 2.05.
Ont aussi couru : Miss Kay Cash, Bolo Hal, Bullets.
Retirés : Keystone Direct et Hickory.

9e course — Amble J $5,000

4 Uncle Duck, Charles Poulin 4.10 2.90 2.80
5 Rendez-vous Boy, George Zuk 5.50 3.80
1 Sir Winston Pick, 5.00
Durée : 2.05.
Ont aussi couru : High Test, Direct Noble, Cagney Hanover, Ted Hanover, Whirlrod.

10e course — Amble — $900

1 Dee Dee Adios, G. Baillargeon 5.90 2.90 2.80
2 Oak Glen, J. Jacques Martineau 3.00 2.50
3 Stewart Direct, Albert Vanderpaelt 3.10
Durée : 2.10.
Ont aussi couru : Remus Abe, Marian Special, Count Marky, Freddie Volo, Our Chance.
Exacta : $15.00.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

DIMANCHE

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 1 - Baltimore 2
Québec 3 - Buffalo 5
Rochester 2 - Providence 9

LIGUE CENTRALE

St-Paul 2 - St-Louis 4

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Hamilton 4 - Canadien Jr 9
Oshawa 5 - Toronto 10
Niagara Falls 5 - Kitchener 2
Peterborough 0 - St. Catharines 8

LIGUE METROPOLITAINE Sr

St-Jérôme 9 - Chomedey 1
Lachine 2 - Boisclair 5

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

Rosemont 3 - Lachine 1
Mtl-Nord 4 - N.-D.-G. 3
Verdun 5 - Palestre N. 3
Laval 5 - Sorel 0
Maisonneuve 1 - St-Jérôme 9

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

Outremont 3 - LaSalle 11
Palestre N. 0 - V. Mt-Royal 4
N.-D.-G. 1 - Lakeshore 0
Rosemont 2 - Lachine 0

LIGUE PROVINCIALE Jr

As 10 - Trois-Rivières 1
Citadelle 4 - Victoriaville 4

LIGUE INTERCOLLEGIALE Sr

St-Laurent 6 - St-Paul 1

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

Québec 4 - Cleveland 1
Buffalo 3 - Hershey 5
Baltimore 2 - Pittsburgh 5
Rochester 4 - Springfield 3

LIGUE CENTRALE

Cincinnati 4 - Minneapolis 4
St-Paul - Omaha 3

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Providence	7	6	3	66	56	17
Hershey	8	8	1	56	61	17
Baltimore	6	10	1	49	56	17
Québec	7	11	0	60	65	14
Springfield	6	9	0	48	59	12

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Pittsburgh	12	3	0	58	36	26
Rochester	9	7	0	65	59	18
Cleveland	7	8	0	52	47	14
Buffalo	6	9	1	39	56	13

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	11	2	1	95	52	23
Peterborough	8	3	3	48	45	19
Canadien Jr	8	3	1	70	44	17
St. Catharines	7	6	0	68	52	14
N.-Falls	6	6	1	44	46	13
Oshawa	3	7	3	48	62	9
Kitchener	3	9	2	29	72	8
Hamilton	1	11	3	58	87	5

LIGUE METROPOLITAINE Sr

	G	P	N	P	C	Pts
Boisclair	7	1	2	50	27	16
CNR	5	3	1	39	29	11
Pompiers	4	2	2	39	16	10
St-Jérôme	4	4	1	48	55	9
Lachine	2	5	2	33	40	6
Chomedey	0	7	2	22	54	2

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	10	2	1	60	30	21
Verdun	8	1	1	57	37	18
N.-D.-G.	5	5	3	32	39	13
Lachine	5	4	0	44	31	10
Maisonneuve	1	9	2	22	63	4

(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	10	2	1	73	37	21
Palestre N.	5	5	1	40	56	11
Mtl-Nord	4	2	2	33	24	10
Sorel	1	9	2	39	78	4
Laval	1	11	1	26	67	3

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Ahunt.-Imm.	7	2	0	38	19	14
St-Lambert	6	2	1	52	32	13
St-Laurent	3	3	2	24	29	8
V. Mt-Royal	3	1	1	19	11	7
National	3	6	0	26	41	6

(Division OUEST)

	G	P	N	P	C	Pts
Lachine	5	3	1	31	18	11
N.-D.-G.	5	5	1	30	44	11
Lakeshore	5	1	0	29	10	10
Verdun	2	3	1	20	17	5
LaSalle	2	6	1	32	39	5
Outremont	1	10	0	29	70	2

LIGUE INTERCOLLEGIALE

(Section Senior)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Laurent	1	0	0	6	1	2
Ste-Marie	0	0	0	0	0	0
Rigaud	0	0	0	0	0	0
Valleyfield	0	0	0	0	0	0
St-Paul	0	1	0	1	6	0

LIGUE CENTRALE

	G	P	N	P	C	Pts
St-Paul	12	4	0	67	47	24
Omaha	11	2	1	70	40	23
St-Louis	6	9	3	55	61	15
Minneapolis	4	8	4	58	66	12
Cincinnati	1	11	2	32	68	4

Compteurs du Canadien jr

	B	A	Pts
Cournoyer	19	13	32
Charlebois	11	14	25
Boudrias	8	15	23
Lemaire	11	9	20
Bordeleau	5	6	11
Hyndman	3	6	9
Lemieux	3	5	8
Durocher	3	5	8
Madore	2	6	8
Savard	2	6	8
Lagacé	0	8	8
Thiffault	4	2	6
Boudreau	0	2	2
Campeau	0	1	1
Fedun	0	1	1

Victoire de l'Olympique

Samedi, l'équipe olympique a défait les Pla-Mors de Moose Jaw de la Ligue Senior de la Saskatchewan par 12-0.

Jean Bélisle marque 3 buts

Jean Bélisle a marqué trois buts et le Laurentien de St-Jérôme a surclassé les As de Chomedey 9-1 dans la Ligue Métropolitaine senior.

Jacques Lecuyer et Gérard Poirier, avec chacun deux buts, Pierre Carrier et Jean-Guy Labelle ont été les autres compteurs du St-Jérôme. André Bibault a évité le chanchissage au Chomedey.

Trois buts de Claude Vézina ont permis au Boisclair de vaincre les Braves de Lachine, 5-2.

Pierre Laviolette et Patrick O'Meara ont compté les autres buts du Boisclair. Keith Peak et Ron McHugh ont réussi ceux du Lachine.

Montréal n'abandonne pas son projet de stade

par Raymond MASSE

"L'administration montréalaise actuelle entend doter la métropole d'un vaste stade, même si l'équipe des Alouettes en vient à en construire un dans les limites de Ville d'Anjou, à proximité de l'intersection du boulevard Métropolitain et de la montée St-Léonard."

C'est ce qu'a déclaré hier le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, en réponse à une question qui lui était posée au cours du programme : "Le maire vous parle", diffusé par le poste CKAC, et dont M. Saulnier était l'invité en l'absence du maire Jean Drapeau.

"Le projet de construction d'un stade dans Montréal, a souligné M. Saulnier, n'est pas rattaché directement aux manifestations, par exemple, du club de football des Alouettes.

"Et c'est précisément parce qu'il s'agit d'un projet très coûteux, a-t-il ajouté, qu'il nous faut prendre toutes les précautions et amasser tous les renseignements possibles sur sa rentabilité, lorsqu'il sera construit."

"Il faut analyser, mesurer ce que peuvent rapporter tous les événements, toutes les manifestations sportives qui pourraient être tenues dans le stade de Montréal, à précisé M. Lucien Saulnier. C'est un travail beaucoup plus long qu'on pourrait le croire à première vue, parce qu'il faut réconcilier des avis assez contradictoires. Dans le monde des sports comme dans tous les domaines, il y a des gens extrêmement optimistes. Et il y a des pessimistes qui sont toutefois moins nombreux. De toute façon, il faut tenir un compte rigoureux des estimés qui sont fournis des assistances possibles, pour telle ou telle manifestation, des possibilités d'organiser un nombre suffisant, chaque année, de manifestations pour que, au moment de prendre la décision, cela ne comporte pas l'imposition aux Montréalais d'un fardeau qui serait trop lourd.

"La décision que nous devons retarder est donc fondée sur un aspect strictement économique, a fait remarquer M. Saulnier. Cela n'a aucun rapport avec les projets que peuvent entretenir d'autres organismes dans la région de Montréal".

Emotions! Ce soir 8 h. 15
DIMANCHE 2 h. 15
Pas de courses le jeudi



BLUE BONNETS
Assistez aux courses en dinant au "LE CENTAURE" Réservations : 735-2680

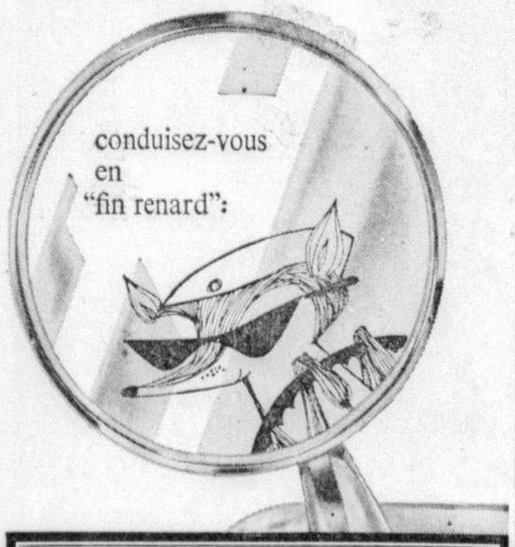


CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE

Santos bat Milan

RIO DE JANEIRO, (AFP) — C'est en battant finalement Milan par un but à zéro (but marqué sur penalty à la 34ème minute par Dalmo) dans la "Belle" qui les opposait pour le compte de la finale de la Coupe du Monde des clubs, que Santos (du Brésil) vient de remporter le titre de champion du monde des clubs.

Deux joueurs furent expulsés en première mi-temps : l'Italien Maldini à la 31ème minute et le Brésilien Ismael quelques minutes avant le repos.



financez l'achat de votre auto d'avance, avec un prêt plan-à-Terme

Afin d'avoir vos coudées franches quand vous ferez votre choix, *passez d'abord* à la Banque Royale pour négocier votre emprunt. Intérêt raisonnable, service rapide, délai de 36 mois pour le remboursement, tels sont les avantages du prêt plan-à-Terme de la Banque Royale. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés. Le prêt comporte une assurance-vie. Passez à la Banque Royale pour financer *d'avance* vos achats: voiture, appareil ménager ou autres.

BANQUE ROYALE

Plus de 80 succursales à Montréal et ses environs

EXCLUSIVITÉS GOODYEAR

Une nouvelle garantie SANS LIMITE contre tous risques de la route sur tous les pneus Goodyear pour autos

PAS DE LIMITE DE MOIS / PAS DE LIMITE DE MILLAGE / PAS DE LIMITE DE CONDITIONS DE ROUTE

PAS DE LIMITE DE VITESSE / PAS DE CERTIFICAT POUR LE RÈGLEMENT DE LA GARANTIE

A partir de ce moment même, les pneus Goodyear sont garantis contre tout défaut de manufacture ou de matières premières, contre tous les risques ordinaires de la route, crevaisons, cassures de la carcasse, pour la durée entière du pneu.

Des améliorations constantes dans les matières premières et dans la fabrication ont fait que Goodyear est toujours en tête en ce qui concerne le service offert à la clientèle. Cette nouvelle garantie est appuyée par plus de 80,000 dépositaires Goodyear aux Etats-Unis et au Canada.

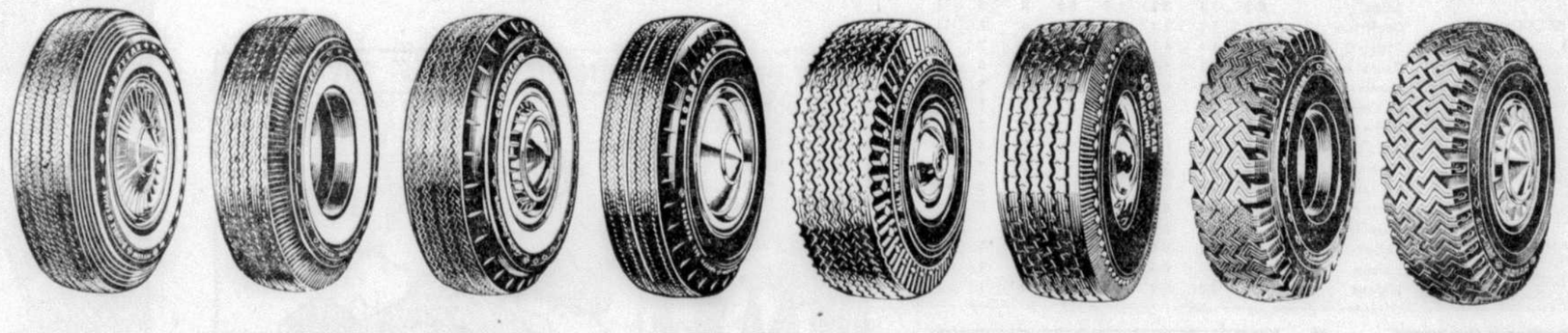
Quelle est la véritable valeur de cette garantie pour vous? En trois mots . . . conduire sans inquiétude. S'il vous arrive le moindre ennui, il y a à très peu de distance un dépositaire Goodyear à votre disposition (et peut-être à des milliers de milles de l'endroit où vous avez acheté vos pneus). Il fera un règlement d'échange selon la condition de la semelle et le prix courant des pneus Goodyear. Aucun certificat de garantie n'est requis.

Qu'est-ce que cela signifie quand vous êtes en voyage? Sûrement, vous avez vérifié vos pneus avant de partir. Mais il arrive souvent quelque chose d'imprévu! Auparavant, des ennuis du genre pouvaient gâcher toutes vos vacances, et vous occasionner des dépenses non prévues. Maintenant, vous êtes protégé.

Où que vous voyagiez au Canada ou aux Etats-Unis, vous trouverez toujours un dépositaire Goodyear tout proche. Il est là pour vous aider en tout temps à sortir de vos difficultés. Nous vous le garantissons.

Si vous ne roulez pas sur des pneus Goodyear . . . c'est le temps propice pour changer de pneus et choisir la marque qui garantit les pneus SANS LIMITE!

Cette garantie s'applique à tous les pneus pour autos fabriqués par Goodyear



DOUBLE EAGLE | NYLON CUSTOM SUPER-CUSHION | RAYON CUSTOM SUPER-CUSHION | SAFETY ALL-WEATHER | ALL-WEATHER | MARATHON | SUBURBANITE | SURE-GRIP

Voilà une autre raison pour laquelle Plus de gens roulent sur des pneus Goodyear que sur toute autre marque

GOODYEAR

La première marque qui garantit entièrement votre pneu



UN ARRET DE CHABOT — Le gardien de but **André Chabot**, du St-Paul, doit faire le grand écart pour arrêter le lancer de **Jean Laverdure** (12), qui avait reçu la passe de **Roger Bigras**, posté derrière le filet. **Jean-Marc Laurin** (15), également du St-Laurent, et **Pierre Gagnon** (2) assistent à la scène. Le **St-Laurent** a gagné la joute d'ouverture de la **Ligue Intercollégiale de hockey**, 6-1.
photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le St-Laurent débute sur un bon pied en battant le St-Paul, 6-1

(par G.P.) — "Nous croyons qu'il y a moyen de faire revivre le hockey dans nos collèges, et si nous ne réussissons pas avec cette nouvelle formule dès cette année, nous devrons plier bagages."

C'est le président Gilles St-Georges, de la Ligue Intercollégiale de hockey qui parle, alors qu'il assiste à l'ouverture officiclle de la 18e saison de la ligue, ouverture marquée par une victoire facile de 6-1 du St-Laurent sur le St-Paul, à St-Laurent.

"Au cours des récentes années, les nombreuses joutes remises à cause des heures de cours différentes, le mauvais état des glaces extérieures, les retraites, etc., se sont avérées une véritable plaie pour le hockey dans nos collèges.

"Une seule solution pouvait nous aider : ne placer des joutes que le dimanche, et éliminer complètement les matches disputés à l'extérieur."

Grâce à la collaboration de tous et chacun, et aussi grâce à l'offre généreuse des autorités du collège St-Laurent, St-Georges et ses acolytes ont réussi à combler tous ces rêves déjà mentionnés par l'ex-président du circuit, le R.F. René-Goupil, il y a trois ans.

Il serait faux de prétendre que la formule s'est avérée un succès dès le premier dimanche, mais avec le temps, avec l'expectative de courses serrées dans chacune des trois sections, il est permis d'espérer. Pour les dirigeants du circuit, c'est une question de vie ou de mort.

Quant au match lui-même, il a encore prouvé qu'une équipe bien entraînée et surtout bien douée triomphera presque toujours.

Si les joueurs du St-Paul ne chaussaient les patins que pour la 3e fois, les équipiers du St-Laurent ont donné une excellente démonstration de leur traditionnelle rapidité.

De plus, ils se sont avérés plus opportunistes que leurs adversaires qui n'ont pu profiter des punitions infligées par les arbitres, qui ont incidemment abattu une excellente besogne.

Lionel Décarie a évidemment été la vedette des siens en réussissant le truc du chapeau. De plus, Décarie a ajouté un assist. Les autres buts des vainqueurs sont allés à Jean Laverdure, le fils de Lucien et un adepte du tennis, Jean Poupart et Jean-Marc Laurin.

C'est Robert Lajeunesse qui a évité le blanchissage aux siens en comptant à la 3e période.

André Chabot, le gardien barbu du St-Paul, a donné une brillante exhibition de son savoir-faire devant le filet des vaincus, et il fera parler de lui d'ici la fin de la saison.



REMISE DU TROPHEE — PIERRE BOURDEAU, président de la Ligue Métropolitaine de Football, à gauche, remet le trophée de la ligue à JUNIOR PRESCOTT au centre et à OLLIE SEGATORE, instructeur des Castors de Marieville, qui ont remporté le championnat de ce circuit en battant les Trojans de Terrebonne.

Marieville est champion

Les Castors de Marieville ont été couronnés champions de la Ligue Métropolitaine de Football, hier, alors qu'ils ont triomphé des Trojans de Terrebonne au compte de 22-19 dans la seconde joute de leur finale de deux matches au total des points.

Les Castors avaient vaincu les Trojans au compte de 12-6 dans le premier match. Ils gagnent donc les honneurs de la série au compte de 34-25.

Hier, Pat Whitty a enregistré un touché à la suite d'une interception, Jean Dagenais, en a obtenu un en recouvrant un échappé dans la zone des Trojans et Terry Woods a effectué une poussée de deux verges pour le troisième majeur des Castors.

Junior Prescott a complété le pointage avec un placement et un converti.

Chez les Trojans, Robert et Doug Dixon ont marqué un touché chacun tandis que Bill Maitland a réussi l'autre.

Bob Cross a botté un converti.

Les Castors seront maintenant opposés aux Lions de Rosemont, champions de la Conférence Intermédiaire de Football du Québec, dans la finale pour le trophée Paul-Sauvé.

Cette partie sera présentée dimanche prochain au parc Sauvé de Montréal-Nord à 2 h. p.m.

un bon brandy importé?
tu PAARLes!
LE BRANDY PAARL • PRODUIT D'AFRIQUE DU SUD

Lachance est réélu

Georges Lachance, de Québec, a été réélu pour une 4e année de suite président de l'Association Cycliste du Canada, lors de la réunion de cet organisme tenue en la salle du conseil de ville de Duvernay, en fin de semaine.

Paul Roy, déjà président de l'Union Nationale Cycliste, a été choisi comme vice-président, tandis que Gaston Pouliot occupera le poste de secrétaire et Pierre Bié celui de trésorier. Doug Péron est l'ancien président. On notait aussi le choix de Guy Morin au poste de président du comité des courses.



GEORGES LACHANCE

Tout récemment, la ville de Duvernay était choisie comme ville cycliste de l'année '1963 par l'UCN. Au cours de l'année pas moins de dix courses y ont été disputées, dont le Grand Prix cycliste de Duvernay de Gilles David. Le maire Charles Therrien, qui a considérablement aidé la cause grâce à sa collaboration, recevra une plaque souvenir lors du premier congrès cycliste, dimanche prochain à Montréal. Duvernay projette de nombreuses courses pour l'an prochain.

LE NOUVEAU NORTH-RITE '195' DÉFIE LE TEMPS:
IL EST GARANTI À VIE!
NORTH-RITE '195'–Le seul stylo à bille garanti à vie par écrit.
NORTH-RITE '195'–Est à l'avant-garde grâce à la beauté immuable du style classique.
NORTH-RITE '195'–Avec le nouveau rechange "Super-Réservoir" qui écrit une année entière ou vous en obtenez un autre GRATUITEMENT!
$1.95

Uncle Duck défait le favori Rendez-Vous Boy

RendezVous Boy a fait de son mieux mais a dû s'incliner en 2:05 devant le puissant Uncle Duck dans l'amble invitation de $5,000, clou du programme d'hier après-midi à Blue Bonnets.

Uncle Duck a mené de fil en fil, suivi de High Test et Whirlrod, et sa victoire n'a jamais fait l'ombre d'un doute. RendezVous Boy, l'ambleur-Cendrillon, a terminé en trombe et enlevé la deuxième place à Sir Winston Pick.

Après la cinquième course, une foule de 9,335 personnes a applaudi Bay State Pat, dont le propriétaire a reçu un trophée des mains de M. Maurice Marchand, en hommage à une longue et fructueuse carrière.

Samedi soir, Peaches Atom a causé une légère surprise en gagnant le trot invitation de $5,000. Peaches Atom, conduite par le docteur John Findley, a conservé la deuxième position jusqu'au fil avant de déclencher une poussée qui lui a permis de devancer la favorite Ava Song.

La victoire de Peaches Atom lui a permis de porter ses gains de saison à $30,177.

Sprite Kid, conduite par Roger White, a fini troisième et ses gains pour 1963 s'élèvent maintenant à $33,110.

Nos choix à Blue Bonnets

(Nombre de gagnants : 147 sur 510)

Gagnants de samedi : Key Command ($3.10); Archie Mon ($4.70); Mr Hughes ($9.40); Cresendo ($8.60).

Gagnants d'hier : Carpet Bagger ($8.00); Pineclap, ($6.60); Uncle Duck ($4.10).

CE SOIR

1) Sky Goose, Delayed Action, Eclipse C.
2) Scarlet Poppy, Newport Britton, Riverdale Bob
3) Randy Grattan, Success Brook, Chief King V
4) Dale Freehall, Just Rice, Panic
5) Battenkill Rodney, Pick Song, Leland Hanover
6) Bankroll, Lint, Benny Schue
7) Tonka G., Rover Boy, Dale Herbert
8) Novae Scott, Succes Jean, Gary Herbert
9) F. W. Adios, Bucky North, Dean Herbert
10) Shooting Song, J. M. Coco's Girl.

— Le meilleur : Battenkill Rodney (5e)

Elorde triomphe et conserve son titre

MANILLE, (AFP) — Pour la sixième fois consécutive, le boxeur philippin Gabriel "Flash" Elorde a défendu victorieusement son titre de champion du monde mi-légers en battant le Ghanéens Love Allotey par disqualification à la onzième reprise.

Devant 35,000 spectateurs déchaînés, les deux hommes se sont livré un combat acharné et mouvementé, mais assez égal dans l'ensemble. Cependant, Allotey commettait de nombreuses irrégularités et recevait deux avertissements au 2e et 5e rounds. Le Ghanéen attaquait, en effet, le plus souvent la tête en avant, multipliait les coups interdits, ne tenait aucun compte des "breaks" de l'arbitre, gênant ainsi la boxe plus classique du Philippin.

La disqualification

Le combat atteignait cependant la onzième reprise lorsque, moins d'une minute avant la fin du round, Allotey décochait à Elorde un coup de tête qui blessait le champion à la joue. Cette fois, l'arbitre intervenait, arrêtait le combat et proclamait "Flash" Elorde vainqueur par disqualification.

Les spectateurs qui, depuis le début de la rencontre, manifestaient leur hostilité envers Allotey en lançant sur le ring des journaux et autres projectiles se déchaînaient lorsque le Ghanéen se précipitait sur l'arbitre pour le frapper. Quelques spectateurs montaient sur le ring brandissant des bouteilles. La police intervenait pour protéger Allotey qui gagnait les vestiaires sous bonne escorte.

L'HEURE DES QUILLES

	$149.00	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
1	L. DUFOUR	9/ 13	3|6 22	7|2 31	X 60	X 80	9/ 98	8|1 107	X 127	9/ 144	7|2 153	153
2	-14	9/ 20	X 40	9/ 60	X 80	8/ 99	9/ 117	8/ 137	X 166	X 186	9/7 203	356
3	-38 -80	8/ 20	X 39	(8)1 48	9/ 65	7/ 85	X 114	X 133	9|- 142	9/ 162	XXX 192	548

SEMAINE PROCHAINE: GUY BOLDUC (SUBSTITUT: ROLAND RÉNILLARD)

	$431.00	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
1	M. BOYER	7/ 19	9/ 36	7/ 52	6/ 70	(8)1 79	X 98	(7)2 107	8/ 127	X 147	9/X 167	167
2	+14	8/ 20	X 50	X 80	X 109	X 129	9/ 149	X 169	(8)/ 188	9/ 207	9/X 227	394
3	+38 +80	X 29	X 49	9/ 69	X 99	X 129	X 159	X 188	X 208	9/ 225	(7)2 234	628

Au Québec, la Kébec...



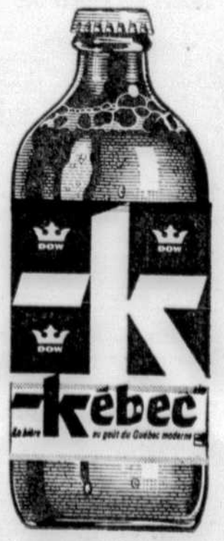
Reconstitution en style moderne, par l'artiste canadien Robert La Palme, d'une soirée dansante au Palais de l'Intendant, du temps de Jean Talon.

la bière de bonne compagnie

Créée spécialement à l'intention du Canada français moderne par la direction canadienne-française de la Brasserie Dow du Québec, la Kébec s'honore d'être la descendante des bières fabriquées en Nouvelle-France par le grand Jean Talon, illustre intendant du roy et premier administrateur d'une brasserie au Québec. Vraie bière au goût du Québec moderne, la Kébec rejoint la noble tradition du bien boire et du bien manger qui est nôtre. Car, c'est un fait connu, si la France est le pays des bons vins, le Québec est le pays des bonnes bières. Et les meilleures sont des produits de la Brasserie Dow du Québec.

*Kébec: épellation utilisée par Marc Lescarbot et autres auteurs du temps.

La vraie bière au goût du Québec moderne...la Kébec



Moscou libère le professeur Barghoorn accusé d'espionnage

NEW HAVEN. (Reuter) — Le professeur Barghoorn, de l'Université de Yale, arrêté par les Soviétiques sous l'inculpation d'espionnage, a été libéré samedi puis expulsé d'URSS.

Venant de Londres, via New York, le professeur Barghoorn est rentré chez lui hier, à New Haven, où il a été accueilli par le maire de la ville, M. Richard Lee. Environ 150 personnes l'ont acclamé, tandis que la police l'escortait jusqu'à sa demeure.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée hier soir à New Haven, le professeur a déclaré qu'il avait été soumis à des interrogatoires constants pendant sa captivité et qu'il était accusé de s'être livré à l'espionnage pendant qu'il était à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, entre 1943 et 1947, et au cours des six voyages qu'il a effectués en Union soviétique depuis cette date.

"La raison de mon arrestation ne sera jamais révélée, car il pourrait bien être impossible de démêler les causes d'une expérience aussi bizarre", a indiqué le professeur, qui a ajouté : "Il y a certains aspects de cette affaire dont je ne peux parler avant d'avoir eu l'occasion de connaître à ce sujet la politique et le point de vue des autorités compétentes de Washington."

Le professeur Barghoorn a déclaré qu'il ne transportait pas d'appareil photographique lors de sa visite en URSS et qu'il avait pris soin de ne rien faire qui puisse éveiller la méfiance des Soviétiques. Il a ajouté qu'il semblait encore difficile aux Soviétiques de comprendre qu'il puisse exister une chose telle que la "recherche sociale objective".

"Le but de mon voyage en URSS, a affirmé le professeur, était "d'enquêter sur l'opinion publique et sur les méthodes par lesquelles cette opinion est formée". "J'avais écrit à plusieurs hauts fonctionnaires soviétiques avant mon départ, a-t-il précisé, leur expliquant en détail les activités auxquelles je me proposais de me livrer, de telle sorte qu'ils puissent savoir exactement ce que je comptais faire".

Excès de zèle ?

Le caractère soudain qu'a pris la libération du professeur Barkhoorn confirme de façon presque certaine le fait que son arrestation n'a pas constitué une décision réfléchie du gouvernement soviétique en vue de brouiller ses relations avec les Etats-Unis, estiment les diplomates et observateurs occidentaux en poste à Moscou.

L'explication la plus plausible de cet incident, qui a tendu pendant cinq jours les relations entre Washington et Moscou, est qu'il s'est agi, au début, d'une initiative de la police de sécurité, motivée peut-être par quelque petite "dérogation" du professeur aux lois mal définies concernant les informations secrètes en URSS.

Autres mobiles ?

Certains diplomates estiment par ailleurs que les services de sécurité soviétiques ont pu poursuivre deux autres mobiles en arrêtant le professeur Barghoorn.

1. Détenir un Américain comme monnaie d'échange pour la libération d'Igor Ivanov, le chauffeur soviétique arrêté aux Etats-Unis sous l'inculpation d'espionnage.

2. Brouiller effectivement les relations américano-soviétiques, spécialement dans le domaine des relations culturelles, les services de sécurité estimant que la multiplication des contacts culturels augmentait les risques de sécurité.

Cependant, quand le professeur a été arrêté, les autorités politiques d'URSS ont semblé alors vouloir "couvrir" les services de sécurité, mais de toute évidence elles ont sous-estimé la réaction énergique de Washington.

Hésitation soviétique

On a également remarqué à ce sujet que la presse soviétique a fait preuve d'hésitation. La "Pravda" n'a fait aucune mention de cette affaire. Les "Izvestia" ont simplement publié les communiqués annonçant son arrestation et, plus tard, son expulsion.

D'ailleurs, avant même l'annonce de la libération du professeur, les journaux moscovites continuaient à écrire, à l'occasion du 30e anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre l'URSS et les Etats-Unis, que la "coexistence pacifique" entre les deux géants était vitale.

Quoi qu'il en soit, le professeur Barghoorn a conclu sa conférence de presse hier en affirmant : "Mon aventure n'est pas parvenue à me faire douter de la valeur des échanges américano-soviétiques. Je continue à croire aux échanges culturels et académiques".



CONFERENCE DE PRESSE SUR LA LIBERTE ! — Le professeur Frederick Barghoorn, de l'Université Yale, relâché samedi par les autorités soviétiques, après avoir été accusé d'espionnage, est rentré aux Etats-Unis. Hier, à sa descente d'avion à New Haven, il a tenu une conférence de presse. Il s'est refusé à parler de questions se rapportant à son arrestation avant d'avoir conféré avec Washington.

Téléphoto PA

Irak: l'armée déloge le "Baas" du pouvoir

BAGDAD. (AFP, UPI, Reuter). — Les forces armées de l'Irak ont pris directement en mains le pouvoir aujourd'hui à Bagdad à l'instigation, semble-t-il, du maréchal Abdel Salam Aref, président de la République. Les chefs militaires mettent ainsi fin, dans l'immédiat, à la fois aux dissensions intérieures du parti Baas (parti socialiste de la renaissance arabe), cause des récents désordres, ainsi qu'au règne absolu de ce parti en Irak.

Le maréchal Aref, qui exerçait les fonctions "honorifiques" de président de la République au sein du régime issu du coup d'Etat de février dernier, a été investi de pouvoirs exceptionnels par décision du nouveau conseil du commandement de la révolution. Ces pouvoirs extraordinaires sont accordés au président Aref pour la durée d'un an.

Le premier acte de la nouvelle junte a été de désarmer (sous peine de mort) et de dissoudre la garde nationale baasiste, c'est-à-dire les jeunes gens nantis d'un brassard vert ainsi que de quelques chars et de canons qui constituaient une sorte de garde prétorienne. Dans l'esprit de M. Ali Saleh Saadi, ancien premier ministre adjoint et un des hommes les plus en vue du parti Baas irakien, cette garde nationale devait le garantir contre toute immixtion des militaires dans les affaires politiques. C'est cette milice qui descendit dans la rue mercredi dernier pour être neutralisée par les blindés de l'armée.

Forces syriennes en Irak

Selon des rapports diplomatiques, des coups de feu pouvaient être entendus dans certains quartiers de Bagdad. A Londres, les milieux proches du gouvernement britannique précisent qu'il n'est pas sûr encore que l'armée ait eu complètement le dessus sur les milices du Baas. Ces milieux n'excluent pas d'ailleurs la possibilité de troubles en Syrie, où le parti Baas est toujours au pouvoir. En effet, les dirigeants baasistes de Syrie ont placé leur forces armées en état d'alerte. Ils ont également fait savoir que ces unités militaires étaient à la disposition des leaders baasistes irakiens. Les observateurs signalent que 5,000 hommes de l'armée syrienne se trouvent actuellement en Irak et que l'un des premiers actes du maréchal Aref a été de lancer un appel pour demander leur appui.

Joie au Caire

Au Caire, où le coup de force du maréchal Aref a été accueilli avec enthousiasme, le ministre égyptien Abdel Kader Hatem a déclaré que la République arabe unie s'opposera énergiquement à toute tentative d'intervention étrangère, quelle qu'en soit la nature, dans les affaires intérieures de l'Irak. On rappelle, dans la capitale égyptienne, les liens étroits d'amitié personnelle et la communauté de vues souvent manifestées entre le maréchal Aref et le président Nasser.

Damas est mécontent

Par contre, la radio de Damas a diffusé une déclaration des autorités syriennes affirmant que le président Aref se dresse contre la volonté populaire et fait obstruction à la "marche en avant" du peuple irakien. "Il n'est pas surprenant, souligne la déclaration des dirigeants syriens, que le président Aref soit appuyé par les monopoles pétroliers, les forces réactionnaires, l'impérialisme et Israël".

Autres nouvelles étrangères en page 46

Eisenhower préconise le retrait des forces américaines d'Europe

WASHINGTON. (AFP) — L'ancien président Eisenhower a fait hier un plaidoyer énergique en faveur du retrait progressif des forces américaines en Europe en affirmant que la présence de celles-ci ne changerait rien au rapport des forces entre l'Est et l'Ouest.

Dans l'interview accordée à la chaîne de télévision américaine ABC, le prédécesseur de M. Kennedy a réitéré sa conviction qu'il suffisait de maintenir une seule division renforcée en Europe et qu'il était maintenant possible de retirer les cinq autres. Il a affirmé qu'il n'entendait pas affaiblir l'OTAN, mais que des pays tels que la France et d'autres nations européennes devenues prospères devraient assumer les responsabilités qui leur incombent. Il a notamment cité le fait que la guerre d'Algérie étant terminée le gouvernement français devrait supporter un plus large fardeau. Pour M. Eisenhower, ce n'est pas un signe de faiblesse que de les ramener vers la "forteresse Amérique". Les forces terrestres américaines en Europe sont beaucoup trop nombreuses et leur maintien en Europe compromet la balance des paiements déjà déficitaire.

Ce n'est pas au nombre des divisions que nous sommes jugés par l'URSS, a-t-il dit, mais à notre volonté inébranlable de défendre la liberté. Quant à l'opération "Big Lift", le général Eisenhower estime qu'elle a été très convaincante et impressionnante, mais il s'est étonné de son coût.

Se tournant vers les problèmes de politique intérieure et notamment les élections de 1964, l'ancien commandant en chef des forces alliées s'est montré très réservé. Il a d'abord ridiculisé ceux qui affirmaient qu'il serait candidat à la vice-présidence. Il a déclaré qu'il avait décidé de prononcer un grand discours au moment de la convention républicaine de San Francisco au mois de juillet prochain mais qu'il ne se mêlerait pas directement aux débats préélectoraux. Il a exprimé l'opinion que l'ancien vice-président Richard Nixon ne serait pas un candidat actif et il a tenu à souligner qu'il comptait rester prudemment à l'écart de la compétition qui met aux prises MM. Rockefeller et Goldwater.

Interrogé sur le bilan de l'administration Kennedy, le général Eisenhower a exprimé l'opinion que dans le domaine de la politique étrangère l'administration avait été exagérément impulsive, reflétant ainsi un certain manque d'expérience.

Argentine: l'expropriation des pétroles inquiète tout le monde

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le fait pour le gouvernement d'Argentine d'avoir annulé des concessions pétrolières accordées aux sociétés étrangères, notamment américaines, suscite des réactions nombreuses et diverses.

Maintenant qu'on est revenu de la surprise qu'a provoqué le geste spectaculaire du gouvernement argentin, les milieux officiels américains se disent confiants (mais prudemment) qu'on pourra trouver un modus vivendi susceptible d'assurer une compension équitable aux sociétés étrangères touchées par la mesure.

Cette attitude modérée des milieux officiels contraste avec les propos virulents tenus au Congrès où l'on va jusqu'à dire que le moment est venu de prendre des mesures de représailles contre l'Argentine. Des démocrates et des républicains s'accordent pour dire qu'il faut supprimer l'aide économique à ce pays, ne serait-ce que pour mettre un terme à cette vague d'expropriation dans l'hémisphère occidental, dont l'exemple risque d'être suivi par d'autres pays, notamment le Brésil et le Pérou.

Par ailleurs, des observateurs politiques s'interrogent sur les répercussions possibles de l'annulation des contrats pétroliers sur le fonctionnement de l'Alliance pour le progrès. Les juristes accueillent mal l'affaire. Ils estiment qu'il appartient à un tribunal, et non au pouvoir exécutif, de décider de la valeur juridique des contrats.

Pour sa part, le gouvernement britannique n'envisage pas "pour le moment" de protester contre la décision du gouvernement argentin, mais il "surveille naturellement la situation, et il est déjà entré en contact avec le gouvernement américain".

De son côté, l'ex-président Arturo Frondizi est d'avis que le geste du gouvernement Illia "constitue une violation de la loi". Il estime que la dénonciation unilatéérale des contrats par le gouvernement "cause un tort à notre prestige" et qu'il aurait été plus raisonnable de demander une révision des contrats. Enfin, M. Facundo, président des "Yacimientos petroliferos fiscales" a du assurer les populations et affirmer que les indemnités à payer aux compagnies pétrolières n'auraient aucune incidence sur le prix des carburants.

Au concile: l'étude du schéma sur l'oecuménisme donne lieu à un vif débat

CITE DU VATICAN (UPI, AFP, Reuter) — Le concile oecuménique a commencé ce matin par un vif débat l'étude du schéma de décret sur l'unité chrétienne, point culminant de la présente session qui doit se terminer dans deux semaines, et document le plus important du concile.

Malgré les interventions de certains Pères qui ont critiqué certains aspects du projet de décret, il apparait, selon les observateurs, que l'ensemble des Pères conciliaires approuve le document.

L'assemblée a eu les applaudissements les plus chaleureux depuis le tout début du concile, quand le document a été présenté, et qu'on a mentionné le nom du cardinal Augustin Béa, comme auteur du document. Le cardinal Béa, qui dirige le secrétariat pour l'unité des chrétiens, est devenu le symbole vivant du désir d'unité qui se manifeste dans l'Eglise catholique depuis le regretté Jean XXIII.

Au cours du débat de ce matin, quelques Pères se sont opposés à la présence d'un chapitre sur les Juifs, soutenant qu'il devrait constituer un document à part.

Avant d'entreprendre la discussion sur le schéma sur l'oecuménisme, les Pères conciliaires ont approuvé par 2.066 voix contre 20, avec 4 bulletins nuls, l'introduction et le premier chapitre du schéma sur la liturgie discuté au cours de la première session du concile, il y a un an, et au débat de la deuxième, en septembre.

Pour ce qui est du document à l'étude cette semaine, le débat a été assez animé. Le cardinal Joseph Ritter, archevêque de St-Louis, a acclamé le document comme "la fin de la contre-réforme", mais le cardinal Ernesto Ruffini, archevêque de Palerme, a dénoncé le chapitre soutenant qu'on ne doit pas faire des Juifs des boucs-émissaires pour la mort du Christ. Si le concile désire consacrer un chapitre spécial aux Juifs, a dit le cardinal Ruffini, "pourquoi ne pas mentionner les membres d'autres religions qui sont souvent moins hostiles à l'Eglise et plus susceptibles d'être convertis ?"

Accord culturel E.-U.-Tunisie

TUNIS. (AFP) — Un accord culturel entre la Tunisie et les Etats-Unis a été signé ce matin par M. Mahmoud Messadi, ministre tunisien de l'Education nationale et M. Francis Russel, ambassadeur des Etats-Unis à Tunis.

Cet accord réglera l'échange d'étudiants de professeurs et de chercheurs entre les deux pays.

Le prince Naradipo du Cambodge succédera à son père, N. Sihanouk

PHNOM PENH. (AFP, Reuter, UPI) — Le prince Sihanouk a désigné son fils, le prince Norodom Naradipo (âgé de 17 ans), et qui poursuit actuellement ses études en Chine, comme son successeur à la tête du **Sangkum** (parti majoritaire cambodgien qu'il préside) et éventuellement comme chef de l'Etat au cas où il viendrait à disparaître.

Cette nomination coïncide avec la rumeur voulant qu'un coup d'Etat dirigé contre Sihanouk s'est produit ou serait sur le point de se produire au Cambodge.

En désignant son fils Naradipo comme son successeur, le prince Sihanouk a fait une déclaration destinée à "clarifier la situation". Il a dit que les Etats-Unis doivent retirer du Cambodge leur mission militaire et couper toute attache inhérente à leur aide économique et militaire.

On croit savoir que cette déclaration du prince indique qu'il craint que les activites de la Central Intelligence Agency (CIA) visent à mettre sur pied un complot ayant pour but de le renverser.

Le prince a réaffirmé que l'aide des Etats-Unis serait acceptable à condition que Washington collabore avec le Cambodge en vue de mettre un terme aux activités des rebelles du **Khmer libre**. Le prince est convaincu que les dirigeants de ces rebelles ont leur quartier général au Vietnam-Sud et que ce serait la chose la plus simple au monde pour les Etats-Unis de mettre fin à leurs intrigues.

Le prince Sihanouk ne cache pas qu'il est déterminé à mettre fin au neutralisme du Cambodge et à renoncer même à toute aide économique américaine si les émissions radiophoniques subversives mises en onde par les rebelles ne cessent pas d'ici le 31 décembre.

Par ailleurs, Sihanouk a annoncé qu'à compter du premier janvier 1964 les compagnies d'exportation et d'importation seront nationalisées, et six mois plus tard, ce sera le tour des institutions bancaires.

Cette attitude du prince intrigue fort les Etats-Unis.

Une commission "africaine" va s'efforcer de résoudre le conflit algéro-marocain

ADDIS-ABEDA. (AFP, Reuter) — La conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OUA, réunie à Addis-Abéba, a élu aujourd'hui une commission d'arbitrage de 7 membres qui sera chargée de proposer des solutions en vue du règlement du conflit frontalier algéro-marocain. La commission comprendra des représentants de l'Ethiopie, du Mali, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Soudan, du Tanganyika et du Nigéria.

La conférence doit se réunir de nouveau cet après-midi pour déterminer les attributions de la commission, apprend-on.

Déjà, cependant, la délégation algérienne se félicite de l'accord intervenu à Addis-Abéba et s'engage à coopérer avec la commission d'arbitrage sur la base des principes, et notamment sur celui de non révision des frontières actuelles. M. Yazid, ministre algérien des Affaires étrangères, a encore déclaré : "La composition de la commission nous donne satisfaction car elle comprend des pays dont l'africanisme a été constamment affirmé, qui ont toujours rejeté l'intervention non-africaine dans le conflit, et qui ont pris des positions de principe sur le problème en discussion".

Aux termes de l'article 4 de l'accord de Bamako, qui constitue la base des négociations à Addis-Abéba, la commission aura pour tâche :

1) De déterminer les responsabilités à l'origine des hostilités
2) D'examiner le problème frontalier entre l'Algérie et le Maroc et de soumettre des propositions concrètes à l'Algérie et au Maroc pour régler le différend.

Selon le ministre éthiopien des Affaires étrangères, M. Yifru, le siège de la commission sera installé à Addis-Abéba et commencera ses travaux cette semaine. Un délégué marocain a déclaré, pour sa part, que sa délégation était satisfaite que la conférence prenne cette voie et quelle accorderait toute son aide aux travaux de la commission.



ARRIVEE A TEHERAN — Le président de l'Union soviétique, M. Leonid I. Brezhnev (à gauche), est accueilli par le shah d'Iran et l'impératrice Farah à son arrivée à l'aéroport de Téhéran. M. Brezhnev est en visite officielle pour une semaine en Iran.

L'URSS dépassée: la prochaine fusée des E.-U. pèsera 17 tonnes

CAP CANAVERAL. (AFP) — Les Etats-Unis dépasseront l'Union soviétique dans quatre semaines environ pour ce qui est du poids d'un véhicule orbital si la prochaine expérience "Saturne" est couronnée de succès.

C'est le président John Kennedy qui a lui-même annoncé cette importante nouvelle au monde, samedi, lors de sa troisième visite au Cap Canaveral. A quelques dizaines de milles du premier centre spatial des Etats-Unis l'essai en tous points réussi d'une fusée "Polaris", à partir d'un sous-marin en plongée, a permis d'autre part au chef d'état de réaffirmer la supériorité balistique américaine sur les Soviétiques.

En tout état de cause, si la spectaculaire expérience "Saturne" prévue vers le 10 décembre réussit, le poids de dix-sept tonnes du prochain véhicule orbital américain sera, de ce fait, officielle Canaveral, le double de la plus lourde charge utile soviétique.

"La coexistence pacifique est une manoeuvre et un masque"

— lord Home

LONDRES. (AFP, Reuter) — Pour les Soviétiques, "la théorie de la coexistence pacifique est une manoeuvre, un masque pour déguiser l'absence de concessions sur le fond, un moyen de remporter la victoire finale sur les capitalistes".

Cette phrase a été prononcée en juillet dernier par lord Home, alors ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne (aujourd'hui premier ministre sous le nom de sir Alec Douglas-Home).

Au cours d'une conférence sur le marxisme au collège de Wadham, à l'Université d'Oxford, et dont le texte a été publié il y a quelques jours, lord Home a déclaré : "La coexistence pacifique est une lutte entre les deux idéologies menée par tous les moyens, sauf le recours à la guerre nucléaire. Elle ne revêt pas une forme permanente. De l'avis des communistes, elle peut durer aussi longtemps que cela est jugé nécessaire. Mais si l'équilibre des forces politiques se déplace en leur faveur (ce qu'ils ont cherché à faire à Cuba), ou si un nombre suffisant de pays s'écroulent ou sont neutralisés, la politique de force, aujourd'hui écartée, pourra être reprise.

"La théorie de la coexistence pacifique est donc une manoeuvre, un masque pour déguiser l'absence de concessions sur le fond, un moyen de remporter la victoire finale sur les capitalistes.

"Tout compte fait, l'image du communisme est ternie, a poursuivi le ministre. Face à une guerre idéologique sur deux fronts, M. Khrouchtchev pourrait décider de prendre des garanties du côté de l'Ouest. Soyons prêts à le recevoir car nous autres, Occidentaux, sommes en faveur de la coexistence pacifique et attribuons à ces paroles un sens littéral et non pas déformé ou léniniste.

"Tant que le communisme cherche à nous enterrer, nous devons maintenir intactes nos alliances et nos défenses. Mais nous ne voyons absolument pas pourquoi... nos deux systèmes ne pourraient pas exister côte à côte dans une liberté rivale."

L'Espagne achète du sucre à Cuba

MIAMI. (Reuter) — Radio La Havane, captée à Miami, a annoncé que Cuba allait vendre trois cent mille tonnes de sucre à l'Espagne.

La vente sera répartie sur trois ans, 100,000 tonnes étant vendues chaque année, et commencera en 1964.

Scrutin à la turque: 9 tués

ISTAMBOUL. (Reuter) — Les élections locales qui se sont déroulées hier dans l'ensemble de la Turquie ont provoqué plusieurs incidents qui ont fait neuf tués et plusieurs blessés.

Au cours d'un de ces incidents, à Nefsi Isakli, dans la province de Giresun, dans le nord du pays, un partisan du parti de la Justice (opposition) a tiré sur quatre personnes qui se rendaient aux urnes et les a tuées.

D'après les informations reçues à Istamboul, il leur avait demandé de voter pour le parti de la Justice et devant leur refus, les a abattues.

Les élections visaient à pourvoir les postes de conseillers municipaux et de conseillers provinciaux.

L'humanité entière et non le seul peuple juif est responsable de la crucifixion

WASHINGTON, (AFP)—L'organisation internationale juive B'nai B'rith a exprimé le désir d'établir des relations plus étroites avec l'Eglise catholique et a soumis dans ce but au concile oecuménique une déclaration affirmant la responsabilité de l'humanité toute entière dans la mort du Christ.

Si cette déclaration est acceptée par le concile, a déclaré samedi M. Label Katz, président du conseil international de B'nai B'rith, "les communautés juives rechercheront les moyens de coopérer avec les autorités de l'Eglise (catholique) pour mettre en application son esprit et ses buts".

Le conseil international de B'nai B'rith est l'organisme de coordination des 475,000 membres de cette organisation dans 42 pays. La déclaration en question a été approuvée récemment au cours d'une réunion de son comité exécutif. Elle a été soumise au concile oecuménique le 8 novembre par le cardinal Augustin Bea, qui dirige le secrétariat chargé des questions touchant à l'unité chrétienne. Elle déclare notamment qu'il est injuste d'affirmer que les Juifs ont été maudits par Dieu et que c'est l'humanité toute entière qui doit porter la responsabilité de sa mort.

Des membres latino-américains du conseil international de l'organisation juive ont estimé que l'adoption par l'Eglise catholique de cette déclaration "pourrait avoir les répercussions les plus profondes" en contribuant à harmoniser les relations entre religions, particulièrement dans les pays où le catholicisme domine et où l'Eglise est un facteur dominant dans l'éducation de la jeunesse.

M. Paul Jacob, de Mulhouse, président de B'nai B'rith en Europe, a déclaré que l'approbation de cette déclaration porterait un coup à la base même de l'antisémitisme dans de nombreux pays européens. Il a estimé qu'afin d'aider à éliminer "les hostilités religieuses" il fallait cesser "d'enseigner dans les salles de classe que les Juifs doivent être condamnés pour la crucifixion".

QUE FAITES-VOUS CE SOIR...?

Que faites-vous de vraiment intéressant, instructif, profitable ? Que faites-vous ce soir pour trouver de nouvelles idées qui vous rapporteront de l'argent, du bonheur, du succès ?

Consacrez cette soirée à votre avenir. Venez profiter d'un cours démonstration gratuit, sans aucune obligation de votre part, à L'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce.

Venez juger vous-même les techniques modernes et condensées qui ont aidé depuis 1954 plus de 5,000 gradués parmi lesquels nous comptons des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, des membres de la Chambre d'Immeuble de Montréal, des employés de la Commission de Transport de Montréal, des Immeubles Faust, de la Brasserie Dow, de Montcalm Automobile, de Domtar Pulp & Paper et d'une cinquantaine d'autres compagnies.

Venez découvrir vous-même les moyens que vous pouvez prendre pour surmonter ces ennemis qui vous empêchent de donner votre plein rendement : "la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac."

Venez apprendre vous-même comment vous pouvez cultiver la vraie confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, l'art de persuader par la parole.

Venez constater vous-même comment ces nouvelles idées vont vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à devenir un chef, à développer vos talents cachés, à posséder plus de prestige, à influencer les autres, à faire valoir votre point de vue en toutes circonstances.

Tout cela signifie pour vous . . . départ vers une vie nouvelle !

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités à notre **Cours Démonstration gratuit.** Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles.

Rendez-vous à **L'Institut de Personnalité** au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur), ce soir 18 novembre ou mardi le 19 novembre à 8 h. p.m. (facilité de stationnement au 951 de Montigny est). Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186.

LA COMÉDIE DE L'ANNÉE
Relâche aujourd'hui. DEMAIN 129e
L'Auberge des Morts Subites de Félix Leclerc
THÉATRE NATIONAL — 1220 est, Ste-Catherine — 521-4751

SAMUEL BRONSTON Presents
Charlton HESTON · Ava GARDNER · David NIVEN
55 DAYS AT PEKING
MATINEES : Merc., sam. et dim. à 2.15 p.m.
SOIREES : 8.15
DIMANCHE : 7.45
SEVILLE WE. 2-1139
SIEGES RESERVES ! COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES !

VOUS VISITEREZ DES MONDES FANTASTIQUES OU JAMAIS LA CAMERA N'EST ALLEE AUPARAVANT !
3e MOIS
MONDO CANE
TECHNICOLOR
KENT — HU. 6-2271
REPRESENTATION COMPLETE A 1.00, 2.50, 4.55, 6.55, 9 P.M.
OUTREMONT — CR. 7-3233

EN PRIMEUR AUX 3 CINES
2e SEM. LES INTERNES
MICHAEL CLIFF, CALLAN, ROBERTSON, GUY, HAYE, PARKER, HARAREET
2e GRAND FILM EN PRIMEUR
EN COULEUR GLENN FORD OPÉRATION GEISHA DONALD O'CONNOR
CHAMPLAIN — CREMAZIE — BEAUBIEN

UNE HISTOIRE VÉRIDIQUE...
UN DRAME VÉCU!
Source de Vie
EN COULEURS
aussi à l'affiche
Amédéo NAZZARI
Nadja TILLER
Peter VAN EYCK
Nicole BADAL
a bout de nerfs
CANADIEN
PLAZA
"Le seul de garantie des plus beaux films au monde"

AUJOURD'HUI AUX CINES UNITED
LUCERNE — "IN THE COOL OF THE DAY", en MetroColor, Peter Finch, Jane Fonda. "NURSE ON WHEELS", Juliet Mills, Ronald Lewis. Du lundi au vendredi, premier spectacle à 6 h. p.m.
SNOWDON — 6e semaine : "THE L-SHAPED ROOM", Leslie Caron, Tom Bell. Soirées à 8 h. 30 p.m. Matinées, samedi, dimanche et mercredi à 2 h. p.m.
YORK — Aux deux cinés ! — VAN HORNE
"The WILD AND THE WILLING", Virginia Maskell, Paul Rogers. "NINE HOURS TO RAMA", CinémaScope et couleurs, Horst Bucholz, Jose Ferrer, Diane Baker. Dernier spectacle complet à 7 h. 30 p.m.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Grande Salle • Place des Arts
A LA DEMANDE GENERALE!
Soirée supplémentaire
Lundi, 9 décembre à 8 h. 30 p.m.
Sixième audition annuelle du chef-d'oeuvre de
HAENDEL
Le Messie
au pupitre VICTOR FELDBRILL
ADELE ADDISON soprano — MAUREEN FORRESTER contralto — LEOPOLD SIMONEAU ténor — DONALD GRAMM basse
Le Choeur Elgar de Montréal
Gifford Mitchell, dir.
BILLETS EN VENTE A LA PLACE DES ARTS

Parterre, AA-C	$4	Loges Corbeille	$6
Parterre, D-P	$5	Mezzanine	$3
Parterre, Q-Z	$4	Loges mezzanine	$4
Corbeille A-C	$6	Balcon	$2
Corbeille D-J	$5	Loges balcon	$3

Commandes postales remplies si accompagnées d'un chèque ou mandat à l'ordre de la Place des Arts et d'une enveloppe adressée et affranchie. Renseignements : 842-2112

variétés

La garde-robe et le garde-manger de Joséphine Baker

par Claude Gingras

Des costumes. Des costumes. Encore des costumes ! Et sous cet amas de costumes (à un moment donné, j'ai cessé de les compter) une taille et une vitalité extraordinaires pour 60 ans.

Je pourrais m'arrêter là et j'aurais tout dit ce qu'il y a à dire sur Joséphine Baker telle qu'elle est aujourd'hui, en tout cas telle qu'elle est apparue à la Place des Arts vendredi soir, devant 2,500 ou 2,600 personnes qui avaient payé jusqu'à $7.90 pour la voir et l'entendre.

Joséphine Baker était entourée d'une mise en scène..., inexistante. Tout d'abord, on avait placé l'orchestre sur le plateau, comme dans une répétition. Pendant que Mlle Baker se changeait, tantôt cet orchestre jouait quelques airs populaires sous la direction d'un maestro qui se partageait entre la baguette, l'orgue électrique et la harpe (!), tantôt une poignée de danseuses venaient se dandiner devant ce fond de scène fort gênant pour le spectateur.

Quand elle réapparaissait, Mlle Baker ratait souvent ses entrées parce qu'elle devait tirer continuellement sur le fil de son micro : on aurait dit que quelqu'un, dans la coulisse, avait pitié d'elle et voulait la retenir derrière.

Mlle Baker a encore de la voix (et un bon micro) mais quelques chansons assez bien rendues ne réussissaient pas à sauver la soirée. Elle parvenait rarement à nous amuser ou à nous émouvoir, et pourtant, ce n'est pas parce qu'elle n'essayait pas ! Etant visiblement à court de mots, elle éternisait ses présentations (n'insistons pas sur le goût extrêmement douteux de certaines de ses observations...). Je ne comprends pas qu'une femme qui vit en France depuis des siècles dise encore "Bawnsoar maydamz ay mossiow". Et quand on a vraiment quelque chose à dire, on ne demande pas à l'auditoire de prendre part au spectacle en chantant ou en venant à l'avant-scène chercher des fruits et légumes ou essayer des chaussettes.

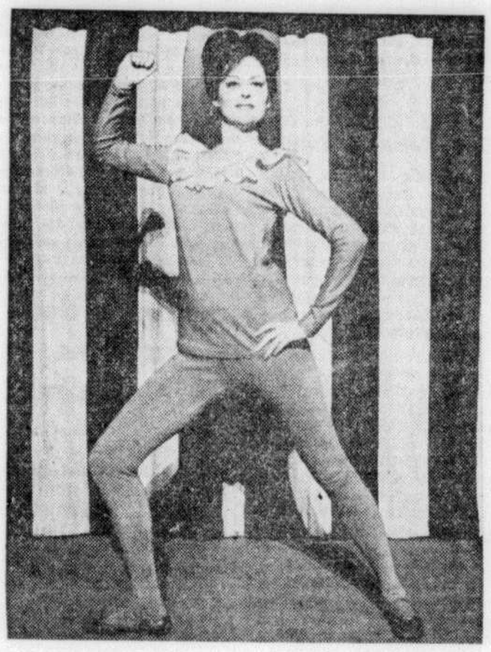
C'est merveilleux d'avoir construit une salle de je ne sais plus combien de millions de dollars, pour présenter le numéro de cabaret de Joséphine Baker !

Un petit conseil à Mlle Baker. Ménagez vos fruits et légumes : un de ces soirs, vous rencontrerez un auditoire un peu malin qui vous les retournera !



"L'AUBERGE DES MORTS SUBITES" — Pour l'habitant de Loretteville arrivé contre son gré à "L'Auberge des morts subites", la vie est un fond de culotte dont les bretelles sont l'espérance. Dans le rôle de l'habitant, Guy L'Ecuyer. Un spectacle du Théâtre-Québec au National.

JOSEPHINE BAKER, les Danseurs d'Arleigh Peterson et un orchestre dirigé par Pierre Spiers. Vendredi soir dans la Grande Salle de la Place des Arts.



Une comédie musicale qui a remporté tous les succès à Broadway sera présentée durant une semaine à Montréal, au Capitol, à compter du 2 décembre. Anthony Newley, auteur, compositeur et directeur de "Stop the World I Want to Get off" dirigera lui-même les représentations à Montréal. Sur notre photo, Lesley Stewart dans le rôle d'Evie, l'éternelle flamme de Littlechap.



"Viens plus près je t'en mettrai plein l'oreille" Tel est le titre du "one-woman show" que présentera Agnes Moorehead à la Place des Arts le 21 novembre. Miss Moorehead est bien connue pour sa participation à des films tels que "How the West was Won" et "Lord Pengo".

Horaires des cinémas

AHUNTSIC : "Orfeu Negro" : 1:15, 4:40, 8:10. Sur sem. : 8:10. "L'homme à femmes" : sur sem. : 6:25, 9:55. sam., dim. : 3:00, 6:25, 9:55.
ALOUETTE : "Cléopâtre". Matinées: merc., sam., dim. et fêtes : 2:00. Soirées : 8:00. Dimanche : 7:30.
1:20, 3:15, 5:20, 7:20, 9:25.
AVENUE : "We joined the navy" : 1:20, 3:15, 5:20, 7:20, 9:25.
BIJOU : "La vérité" : 12:20, 4:20, 8:20. "Vanina Vanini" : 2:25, 6:25, 10:30.
CANADIEN : "Source de vie" : 1:10, 4:10, 7:05, 10:05. "A bout de nerfs" : 12:00, 2:55, 5:50, 8:50.
CAPITOL : "Main attraction": 12:00, 3:15, 6:35, 9:50. "The young and the brave" : 10:10, 1:25, 4:45, 8:00.
CHAMPLAIN : "Les internes" : 2:15, 6:05, 9:55. "Opération Geisha" : 12:20, 4:10, 8:00.
CHATEAU : "Le tombeur de ces dames" : 2:45, 6:20, 10:00. "Désir sous les ormes" : 12:50, 4:25, 8:05.
CINEMA FESTIVAL : "M...le Maudit" : tous les jours à 7:30. "L'Ile nue" : tous les jours à 9:30.
CINERAMA IMPERIAL : "How the West Was Won" : Tous les soirs à 8:30. Matinées : mercredi : 2:00. Samedi et dimanche : 1:00, 4:45.
CREMAZIE : "L'Américaine et l'amour" : 11:50, 4:01, 8:07. "Comme un torrent" : 1:46, 5:52, 10:03.
DORVAL THEATRES : Salle Dorée : "Bonne chance Charlie" : 9:40. "L'épée du châtiment" : 8:00. Soirée : 7:40. Samedi et dimanche : à partir de 1:00. Matinée mercredi : 1:00.
Salle Rouge : "Mondo Cane" : 6:45, 9:00. Samedi et dimanche : à partir de 2:00. Matinée mercredi : 2:00.
ELECTRA : "Le glaive du conquérant" : 1:59, 5:08, 8:17. "Astronautes malgré eux" : 12:30, 3:39, 6:48, 9:57.
ELYSEE : Salle Resnais : "Electre" : du lundi au vendredi : 7:30, 9:30. Samedi : 7:30, 9:30, 11:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein "Citizen Kane" : du lundi au samedi : 7:30, 9:30. Dimanche : 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
EMPIRE : "L'homme à femmes" : sur semaine : 8:25. Samedi et dimanche : 1:30, 5:10, 8:25. "Saint-Tropez Blues" : sur semaine : 6:45, 10:00. Samedi et dimanche : 3:35, 6:45, 10:00.
FRANCAIS : "Le tombeur de ces dames" : 11:15, 2:45, 6:25, 10:00. "Désir sous les ormes" : 9:40, 12:50, 4:25, 8:05.
GRANADA : "Seul contre Rome" : 2:40, 6:05, 9:35. "Transit à Saigon" : 1:25, 4:30, 8:00.
LA SCALA : "La rue chaude". "Le retour de Robin des bois". "Les soucoupes volantes attaquent".
LAVAL : "La main chaude" : 12:30, 3:40, 6:50, 10:10. "La gamine" : 2:04, 5:16, 8:30.
LOEW'S : "The V.I.P.'s" : 10:20, 12:35, 2:35, 4:55, 7:10, 9:20.
MERCIER : "Le glaive du conquérant" : 12:30, 3:39, 6:48, 9:57. "Astronautes malgré eux" : 2:09, 5:18, 8:27.
MONKLAND : "Lawrence of Arabia" : 12:55, 4:30, 8:05.
OUTREMONT : "Mondo Cane": 1:00, 2:50, 4:55, 6:55, 9:00.
PALACE : "Irma la douce" : 10:20, 12:55, 3:30, 6:10, 8:50.
PAPINEAU : "Seul contre Rome" : 1:05, 4:30, 8:00. "Transit à Saigon": 2:55, 6:20, 9:45.
PARISIEN : "Strip-Tease" : 10:15, 12:05, 2:00, 3:55, 5:30, 7:45, 9:45.
PASSE-TEMPS : "Le héros d'Iwo Jima" : 12:15, 4:55, 9:35. "Escadrille Panthère" : 3:35, 8:15. "Gorgo" : 2:00, 6:40.
PLACE VILLE-MARIE : "Women of the World": 12:50, 3:05, 5:15, 7:30, 9:45.
PLACE VILLE-MARIE : (petit cinéma) : "Monkey In Winter" : 12:40, 2:50, 4:55, 7:00, 9:15.
PLAZA : "Source de vie": 1:10, 4:10, 7:05, 10:05. "A bout de nerfs" : 12:00, 2:55, 5:50, 8:50.
RIALTO : "Lawrence of Arabia" : 12:55, 4:30, 8:05.
RITZ : "Les comancheros" : "Mr. Hobbs prend des vacances. "La menace" : du lundi au vendredi : 6:00. Samedi et dimanche : 1:00.
RIVOLI : "Seul contre Rome" : 2:40, 6:10, 9:35. "Transit à Saigon" : 1:05, 4:30, 8:00.
ROSEMONT : "Opération jupon" : 1:49. "Ce n'est pas une vie Jerry" : 6:10, 9:50.
SAINT-DENIS : "La Vérité" : 1:55, 5:55, 10:00. "Vanina Vanini": 12:20, 4:20, 8:20.
SAVOY : "Lawrence of Arabia" : 12:55, 4:30, 8:05.
SEVILLE : "55 days at Peking", 8:15, Merc., sam., 2:15, 8:15. Dimanche, 2:15, 7:45.
SNOWDON : "The L-Shaped room" : 8:30. Merc., sam., dim. : 2:00, 8:30.
STRAND : "Lawrence of Arabia": 9:40, 1:10, 4:40, 8:15.
VERSAILLES : Salle Rouge : "Le tombeur de ces dames" : 8:05. "Désir sous les ormes" : 6:05, 9:45.
Salle Bleue : "Seul contre Rome" : 8:00. "Transit à Saigon" : 6:20, 9:45.
VILLERAY : "Astronautes malgré eux" : 2:07, 5:14, 8:21 "Le glaive du conquérant" : 12:30, 3:37, 6:44, 9:51.
WESTMOUNT : "Condemned of Altona" : 12:30, 2:55, 5:05, 7:10, 9:20.

DEUXIEME SEMAINE
Jerry Lewis le tombeur de ces dames
Technicolor
SOPHIA LOREN
DESIR SOUS LES ORMES
ANTHONY PERKINS, RUTH TYES
TERRAIN DE STATIONNEMENT
CHATEAU · FRANCAIS · VERSAILLES
271-4400 — 288-5513 — 352-0200
AU FRANÇAIS — Lundi au samedi, 1er spectacle à 9 h. 40 a.m.
AU VERSAILLES, salon rouge — 1er spectacle à 6 h. 00 p.m.

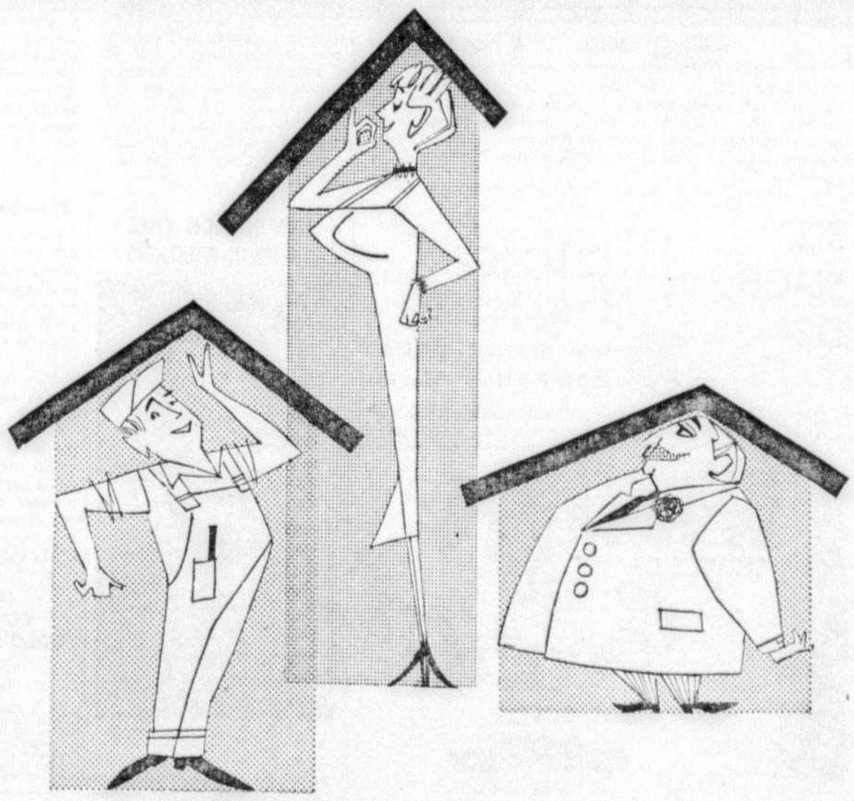
5 DERNIERS JOURS
SALLE RESNAIS
"un des 10 meilleurs films de 1962" —N.Y. Her.-Tribune —N.Y. Times
IRENE PAPAS dans ELECTRE
un film de MICHAEL CACOYANNIS
V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS
ELYSÉE CINÉMA D'ESSAI 35 o. MILTON VV MTL. VI2-6953
EISENSTEIN ORSON WELLES' CITIZEN KANE
UN GRAND CLASSIQUE DU CINÉMA



LA DANSE ESPAGNOLE SUR GLACE, ou Alan Konrad dans l'un des 20 numéros des "Ice Capades" qui seront au Forum du 18 au 24.


PRENEZ VOS AISES-PRENEZ L'AUTOBUS
Les services interurbains de PROVINCIAL vous assurent le confort le plus moelleux aux heures qui vous conviennent le mieux ...à des tarifs toujours raisonnables.
MONTRÉAL—QUÉBEC
16 départs par jour
$5.15 aller; $9.30 aller-retour.
MONTRÉAL—TROIS-RIVIERES
13 départs par jour
$2.95 aller; $5.35 aller-retour.
MONTRÉAL—SHERBROOKE
12 départs par jour
$3.30 aller; $5.95 aller-retour.
Appelez PROVINCIAL pour renseignements... 842-2281
PROVINCIAL
Le moyen moderne, pratique de s'y rendre

ABANDON DES AFFAIRES
La vente se poursuit !
Des foules de clients satisfaits ont acheté des tonnes de marchandise ces derniers jours au Trainatorium. Notre très grand stock, toutefois, connaît difficilement le fond.
Il y a encore des milliers d'articles qui s'offrent à votre choix. Ne tardez pas et accourez au plus tôt pour effectuer vos achats de Noël, et être avantagé du vaste choix.
Il existe de tout, à partir des trains et accessoires, jusqu'aux jouets, trucs magiques et attrapes, dans l'un des plus importants magasins du genre au Canada.
Parmi les spéciaux, quelques ensembles de Meccano authentiques et peintures Craft-Master formées d'ensembles numérotés. Tous les jouets, jeux, trucs, trains et accessoires.
20% DE RABAIS SUR LE PRIX REGULIER
AJOUTER DES PIECES USAGEES ET RECONDITIONNEES A VOS ENSEMBLES DE TRAINS. PRIX TRES TRES BAS.
Tout doit être vendu sans délai
THE TRAINATORIUM Inc.
1187 ouest, Ste-Catherine, Montréal


Protection taillée sur mesure
LA MUTUELLE SSQ est la plus ancienne et la plus importante entreprise spécialisée en assurance-maladie née au Québec. Elle vous offre un choix de plans d'assurance qui sont façonnés d'après vos besoins, vos moyens et vos conditions de vie. Depuis bien des années, LA MUTUELLE SSQ fournit ainsi des services complets d'assurance-groupe (assurance-maladie, assurance-vie, assurance-salaire) à de nombreuses entreprises, grandes et petites, et à divers syndicats et groupements à travers le Québec. Si vous avez des problèmes d'assurance-groupe, les spécialistes des SSQ se feront un plaisir de vous aider à les analyser et à les résoudre. Pensez-y bien : la MUTUELLE SSQ, c'est la chaîne qui vous protège.
LA MUTUELLE SSQ ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC, B. P. 3339 — SUCCURSALES : MONTRÉAL, SOREL, JONQUIÈRE

économie & finance — LA PRESSE

Cdn. Refractories inscrit ses actions à la bourse de Montréal

Ce matin, au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée sur le parquet de la bourse de Montréal, 1,000,000 d'actions ordinaires, sans valeur au pair, de Canadian Refractories ont été admises à la cote de cette institution. Leur symbole sur le téléscripteur sera : "C R F".

La compagnie a un capital-actions de 1,400,000 actions ordinaires, sans valeur nominale, dont 300,000 ont été vendues par les souscripteurs à forfait, au prix de $17.50 l'action, à environ 1,000 actionnaires, en vertu d'une entente datée du 30 octobre, et intervenue entre la compagnie L.-G. Beaubien & Cie Ltd. et Royal Securities Corporation Ltd.

Les administrateurs de la compagnie ont déclaré un dividende trimestriel de 20 cents par action, payable le 16 décembre prochain aux actionnaires enregistrés le 22 novembre.

La compagnie fabrique des matériaux réfractaires et se livre à l'extraction et à la transformation du minerai de magnésite utilisé, avec d'autres minerais importés, dans la fabrication de ces matériaux. Elle est le plus important fabricant de matériaux réfractaires au Canada et manufacture plus de 115 produits finis, comprenant entre autres des matériaux réfractaires de magnésie de grande pureté, des matériaux réfractaires basiques, des mortiers supportant de hautes températures et des matériaux réfractaires plastiques et moulables.

D'autres produits, tels que les briques d'argile réfractaire, les briques de silice et les briques réfractaires isolantes, sont importés des Etats-Unis et d'autres pays pour être ensuite revendus au Canada.

Début de la vente des surplus de beurre

OTTAWA, (PC) — Un porte-parole du ministère de l'Agriculture a déclaré hier que la vente des surplus canadiens de beurre avait débuté.

Les exportateurs ont été avertis récemment que le Canada était disposé à vendre son huile de beurre à 27 cents la livre, ce qui est bien inférieur au prix régulier. Un informateur a révélé que plusieurs millions de livres d'huile de beurre avaient été vendues. On croit savoir que cette vente serait de l'ordre de 10,000,000 de livres.

Tandis que l'huile de beurre canadien est vendue à 27 cents la livre, elle coûte au gouvernement fédéral 75 cents la livre.

Succès d'une mission commerciale aux Antilles

La Mission commerciale de l'industrie des appareils et des articles ménagers vient de terminer une tournée de vingt jours dans les Antilles. Les membres de la mission ont rapporté au Canada de nouvelles commandes d'une valeur de $150,000, avec la perspective d'en obtenir encore un plus grand nombre dans l'avenir. Ils se sont dits confiants que le renouvellement de ces commandes leur rapportera encore $775,000 au cours de l'an prochain.

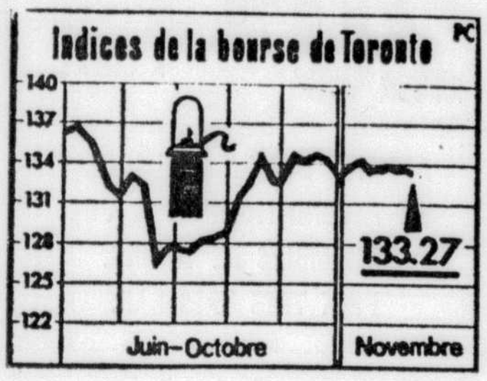
La mission, composée de 15 membres et organisée par le ministère du Commerce, a visité la Jamaïque, la Barbade et la Trinité. C'était la plus importante envoyée dans cette région depuis le début de 1959, et les membres ont déclaré avoir été l'objet d'un accueil enthousiaste dans tous les pays visités. Leur programme chargé comprenait dès réunions avec des représentants du gouvernement et d'associations commerciales et avec des hommes d'affaires, y compris des représentants de vente établis.

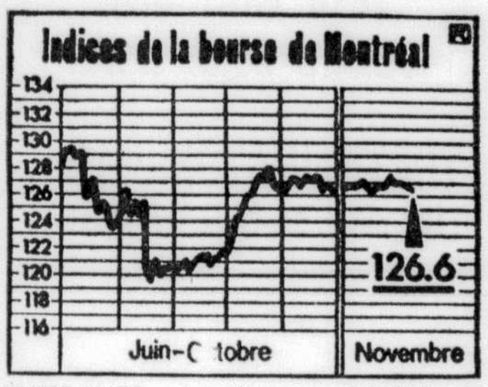
En plus d'effectuer de nouvelles ventes et d'établir des relations commerciales la mission, qui comprenait des représentants de tous les secteurs des industries canadiennes des appareils et des articles ménagers, a obtenu des renseignements précieux qui seront très utiles à tous les membres de ces industries.

Ses constatations feront l'objet d'un rapport publié par le ministère du Commerce et mis à la disposition des industries et des associations intéressées.

Les membres de la mission s'accordent à dire que pour exploiter toutes les possibilités du marché des Antilles les visites personnelles sont indispensables et qu'elles donnent de bons résultats.

Ils ont constaté que toutes les régions visitées sont disposées à acheter des marchandises canadiennes pourvu que les prix soient avantageux et que les conditions de livraison soient raisonnables. Ils ont signalé à ce sujet, que d'excellents services de transport sont offerts à des prix de concurrence entre les ports de l'Est du Canada et les Antilles.





LEGERE BAISSE — A la clôture de vendredi, l'indice des industrielles de la bourse de Toronto s'est établi à 133.27, soit une baisse par rapport au niveau de 133.73 enregistré la semaine précédente. A la bourse de Montréal, l'indice a également enregistré un recul de 0.2 point, clôturant la journée de vendredi à 126.6.

NOMINATIONS CHEZ VOLCANO LIMITEE



FERNAND GIROUARD



GERARD FILION



RENE PARE

Monsieur Wilfrid Girouard, président du Conseil d'administration de Volcano Limitée fait part des nominations suivantes : Monsieur Fernand Girouard devient président et directeur général de la Compagnie ; Monsieur Gérard Filion est élu au Conseil et devient vice-président de la Compagnie et Maître René Paré est élu au Conseil. Messieurs Paré et Filion sont respectivement président et directeur général de La Société Générale de Financement du Québec.

RAPPORTS FINANCIERS

Sherwin-Williams

Le rapport annuel de la Sherwin-Williams Company of Canada, Limited et de ses filiales en propriété exclusive, fait ressortir un bénéfice net de $816,837 après impôts, en augmentation de $151,468 ou de 22% sur le chiffre de l'exercice précédent, qui était de $665,369.

Ce bénéfice net équivaut à $23.61 par action privilégiée et $2.56 par action ordinaire après paiement des dividendes privilégiés, contre $19.23 et $1.88 respectivement l'an dernier. Le bénéfice net par action ordinaire s'est donc accru de 36%. Avant déduction des impôts sur le revenu, le bénéfice s'établit à $1,501,837 (contre $1,166,669 l'an dernier) et la provision pour ces impôts, à $685,000.

Le surplus accumulé par la compagnie et ses filiales en propriété exclusive s'élève à $11,-449,033. Les disponibilités figurent à $15,211,340 et les exigibilités à $4,295,766. Les dividendes versés aux actionnaires au cours de l'exercice représentent une somme de $466,920.

Le rapport étudie un ou deux articles du bilan qui présentent un intérêt particulier. La somme des comptes et effets commerciaux à payer et des versements à effectuer à une compagnie affiliée ont baissé de $815,541 au cours de l'exercice. L'encaisse, soit $655,242, dépasse celle de l'an dernier d'environ $52,000. Les comptes à recevoir — concessionnaires et autres — ont baissé de $361,000.

Malgré la température inclémente qui a prévalu dans certaines parties du pays à l'époque où s'effectuent normalement les travaux extérieurs, l'exercice a été marqué par plusieurs améliorations: hausse des ventes aux concessionnaires et des ventes aux industriels et aux fabricants de voitures; progrès dans les résultats d'exploitation des succursales. Quatre nouvelles succursales se sont ouvertes, et cinq autres ont changé de domicile.

* * *

Melchers

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 août dernier, les profits nets d'exploitation des Distilleries Melchers Ltée se sont chiffrés par $52,242, en dépit d'une légère augmentation des ventes et autres revenus. Ces résultats sont moindres que les profits nets de $83,770 rapportés pour l'année dernière.

Cette diminution est due en partie à la concurrence qui existe sur le marché canadien, et en partie au changement de méthode d'achat et de contrôle des inventaires adoptée par l'un des plus importants clients de la compagnie. Par suite de ce changement de méthode, les envois à ce client ont été sensiblement diminués, avec le résultat que le profit net d'exploitation a été réduit de plus de $60,000, pour l'année d'exercice en revue.

Au cours de l'année, la compagnie a payé le dividende régulier de 35¢ par actions à ses actionnaires privilégiés, et un dividende de 10¢ par action à ses actionnaires ordinaires.

Comme mentionné dans le rapport de l'an dernier, la concurrence dans l'industrie des spiritueux est des plus âpres. Bien plus, cette concurrence s'est encore accrue au cours de l'année en revue. Cependant, la compagnie a redoublé d'ardeur face à la compétition et se sent très optimiste devant le volume global des ventes obtenu sur le marché canadien.

Les prix de vente au consommateur ont de nouveau augmenté par suite des taxes élevées perçues par les gouvernements fédéral et provinciaux, sans aucune augmentation du revenu des producteurs. Bien que la demande pour les produits de la compagnie ait continué d'augmenter, la tendance vers les marques à coût moyen et modique s'est maintenue, réduisant ainsi les bénéfices de la compagnie et les recettes des percepteurs de taxes.

A la lumière des conditions présentes, la compagnie a intensifié sa politique d'exportation et a établi des assises plus fermes sur le marché américain, où le whisky canadien gagne de plus en plus la faveur du public consommateur américain. La compagnie a effectué des premiers envois à d'autres marchés d'exportation, et prévoit déjà une demande croissante en provenance de ces débouchés étrangers.

* * *

United Accumulative Fund

Le conseil d'administration de United Accumulative Fund Ltd. a soumis récemment à ses actionnaires le sixième rapport annuel de la compagnie, celui de l'exercice terminé le 30 septembre dernier. Le rapport comporte les états financiers vérifiés et celui du portefeuille de placements du Fonds.

Le nombre des actionnaires a augmenté de 49 p. 100, passant de 23,709 à 35,251. L'augmentation de l'actif net total, qui est passé de $26,659,716 à $48,506,-287, a été de beaucoup la plus forte enregistrée jusqu'ici au cours d'un exercice financier et, comme pour chacun des exercices antérieurs, a été supérieure à 80 p. 100.

La valeur comptable nette par action a augmenté de $5.34 à $6.35, ce qui représente un gain de 18.9 p. 100, et deux paiements de dividendes, de 6¢ et de 7¢ respectivement par action, ont été faits durant l'année.

Au cours des six années d'existence du Fonds, sa valeur comptable nette par action a augmenté de 65.65 p. 100, alors que l'augmentation de l'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto a été de 50.55 p. 100. De plus, des dividendes au montant de 61¢ par action ont été versés au cours de cette période (dont 13¢ durant l'exercice qui vient de se terminer), ce qui donne, pour les placements, un gain total de 81.57 p. 100 sur la valeur comptable nette initiale.

/ Etats-Unis

Demande accrue pour les produits agricoles

WASHINGTON, (AFP) — Le département américain de l'Agriculture prévoit que 1964 verra une expansion continue de la demande intérieure des produits agricoles et des records dans les exportations de ces produits.

Les premières estimations pour l'évolution de l'agriculture américaine en 1964 prévoient cependant un net déclin dans les revenus du blé et un accroissement continu des coûts de production agricoles.

En conséquence, estiment les experts gouvernementaux, les revenus de l'agriculture américaine en 1964 pourraient être inférieurs de 5 pour cent au niveau de 12,250 millions de dollars qui sera vraisemblablement atteint en 1963.

En ce qui concerne les exportations de produits agricoles dont la valeur est estimée à 5,100 millions de dollars en 1963, elles pourraient atteindre 6 milliards de dollars si les négociations en vue de la fourniture de blé à l'Union soviétique aboutissent à d'importants marchés.

NOMINATION CHEZ SHERWIN-WILLIAMS



M. R.-G. PRENOVOST

M. R. F. Curley, directeur commercial de la Sherwin-Williams Company of Canada, Limited, annonce la nomination de M. Robert-G. Prénovost au poste de directeur des ventes aux dépositaires, division de l'Est. Cette nomination prend effet immédiatement.

M. Prénovost, qui possède de nombreuses années d'expérience, était directeur des ventes pour le Québec. Il restera en poste à Montréal.

HOLLINGER CONSOLIDATED GOLD MINES, LIMITED

DIVIDENDE no 457 et DIVIDENDE supplémentaire

Un dividende régulier de 15¢ l'action et un autre de 10¢ ont été déclarés par les directeurs sur le capital de la compagnie payables le 30 décembre 1963 aux actionnaires enregistrés à la fin de la journée d'affaires, le 2 décembre 1963.

Le 14 novembre 1963.

P.C. Finlay
vice-président et trésorier

ON DEMANDE
CONCESSIONNAIRE

Pour concession exclusive au Canada français d'imprimés religieux, nouvelle série exclusive de l'Eglise catholique.

Doi. être prêt à organiser et à financer sa propre entreprise.

Tél. à M. E. J. O'BRIEN
jeudi pour prendre rendez-vous
861-2269

POUR VOS PLACEMENTS
ACTIONS ET OBLIGATIONS

MORGAN, OSTIGUY, HUDON LTÉE
M
MORGAN & CIE LTÉE

Jean Mehling câble de Paris

Le conflit algéro-marocain : un imbroglio sans issue pour le monde occidental

Je pensais ne plus parler, avant bien des semaines, de l'Afrique du nord. Mais voici que les récents événements militaires qui ont opposé l'Algérie et le Maroc attirent à nouveau l'attention du monde sur une région déjà trop tristement célèbre. Et tout ce qui vient de se produire dépasse très largement le simple incident militaire. Il est même probable que l'aspect "guerrier" des querelles nord-africaines n'est que très secondaire. En principe, il s'est effacé à la Conférence de Bamako, bien que tous les rebondissements soient toujours possibles.

Par contre, ce qui reste à régler (et n'est pas près de l'être de façon sérieuse) c'est l'aspect économique de la querelle algéro-marocaine. Derrière l'économie se cache une très grave querelle philosophique, dont l'issue apparaît, pour l'instan en tout cas, fort incertaine.

L'Europe, — qui avait décidé, depuis l'armistice d'Evian, de se retirer peu à peu de l'Afrique du Nord) — continuait à financer, par le truchement de la France, l'établissement d'une république algérienne à peu près viable. Le Maroc, lui aussi, continuait à recevoir de l'aide financière. Mais voici que le conflit algéro-marocain pourrait bien tout remettre en cause. On en vient même à se demander si, en fin de compte, l'Afrique du Nord ne viendra pas au premier rang des préoccupations mondiales, et si l'on ne va pas vers des interventions des deux "blocs" (le communiste . . . et l'autre), qui menaceront gravement la paix mondiale.

★

On en est en effet arrivé au stade le plus inquiétant : celui de la querelle "philosophique", expression fort imprécise qui cache, à l'heure actuelle, de graves dissensions d'ordre économique.

L'Algérie sera, dans peu de temps, une "république populaire" assez semblable à celles de l'Europe de l'est. L'Europe peut décider de s'en désintéresser; l'Amérique aussi.

On a déjà dit, ici, que la France préférerait payer son pétrole en francs, même s'il lui faut, en contrepartie, soutenir de ses deniers une république socialisante, qui lui fournit de plus en plus de marques de son "infidélité" aux promesses données.

Quant à l'Amérique, trop lointaine, et déjà largement pourvue de soucis, toujours payée d'ingratitude et de jalousie, elle sait bien qu'il ne lui est pas possible d'arracher l'Algérie aux tentations du castrisme. Dans ces conditions, on pourrait s'attendre à ce que la situation évolue selon la seule volonté du président Ben Bella.

★

Où l'affaire se complique, c'est lorsque l'idéologie algérienne, visiblement encouragée par Moscou, Pékin et Cuba (pour une fois réconciliés), met en cause l'existence même de la royauté marocaine. Le monde non communiste ira-t-il jusqu'à abandonner à l'appétit de Ben Bella et de ses "compères en socialisme" un pays où l'influence occidentale peut s'exercer au moins comme frein à l'expansion communiste ?

On a beau dire que l'Afrique toute entière ne peut rejeter en bloc le monde non communiste, car elle a besoin de ses techniciens et de ses capitaux, l'expérience des vingt dernières années prouve que les plus graves surprises sont possibles.

A-t-on le droit, dans ces conditions, d'abandonner le Maroc à la convoitise de ses voisins ? Jusqu'où peut-on aller pour empêcher que la monarchie soit balayée ? Et, du point de vue des intérêts économiques et financiers, vaut-il la peine de mettre le doigt dans un engrenage mal réglé, pour sauver des situations où l'économique, le politique, le philosophique même se mêlent sans qu'on y puisse voir clair ?

★

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que, même sans intervention extérieure, l'inimitié algéro-marocaine ne manquera pas de "tourner au vinaigre", parce que, derrière tout ceci, se profilent des intérêts économiques et financiers dont l'ampleur n'est pas encore connue. On aura certainement remarqué que les combats se sont déroulés à proximité de Tindouf, dont les gisements de fer sont immenses. (On dit cependant, dans certains milieux industriels français, que la teneur de ce minerai est qualitativement pauvre).

Au fond, si l'on veut résumer ces quelques remarques, on dira ceci : que les armes ont parlé — et parleront à nouveau, sans doute — pour des convoitises économiques; que le conflit est sans espoir, parce que ces convoitises économiques se doublent de prosélytisme philosophique. Il ne faudrait donc pas s'étonner si, demain, des hommes mouraient à nouveau dans ces régions au nom d'un idéal, mais pour la sauvegarde réelle d'intérêts bassement matériels. Si le monde non communistes est appelé à faire un choix entre les parties, il se trouvera plongé dans un imbroglio qui le conduira sur des chemins sans issue.

Hausse des faillites à Montréal

Au cours de la semaine dernière, il y a eu 19 faillites commerciales dans la région de Montréal, impliquant des passifs de $1,019,-104 et des actifs de $419,990. Durant la semaine correspondante de l'année dernière, on avait dénombré huit faillites commerciales, impliquant des passifs de $118,175 et des actifs de $39,658.

McKIM ADVERTISING LTD.



M. RAYMOND BELANGER

M. B. F. Johnston, vice-président et gérant du bureau de Montréal de McKim Advertising Limited, annonce la nomination de M. Raymond P. Bélanger comme chef de publicité.

M. Bélanger possède une grande expérience de la publicité et de la mise en marché des produits de consommation générale, notamment des produits alimentaires et pharmaceutiques. Il s'est orienté vers la publicité dès la fin de ses études à l'université Columbia de New York.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Avis d'assemblée générale annuelle

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada se tiendra en l'hôtel Reine-Elizabeth (Salon Marquette), 900 ouest, rue Dorchester, Montréal, Canada, le mardi 10 décembre 1963, à onze heures du matin, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur toutes autres questions du ressort de l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le gérant général,
LEO LAVOIE.
Montréal, le 25 septembre 1963.

service
MOTEURS · GÉNÉRATEURS
TRANSFORMATEURS · RÉGULATEURS
NEUFS - REMIS AU POINT
FONDÉ 1893
RÉPARATIONS — REMONTAGE
BOBINES — COMMUTATEURS
CONSEILS EN GÉNIE
THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.
QUEBEC • MONTREAL • SHERBROOKE
UNE COMPAGNIE CANADIENNE

S'IL S'AGIT DE CHANGE ÉTRANGER
GUARDIAN TRUST COMPANY VI. 2-8251
DEVISES POUR VOYAGES, COMMERCE, REMISES

prêts hypothécaires
À TERMES INTÉRIMAIRES OU MOYENS
• pour propriétés industrielles et commerciales
• à partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements, téléphonez à
Industrial Acceptance Corporation
MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1320 boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M. E. Sauvé, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777
IAC DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

SERVICE DE Location D'AUTOS A LONG TERME
clermont MOTOR LIMITÉE
5363, RUE ST-DENIS
TEL. 279-6301



service de réservations d'hôtel du Canadien Pacifique

service gratuit de réservations pour les hôtels du Canadien Pacifique à Winnipeg, Regina, Calgary, Victoria, ainsi qu'à Toronto et Québec.
À MONTRÉAL
composez
866-3048
Dans les autres villes, communiquez avec votre agent de voyages ou tout hôtel ou bureau du Canadien Pacifique.



Le gentleman fume toujours un cigare de choix

Les cigares de la maison Simon (fondée en 1875), sont parmi les meilleurs sur le marché.
Le soin minutieux que l'on prend à les fabriquer, le souci que l'on a de choisir les tabacs les plus doux et les plus savoureux, expliquent pourquoi l'homme de goût a fait des cigares Simon ses cigares favoris.

SIMON

LES "ROYAL CORONAS" 33¢ LES "STATESMEN" 22¢ LES "PETITS CORONAS" 22¢
LES "DELMONICOS" 17¢ LES "PANETELAS" 17¢ LES "CIGARILLOS" 5¢

Les ventes de blé

Le Japon est au centre du différend canado-américain

OTTAWA. (PCf) — Le différend canado-américain sur le blé est centré sur le Japon. La colère des Américains devant les habitudes de fixation des prix de la part de notre pays s'est manifestée lorsque Ottawa a commencé à effectuer des transactions pour vendre au Japon 30,000,000 de boisseaux de blé, valant $60,000,000, à un prix fixé d'avance, devant être livré sur une période se terminant le 31 juillet prochain.

Tout indique que des intérêts privés japonais ont parlé de cette transaction en cours à Washington. Les Etats-Unis étaient prêts lorsque deux représentants de la Commission canadienne du blé se rendirent à Washington pour informer les Américains de la transaction, conformément à la coutume.

Des informateurs d'Ottawa ont fait savoir qu'après avoir protesté verbalement auprès des deux représentants, les Américains rendirent publique la nouvelle concernant cette affaire. Le Canada considéra cela comme une rupture du système de consultations qui existe depuis quelques années entre les deux principaux exportateurs de blé du monde.

Pourquoi les Etats-Unis ont-ils agi ainsi, alors que le Canada s'y était pris d'une façon identique auparavant pour vendre cette céréale à la Chine communiste et à l'URSS ?

On propose deux explications. D'abord, les Etats-Unis espéraient pouvoir jouer sur la demande sans précédent de blé pour décharger une partie de leurs excédents aux prix les plus hauts possibles, ces surplus faisant l'objet de très fortes subventions. Les Etats-Unis se sont opposés à ce qu'ils ont considéré comme des efforts faits par notre pays pour empêcher des augmentations du prix du blé sur les marchés mondiaux.

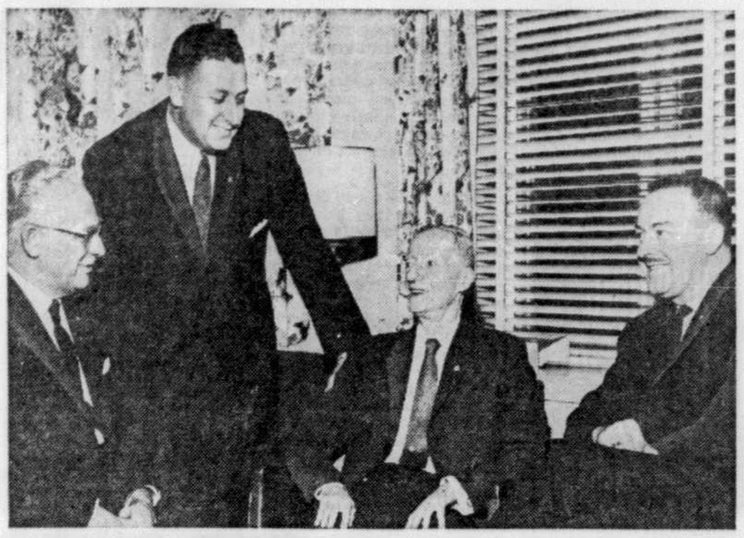
La seconde raison est liée à la lutte intense que se livrent les Etats-Unis et le Canada pour vendre du blé au Japon. Depuis la fin de la guerre, ce pays semble en effet offrir d'énormes occasions aux exportateurs de blé.

La production de blé du Japon est restée statique, en raison, entre autres, du manque de terres cultivables, et ses importations sont passées de 3,700,000 boisseaux en 1936-1937 à plus de 90,000,000 de boisseaux chaque année, en ce moment. Notre pays a exporté, en 1949-1950, 5,150,000 de boisseaux de blé et de farine au Japon; dix ans plus tard, le total est passé à 45,670,000. Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 juillet dernier, nos exportations de blé au Japon ont un peu baissé et ont atteint 44,616,000 de boisseaux.

Ces ventes dépassent celles des E.-U. au Japon, en dépit des subventions acordées par Washington sur les expéditions de blé et de farine.

Le blé canadien coûte plus cher au Japon que celui des Etats-Unis, mais lui est préféré en raison de ses qualités au point de vue transformation en farine venant de sa haute teneur en protéine et des sévères normes concernant les diverses qualités qui permettent de garantir la livraison des qualités précises demandées.

Des informateurs canadiens et étrangers ont déclaré à Ottawa que cela met le Japon dans une position délicate, puisqu'il doit faire la part des choses entre sa préférence pour le blé canadien et la possibilité d'être en dispute avec les Etats-Unis, pays dont le Japon dépend en grande partie pour écouler son énorme volume d'exportations.



UN ORGANISME CENTENAIRE — L'Union du Canada, société d'assurance-vie, et dont le siège est situé à Ottawa, fête le centième anniversaire de sa fondation. La semaine dernière, ses dirigeants étaient de passage dans la métropole pour rencontrer des représentants des divers milieux financiers et leurs propres agents dans la région de Montréal, afin de souligner cet événement avec eux. Sur la vignette ci-dessus, on voit, dans l'ordre habituel : MM. Aimé Arvisais, président et administrateur, J. E. Guillet, notaire et administrateur, J.-M. St-Georges, C.A., trésorier général, et debout, M. W.E.D. Anderson, directeur des ventes.

L'Hydro accorde un total de $1,200,000 en contrats

L'Hydro-Québec vient d'annoncer l'accord de plusieurs contrats d'une valeur globale de $1,200,000. L'augmentation de la puissance du poste Beaumont, motivée par la croissance de la demande dans le secteur Beaumont-Van Horne, requiert près de la moitié de ce montant.

Canadian Westinghouse Co. Ltd fabriquera trois transformateurs au montant de $294,000; Canadian General Electric Co. Ltd fournira trois disjoncteurs pneumatiques pour $255,825, et Ferranti-Packard Electric Ltd fournira deux transformateurs avec mise à la terre, au prix de $21,060, le tout pour installation à Beaumont.

Les autres soumissionnaires étaient: Pioneer Electric Eastern Ltd, Canadian General Electric Co. Ltd et Ferranti-Packard Ltd pour les transformateurs; Canadian Asea Electric Ltd, Brown Boveri (Canada) Ltd, Cegelac Canada Inc., Northern Electric Co. Ltd et English Electric Co. Ltd pour les disjoncteurs; Canadian General Electric Co. Ltd, Canadian Westinghouse Co. Ltd et English Electric Canada pour les mises à la terre.

Quatre établissements montréalais ont soumissionné et se sont vu accorder chacun une partie d'un contrat de fourniture de câbles souterrains pour Montréal. Ce sont Northern Electric Co. Ltd, au montant de $125,222.01, Canada Wire & Cable Co. Ltd, pour la somme de $110,937.82, Phillips Electric Co. Ltd, pour $107,944.40, et Pirelli Cables Conduits Ltd, pour $95,691.09.

Quatre autres entreprises locales fourniront 6,000 compteurs monophasés d'énergie : Sangamo Co. Ltd, $50,280; Canadian General Electric Co. Ltd, $27,710; Canadian Westinghouse Co. Ltd et Ferranti-Packard Electric Ltd, $18,855 chacun. Le seul autre soumissionnaire était Northern Electric Co. Ltd.

Canadian General Electric Co. Ltd, au montant de $71,765.94, et Sangamo Co. Ltd, au montant de $2,197.80, sont les adjudicataires d'un contrat de fourniture de divers transformateurs d'intensité, tandis que Canadian General Electric, le seul soumissionnaire, fournira douze transformateurs courant-tension 138 kV au prix de $43,800. Canadian Westinghouse Co. Ltd, Northern Electric Co. Ltd et Ferranti-Packard Electric Ltd ont aussi soumissionné pour les transformateurs d'intensité.

Les seules entreprises à soumissionner, Northern Electric Co. Ltd et Powerlite Devices Ltd, sont les fournisseurs de 120 interrupteurs à l'huile, aux montants de $38,280 et $30,195 respectivement. Un autre seul soumissionnaire, Canadian Ohio Brass Co., s'est vue octroyer un contrat de fourniture d'un camion avec nacelle aérienne et benne basculante au montant de $25,175.

Nouveau prêteur agréé en vertu de la L.N.H.

OTTAWA. — L'honorable John-R. Garland, ministre fédéral de qui relève l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé aujourd'hui que la compagnie Madison Investments (Ottawa) Limited, avait été désignée comme nouveau prêteur agréé selon les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation.

Neuf premiers mois et 3ème trimestre

Les ventes canadiennes à l'étranger ont atteint des sommets sans précédent

Les exportations du Canada, durant le trimestre de juillet-septembre 1963, évaluées à $1,722,900,000 ont été les plus élevées de tout trimestre, selon les chiffres détaillés publiés par le B.F.S. La somme représentait une hausse de 10 p. 100 sur un an plus tôt et continuait la hausse qui dure, à quelques exceptions près, depuis deux ans.

Les expéditions à toutes les principales régions ont marqué des gains. Il s'agissait surtout de gains volumétriques puisque le niveau des prix à l'exportation était le même que celui du troisième trimestre de l'an dernier, mais l'indice moyen du volume physique a avancé d'environ 10 p. 100.

Au cours des neuf premiers mois de 1963, les exportations ont atteint un nouveau sommet de $4,864,600,000, hausse de 8.2 p. 100 sur un an plus tôt ($4,496,300,000). De nouveau, les gains ont été généralisés et le commerce avec la plupart des régions a marqué des augmentations sensibles. Les expéditions aux Etats-Unis ont augmenté de 4.4 p. 100 et celles à la Grande-Bretagne, du huitième; les envois aux autres pays du Commonwealth et aux pays jouissant de tarifs préférentiels ont grossi du quart et ceux aux autres pays, de 11.3 p. 100. Dans le cas de ce dernier groupe de pays, il y a eu augmentation sensible des exportations à l'Europe orientale, à l'Amérique du Sud et à l'Europe occidentale. Les exportations de septembre ont totalisé $586,900,000, gain de 22.4 p. 100 sur le chiffre de l'an dernier ($479,600,000).

20 principaux produits

A l'exception du nickel et de ses alliages, des minerais radioactifs et des avions et pièces, les vingt principaux produits exportés ont accusé des augmentations au cours des neuf premiers mois de 1963 sur un an plus tôt.

Au cours de 1962, la compagnie a réalisé des profits nets consolidés de $1,380,051, et, pendant la période de huit mois ayant pris fin le 31 août 1963, le total des profits nets consolidés s'est établi à $918,348.

Canadian Refractories Ltd. a été constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies du Canada, et a son siège social à Montréal. La compagnie compte plusieurs filiales et compagnies affiliées dans diverses régions du pays, dont Clayburn-Harbison Ltd., à Vancouver, Canadian Refractories Construction Ltd., à Montréal, Western Refractories Ltd, à Winnipeg, et Wedco (Canada) Ltd., à Montréal.

Les principaux administrateurs de la compagnie sont : MM. Norman Percy Pitt, président, Albert Brent Wilson et James William Craig, vice-présidents, John Melbourne Kilbourn, secrétaire, Alexander Bryson, secrétaire-adjoint et trésorier-adjoint, et Robert Goldie Aitken, trésorier.

Il en a été de même au troisième trimestre, sauf dans le cas du cuivre et de ses alliages, dont les expéditions ont diminué quelque peu. Le papier-journal, principal produit, a augmenté de 8.6 p. 100 au troisième trimestre et a par le fait même contrebalancé les diminutions accusées durant le premier trimestre, ce qui explique un léger gain du total des neuf mois. Les ventes de blé, de bois d'oeuvre et de pâte à papier ont augmenté brusquement au troisième trimestre et, au cours des neuf premiers mois, ont grossi respectivement de 14.1, 15.3 et 8 p. 100. Les envois d'aluminium ont un peu augmenté durant le trimestre et ont grossi de 8.8 p. 100 durant les neuf mois, tandis que ceux de minerais de fer ont augmenté de plus de 43 p. 100 durant le trimestre et de 14.1 p. 100 durant les neuf premiers mois.

Les exportations de pétrole brut, d'amiante et de gaz naturel ont été plus fortes au cours des deux périodes. Celles de nickel et de ses alliages ont diminué de plus de 40 p. 100 au cours du troisième trimestre et de près de 11 p. 100 durant les neuf mois, mais les expéditions de minerais, de concentrés et de rebuts de nickel ont augmenté de 6.2 p. 100 durant le trimestre et de près de 20 p. 100 durant janvier-septembre. Les envois de machines à moissonner et d'instruments médicaux, d'optique et de mesurage ont beaucoup augmenté.

Vers les E.-U.

Les exportations aux Etats-Unis ont continué à augmenter et, au troisième trimestre, ont été évaluées à $972,900,000, gain de 4.9 p. 100 sur un an plus tôt. Au cours des neuf premiers mois, elles ont augmenté de 4.4 p. 100 à $2,783,200,000. Le papier journal, le bois d'oeuvre et la pâte de bois, les trois principaux produits, ont tous marqué assez d'avances au troisième trimestre pour compenser les diminutions du premier semestre de l'année. Le pétrole brut, le gaz naturel et le minerai de fer ont augmenté. Les expéditions de nickel et d'alliages ont diminué sur 1962 à la suite des stockages officiels.

La demande d'uranium est faible et les expéditions ont fléchi conformément au programme de prolongation. Les exportations d'aluminium ont augmenté de près de 10 p. 100 durant le trimestre et de 18.8 p. 100 au cours des neuf mois. Celles de machines à moissonner et à fenaison ont avancé de 15.2 p. 100 au troisième trimestre et de plus de 40 p. 100 au cours des neuf mois ; les ventes de whisky ont augmenté considérablement et celles d'engrais, de plus de 14 p. 100 au cours des deux périodes. Toutefois, les envois d'avions ont été d'un tiers inférieurs au chiffre des neuf premiers mois de l'an dernier.

Vers le R.-U.

Les exportations au Royaume-Uni ont augmenté de 14.8 pour cent durant le troisième trimestre de 1963 au regard de la période correspondante de 1962 et se sont élevées à $273,400,000.

Cette augmentation a continué les gains antérieurs et les exportations se totalisent pour les neuf premiers mois à $743,900,000, soit 12.7 pour 100 de plus que pour janvier-septembre '62.

Les ventes de blé ont augmenté de près de 30 pour 100 durant le troisième trimestre et de 30 pour cent encore durant la période janvier-septembre '63.

Les exportations de minerais de nickel ont augmenté d'environ 14 pour cent durant le trimestre et de 25 pour 100 au cours des neuf mois.

Les ventes d'aluminium étaient considérablement réduites en juillet-septembre et d'une fraction moindre au cours des neuf mois; les livraisons de papier journal ont aussi diminué. Les exportations de cuivre ont augmenté un peu, le bois d'oeuvre beaucoup et l'uranium le plus vivement, en raison d'un accord récent. Les ventes de tabac ont fortement diminué durant le trimestre et de 8.8 pour 100 durant les neuf mois. Les livraisons de pâte de bois ont augmenté d'pn cinquième en juillet-septembre et se sont élevées à 7.7. pour 100 au-dessus du total des neuf mois en 1962; les ventes de contre plaqués et carton ont également augmenté considérablement durant les deux périodes.

Les exportations à destination rant le troisième trimestre de d'autres pays du Commonwealth et pays participant au tarif préférentiel ont augmenté du 17.1 pour 100 et, par suite des avances importantes des mois précédents de l'année, indiquaient une avance de 26 pour 100 durant la période janvier-septembre 1963 ($291,200,000). L'Australie était la principale destination mais les expéditions vers ce pays étaient de 23.3 pour 100 inférieures pour le trimestre et d'une fraction moins élevées pour les neuf mois. Toutefois, on observait des avances sensibles des exportations aux républiques de l'Afrique du Sud et de l'Inde et une augmentation considérable des expéditions vers la Nouvelle-Zélande.

Vers les autres pays

Les exportations canadiennes en direction d'autres pays ont augmenté de près d'un cinquième durant le troisième trimestre et d'un huitième presque durant les neuf mois de 1963, atteignant $1,046,300,000. De ce total, $445,900,000 étaient à destination de l'Europe occidentale, $322,100,000 de l'Asie, et $119,200,000 de l'Amérique du Sud.

Le Japon était le plus grand acheteur, nos exportations à ce pays ayant augmenté de plus d'un tiers $212,309,000). L'Allemagne de l'Ouest venait ensuite ($113,200,000), avec un faible gain en janvier-septembre, puis la Chine communiste ($84,300,000), réduction considérable au regard de 1962 et attribuable à des expéditions de blé réduites.

Les exportations à destination des Pays-Bas et de la Norvège ont augmenté alors qu'elles diminuaient en direction de l'Italie tandis que la Belgique augmentait ses achats au cours du trimestre mais les réduisait quelque peu durant les neuf mois. Les ventes à la France ont été plus importantes durant les deux périodes. En Europe orientale, les livraisons de blé ont été le principal élément des exportations et la Pologne, le principal acheteur. En Amérique du Sud, les avances ont été fortes pour les ventes à l'Argentine et les exportations destinées au Brésil ont creusé en quelque sorte durant le trimestre mais elles étaient plus considérables qu'en 1962 durant la période janvier-septembre.

Sommaire des exportations
(millions de dollars)

	Septembre		Juillet-septembre		Janvier-septembre	
	1962	1963	1962	1963	1962	1963
Total des exportations	479.6	586.9	1,566.3	1,722.9	4,496.3	4,864.6
par principaux pays						
Etats-Unis	286.4	325.6	927.9	972.9	2,665.5	2,783.2
Royaume-Uni	70.8	88.8	238.1	273.4	660.0	743.9
Japon	17.1	28.4	54.3	80.1	158.9	212.3
Allemagne (Rép. fédérale)	13.4	15.5	37.7	41.4	112.0	113.2
Chine communiste	5.2	2.2	27.6	8.6	127.2	84.3
Australie	9.7	7.5	29.2	22.4	75.3	74.9
Pays-Bas	4.3	7.0	21.4	21.8	51.1	59.9
Norvège	9.2	10.5	20.1	22.3	50.6	57.0
Italie	4.4	7.4	16.3	17.9	51.3	50.1
Rép. de l'Afrique du Sud	2.1	2.4	8.7	12.6	28.5	49.6
par principales denrées						
Papier-journal	51.9	71.7	184.5	200.4	546.5	550.0
Blé	32.1	56.5	120.9	168.9	415.0	473.3
Bois tendre ouvré	27.3	36.0	102.3	129.1	281.9	325.0
Pâte de bois	27.7	33.2	90.3	106.7	275.6	297.7
Aluminium, y compris alliages	22.9	25.0	79.2	79.6	206.9	225.0
Minerai de fer	26.9	37.6	90.6	130.2	169.8	193.7
Pétrole brut	17.6	19.7	57.2	58.5	172.8	180.4
Nickel et alliages	15.5	10.8	59.4	35.3	155.0	138.2
Cuivre et alliages	14.8	13.1	43.9	43.5	123.7	125.1
Nickel (minerais, concentrés)	17.0	13.6	34.4	36.6	99.0	118.6

Les arrivages nets de pétrole

Les arrivages nets de pétrole brut, de gaz de pétrole liquifié et de produits pétroliers des oléoducs canadiens ont totalisé 35,879,000 barils en août, hausse de 13.2 pour cent sur les 31,707,805 d'un an plus tôt. Ce total comprenait 33,949,443 barils de brut canadien (5.1 pour cent de plus), 7,827,406 barils de brut importé (41.7 pour cent de plus), et 4,924,178 barils de gaz de pétrole liquifiés et de produits pétroliers des dépôts et stations terminales (17.4 pour cent de plus).

Les livraisons nettes de pétrole et de produits pétroliers se sont chiffrées par 35,511,756 barils en août, augmentation de 13.4 pour cent sur les 31,318,176 barils d'août 1962. Les livraisons du mois comprenaient 22,642,992 barils de brut ou équivalent aux raffineries (14.4 pour cent de plus), 7,884,533 barils de brut, gaz de pétrole liquifié et de produits pétroliers à l'exportation (8.8 pour cent de plus), et 4,415,238 barils de gaz de pétrole liquifié et de produits pétroliers aux dépôts et stations terminales (19.7 pour cent de plus).

Information Boursière

Canadian Interurban Properties Limited — 3,493,000 actions ordinaires, sans valeur au pair, de la compagnie, ont été inscrites le 15 novembre 1963 sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture. Sur ce total, 3,300,000 actions ont été émises, conformément à une offre de droits aux actionnaires inscrits le 28 août 1963, et 193,000 actions furent souscrites par Power Corporation of Canada Limited à $3 l'action.

* * *

Malartic Hygrade Gold Mines Limited — La compagnie a fait savoir à la Bourse Canadienne que 238,204 actions de la compagnie ont été émises à 50¢ chacune, conformément à l'offre de droits faite aux actionnaires et qui s'est terminée le 10 octobre 1963.

* * *

Abitibi Power & Company Limited — La compagnie a avisé la Bourse de Montréal que ses détenteurs d'actions ordinaires, lors d'une assemblée spéciale générale, ont sanctionné et approuvé la subdivision des actions ordinaires à raison de quatre pour une.

* * *

McKinney Gold Mines Limited — Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 31 octobre 1963 avec la Commission des valeurs mobilières du Québec, W.D. Latimer Co. Ltd., aux noms de clients et en son propre nom, a souscrit ferme 200,000 actions à 12½¢ chacune payables sur-le-champ, et elle a obtenu des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 15¢ et 50¢, susceptibles d'être exercées dans les 15 mois. Le produit servira à des travaux de prospection détaillés ainsi qu'à des travaux géologiques sur les 35 nouveaux claims acquis, connus sous le nom de groupe Marie, près de Hazelton, en Colombie - Britannique.

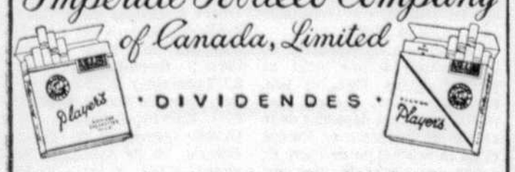
* * *

East Ventures Limited — Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 14 novembre 1963 avec la Commission des valeurs mobilières du Québec, McFetrick & Co., au nom d'un client, a souscrit ferme 50,000 actions de la compagnie à $1.15 chacune, payables sur-le-champ et elle a obtenu des options sur un total de 200,000 actions à des prix variant entre $1.40 et $2.05 chacune, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit servira à l'exécution de travaux d'exploration et de sondage sur les claims St-Armond, Qué., et sur ceux du comté Franklin, dans le Vermont.

* * *

Shell Investments Limited — Nesbitt Thomson & Co. Ltd. a fait une offre secondaire de 693,400 actions de premier privilège, 5½% cumulatif, rachetables, sur le parquet de la Bourse de Montréal, le 14 novembre 1963. Les firmes membres de cette bourse et les corporations membres font partie du groupe vendeur. Un livre a été ouvert et, sur le parquet de la Bourse, les membres furent requis de donner leurs commandes directement à Nesbit Thomson & Co. Ltd.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited



· DIVIDENDES ·

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire (no 255) de quinze cents (15¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le mardi 31 décembre 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le vendredi 29 novembre 1963.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

le vice-président et secrétaire,
A. R. TILLEY.

Montréal, P.Q.
le 15 novembre 1963.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Propriétés résidentielles, commerciales et industrielles
Taux d'intérêt courants
ROYAL TRUST
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 849-4741

CRÈME DE MENTHE IMPORTÉE
BOIS

Tout, tout, et même vos emplettes!
Au Royal York, À TORONTO, vous avez tout à votre portée sans avoir à mettre le pied dehors. Vous prenez le métro à l'hôtel même et, en quelques minutes, vous êtes dans les grands magasins ou les maisons d'affaires. Du Royal York, vous avez aussi un service d'autobus direct à l'aéroport international de Toronto.
Service de réservations d'hôtel à Montréal: téléphone 866-3048
THE ROYAL YORK TORONTO
Canadien Pacifique
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Etablie au Québec depuis plus de 120 ans
la maison des bons tabacs
B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE
vous offre
les tabacs les meilleurs pour tous les vrais fumeurs

ALOUETTE
un tabac à pipe renommé, fait d'un mélange soigné des meilleurs tabacs naturels

COMFORT
un tabac à pipe de choix, réputé partout pour son arôme et sa saveur incomparables

PEG TOP
un cigare préféré des connaisseurs parce qu'il est doux et savoureux, percé et prêt à fumer

La Salle
un tabac à cigarettes sans égal, pour les fumeurs qui aiment bien rouler eux-mêmes leurs cigarettes

PRODUITS DE
B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
90	Abitibi	49⅞	49⅛	49⅛
25	Abitibi P	25	25	25
400	Algoma	59	59	59
975	Alumin	26½	26⅜	26½
—	Al 4¼ P	40¾	40¾	—
—	Al 1 P	22½	22½	—
—	Al 2 P	47¼	47¼	—
—	Ang C P	53¾	53¾	—
—	Ang T 4½ P	45½	45½	—
—	Ang-T 265 P	52¾	52¾	—
—	An T 2.50 P	53¾	53¾	—
—	Argus	12	12	—
—	Argus 2. P	52½	52½	—
—	Arg 2.70 P	52½	52½	—
—	Arg C P	9¼	9	—
—	Asbestos	23⅜	23⅜	—
—	Atl S A	23½	23½	—
100	Bail S 5 P	23¼	23¼	23¼
—	Bail S 5¾ P	25	25	—
—	Banq CN	79½	79½	—
—	Banq Imp	63¾	63¾	—
300	Banq Mo	63½	63½	63½
—	Banq NE	71¾	71¾	—
—	Banq P C	53⅜	53⅜	—
50	Banq Roy	73¼	73¼	73¼
10	Banq Tor-D	62½	62½	62½
—	Bath P	17½	17¼	—
—	Bath P A	54	54	—
225	Bell Phone	53⅜	53⅛	53⅛
—	Bow Co 5 P	52¾	52½	—
—	Bo Co 5¼ P	53½	53½	—
—	Bow Mer Pr	6½	6½	—
1000	Bow Paper	6½	6½	6½
—	Brazil	260	260	—
—	BA Oil	27½	27½	—
—	BCForest	23¼	23¼	—
—	BC Power	24¾	24¾	—
—	BC Phone	56½	56½	—
—	Brown	14¾	14¾	—
—	Bruck 'A'	23½	23½	—
—	Bruck 'B'	7½	7½	—
—	Build Prod	25	25	—
—	Bulolo	5¼	5¼	—
25	Cal Pow	20⅜	20⅜	20⅜
—	Can Cem	38¼	38¼	—
—	Ca Cem Pr	27½	27½	—
—	C Dm Sg	24½	24½	—
—	CI Fndry	22½	22½	—
—	C Fndry	88	88	—
—	Cn Malt	20½	20½	—
—	C Saf 4.40	96	96	—
—	C S L	57	57	—
—	S C L Pr	37	37	—
—	Cn W "B"	12½	12½	—
100	C Avit'n	11	11	11
1025	C Brew	10⅜	10¼	10¼
—	C Brw 'A'	50¾	50¾	—
25	C Brw 'B'	53	53	53
—	Chemcel	13	12¾	—
—	C Br Alm	9	9	—
—	id 1.75 P	37	37	—
—	id 1.00 Pr	21⅛	21	—
—	C Chn W	600	655	—
—	C Hydroe	16¾	16⅝	—
—	Cn Fund	390	390	—
—	C I L	17¾	17¾	—
—	C In Pw	15½	15½	—
50	C In Pr	47¼	47¼	47¼
—	C Marconi	365	365	—
—	C Pack Pro	13	13	—
850	CPR	35⅛	35¾	35⅛
—	C Pet Pr	12⅜	12⅜	—
—	C Vickers	19½	19½	—
—	Cap Wire	8	8	—
—	C Del Rio	740	740	—
—	Chrysler	96½	96½	—
—	Coghlin	6	5¾	—
500	C Refract	17¾	17¾	17¾
—	Col Cell	8¾	8¾	—
325	Cons MS	29	28¾	29
—	Cons Text	8½	8	—
—	Consu Glass	12¾	12¾	—
—	Corby A	18	18	—
—	Cor Credit	6½	6½	—
—	Crain R L	14½	14½	—
—	Crédit Fonc	28	27¼	—
75	Cr Zell A	28¼	28¼	28¼
—	Denison	10	10	—
—	Dist Seag	51¾	51¾	—
—	Dome Pete	14¾	14¾	—
130	D Bridge	18¼	18¼	18¼
—	D Coal	16⅜	16⅜	—
—	D Corset	25¼	25¼	—
—	D Fndry	66¼	66¼	—
200	D Glass	17¾	17¾	17¾
—	D Glass P	17⅜	17⅜	—
—	D Lime	6⅛	6	—
—	D Steel	15½	15½	—
600	D Stores	16¼	16¼	16¼
195	D Tar	16⅛	16⅛	16⅛
100	D Tar P	20	21	21
5	D Text	22	22	22
—	Donohue	24	24	—
—	Du Pont	39¼	39¼	—
—	Du Pont p	84	84	—
100	Dupuis 'A'	10⅝	10⅝	10⅝
—	Eddy Match	38	38	—
535	Falcon	54¾	54¾	54¾
—	Fam Play	19	19	—
—	Fleetwood	21	21	—
—	Fraser	27¾	27¾	—
—	Freiman	6¼	6¼	—
—	Fr Pete pr	295	295	—
—	Froost 'A'	18	18	—
—	G S Wares	90	90	—
—	Gr Br C	11½	11½	—
—	Gr Br C	48	48	—
—	G L Paper	22½	22½	—
—	Hawk Sidd	6	6	—
500	Hollinger	26⅛	26⅛	26⅛
—	Holt Ren	19	19	—
—	Home Oil	13¼	13¼	—
—	Home Oil	14½	14½	—
—	Horne Pf	240	240	—
—	H Smith Pr	43	43	—
15	Hud Bay	57½	57½	57½
—	Hud Bay	14½	14½	—
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
350	Imp Oil	43¾	43½	43¾
—	Imp Tob	13⅜	13⅜	—
—	Imp Tob Pr	6¼	6¼	—
600	Ind Accep	23¼	23¼	23¼
—	I Ac 2.25 P	48½	48½	—
—	I Ac 4.50 P	98	98	—
—	Inland C Pr	16½	16½	—
—	Int Bronze	23	23	—
—	I Bronze P	26¾	26¾	—
—	Int Nickel	68¼	68	—
—	Int Pap	36¾	36¾	—
425	Int Util	23⅜	23⅜	23⅜
—	Int Util Pr	48½	48½	—
330	Interpr P L	82¼	82¼	82¼
—	Iro Glass Pr	9¼	9½	—
75	Jamaica PS	10	10	10
—	Labatt	18	18	—
—	Laura Sec	16¼	16¼	—
—	Laur 'A'	13¼	13	—
—	Laur F 2.00	38¼	38¼	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	7⅛	7	—
—	Loblaw B	7⅜	7⅜	—
—	Loeb M	20⅝	20½	—
—	MacLare A	22¼	22¼	—
—	MacLare B	24¼	24⅜	—
700	MacMill Po	25⅛	25	25⅛
—	Mail pr	95	95	—
25	Maritime T	22¼	22⅛	22⅛
125	Mass F	15⅞	15⅞	15⅞
—	MasF 5½p	108	108	—
—	Met Stores	8	8	—
—	Miron p	11¾	11¾	—
—	Mitch RA	7	7	—
10	Molson A	29	29	29
—	Molson B	29¾	29⅝	—
—	Mtl Loco	12⅜	12¼	—
—	Mtl Trust	101½	101½	—
—	Moore Cor	51¼	51	—
—	Morse R A	10½	10½	—
—	Morse R B	6½	6½	—
—	Nat Trust	27½	27½	—
—	NFLD Light	10⅞	10⅞	—
300	Noranda	37⅛	37	37
—	N S Light	24⅜	24¼	—
—	Ogilvie	14	14	—
—	Ont Steel	21¼	21¼	—
370	Pac Pete	11¾	11¾	11¾
—	Page-Hers	19	19	—
—	Penmans	28	28	—
—	Placer	28	28	—
375	Power Corp	10⅜	10⅜	10⅜
25	Price Br	36	36	36
—	Prov Tr	48½	48½	—
—	QN Gas	7⅜	7⅜	—
—	QN Gas	103	103	—
—	Que Phone	44½	44½	—
—	Reed Paper	8⅜	8⅜	—
—	Reitman's	12¼	12¼	—
—	Reitman's A	10	9½	—
—	Rio Algom	14	14	—
—	Rolland A	8¼	8	—
—	Rothmans	9¾	9	—
—	Royalite pr	25⅝	25⅝	—
—	Russel	10	10	—
—	Rockwell	44⅜	44¼	—
—	St L Cem	17½	17½	—
—	St L Corp	21⅜	21⅜	—
—	St L Corp	102	102	—
100	Salada F	11⅜	11⅜	11⅜
—	Scott LaS	7¼	7¼	—
—	Shawin Ind	5	5	—
—	Shaw 4 pr	44½	44½	—
—	Shell Inv	27	27	—
—	Shell I w 6.00	6.00	6.00	—
—	Shell Oil	16¼	16¼	—
—	Sher Wil	26	26	—
—	Sher W pr	133	133	—
z5	Shop Save	11⅛	11⅛	11⅛
—	Sicard	9¼	9¼	—
—	Sicard Pr	20	20	—
550	Simpsons	36¼	36¼	36¼
—	Sogemins pr	14	13½	—
—	Southam	30	29¾	—
—	Std S Steel	12	12	—
25	Steel Can	22⅜	22⅜	22⅜
30	Steinbg A	22¼	22¼	22¼
—	Steinbg P	102½	102½	—
—	Texaco C	53¼	53¼	—
100	T Fin A	11⅝	11⅝	11⅝
53	Tr-C Cor	9⅞	9⅞	9⅞
25	Tr-C PL	33	33	33
—	Tr Mt P	14⅜	14⅜	—
—	Triad Oil	150	150	—
—	Turnbu E P	22	22	—
—	Un O C	12⅜	12⅜	—
—	UN Steel	42⅝	42⅝	—
—	Viau	12½	12½	—
50	Walk G W	58¾	58¾	58¾
—	W & Kna	65	65	—
—	WCoast T	15	15	—
—	W P P	19	19	—
750	Weston A	15¼	15¼	15¼
—	Wstn A w	800	800	—
300	Weston B	16½	16¼	16½
—	Zeller's	34⅜	34½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	11½	11	—
—	Alpha	205	205	—
—	Alpha 'A'	379	370	—
—	Alsof	15	15	—
1000	Amg Beau	5	5	5
—	Ameranium	10	9	—
100	A A Molyb	183	183	183
—	A C Pulp	$ 38	38	—
—	Anglo Nfl	$ 8¾	8¾	—
—	Anthonian	6	6	—
—	Arno	3½	3½	—
900	Atlas Tel	270	270	270
2000	Augustus	26½	26½	26½
500	Baker Talc	9	9	9
—	Band-Ore	9	9	—
—	Bateman	7	7	—
—	Belgium	800	800	—
—	Burunt Hl	21	20	—
—	Bibis	25	25	—
—	Bl River	7	7	—
—	Bl Bonn	320	320	—
—	Bl Water	14	14	—
5000	Bornite	10½	10½	10½
—	B Cnt Oil	30	30	—
—	Bruneau	23½	23½	—
—	Brunswck	550	550	—
100	Cal Ed	$ 17¾	17¾	17¾
—	Calumet	3	3	—
—	Cmp Chib	310	310	—
—	CS Pete	435	435	—
—	C Colliers	$ 9½	9½	—
—	C Delhi	530	535	—
—	C Dredg	375	375	—
—	C Interur	340	340	—
300	Cdn Sp U	120	120	120
—	C Canoram	53	53	—
—	Cantexas	150	150	150
—	Camflo	831	831	—
—	Carbec	6½	6½	—
—	Casavant	420	420	—
—	Chemallo	42	40	—
—	Cessland	150	125	—
1000	Chib Coppe	8½	8½	8½
—	Chipman	3	3	—
—	Com B M	450	450	—
—	ComBM w	135	130	—
—	Cominga	3	3	—
1200	Com O&G	93	90	91
—	C Div S Pr	$25⅞	24	—
—	C Mogador	33½	33½	—
—	C New Pac	11	10	—
875	Con Paper	$39½	39¼	39½
1500	Copstream	10½	10½	10½
—	Coulee	27	27	—
—	Couvr. A	$11½	11½	—
—	Credit MGA	12	12	—
—	C. StLaur	$12½	12½	—
1900	Delta Ele	240	235	235
2000	D Explorers	25	25	25
—	D Leasehol	19	19	—
—	D Oilcloth	$26½	26½	—
—	Drum Weld	$9⅛	9½	—
—	Dumagami	115	108	—
—	Dumont	19	19	—
—	E Koot	$185	185	—
500	East Ventu	157	157	157
—	Electrol	$ 10¼	10¼	—
—	El Sol	8½	8½	—
—	Emp Oil	2½	2½	—
—	Equity Expl	8½	8½	—
16500	Fab Met	16	15	16
—	Fiscal	$ 11	9	—
—	Flint Rock	20	20	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	For Power	500	475	—
—	Fort Relian	16	16	—
—	Fox Lake	13	13	—
1000	Frigistors	75	75	75
—	Fundy	6	6	—
500	Futurity	13	13	13
—	G Autotro	360	360	—
—	Glen Lake	111	110	—
—	Gold Age	16	16	—
—	Grissol	160	160	—
—	Hastinge	100	100	—
—	Int Ch	325	325	—
—	Inspiration	200	195	—
—	Int Atlas	100	100	—
—	Int Cer	5½	5½	—
200	Int Hel	159	156	159
—	Int Dred	11	11	—
—	Inv Found	$ 31	51	—
—	Inv FD 6 P	$ 52	52½	—
—	Israel Co	7	7	—
—	Jockey	330	330	—
3100	Jubilee	230	226	229
—	Ki Desmond	64	60	—
—	Keeley	15½	15½	—
—	Kiena	435	425	—
200	Kodiak P	105	105	105
—	Kontiki	4½	4½	—
—	Lab Acc	$ 7⅞	7⅞	—
—	Labrador	$ 35½	35	—
—	Laduboro	110	107	—
—	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	—
—	Lambl A	$ 18½	18½	—
—	Lamont 'A'	9½	9½	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lith Corp	6	6	—
—	Lorado	176	176	—
—	Malartic HY	50	45	—
—	Massval	8	8	—
100	McIntyre	$ 44¾	44¾	44¾
—	McKenzie	30	30	—
16500	McKinney	17½	17	17½
—	McAdam	40	40	—
—	Melchers	$ 7½	7½	—
—	Melcher P	$ 5⅛	5⅛	—
—	Merc Chip	8½	8½	—
—	Merrill	79	75	—
1000	Mid-Chib	24	24	24
—	Midepsa	149	141	—
—	Min Corp	$ 19½	19½	—
—	Mistang	21	19	—
—	Monpré	7	5	—
1000	Mt Plesant	88	88	88
—	MR Dariex	$ 6¾	6¾	—
—	N Aut Vd	190	185	—
—	MR Rice	$ 11½	11½	—
—	Nat Min	13	13	—
—	N Formaq	3½	3½	—
—	Nwrich	30	27	—
1000	NW Amult	8½	8½	8½
—	Norc Fin	$ 12	11¾	—
—	NA Asbstos	6	6	—
500	NA Rar M	27	27	27
—	Nrthnex	221	117	—
—	Norac Fin	11¾	11⅝	—
500	Opemisca	13	13	13
—	Opemiska	775	775	—
—	PA Inv	350	350	—
—	Pat Silver	11	11	—
—	Paudash	5	5	—
—	Paul Serv	11¾	11¾	—
—	Peace Riv	495	460	—
—	Pembrooke	20½	20½	—
—	Pennbec	4½	4½	—
—	Permo	41	41	—
—	Phoenix O	53	53	—
—	Pitt Gold	4	4	4
—	Parcupine	4	3½	—
—	Power C	$ 46	46	—
—	Power C 2	$ 11¼	11¼	—
—	Provo G	150	150	—
—	Que Chib	15	15	—
—	Que Cobalt	210	200	—
100	Que Lith	205	205	205
—	Que Smelt	13½	12½	—
—	Renold	$16	16	—
—	Ruby Foo	220	220	—
—	Ruby F Wts	24	24	—
—	S L Colum	230	200	—
—	St Law Div	88	85	—
2000	Saucon D	31	31	31
2000	Silver Reg	31	30	31
—	Sil Summit	49	43	—
—	Silver T	22	21	—
—	Sobey's	$ 14¾	14¾	—
1500	S Dufault	9	8½	9
4	SC Po6p	$117¾	117¾	117¾
—	Spartan Al	40	39	—
—	Stairs Ex	228	214	—
—	Superpac	5½	5	—
—	Suptes O	$ 17⅛	17⅛	—
1000	Surpluga	104	104	104
200	Tache	08	08	08
—	Talisman	74	74	—
—	Tazin	7½	7	—
—	Tib Expl	6½	6½	—
—	Titan	6	6	—
—	TrC Free	$205	205	—
—	U Asbesto	275	270	—
—	U Corp B	26	26	—
500	Un Obalski	58	58	58
253	U Towns E	15¾	15½	15¾
—	Vander Ho	100	100	—
—	Vanguard	6½	6	—
—	Virginia	3	3	—
—	Wabasso	15	15	—
500	Westburn	82	82	82
—	Westeel	$ 10¼	10¼	—
—	Westville	3½	3½	—
—	York Spec	6¼	6	—

Début irrégulier et faible

MONTREAL — De nombreuses pertes ont été enregistrées ce matin en début de séance. Il y avait pas mal d'activité.

Noranda a baissé de ⅜, Dominion Tar and Chemical, Imperial Oil, Industrial Acceptance et Consolidated Mining ont perdu ¼ et Dominion Stores, Falconbridge, Consolidated Paper, Power Corporation, Massey-Ferguson et Canadian Breweries ont subi des pertes de ⅛ chacun.

Au nombre des quelques titres forts, Interprovincial Pipe Lines a augmenté de ¼ et Hollinger ainsi que Canadien Pacifique ont monté de ¼.

Dans les mines, East Ventures a baissé de trois cents. Tache Lake a diminué de deux cents et McKinnet Gold a reculé d'un demi cent. Surluga a augmenté d'un cent.

* * *

TORONTO—Les prix étaient irréguliers aujourd'hui à l'ouverture. Les échanges n'étaient pas tellement nombreux.

Interprovincial Pipe Line a augmenté de ½ et Téléphone Bell, de ¼, tandis que Algoma a baissé de ¼ et Abitibi, de ⅛ dans le secteur industriel.

Rio Algom était en hausse de ⅛ dans les métaux communs.

Cusco a été le titre le plus actif dans les mines spéculatives ; il a monté de ½ cent à 19½ cents dans un virement de 35.000 actions. Consolidated Mogul a baissé de 10 cents à $2.05.

marché étranger étaient calmes.

NEW YORK — Les cours étaient irréguliers et plus faibles en début de séance.

Les pétroliers, tout comme vendredi dernier, étaient en baisse à cause des difficultés de l'industrie pétrolière dans les pays d'Argentine et d'Arabie

Les automobiles et les titres d'aviation étaient plus stables.

Les acieries, services publics, chimiques et les métaux étaient mixtes.



La plupart des variations étaient fractionnaires.

* * *

LONDRES — La semaine boursière a débuté aujourd'hui sur un ton irrégulier.

Dans les valeurs de tout repos, quelques cours ont fléchi.

On signale de nombreuses fluctuations dans les négociés en dollars. Algoma, Hiram Walker et Consolidated Paper étaient fermes; mais parmi les valeurs canadiennes, International Nickel et Noranda ont perdu du terrain. Les banques canadiennes ont fléchi.

Les textiles sont demeurés actifs. Courtaulds a baissé. Dunlop, Glaxo, Associated Cement, Bowater et Jaguar "A" ont enregistré des gains. Par ailleurs, Guest Keen Tubes, Unilever et Hudson's Bay ont perdu du terrain.

Les tabacs sont restés ternes et les sidérurgiques ont baissé. Les principaux pétroles ont diminué contrairement aux thés qui ont monté. Les caoutchoucs étaient calmes. Les aurifères ont gagné un terrain. Les cuivres étaient irréguliers.

* * *

PARIS — Les points de résistance sont un peu plus nombreux qu'à la fin de la semaine dernière, mais les dispositions d'ensemble de la bourse des valeurs ne sont cependant guère brillantes.

On se retrouve tantôt au voisinage immédiat des cours de vendredi dernier, tantôt, et ce cas est le plus fréquent, en nouvelle régression.

Les milieux du marché s'efforcent toujours de supputer quelles vont être les conséquences des dernières mesures prises par le gouvernement et singulièrement de l'élévation du taux de l'escompte et de la réduction de certains droits de douane. Pour ce dernier point, on craint généralement qu'une accentuation de la concurrence étrangère ne soulève des difficultés à diverses catégories d'entreprises.

Par ailleurs, la liquidation mensuelle commence après demain avec la réponse des primes et les fins de période de terme n'inspire généralement pas les initiatives.

Les étrangères sont assez dicutées à la suite du nouveau repli sensible de Wall Street, mais les pertes sont rarement appréciables.

Les allemandes ne cèdent que quelques points et italiennes quelques centimes. Néerlandaises à peine soutenues et britaniques alourdies. Des mouvements dans les deux sens sont observés aux mines d'or sud-africaines avec un redressement de Western Holding.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	1 h.
Abacon	z16	65	65	65
Abitibi	550	$ 49⅞	49⅛	49⅛
Alta Dist	100	275	275	275
Alta Dis vt	100	250	250	250
Alta Dis w	100	72	72	72
Alta Gas	z200	$ 27⅜	27¼	27⅜
Alt Gs B	z15	$106	106	106
Alta Nat	200	$ 19	19	19
Algoma	150	$ 59	59	59
Alumini	506	$ 20⅞	20¾	20⅞
Alum 4¼ p	210	$ 40⅞	40¾	40¾
Alum 2 pr	z30	$ 47½	47½	47½
Argus	z45	$ 12	12	12
Arg CP p	475	$ 9¼	9¼	9¼
Arg 250 p	100	$ 52¼	52¼	52¼
Atlan P p	z20	$ 27	26¾	26¾
Atl Sugar	255	$ 17¾	17¾	17¾
Bank Mon	115	$ 63⅞	63¾	63¾
Bank NS	z5	$ 73	73	73
Bell Phon	253	$ 54⅛	54	54
Bowater	100	$ 6	6	6
Bramalea	100	450	450	450
Brazil	266	270	265	265
BA Oil	2106	$ 27⅝	27½	27½
BC Forest	240	$ 23⅜	23⅛	23⅛
BC Phone	205	$ 56½	56½	56½
BCSugar p	z10	$ 19⅜	19⅜	19⅜
BCPh 4¾56	25	$ 98½	98½	98½
Cabol	660	36	33	33
Cal Pw	100	$ 20¾	20⅝	20⅝
Can Cem	200	$ 38	37⅞	38
Can Cem p	z2	$ 27	27	27
CI Fnlry	100	$ 22½	22½	22½
CSL P	z5	$ 13	13	13
C Brew	645	$ 10¼	10¼	10¼
C Brew A p	70	$ 51	51	51
C Chem w	100	555	555	555
C Curt w	0	57	57	57
C Found	z80	37	375	375
C Imp Bk	205	$ 64	63¾	63⅞
C Ind Gas	110	$ 8⅞	8⅞	8⅞
CIL	60	$ 17¾	17¼	17¾
CPR	825	$ 36¼	36¼	36¼
Cdn Pet p	100	$ 12⅝	12¾	12¾
C Util	z10	$100½	100½	100½
Chemcell	450	$ 12⅞	12¾	12⅞
Clairtone	150	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Col Cell	300	$ 9	9	9
Con Bldg	800	$ 10⅜	10⅜	10⅜
C Bldg w	1302	725	720	725
Con M S	540	$ 29¼	29¼	29¼
Con Paper	210	$ 39½	39¾	39¾
Con Gas n	925	$ 11⅜	11¼	11¼
Con Gas B	10	$106½	106½	106½
Coronation	50	$ 6¾	6¾	6¾
Corn 2 pr	100	$ 8¾	8¾	8¾
Crestrk	1900	150	150	150
Crestbrk p	z10	$ 50	50	50
Crush Int	100	$ 15	15	15
Dist Seag	1450	$ 52	52	52
D Bridge	1125	$ 18	18	18⅜
D Coal pr	100	$ 16½	16½	16½
Dom El p	20	$102¾	102¾	102¾
Dofasco	25	$ 66	66	66
Dosco	300	$ 15½	15⅜	15½
Dom Stor	995	$ 16⅜	16¼	16⅜
Dom Tar	345	$ 17⅜	17¼	17¼
Du Pont	z35	$ 39⅛	39⅛	39⅛
Econ Inv	600	$ 9½	9½	9½
Exquisite	z5	$ 7	7	7
Falcon	773	$ 54¾	54¾	54¾
Fam Play	110	$ 18¾	18⅝	18¾
Fleet Mfg	440	55	55	55
Gen Dev	100	$ 6½	6¾	6¾
GMC	25	$ 84	84	84
Gr West	100	57	57	57
Gr Wpg G	1000	$ 17	17	17
Greyhnd	z 25	$ 11½	11½	11½
Hom A	142	$ 13¼	13¼	13¼
Hom B	z 23	$ 13½	13½	13½
Horn Pf	400	235	235	235
Imp Flo	100	$ 30	30	30
H B C	z110	$ 14½	14½	14½
Imp Oil	z 60	$ 43¾	43⅜	45⅝
Imp Tob	1325	$ 13⅝	13½	13½
Ind Accp	2875	$ 23⅜	23⅜	23⅜
Inglis	z 5	440	440	440
Int Nckel	z 10	$ 67½	67½	67½
Int Util	100	$ 23½	23½	23½
Intr PL	75	$ 83	83	83
Int Stl P	1300	375	370	375
In Sy A	220	$ 52¼	42¼	52¼
Jamaica PS	175	$ 9⅜	9⅜	9⅜
Jockey C	3802	330	330	330
Jock C B	z100	$ 10¼	10¼	10¼
Jock wts	1000	48	48	48
Labatt	155	$ 17¾	17¾	17¾
Lafarge A	140	$ 7	7	7
Lont Cem	200	245	245	245
Lakela pr	z50	$ 19¾	19¾	19¾
Lau Fin	100	$ 13	13	13
Levy 2 pr	z5	$ 12¼	12¼	12¼
Lob Co A	200	$ 7	7	7
Lob Co B	2000	$ 7¼	7¼	7¼
MB PR	605	$ 25¼	25¼	25¼
Mass F	1765	$ 16	16	16
Met Store	141	$ 8¼	8¼	8¼
Mid West	900	225	225	225
Molson A	50	$ 28¾	28¾	28¾
Moore	100	$ 50⅞	50⅝	50⅝
Morse A	z10	$ 10½	10½	10½
Nat Cont	1412	$ 5½	5½	5½
Noranda	70	$ 37	37	37
Nor Phone	223	$ 8¾	8¾	8¾
N Pho. w	z25	525	525	525
NS LP	100	$ 24½	24½	24½
Ogilvie	150	$ 14	14	14
Oshawa A	75	$ 37⅜	37⅜	37⅜
Pag Pete	220	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Page-Hers	z100	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Pow Corp	200	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Price Bros	25	$ 36¼	36¼	36¼
QN Gas	200	$ 7¼	7¼	7¼
QN Gas pr	100	$103½	103½	103½
QN Gas 63	z40	410	410	410
Rothman	1000	$ 9	9¼	9¼
Royal Bnk	135	$ 73¼	73¼	73¼
Royalite	100	$ 14¼	14¼	14¼
Salada	580	$ 11½	11¼	11¼
Seven Ar	100	$ 7½	7½	7½
Shell Can	137	$ 16⅜	16⅜	16⅜
Shell I wts	z3	550	550	550
Simpsons	50	$ 36¼	36¼	36¼
SKD Mfg	405	300	300	300
Slater Stl	1960	$ 11	10¾	11
Steel Can	725	$

Inscrits ce soir

1ère COURSE — AMBLE, $900

3 Sky Goose, D. Filion 3-1
1 Delayed Action, Gil Lachance 7-2
2 Eclipse C., Dr. J. Findley 4-1
4 Lena's Pride C. R. Feagan 6-1
8 Kelly McWin, M. Picard 6-1
6 Dainey, V. Larose 8-1
5 Miss Gee Gee, F. Baise 8-1
7 Chuck Peter 10-1
Eligible :
Goose Ali, L. Piedalue

2e COURSE — TROT, $900

5 Newport Britton, N. Bardier 3-1
8 Scarlet Poppy, M. Turcotte 7-2
3 Riverdale Bob, Dr. J. Findley 4-1
1 Dicky Max Worthy, J. Gram 6-1
7 Mary Dean C, A. Waddell 6-1
3 Lusty McKinney, B. Madill 8-1
6 Cadet Brooke, M. Lefebvre 8-1
4 Verna Walnut, G. Bouvrette 8-1
Eligible :
Van Bars, W. Hicks

3e COURSE — AMBLE, $900

5 Randy Grattan, V. Hughes 2-1
3 Chief King V, J. Jodoin 4-1
1 Success Book, R. Bardier 4-1
4 Fan Tan Wick, P. Caldwell 6-1
2 Hal Spirit, W. Habkirk 6-1
6 Mr. Waters, H. Lamarre 8-1
7 Adios Sara, Dr. J. Findley 8-1
8 Sir Prince, C. Bélanger 10-1
Eligible :
Guyetta Direct, H. Ouellet

4e COURSE — AMBLE, $1,200

3 Dale Freehall, C. Paradis 3-1
7 Just Rice 7-2
5 Northwood Baldy, K. Waples 4-1
6 Panic, J.-G. Lamarre 5-1
1 Envy, J.-J. Martineau 6-1
4 Jamie Herbert, Y. Geneau 8-1
8 Smitty Rainbow, J. Cyrenne 8-1
2 Adios Jay, M. Gingras 10-1
Eligible :
Primrose Pete, G. Johnston

5e COURSE — TROT, $1,300

8 Battenkill Rodney, J. Gram 3-1
5 Leland Hanover, K. Carmichael 7-2
2 Rick Song, R. Bardier 4-1
3 Palacona, P. Rendell 6-1
7 Armbro Dorie, L. Eald 6-1
1 Lord Claire, R. Bérard 8-1
4 Wild Indian, J. Gordon 8-1
6 Parlay, J. Atmore 10-1
Eligible :
Parkville, G. Bouvrette

6e COURSE — AMBLE, $1,300

1 Lint, J. Gordon 2-1
7 Benny Schue, M. Turcotte 4-1
3 Rennie Norris, P. Robillard 4-1
4 Bankroll, R. Caldwell 5-1
2 Vernon's Star, J. Giguère 6-1
5 Royal Direct B 8-1
6 Cool Joe, C. Hie 8-1
8 Chipman's Direct, L. Lapage 10-1

7e COURSE — AMBLE, $1,200

4 Tonka G, J. Hayes 5-2
1 Rover Boy 4-1
2 Dale Herbert, J. Wiener 4-1
8 Brightside, Gil Lachance 6-1
7 Lester Hanover, C. St-Jacques 6-1
5 Mr. Sand, D. Hébert 8-1
6 Gold Rambler, R. Curran 8-1
3 Deena K. Blue, K. Carmichael 10-1
Eligible :
Tommy K., Y. Plouffe

8e COURSE — AMBLE, $1,300

2 Success Jean, R. Caldwell 3-1
7 Novae Scott, L. Bourson 7-2
8 Harry Johnston, G. Jonhston 4-1
1 Garry Herbert 6-1
5 Adios Mite, J. Jodoin 6-1
3 Northwood Butch, K. Waples 8-1
6 Pierre Herbert, J. Herbert 8-1
4 Sampson's Filly, M. Gingras 10-1
Eligible :
Minnie's Gene, J.-J. Martineau

9e COURSE — AMBLE, $2,200

4 F. W. Adios, R. Bardier 3-1
7 Bucky North, R. Snyder 7-2
2 Adios Mont, C. St-Jacques 4-1
1 Dean Herbert, J. Herbert 6-1
6 Key Guard, R. Wilson 6-1
3 Superior Richard, C. Hie 8-1
8 Doug Johnston C, J. Hayes 8-1
5 Jimmy Count, V. Larose 10-1
Eligible :
Snipe Reward, T. Horton

10e COURSE — AMBLE, $1,400

2 J. M, M. Héroux 3-1
4 Coco's Girl, C. Desjardins 7-2
7 Success Boy, P. Robillar 9-2
4 George L. Gratton, A. Côté 6-1
8 Key Song, R. White 6-1
1 Shooting Song, C. Watters 8-1
3 Star Velvet, J.-C. Martineau 8-1
5 Peter Humes 10-1
Eligible :
Golden Keystoner, J. Jodoin

DeJohn blessé

MIAMI. (UPI) — Le boxeur poids lourd Mike DeJohn a été légèrement blessé lors d'une dispute à l'extérieur d'une taverne, par trois balles de revolver.

Selon la police trois jeunes hommes auraient attaqué DeJohn lorsqu'il refusa de jouer au pool avec eux. Les officiers ont dit que les hommes ont suivi le boxeur à l'extérieur de la taverne et l'ont attaqué sur un terrain de stationnement.

DeJohn aurait été blessé par des balles dans les deux jambes, mais les blessures ne seraient pas graves.

CITE D'OUTREMONT
SOUMISSIONS

3 tracteurs "Bombardier" ou équivalent

On recevra jusqu'à cinq (5) h. p.m. (H.N.E.) le 22 novembre 1963 des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention "Tracteur Bombardier" et adressées au soussigné.

On ne prendra en considération que les soumissions écrites sur les formules spéciales fournies par l'Ingénieur-Administrateur de la Cité. Ces formules de soumission et les spécifications peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à la Cité d'Outremont pour un montant égal à 10% du prix total de la soumission.

La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et sans aucune obligation de la part de la Cité.

Armand Gagnon
Ingénieur-Administrateur.
Le 15 novembre, 1963.
Hôtel de Ville d'Outremont.

AVIS DE VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

DANS L'AFFAIRE DE LA VENTE D'UNE PROPRIETE IMMOBILIERE APPARTENANT POUR UNE MOITIE INDIVISE A MADEMOISELLE MARY TELENKO, INTERDITE.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que sera vendue par autorité de justice au dernier et plus haut enchérisseur au bureau du notaire soussigné, 620 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, le cinquième jour de décembre mil neuf cent soixante-trois à trois heures de l'après-midi l'immeuble ci-après décrit appartenant pour une moitié indivise à Mademoiselle Mary Telenko, interdite, savoir :

Un emplacement ayant front sur la quinzième avenue en la cité de St-Michel dans la province de Québec connu comme étant la subdivision six cent quarante-huit du lot quatre cent quarante-trois (443-648) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, mesurant vingt-huit pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds, contenant une superficie de deux mille quatre cent huit pieds, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec la maison dessus construite portant le numéro 7117 quinzième avenue.

Pour les termes et conditions s'adresser au notaire soussigné.

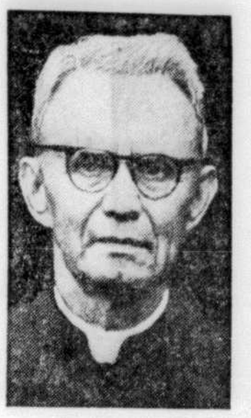
Montréal, le 14 novembre 1963.

J.C. STEPHENSON, notaire
Commis de la Cour.
620 ouest, boulevard Dorchester,
Montréal 2, Québec.

Décès du fondateur de l'Institut Pie-XI

Dimanche, le 17 novembre, est décédé au grand Séminaire de Montréal, M. l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, prêtre de Saint-Sulpice, à l'âge de 67 ans, après une brève maladie.

Né à Sainte-Luce-sur-Mer, comté de Rimouski, le 15 janvier 1896, il avait fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, chez les Pères Rédemptoristes. Il étudia ensuite au séminaire de philosophie et au grand Séminaire de Montréal. Admis dans



M. J.-B. Desrosiers, pss

la Compagnie de Saint-Sulpice, puis ordonné prêtre à Paris le 17 septembre 1921, il poursuivit ses études à l'Université angélique de Rome dont il obtint deux doctorats, l'un en théologie et l'autre en philosophie. De retour à Montréal en 1924, il enseigna pendant près de quarante ans la doctrine sociale de l'Eglise et la théologie morale à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Travailleur infatigable, il écrivit de nombreux volumes et environ 500 articles de revues et de journaux sur des sujets de théologie morale et de doctrine sociale de l'Eglise. Reconnu comme l'un des pionniers de la diffusion de la doctrine des papes en matière sociale, il en organisa l'enseignement par le moyen des cercles ouvriers, durant les années de la crise économique; c'est en 1938 qu'il fonda l'Institut Pie XI, école de théologie pour laïcs. Après avoir obtenu l'annexion de son institut à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal, il en dirigea les destinées jusqu'à la fin de l'été dernier, alors qu'il demanda à être remplacé par M. Guy Poisson, aussi prêtre de Saint-Sulpice.

Outre sa famille spirituelle et ses élèves, auxquels il enseigna jusqu'à la mort de sa mère survenue le 9 octobre dernier, il laisse dans le deuil, un frère et cinq soeurs : le docteur J.-A. Desrosiers, dentiste, (de Québec), Mme Rosario Blais (Marie-Luce), Mme Paul-Emile Pichette (Marie-Marthe), Mme Paul Braun (Irène), Mlle Berthe et Soeur Julienne-du-Précieux-Sang, des Soeurs de Sainte-Anne.

La dépouille mortelle de M. Desrosiers est exposée au grand Séminaire de Montréal (2065 ouest, Sherbrooke, Montréal), où l'on célébrera une messe lue, mardi soir, à 9 h. 15. Après cette messe, on procédera à la translation des restes à l'église Notre-Dame, où les funérailles auront lieu mercredi, le 20 novembre, à 9 heures du matin. Son Exc. Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire à Montréal, chantera le service et le défunt sera ensuite inhumé dans la crypte du grand Séminaire selon les coutumes sulpiciennes.

Pour mieux diffuser la pensée de l'Eglise, l'abbé Desrosiers avait fondé en 1939 la revue "NOS COURS", publiée alors à toutes les semaines. Et cette revue prit en 1958 le nom de "MONDE NOUVEAU" et paraît tous les mois. M. l'abbé Guy Poisson, p.s.s., en est aussi le directeur.



SAMEDI

BOSTON, 1 — DETROIT, 1

Détroit : But, Sawchuck. Défenses, M. Pronovost, Gadsby, Ingram, Barkley, Spencer, Goegan. Avants, Ullman, A. Pronovost, MacGregor, L. MacDonald, Howe, Delvecchio, Faulkner, Jeffrey, McNeill, P. MacDonald, Joyal.

Boston : Buts, Johnston. Défenses, Johnson, Mohns, McCord, Green, Westfall, Aurey. Avants, Oliver, Prentice, William, Kurtenbach, Connelly, Hebenton, Kennedy, Toppazini, Boivin, Gendron, Leiter.

Arbitre, Udvari. Juges de lignes, Pavlich, Smith.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions, Faulkner 5:24, Gadsby 14:47, Boivin 19:31.

SECONDE PERIODE

1—Boston, Oliver (5e) (Green) 9:22
Punitions, Gadsby 7:31, Mohns 12.08., Ingram 16:39, McCord 19:04.

TROISIEME PERIODE

2—Détroit, L. MacDonald (1e) (Howe, Ullman) 9:55
Punitions, Barkley 6:48, Johnson 8:00, Howe et Connelly 13:33, Ullman et Oliver 14:40, Howe 17:33.

ARRETS

Sawchuck	7	5	10—22
Johnston	12	7	10—29

Assistance : 13,537.

TORONTO, 5 — NEW YORK, 4

New York : But, Plante. Défenses, Harvey, Cahan, Neilson, Langlois, Howell. Avants, Hadfield, Bathgate, Ingarfield, McKenney, Gilbert, Glover, Goyette, Meissner, Henry, Fonteyne, Marshall.

Toronto : But, Bower. Défenses, Horton, Stanley, Baun, Brewer. Arbour. Avants, Keon, Armstrong, Duff, Kelly, Mahovlich, Stewart, Pulford, Shack, Nevin, Harris, Litzenberger, MacMillan.

Arbitre, Friday. Juges de lignes, Armstrong, Hayes.

PREMIERE PERIODE

1—Toronto, Stewart (2e) (Kelly, Mahovlich) 0:59
2—Toronto, Pulford (4e) (Brewer, Shack) 3:01
3—New York, Ingarfield (2e) (Bathgate, Fonteyne) 4:53
4—New York, Bathgate (5e) 12:26
5—Toronto, Stewart (3e) (Kelly) 13:42
Punitions, Baun 5:12, Langlois 14:57, Howell et Nevin 16:47, Shack 17:05.

SECONDE PERIODE

6—Toronto, Duff (2e) (Keon, Baun) 6:24
7—New York, Hadfield (6e) (Goyette) 9:11
Punitions, Neilson 16:09, Bathgate (mineure), Brewer (2 mineures) 18:51.

TROISIEME PERIODE

8—New York, Bathgate (6e) 5:01
9—Toronto, Shack (3e) (Nevin) 13:12
Punitions, Cahan 14:59.

ARRETS

Bower	6	13	18—27
Plante	8	7	12—27

Assistance : 14,168.

DIMANCHE

DETROIT, 2 — NEW YORK, 5

Détroit : But, Sawchuck. Défenses, M. Pronovost, Barkley, Gadsby, Goegan, Ingram, Spencer. Avants, Howe, P. MacDonald, Delvecchio, Ullman, L. MacDonald, Faulkner, Jeffrey, A. Pronovost, MacGregor, McNeill, Joyal.

New York : But, Plante. Défenses, Harvey, Howell, Neilson, Cahan, Johns. Avants, Harfield, Goyette, Bathgate, Henry, McKenney, Glover, Meissner, Fonteyne, Ingarfield, Gilbert, Marshall.

Arbitre, Skov. Juges des lignes, Morrison, Atanas.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit, P. MacDonald (3e) (Delvecchio) 1:38
2—New York, Bathgate (7e) (Hadfield, Goyette) 1:57
3—New York, McKenney (3e) (Henry, Meissner) 7:11
Punitions, Howell 3:41, Howe 8:34, Hadfield 15:51, MacGregor 19:26.

SECONDE PERIODE

4—New York, Govette (6e) (Bathgate, Johns) 4:22
5—New York, Meissner (2e) (McKenney, Neilson) 13:06
Punitions, Barkley 5:40, Gadsby 14:07, Goegan 18:05.

TROISIEME PERIODE

6—Détroit, Ingram (2e) (MacGregor, Gadsby) 3:17
7—New York, Ingarfield (3e) (Gilbert, Fonteyne) 7:32
Punitions, Hadfield 9:21, Jeffrey 13:03.

ARRETS

Sawchuck	7	17	5—29
Plante	10	11	13—34

Assistance : 14,038.

Toronto 6, Chicago 6

TORONTO — But : Simmons. Défenses : Brewer, Baun, Arbour, Horton, Stanley. Avants : Mahovlich, Kelly, Stewart, MacMillan, Duff, Armstrong, Nevin, Keon, Harris, Pulford, Litzenberger, Shack.

CHICAGO — But : G. Hall. Défenses : Pilote, Vasko, Young, Fleming, MacNeil. Avants : Wharram, Mikita, McDonald, M. Hall, Murphy, Hay, Nesterenko, Maki, McKenzie, Balfour.

PREMIERE PERIODE

1 — Chicago, McDonald (6e) (Wharram, Vasko) 16.12
2 — Chicago, Hull (10e) (Hay, Pilote) 17.27
Punitions, Baun 10.12, Vasko 13.00.

DEUXIEME PERIODE

3 — Chicago, Hull (11e) (Mikita, Pilote) 5.03
4 — Chicago, M. Hall (1er) (Fleming, Young) 11.12
Punitions : Shack 4.27, Nevin 7.56, Hay 15.53.

TROISIEME PERIODE

5 — Chicago, Hay (7e) (McKenzie) 8.30
6 — Chicago, Hull (12e) (sans aide) 11.11
Punitions : Shack 6.33, Fleming (majeure) 8.57, Fleming (majeure, mauvaise conduite), Duff (majeure), Mikita et Pulford 14.06, Mikita 19.51.

ARRETS :

SIMMONS	9	8	10—27
G. HALL	8	12	7—29

ASSISTANCE : 15,896

Ce Maury Wills . . .

LOS ANGELES. (UPI) — Lorsque Maury Wills, des Dodgers de Los Angeles, établit un record de 104 buts volés pour la saison 1962, il vola plus de buts que les neuf autres clubs de la Ligue Nationale.

INSPECTEUR

Importante compagnie d'assurances recherche inspecteur bilingue, 25 à 35 ans, 3 ans expérience minimum inspection ou département incendie.

Tél. : Mlle GOYET VI. 4-8632

CITE D'OUTREMONT
SOUMISSIONS

Souffleuse "Sicard junior" ou équivalent

On recevra jusqu'à cinq (5) h. p.m. (H.N.E.), le 22 novembre 1963 des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention : "Souffleuse Junior" et adressées au soussigné.

On ne prendra en considération que les soumissions écrites sur les formules spéciales fournies par l'Ingénieur-Administrateur de la Cité. Ces formules de soumission et les spécifications peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à la Cité d'Outremont pour un montant égal à 10% du prix total de la soumission.

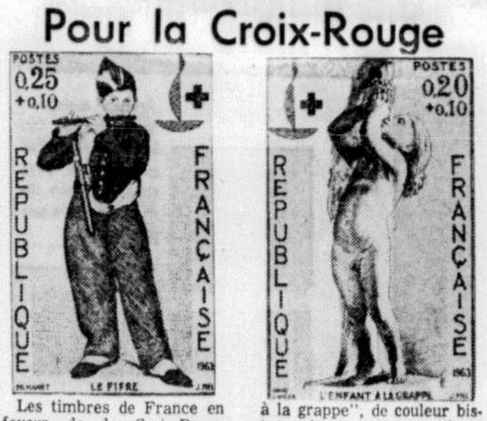
La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et sans aucune obligation de la part de la Cité.

Armand Gagnon,
Ingénieur-Administrateur.
Le 15 novembre, 1963.
Hôtel de Ville d'Outremont.

les timbres et leur histoire

PAR DENIS MASSE

Pour la Croix-Rouge



Les timbres de France en faveur de la Croix-Rouge reproduiront cette année une sculpture de David d'Angers intitulée "L'Enfant à la grappe" et une peinture de Manet, "Le Fifre". Chacun de ces timbres sera de format vertical, 22 mm. x 36 mm.

Comme d'habitude, ces timbres comporteront une surtaxe destinée à la Croix-Rouge française. "L'Enfant à la grappe", de couleur bistre, noir et rouge, sera de 20 centimes, plus une surtaxe de 10 centimes. "Le Fifre", vert foncé et rouge, aura une valeur de 25 centimes plus 10.

Ces figurines, qui seront également présentées sous forme de carnets contenant quatre timbres de chacune des deux valeurs, seront émises le 9 décembre.

France "64: 28 timbres

Le ministre des Postes et Télécommunications de France, M. Jacques Marette, a arrêté son choix sur les timbres qui seront émis par la République française l'an prochain.

Les philatélistes habitués de cette chronique seront certainement heureux d'en connaître les détails. Au total, 28 timbres-poste doivent voir le jour au cours de l'année. De ce nombre, 11 figurines comporteront des surtaxes, appartenant à des séries dont l'émission revient chaque année. Des 17 autres figurines commémoratives, cinq appartiennent aussi à des séries annuelles.

AVEC SURTAXE : Le timbre émis annuellement à l'occasion de la "Journée du timbre", reproduira une gravure de C. Parrocel intitulée "Un courrier à cheval" (XVIIIe siècle) et conservée au Musée postal.

Dans la série des "Personnages célèbres", on notera un timbre à l'effigie de Gerbert, premier pape français et grand savant ; un timbre à l'effigie de Calvin, propagateur de la Réforme en France et un timbre du président René Coty

La série "Libération-Résistance" comprendra cinq figurines dont l'une représentera l'affiche de l' "Appel du 18 juin 1940" ; les autres timbres de cette série, dont les sujets ne sont pas encore définitivement fixés, associeront étroitement la Résistance aux débarquements en Normandie et en Provence

La série consacrée à la Croix-Rouge qui paraît annuellement en décembre, comportera comme à l'accoutumée deux timbres, l'un en honneur du baron Corvisart, médecin de Napoléon 1er, l'autre en l'honneur du Dr Larrey, chirurgien en chef des Armées de l'Empereur.

SANS SURTAXE : On verra en 1964 un timbre de la série Europa; quatre timbres reproduisant des chefs-d'oeuvre dans leurs couleurs réelles, soit le portrait de Jean Le Bon, tel qu'il est conservé au Musée du Louvre; un fragment d'un vitrail de Notre-Dame de Paris, à l'occasion des manifestations du VIIIe centenaire de Notre-Dame; un fragment d'une tapisserie "La Dame à la Licorne" que l'on trouve au musée de Cluny; et une reproduction d'un émail Champlevé appartenant au XIIe ou au XIIIe siècle.

L'Exposition internationale philatélique qui se tiendra à Paris en juin 1964 donnera lieu à cinq timbres-poste. D'abord, quatre timbres seront présentés en bandes indivisibles comportant au centre l'emblème PHILATEC; à gauche, on trouvera la reproduction de deux timbres anciens, des types Mouchon et Blanc, à droite, deux timbres modernes, l'un consacré à la Poste et l'autre aux Télécommunications.

Enfin, un timbre-poste de la série spatiale complètera les émissions PHILATEC; il sera vendu avec le ticket d'entrée à l'exposition.

Les autres timbres aborderont des sujets divers : le tunnel sous le Mont-Blanc (qui devait paraître cette année); le 50e anniversaire de la guerre 1914-1918; les Jeux olympiques de Tokio; Georges Mandel, à l'occasion du 20e anniversaire de son assassinat; le reclassement professionnel des paralysés; la protection civile (sapeurs-pompiers); l'oeuvre de coopération de la France en Afrique noire et à Madagascar.

Radio-Canada sur timbre



C'est pratiquement le futur immeuble de Radio-Canada, dans l'est de la métropole, que nous verrons sur un prochain timbre de France, à paraître le 16 décembre, puisqu'il reproduira la Maison de la Radio-Télévision de Paris et que celui-là, nous dit-on, doit être copié sur celui-ci. Heureusement, il y a d'autres pays au monde pour mettre en valeur nos propres réalisations. Un autre exemple : la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande émettront des timbres pour souligner l'achèvement du câble téléphonique sous-marin qui reliera bientôt le Canada aux antipodes.

Prix Nobel 1903

Chaque année, la Suède remonte cinquante ans en arrière et publie des timbres-poste à l'effigie des Prix Nobel d'il y a un demi-siècle. La liste de 1963 est formée des professeurs Pierre et Marie Curie, du physicien français Antoine Henri Becquerel, du chimiste suédois Svante Arrhenius, du médecin danois Niels Finsen et de



l'écrivain norvégien Bjornstjerne Bjornson.

Ces personnalités se partagèrent en effet les différents prix Nobel en 1903.

Deux timbres qui paraîtront le 10 décembre reproduisent les traits de ces hommes et de cette femme célèbres. D'une valeur de 25 ore, vert olive, l'un de ces timbres comprendra les portraits de Arrhenius, Finsen et Bjornson ; l'autre, d'une valeur de 50 ore, brun, réunira les têtes de Becquerel, Pierre et Marie Curie.

Le jury des Prix Nobel n'avait pas voulu, en 1903, dissocier les époux Curie du professeur Becquerel et avait accordé la récompense aux trois physiciens.

Le professeur Becquerel qui vécut de 1852 à 1908 se mérita le prix "pour l'insigne mérite d'avoir découvert la radio-activité spontanée". Pierre Curie (1859-1906) et Marie Curie 1867-1934) se virent décerner le prix "pour l'insigne mérite qu'ils ont acquis par leurs travaux communs concernant les phénomènes radio-actifs découverts par le professeur Becquerel".

A Svante Arrhenius, (1859-1927), professeur à l'Université de Stockholm, fut décerné le prix Nobel de chimie "en reconnaissance de l'insigne mérite acquis par la découverte de la théorie de la dissociation électrolytique et des progrès ainsi réalisés par la chimie".

A Niels Finsen, (1860-1904), médecin et professeur danois, fut attribué le prix Nobel de médecine "en reconnaissance de ses travaux concernant le traitement des maladies et particulièrement, par des radiations lumineuses concentrées, de la maladie du lupus vulgaris, qui ont ouvert de nouvelles voies à la médecine".

Au Norvégien Bjornstjerne Bjornson, (1852-1910), fut attribué le prix Nobel de littérature "en hommage à son oeuvre poétique, imprégnée de noblesse et de grandeur,



aux aspects très divers, conçue sous le signe d'une riche inspiration et d'une grandeur d'âme exceptionnelle".

Les collectionneurs désireux de se procurer des lettres de Premier Jour affranchies avec la série complète des nouveaux timbres (3 x 25 + 50) peuvent passer leurs commandes au Bureau Philatélique de la Poste, Fack, Stockholm 1, où elles doivent parvenir le plus tôt possible et au plus tard le 25 novembre 1963. Chaque lettre coûte 1.25 au cours suédois.

* * *

CPNM : Le Cercle des Philatélistes et Numismates de Montréal invite ses membres à une réunion qui se tiendra demain, 19 novembre, au 4242, rue Papineau comme d'habitude. Les visiteurs sont également les bienvenus.

AVIS DE DECES

BARBEAU-CHERRIER (Marie-Jeanne) — A Côte Ste-Catherine, le 16 novembre 1963, à l'âge de 43 ans 10 mois est décédée Mme Albert Barbeau née Marie-Jeanne Cherrier, demeurant à 162A route 9C. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
223 rue St-Jacques à Laprairie
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Côte Ste-Catherine où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULNE (Marie-Louise) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Beaulne, fille de feu Norbert Beaulne et de feu Marie Morin de Sherbrooke, demeurant à 44 Ave Glencoe, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Michel de Sherbrooke lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Maurice) — Accidentellement à Mont-Laurier, le 15 novembre 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Maurice Bénard d'Amos et de Montréal. Les funérailles auront lieu à Amos, mardi le 19 courant. La dépouille mortelle est exposée au salon Brien d'Amos, d'où partira le convoi funèbre, pour se rendre à la cathédrale d'Amos. La sépulture aura lieu au cimetière d'Amos. Lui survivent sa femme, née Berthe Foucher ; sa fille Paule Scharry ; son fils Rolland Bénard ; sa bru Marthe Bénard ; son gendre Léo Scharry et ses petits-enfants : Léopold, Bernard et Marc Scharry, Pierre et Marc Bénard et sa belle-soeur Antoinette Foucher, de St-Jérôme.

BLEAU (Juliette) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Juliette Bleau, belle-soeur de Mme Georgette Bleau. Elle demeurait chez M. Jean-L. Tessier, 2331 rue Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Esprit-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Paul-Emile) — A Laval-des-Rapides, le 15 novembre 1963 à l'âge de 62 ans est décédé subitement M. Paul-Emile Boucher, époux de Marie-Laure Gosselin demeurant à 3 rue Desrochers. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Fillatrault
76 boul. Dussault
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gertrude) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Gertrude Charbonneau, fille de feu Aldéric Charbonneau et de feu Eugénie Grandger, demeurant à 1815, boul. St-Joseph est, appt 5. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAIROUX (Rodolphe) — A Montréal, le 15 novembre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Rodolphe Clairoux, époux de Rachel Bibeau, 6543 Chouinard. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
745 est, rue Crémazie
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Jean-Louis) — A Montréal, le 15 novembre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Jean-Louis Crevier, ex-employé de J. J. Joubert Ltd, époux de feu Emilly Cronan, demeurant chez son fils Gordon, 5052 Mentana. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
831 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Clara) — Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Georges Deslongchamps, née Clara Watters, demeurant au 965 rue Napoléon. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518 rue Rachel est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Jean-Baptiste P.S.S.) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Jean-Baptiste Desrosiers P.S.S., professeur au Séminaire de Montréal, frère du Dr J.-A. Desrosiers, ses soeurs Mme Rosario Blais (Marie-Luce), Mme P. E. Pichette (Marie-Marthe), Mme Paul Braun (Irène), Mlle Berthe, Soeur Julienne du Précieux-Sang, S.S.A. La dépouille mortelle sera exposée au
Grand Séminaire
2065, Sherbrooke ouest
où il y aura une messe basse mardi soir à 9 h. 15, où la translation se fera après, à l'église Notre-Dame. Service mercredi à 9 hrs. Inhumation à la crypte du Grand Séminaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIVANE (Martin) — A Québec, le 16 novembre 1963, est décédé Martin Divane, époux d'Angélique Cousineau, père de Pauline et de Soeur Madeleine-du-Crucifix C.S.C. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOOLEY (Joseih) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Joseph Dooley, époux de feu Marcella Standeng, demeurant à 10868 boul. L'Archevêque. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7384, rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St. Francis of Assisi où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Léo S.) — A Labelle, le 17 novembre 1963, à l'âge de 44 ans, est décédé Léo S. Emond, époux de Rose Dion Paquette, demeurant à 9230 St-Hubert, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie, Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Thomas-Tancrède) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 88 ans, est décédé Thomas-Tancrède Fontaine, marchand, autrefois de Ormstown, époux de feu Eva Labelle, demeurant à l'Aide-aux-Vieux-couples, 7905 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Landreville,
8628 rue Hochelaga,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ormstown, comté Châteauguay, où le service sera célébré à 10 h. et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Alice) — A Ville Ile-Perrot, le 17 novembre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Fréchette, née Alice Lauzon, demeurant chez son gendre M. Paul-Emile Trudel, 28 Grand Boul., Ville Ile-Perrot. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96 Boul. Perrot
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la paroisse Ste-Rose-de-Lima, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAGNON (Berthe) — A St-Hyacinthe, le 17 novembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Berthe Gagnon en Phonétique, demeurant 1808 boul. St-Joseph est, appt 6. La dépouille mortelle est exposée au salon.
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

GAGNON (Col. J. T. Emile), O.B.E. — A l'hôpital militaire de St-Anne, le 16 novembre 1963, est décédé le col. J. T. E. Gagnon, O.B.E., époux de Hedwige Fiset, père de Maurice, Pierre et Simone (Mme Karl Lugosch). Dépouille mortelle au salon funéraire
Tees & Co, Inc.,
Service funèbre à la c

"L'Algérie est en voie de devenir un nouveau Cuba"

— Hassan II

LONDRES. (Reuter) — Dans une interview accordée à Stephen Coulter, correspondant à Paris du "Sunday Times" que publiait hier le quotidien indépendant, le roi Hassan II du Maroc déclare qu'à son avis, l'Algérie est en train de devenir "un nouveau Cuba".

Stephen Coulter précise que le souverain marocain s'est entretenu avec lui librement du conflit frontalier algéro-marocain, du régime monarchique et des relations du Maroc et de la Grande-Bretagne.

Evoquant la zone des combats à la frontière algéro-marocaine et les Algériens qu'il a vus au front, le roi Hassan affirme "on se serait cru à Cuba — ils ont même des barbes. Je commençai à douter d'être en Afrique du Nord", rapporte le "Sunday Times".

"Toutes les conditions nécessaires à l'établissement du communisme se trouvent réunies en Algérie en ce moment : chômage, misère, manque de cadres, régime du parti unique. Il s'agit d'une idéologie d'importation qui ne permet pas la coexistence pacifique", précise le roi au correspondant du journal britannique.

Le correspondant du "Sunday Times" ajoute que le roi "parle de l'Algérie avec tristesse mais parle peu des risques qu'il a pris pour aider la révolution algérienne".

"Je ne peux comprendre comment un pays qui vient de sortir d'une longue guerre et qui est aux prises avec toutes sortes de difficultés, dont la moitié des élites est en prison ou en exil peut affirmer qu'il a trouvé en cinq mois les réponses à toutes les questions et se déclarer supérieur à son voisin", affirme encore le roi Hassan au cours de l'interview pour conclure : "Je suis cependant profondément convaincu que le peuple algérien n'est pas communiste."

La FAT-COI menace les intérêts des syndicats au Canada et aux E.-U.

NEW YORK. (PC) — Le Syndicat maritime canadien a accusé la direction de la FAT-COI de mettre en danger les intérêts du mouvement syndical au Canada et aux Etats-Unis par la manière dont elle s'est comportée à l'occasion du conflit syndical des Grands Lacs.

Il a demandé que des mesures soient prises contre le SIM du Canada selon les dispositions du code d'éthique de la FAT-COI.

Le SMC a fait ces déclarations pendant la fin de semaine dans un éditorial signé par le président du SMC, M. Joseph Curran, éditorial qui a été publié dans le journal du syndicat, "The Pilot".

Cet éditorial doit être distribué aujourd'hui aux délégués qui participent au congrès national de la FAT-COI, lequel reprend aujourd'hui après s'être ajourné pendant la fin de semaine.

Sa distribution soulève la possibilité d'un débat animé en ce qui concerne tout le problème des bateaux canadiens sur les Grands Lacs, alors que la semaine dernière il apparaissait que ceux qui sont directement intéressés par cette question avaient bien l'intention de ne pas l'évoquer en public.

M. Curran et son syndicat sont des antagonistes du SIM. Ils ont critiqué en effet la manière dont la FAT-COI a agi dans le conflit des Grands Lacs.

M. Curran avait émis la suggestion que le SIM canadien et son président Harold C. Banks devraient faire l'objet d'une enquête.

"J'affirme que la protection que la FAT-COI a accordée au SIM canadien est à l'origine de la crise qui touche actuellement les travailleurs canadiens et américains, nos mouvements syndicaux et nos gouvernements", déclare M. Curran dans son éditorial.

"Le SIM n'aurait pas pu maintenir ses attaques désordonnées contre le mouvement syndical canadien s'il n'avait pas utilisé le prestige de la FAT-COI lorsqu'il a harcelé les bateaux canadiens dans les ports américains."

M. Curran a déclaré que les preuves qui ressortent du rapport Norris sont écrasantes pour le SIM et il écrit : "La direction de la FAT-COI a continué à couvrir le SIM alors qu'il était évident qu'il y avait violence, corruption et mesures dictatoriales de la part de la direction de cette organisation au Canada."

Il a déclaré qu'à sa connaissance le conseil exécutif de la FAT-COI n'avait pas endossé de soutenir le SIM canadien et que, par conséquent, "la responsabilité en incombe au président de la FAT-COI, M. George Meany".

M. Curran, qui ne pourra pas assister au congrès à cause d'une grave maladie de sa femme, a déclaré dans son éditorial que la FAT-COI peut encore prendre des mesures positives selon les dispositions de son code d'éthique.

"Ce serait la manière la plus efficace de restaurer notre solidarité avec nos frères canadiens et de mettre fin à la rupture qui existe en ce moment entre le syndicalisme américain et canadien."

Entente militaire franco-indienne ?

LA NOUVELLE DELHI. — (Reuter) — L'Inde négocie actuellement un accord en vue de la fabrication de tanks légers en Inde, avec l'assistance de la France, a-t-on annoncé aujourd'hui devant le Parlement indien.

L'Inde construit actuellement une usine pour la fabrication de tanks semi-lourds, avec l'assistance de la Grande-Bretagne, dans la région de Madras.

Cessez-le-feu au Laos

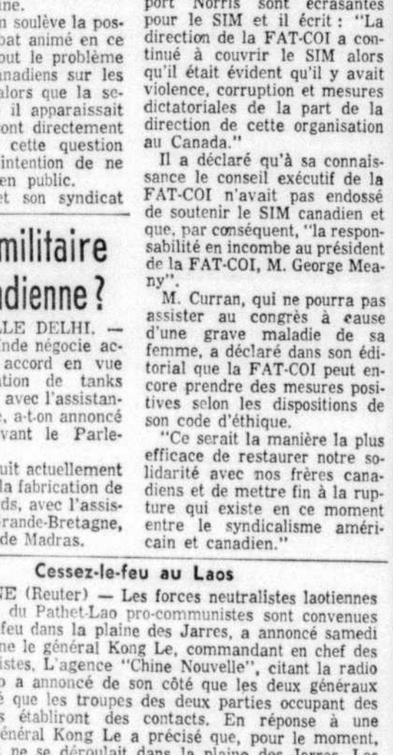
VIENTIANE (Reuter) — Les forces neutralistes laotiennes et les troupes du Pathet-Lao pro-communistes sont convenues d'un cessez-le-feu dans la plaine des Jarres, a annoncé samedi soir à Vientiane le général Kong Le, commandant en chef des forces neutralistes. L'agence "Chine Nouvelle", citant la radio du Pathet Lao a annoncé de son côté que les deux généraux avaient décidé que les troupes des deux parties occupant des postes voisins établiront des contacts. En réponse à une question, le général Kong Le a précisé que, pour le moment, aucun combat ne se déroulait dans la plaine des Jarres. Les diplomates en poste à Vientiane estiment qu'un cessez-le-feu constituerait une étape vers la solution de la crise laotienne.

Le fabuleux Bas de Noël

DU NOUVEAU Dupuis

CONTIENT DEJA PLUS DE $750

d'articles pour la famille et le foyer



Polissoir Hoover	29.95
Ensemble bijoux "Essex"	24.00
Marmite "L'Islet" 4 pintes	14.95
Foreuse élect. "Shopmate" ¼ po.	18.95
Ensemble "Waterman" stylos	10.00
Peignoir pour madame	20.00
Nylons, 12 paires de bas etc., etc. etc.	12.00

Rien de plus simple :

Déposez dès aujourd'hui et jusqu'au 20 décembre 1963 vos factures DUPUIS dans le baril placé au centre du rez-de-chaussée et augmentez vos chances de gagner ce GIGANTESQUE BAS DE NOEL.

L'attribution se fera chez Dupuis vendredi, le 20 décembre 1963



Dupuis

Père Noël *invite garçons et filles à lui rendre visite chez Dupuis. Un souvenir à chacun*

LA FEE DES ETOILES reçoit dans son beau palais. Elle remet un souvenir à chaque petit visiteur. Entrée .25

LE PETIT TRAIN DU NORD est tout simplement la randonnée sensationnelle de la saison ... décors merveilleux ... Faites souvent la randonnée. Le seul et unique à Montréal. Le voyage .15

CITE DES JOUETS DUPUIS, 4e ETAGE

PERE NOEL tous les jours à 4 h. 30 du lundi au vendredi CKVL



aux fervents du ski Dupuis offre ces

Coupe-vent 100% nylon

• noir • rouge • charcoal • bleu électrique

MOTIFS "LOSANGES"

11.95

Surface matelassée, doublure tissu viscose de bonne durée, entre-doublure de laine. A la fois attrayant, léger, chaud. Capuchon replié sous le col et retenu par des ganses. Glissière devant. Poignets en tricot de laine, 2 poches sur glissière, taille coulissée sur cordonnet. Poitrine : 34 à 46 — hommes et jeunes gens, P.M.G. et EXG.

DUPUIS—REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

DUPUIS FACILITE LE PAIEMENT DE VOS "ACHATS DES FETES"

Sur demande, toute personne ayant un compte courant chez Dupuis peut, jusqu'à une limite généreuse profiter de l'avantage suivant :

ACHETER MAINTENANT ET PAYER

⅓ *en janvier 1964*
⅓ *en février 1964*
⅓ *en mars ... 1964*

aucun intérêt
aucune charge additionnelle

Si vous n'avez pas de compte chez Dupuis voyez un préposé au Service du crédit au sujet des conditions faciles à remplir.

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin VI. 2-6171



Missel "L'Ange conducteur

ord. 2.50

SPECIAL DUPUIS chacun 1.75

604 pages, gros caractères, recueil de prières et exercices spirituels. Belle reliure cuir, tranche dorée.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 282



Missel quotidien Vespéral

par le R. P. Michel Riquet, s.j.

ord. 6.00

SPECIAL DUPUIS chacun 5.29

1376 pages, édition entièrement adaptée aux récents décrets de Rome. Reliure cuir marbré brun, tranche dorée, sur fermeture glissière.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 282

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h.

Assortiment exceptionnel — Cartes de souhaits de Noël et de Nouvel An



Achetez maintenant vos cartes de Souhaits des Fêtes, l'assortiment est plus complet et plus varié, votre choix sera plus facile.

Sujets religieux variés

par les moines de l'Abbaye St-Benoît

No 1 — 10 cartes et enveloppes assorties (petit format) la boîte 1.00
No 2 — 10 cartes et enveloppes assorties (format moyen). la boîte 1.50
No 3 — 10 cartes et enveloppes assorties (grand format) la boîte 2.50
No 4 — 10 cartes et enveloppes assorties (format extra grand) la boîte 3.50

Sujets variés

No 1 21 cartes scènes diverses, finies avec brillants sur carton. dentelé. La boîte 1.25

No 4 No 2 12 cartes "O Sainte Nuit", reproduction sur papier fin parchemin, par Coutts-Hallmark. La boîte 1.00

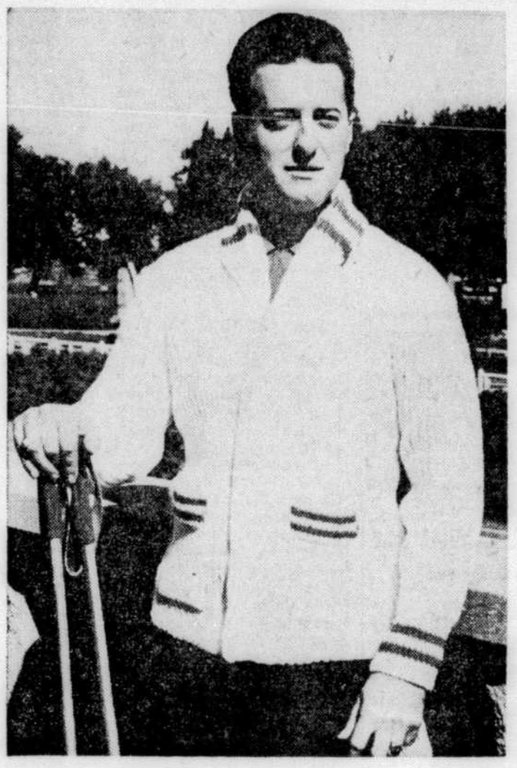
No 3 12 cartes "Mademoiselle Noël", pour jeunes demoiselles, adolescentes. La boîte 1.00

Sujets attrayants

No 4 18 cartes belles couleurs, phosphorescentes, impression "silk-screen", très nouveau. La boîte 1.19

No 5 No 5 12 cartes "décorations de Noël", par Hallmark, série Prestige. La boîte .89

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



Tricot GROSSES MAILLES

qu'on endosse en toute confiance

ord. 25.00 SPECIAL DUPUIS chacun 14.95

Cette chaude veste deviendra vite votre préférée pour aller à votre travail, au sport ou encore à la campagne cet hiver. Modèle à col châle, 2 poches. Tailles : 40-42-44 et 46. Chaud tricot laine • blanc • naturel/rouge (non illustré) ou tricot orlon • blanc/bleu • blanc/rouge • blanc/vert (illustré).

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Dupuis

délicat, petit et pratique

SE PORTE DANS L'OREILLE

NOUVEAU ZENITH CAMEO

APPAREIL AUDITIF une qualité



ZENITH

UNE PETITE SURDITE EST UNE GROSSE PERTE

• Pas de corde ni tube pour vous ennuyer.
• Se porte même à temps partiel, s'ajuste et s'enlève en une seconde.
• Essayez-le et comparez sa qualité de fonctionnement.

• Test audiométrique sans frais
• entrevue privée
• Cordes et piles pour tous genres d'appareils

PLAN BUDGÉTAIRE SI DÉSIRÉ

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT

Venez ou téléphonez en composant VI. 2-5151, poste 316

VENTE A DOMICILE SUR DEMANDE

DUPUIS — TROISIEME, STE-CATHERINE



Aubaine ! Aubaine !

Toques véritable renard

L'élégante toque de fourrure pour l'hiver que vous trouverez au Nouveau Dupuis ... une mode à la page ... pour la femme à la page ... et à un prix à la page. Venez tôt pour faire un meilleur choix. 19.95

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341

Mme Juliette Larochelle

esthéticienne-visagiste et experte en produits de beauté LANCASTER, sera à notre comptoir Cosmétiques, du 19 au 23 novembre inclusivement, afin d'aider nos clientes à résoudre leurs problèmes de maquillage ou d'épiderme.

DEMANDEZ-LUI CONSEIL





Crème vivante

Véritable cure de jeunesse. Un seul produit en 2 flacons à mélanger au moment de l'emploi. A base d'extrait placentaire et de cellule vivante stabilisée, facilitera la reproduction des cellules de l'épiderme, lui rendra jeunesse et fermeté. Son emploi particulièrement conseillé à l'automne, après surmenage ou encore quand l'état général laisse à désirer.

La formule complète 18.00

Lait hydratant

Pour peau sensible, redonnera l'indispensable teneur en eau, laissera une très agréable sensation de fraîcheur.

Le flacon 6.00



Fond de teint magique

Très fluide, d'emploi facile, donnera profondeur au maquillage, au visage un éclat vivant, un merveilleux velouté tout en protégeant l'épiderme même le plus sensible.

Le flacon 6.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ — Montréal, lundi 18 novembre 1963 / Dédicace, Basilique Saint Pierre, Saint Paul.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE. No 30 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

L'unité est vitale (Pearson)

PAR JEAN-V. DUFRESNE

Devant les jeunes libéraux du Canada réunis en congrès à Montréal, le premier ministre Lester B. Pearson a lancé, samedi, un fervent appel en faveur de l'unité nationale. Après avoir condamné "le défaitisme , l'esprit de clocher et le séparatisme", le premier ministre du Canada a affirmé : "Je crois dans la Confédération parce que j'ai foi dans l'unité nationale, une unité complète, sûre et permanente, et appuyée sur les deux races mères, anglaise et française, de notre pays".

M. Pearson a ajouté qu'il croit que les Canadiens sont "capables d'oeuvrer pour une destinée nouvelle de sorte que chacun puisse conserver sa propre langue et sa propre culture dans le cadre confédératif.

"L'unité est à la base de notre survivance. Allons-nous croire que nous ne pouvons résoudre nos propres difficultés ?

Une ovation de quatre minutes interrompit alors le discours du premier ministre.

"Notre volonté de renforcer l'unité nationale repose sur la reconnaissance de la diversité nationale. Le biculturalisme et le bilinguisme ne sont pas une nécessité regrettable, mais constituent un élément qui accroît la puissance et la personnalité de notre pays", a-t-il ajouté.

Voir aussi en page 15

"Nous sommes derrière vous", s'écrièrent dans la salle les délégués enthousiastes.

"Ne laissons pas nos erreurs dissimuler la réalité, nous avons accompli beaucoup, et nous ferions plus encore si l'Opposition ne nous faisait pas obstacle", a répondu M. Pearson. S'il est déjà difficile de diriger un régime majoritaire, il est plus ardu encore de diriger un gouvernement minoritaire. Mais nous avons la ferme intention d'agir comme si nous possédions la majorité", a lancé le premier ministre applaudi par l'auditoire.

"Le parti libéral a deux leaders de langue française du Québec qui ont accédé au poste de premier ministre. Même s'ils

L'enquête sur le bilinguisme affaiblit la Confédération

—M. Diefenbaker

HALIFAX (PC) — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a accusé hier le gouvernement fédéral de "tripatouiller la Confédération" en instituant une commission royale d'enquête sur le biculturalisme.

M. Diefenbaker, qui s'adressait à une assemblée de l'Association progressiste-conservatrice de Nouvelle-Ecosse, a déclaré que la continuation de la Confédération est le plus grand défi lancé au Parlement depuis de nombreuses années.

"La Confédération sera affaiblie tant que la commission siégera, si l'on peut se fier aux indications de la situation actuelle", a-t-il déclaré.

M. Diefenbaker a déclaré que son gouvernement, avant qu'il ne soit défait aux élections d'avril dernier, avait reçu une requête en vue de l'établissement d'une commission royale sur le biculturalisme. "J'ai déclaré que les commissions royales avaient leur raison d'être, mais que celle-ci pertuberait la Confédération."

Dans l'esprit de nos Pères

Le chef progressiste-conservateur a suggéré à la place de cette commission une conférence entre le Dominion et les provinces afin que soient discutés les problèmes de biculturalisme et de bilinguisme.

M. Diefenbaker a déclaré qu'une telle conférence, composée de représentants de tous les partis politiques, pourrait se tenir dans "l'esprit des pères de la Confédération" pour discuter ces problèmes qui ont causé des "divisions" au cours des derniers mois.

"Cette confédération ne doit pas être endommagée", a-t-il déclaré, en donnant l'avertissement que "vous ne faites pas de changements dans les principes fondamentaux avec des commissions."

Il a déclaré que son gouvernement était sur le point de convoquer une telle conférence avant qu'il ne soit défait.

M. Diefenbaker a critiqué le premier ministre pour avoir annoncé que le Parlement allait prendre une décision quant à un nouveau drapeau pour le Canada." Vous ne pouvez pas changer les symboles nationaux sans le consentement du peuple", a-t-il déclaré.

Il a décrit hier, lors d'une conférence de presse, Hal

Voir DIEFENBAKER en page 2

Le commerce avec l'URSS atténue la guerre froide

—Paul Martin

PARIS. (Reuter) — "Le Canada ne croit pas que l'isolement économique du monde communiste serve les intérêts de la détente actuelle." Cette déclaration de M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires étrangères, a été faite aujourd'hui après que le Grande-Bretagne eut rejeté une proposition américaine tendant à limiter à cinq ans le terme des crédits d'achats accordés à l'Union soviétique par les puissances occidentales.

En effet, au cours d'une intervention qui a duré 15 minutes, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. George Ball, avait dit que l'Union soviétique pourrait surmonter ses difficultés agricoles actuelles en recherchant auprès de l'Ouest des crédits à long terme : l'occasion est donc favorable pour l'Ouest de restreindre le temps des crédits afin d'obliger l'Union soviétique à consacrer des fonds, destinés à son programme militaire, aux biens de consommation.

La France, l'Allemagne fédérale et l'Italie seraient plutôt favorables à la thèse américaine. La Grande-Bretagne et le Canada s'y opposent.

Répondant aux questions des journalistes, M. Martin a dit que le Canada considérait que les échanges commerciaux avec l'URSS de marchandises n'ayant pas un caractère stratégique, contribuent à l'atténuation de la tension internationale.

"Le commerce canadien avec les pays du bloc sino-soviétique, a précisé le ministre, n'ont pas dépassé 0,30 pour cent du total de nos exportations pendant les dix dernières années".

Le Canada, a-t-il encore déclaré, n'a conclu aucune vente à crédit à long terme avec les pays du bloc soviétique. Ses accords commerciaux ne couvrent pas une période de plus de cinq ans. En ce qui concerne les ventes de blé aux pays de l'Europe orientale, elles sont conclues avec un crédit de trois ans.

Les crédits pour la Chine et l'URSS s'étendent sur 18 mois. Avec Cuba, les ventes ont été conclues au comptant.

"Le Canada, a fait observer M. Martin, est un des pays de l'OTAN qui n'ont pas accordé, depuis la guerre aux pays du

Voir MARTIN en page 2

La ségrégation doit disparaître des groupes catholiques aux E.-U.

WASHINGTON. (UPI) — Les organisations sociales ou de fraternité catholiques qui pratiquent encore la ségrégation raciale devraient dorénavant accepter des membres noirs ou disparaître.

C'est l'avertissement qu'a donné hier la Conférence nationale catholique pour la justice interraciale. La décision des 300 délégués vise surtout le conseil de Chicago des Chevaliers de Colomb récemment désorganisé à la suite d'une crise raciale.

Le Grand Chevalier de Chicago et cinq membres du conseil ont démissionné lundi dernier pour protester contre le fait que le groupe de Chicago ait refusé d'admettre un Noir comme membre.

Les délégués à la conférence de dimanche, clercs et laïcs, ont déclaré, par une résolution mise aux voix, que les organisations catholiques qui pratiquent la ségrégation doivent immédiatement changer leur politique, sans quoi l'aumônier devrait être retiré et l'organisation démembrée.

Position des évêques

Par ailleurs, à Rome, les évêques américains, dans une déclaration commune publiée par les soins de la Catholic Welfare Conference, ont invité hier le peuple américain à mobiliser ses forces morales en vue d'assurer aux "milliers de concitoyens de race noire la pleine reconnaissance de tous leurs droits".

La première étape de cette action, déclarent les évêques, consiste à considérer tous les hommes comme des personnes humaines sans tenir compte des différences raciales. Soulignant qu'il faut voir l'homme "comme Dieu le voit", les évêques affirment que cette image constitue l'ultime terrain d'entente et de respect mutuel entre les hommes.

Chaque année les évêques américains publient une déclaration sur les problèmes de la foi. Cette année, la déclaration sur l'attitude à l'égard des Noirs a été rédigée à Rome où l'épiscopat assiste actuellement au concile.

Lanoux et Le Clezio reçoivent les prix Goncourt et Renaudot

PARIS. (AFP, Reuter) — Le prix Goncourt, la plus importante récompense littéraire française, a été décerné aujourd'hui à l'écrivain Armand Lanoux pour son roman : "Quand la mer se retire".

Par ailleurs, le prix Renaudot, autre grand prix littéraire français, a été décerné à l'écrivain Jean-Marie Le Clezio, âgé de 23 ans, pour son premier roman : "Le procès-verbal".

AUJOURD'HUI

Nous devons vendre plus aux E.-Unis

—M. Sharp

NEW YORK. (PC) — Le ministre fédéral du Commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré aux hommes d'affaires américains aujourd'hui, que le Canada s'efforcera d'augmenter ses exportations aux Etats-Unis dans le but de réduire son déficit dans la balance des comptes.

La solution permanente du problème des comptes du Canada "doit résider dans un élargissement substantiel de la structure industrielle du Canada", a affirmé M. Sharp dans un discours prononcé à l'occasion du congrès national du commerce étranger.

Il est inévitable que toute réduction substantielle du déficit de la balance des comptes du Canada exige en retour une réduction du déficit commercial du Canada avec les E.-U. Le ministre du Commerce a signalé que de la mi-1962 à la mi-1963, le déficit commercial du Canada avec les E.-U. s'élevait à $1,100,000,000 tandis qu'il y avait un surplus commercial de près de $500,000,000 avec les autres pays.

"Cela signifie que dans certains secteurs de la production tout au moins, nous devons viser à élargir notre part, petite et disproportionnée, du marché de l'Amérique du Nord".

M. Sharp a principalement traité d'une mesure en particulier, destinée à atteindre cet objectif : le nouveau programme d'encouragement tarifaire, destiné à augmenter les exportations de pièces d'automobiles aux E.-U. pour une valeur de $500 millions tandis qu'il n'en a été exporté aux E.-U. pour $15 millions seulement.

PSQ
"Nous voulons le pouvoir !" déclare Michel Chartrand au congrès de Québec (page 2) — (Autres nouvelles sur ce congrès en page 15)

METRO
M. Saulnier : Nous prolongerons le métro si l'île Jésus nous aide (page 3)

EDUCATION
St-Féréol augmente les taxes et les écoliers retournent en classe (page 15) — Le congrès des commissions scolaires réclame la création d'un fonds d'éducation alimenté par une loterie (page 10)

JOURNALISME
L'Union canadienne des journalistes de langue française adopte une charte de l'intégrité professionnelle (page 11)

PROGRAMMES CONJOINTS
Ottawa continuera d'en instituer, mais les provinces seront libres d'y participer ou non. — Equivalence prévue (page 16)

IRAK
L'armée déloge le parti Baas du pouvoir (page 39)

DERNIÈRE HEURE

M. Chapdelaine est expulsé des rangs des caouettistes

WINDSOR, Qué. (PC) — Les membres du Ralliement des créditistes de la région de l'Est ont décidé d'expulser des rangs du parti le député de Sherbrooke à Ottawa, M. Gérard Chapdelaine.

On a reproché à M. Chapdelaine d'avoir appuyé le chef national du Crédit social, M. Robert Thompson, au moment de la scission provoquée il y a quelques mois au sein du parti par M. Réal Caouette.



LE TRAVAIL REPREND — Les 250 infirmières de Sainte-Justine ne sont pas toutes encore au travail — car cette fois, il manque de malades — mais les quelques-unes en poste ont tout de suite repris les rênes. Garde Poirier, que l'on a photographiée hier après-midi, faisait marcher un bambin dans ces corridors qui reprennent vie après un mois de grève (Voir article, page 12).

Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

La France serait disposée à fournir des bombes-H à l'ARC l'an prochain

BONN. (PC) — Des officiers français ont fait part au comité parlementaire canadien de la Défense, en visite à Paris, que la France était disposée à fournir des engins nucléaires à l'Aviation royale du Canada pour ses avions "CF-104" stationnés en France, dès que la force de frappe française serait prête à entrer en service l'an prochain.

Les membres du comité canadien, qui ont fait cette révélation hier, ont précisé que cette formule permettrait de contourner la politique française qui ne tolère pas la présence d'engins nucléaires américains en territoire français.

Le comité a appris samedi, alors qu'il était à Soest où se trouve la brigade d'infanterie canadienne, que cette formation de 6,000 hommes a reçu pour mission de défendre une zone située près de la frontière de l'Allemagne de l'Est.

L'"Honest John"

Le brigadier M. R. Dare, qui commande cette brigade, a déclaré qu'il pouvait obtenir l'autorisation de faire partir la fusée nucléaire "Honest John" en moins de temps qu'il faudrait à la batterie pour préparer la mise à feu. D'autres officiers ont affirmé que cela prendrait jusqu'à trois mois pour obtenir les ogives pour l'"Honest John", après que l'accord technique serait signé le mois prochain avec les Etats-Unis.

Le personnel américain qui aura la garde des ogives nucléaires, conservera deux pièces importantes de telle sorte qu'il sera impossible que les Canadiens fassent partir l'"Honest John" accidentellement ou sans en avoir reçu l'ordre exprès.

Le brigadier a fait savoir au comité parlementaire que la brigade avait besoin immédiatement d'un transporteur blindé et que certains de ses obusiers de 105 millimètres et de ses tanks "Centurion" auraient besoin d'être remplacés. Le brigadier a affirmé que l'armée britannique du Rhin serait très inquiète si la brigade canadienne était ramenée au pays ou retirée de son poste pour être placée ailleurs en Europe en tant que réserve.

Ottawa devra justifier le choix d'Air Canada (René Lévesque)

par Luc BEAUREGARD

"Il faut exiger des explications maintenant !"

M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, a déclaré hier que la décision d'Air Canada et du gouvernement fédéral, concernant le prochain appareil moyen-courrier qui doit remplacer les avions Vanguard et Viscount, devait être "motivée".

S'adressant à plus d'une centaine de journalistes, au congrès annuel de l'Union canadienne des journalistes de langue française, au Reine-Elizabeth, M. Lévesque a ajouté, en insistant : "Le gouvernement fédéral et la société Air Canada sont au service de toute la population, y compris la population et le gouvernement québecois, et ont le devoir de répondre à leurs questions."

"Or, a-t-il dit, pourquoi achèterait-on un avion qui n'a jamais volé (le DC-9) et qui ne correspond à aucun progrès technique plutôt qu'un appareil qui offre plus de place, (la Caravelle, appareil français), un meilleur service, qui a subi de multiples tests dans beaucoup de pays et qui n'est pas à peine sorti de la planche à dessin.

"Or, a poursuivi M. Lévesque, est-il vrai que cet autre avion serait construit surtout aux Etats-Unis, quand on connait au Canada une lenteur manufacturière, surtout dans l'aéronautique ? Quand il s'agit de dollars canadiens, pour une flotte canadienne, Montréal ne pourrait-il pas faire l'affaire quand dans la région métropolitaine se trouve la plus grande industrie aéronautique du pays ?

"Ce sont des questions qui se posent, a-t-il dit, et qui appellent autre chose que des rumeurs. La question est d'importance et mérite une réponse . . .

"Evidemment, la décision appartient à des responsables de technique et d'administration . . . Mais elle doit être expliquée . . . Il faut que la réponse soit comme un miroir sans tache. Les contribuables du Québec y sont intéressés et la Société Air Canada dont le public assume les frais, doit motiver sa décision."

M. Lévesque a fait remarquer enfin qu'il fallait exiger des explications maintenant, qu'il ne fallait pas "attendre que la décision soit prise et rouspéter pour nous soulager . . ."

Finie l'euphorie

M. Lévesque a dit par ailleurs que les deux années des réformes faciles étaient terminées : "La période d'euphorie est finie, a-t-il dit. La nationalisation de l'électricité a été le point final. Maintenant les grands problèmes se posent à nous, problèmes fiscaux, problèmes de la sidérurgie, des caisses de retraite, la question du fonctionnarisme qui devient criante et implique le problème du syndicalisme et tout le problème hospitalier. Ce sont des étapes où il n'y a pas de place pour la facilité . . .

"Si le gouvernement semble ralentir en ce moment, a dit enfin M. Lévesque, il faut se demander s'il est en faute ou si ce ralentissement est commandé par la complexité des décisions à prendre et par le besoin de prudence."

Offre de BAC à Canadair !

La British Aircraft Corporation aurait fait une offre à peu près semblable à celle de la compagnie Douglas. Selon le Montreal Star, BAC aurait en effet offert à Canadair de participer à la construction de tous ses "One-Eleven", incluant ceux qui seront achetés par une autre compagnie qu'Air Canada. Contrairement au projet Douglas-de Havilland, qui se fera de toute façon, celui-ci est toutefois conditionnel à l'achat du "One-Eleven" par Air Canada.

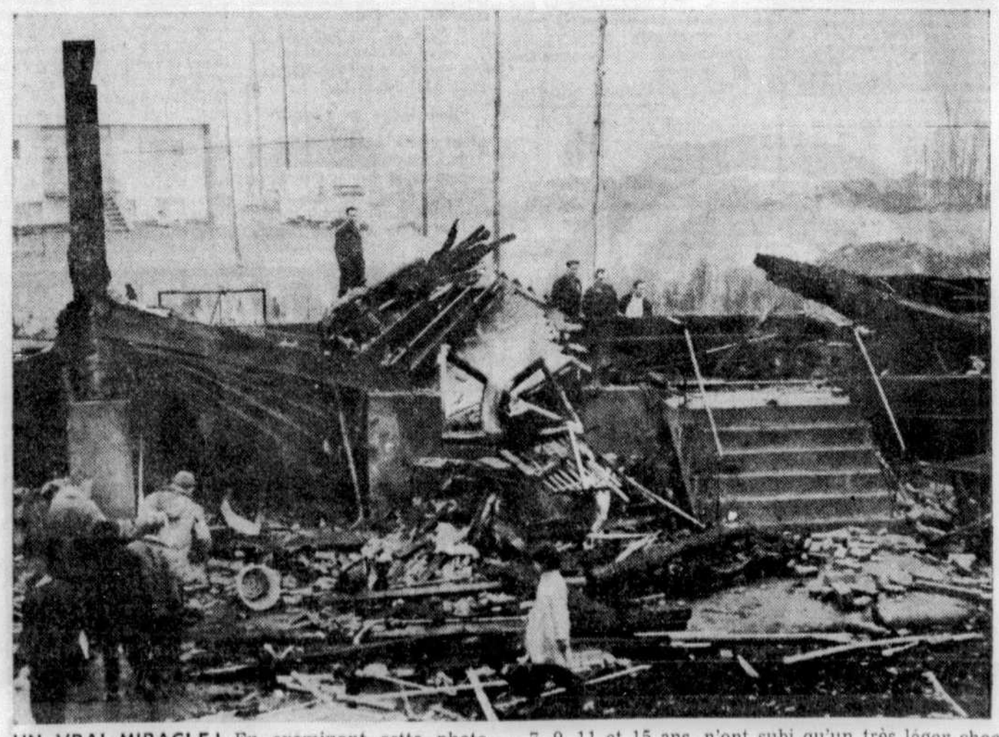
BAC aurait en outre accepté d'assumer l'investissement de $7 millions en outillage qui serait nécessaire à l'établissement à Canadair d'une chaine de montage de "One-Eleven".

Selon un porte-parole de la compagnie montréalaise, rapporte également le Montreal Star, cette offre serait plus détaillée que celle de Sud Aviation pour ses "Caravelle". En vertu de l'entente BAC-Canadair, l'avionnerie de Montréal fabriquerait pour environ $400,000 de chaque "One-Eleven" vendu de par le monde.

3 morts et 20 disparus dans un incendie à Atlantic City

ATLANTIC CITY. (AP) — Trois personnes ont perdu la vie et 20 autres sont portées disparues à la suite d'un incendie qui a détruit aujourd'hui cinq hôtels et une pension de famille situés en bordure de la mer, à Atlantic City.

Les cadavres des trois personnes ont été retrouvés dans les ruines de l'hôtel "Surfside", où l'incendie a pris naissance. L'hôtel sert de maison de convalescence pour personnes âgées durant les mois d'hiver. Les flammes, en plus d'avoir détruit les 5 hôtels et la pension de famille, ont également endommagé une maison à appartements avant d'être vaincues. Le feu s'est communiqué aussi à trois autres bâtiments, mais il a été rapidement contrôlé.



UN VRAI MIRACLE ! En examinant cette photo d'une maison pulvérisée sous le choc d'une formidable explosion vers 1 h. 30 la nuit dernière à Jacques-Cartier, on a peine à croire que les cinq occupants soient sortis indemnes de cet amas de débris calcinés. Mme Simone Buchanan, âgée de 39 ans, du 442 avenue Scott, et ses quatre enfants, Michel, James, John et Rita, âgés respectivement de 7, 9, 11 et 15 ans, n'ont subi qu'un très léger choc nerveux. Ils n'ont passé que quelques minutes à l'hôpital Général de St-Lambert. Les pompiers ont rapidement maîtrisé l'incendie qui s'est déclaré immédiatement après l'explosion. Une défectuosité dans l'appareil de chauffage au gaz naturel pourrait être la cause de cette détonation, selon un des pompiers.

Photo LA PRESSE

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 37
Bandes dessinées / 37
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 42 à 44
Horoscope / 47
Les patrons / 34, 35
Les timbres / 45
Loisirs et récréation / 17
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales/39, 46
Radio et Télévision / 18
Session fédérale / 15
Spectacles et Concerts / 40, 41
Sports / 25 à 29, 45
Sur les quais / 19
Vie féminine / 20 à 23
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 6

LA MÉTÉO

NUAGEUX, DOUX
MIN. : 40 — MAX. : 45

VOIR DETAILS EN PAGE 2

Bonn tente de modifier la politique nucléaire de l'Alliance Atlantique

BONN. (PC, UPI) — Selon un porte-parole militaire ouest-allemand, le gouvernement de Bonn s'est adressé directement à Washington, par dessus la tête des autorités de l'OTAN, en vue d'obtenir une modification de la politique de défense de l'Alliance Atlantique. C'est le colonel Hans Joachim von Hopsgarten, de l'état-major ouest-allemand, qui a divulgué l'existence de cette démarche aux membres du comité sur la Défense des Communes d'Ottawa, présidé par M. Maurice Sauvé.

Le colonel a précisé devant les membres du comité, qui se trouvent actuellement en mission d'études en Europe, que le gouvernement de Bonn a insisté auprès du secrétaire à la Défense des Etats-Unis, M. McNamara, pour qu'il autorise l'utilisation des armes nucléaires dès que les Soviétiques auraient franchi la frontière de l'Allemagne. Il a ajouté que M. McNamara avait promis d'étudier cette requête.

A l'heure actuelle, la politique nucléaire de l'OTAN, en cas d'attaque, consiste en ceci: évaluer la portée de tout assaut soviétique éventuel, avant de décider si une riposte nucléaire devrait être utilisée. Par ailleurs, tous les engins nucléaires qui se trouvent sur le sol de l'Allemagne de l'Ouest sont sous contrôle américain.

Le colonel Hopsgarten est d'avis que les armes nucléaires dites tactiques aux mains des forces armées ouest-allemandes devraient être utilisées même si une attaque soviétique prenait la forme d'un assaut à l'aide d'armes classiques uniquement. Selon le colonel, cette politique obligerait les Soviétiques à choisir entre renoncer à poursuivre leur attaque et la guerre nucléaire totale.

Le militaire allemand a également affirmé que le Canada entreposerait en Europe des armes et de l'équipement pour renforcer deux brigades d'infanterie. Toutefois, un représentant du gouvernement canadien à Bonn a aussitôt démenti cette affirmation en précisant qu'aucune décision n'avait encore été prise sur cette question.

Les syndiqués américains devant la discrimination

par **Jacques LAFRENIERE**
(envoyé spécial de LA PRESSE)

NEW YORK — La discrimination raciale retient particulièrement l'attention de la puissante centrale ouvrière des Etats-Unis, la Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI).

Le président de la centrale, M. George Meany, a considéré que cette question était d'une telle importance, qu'il a bouleversé l'ordre du jour du congrès qui se tient présentement à New-York pour l'inscrire en tête de liste des délibérations en séances générales qui ont débuté ce matin. C'est la première fois qu'une étude attentive de ce sujet est soumise à l'attention des délégués lors d'un congrès biennal.

C'est le seul dirigeant de race noire de la FAT-COI, M. A. Phillip Randolph, qui a dirigé les discussions. M. Randolph est président de la Fraternité des portefaix de wagons-lits, un syndicat dont la presque totalité des membres sont des Noirs.

Dans son rapport, le président de la FAT-COI M. Meany a indiqué qu'au 1er juillet dernier, 106 des 130 syndicats affiliés avaient fait rapport qu'il n'existe pas (ou plus) de discrimination raciale dans leurs constitutions ou règlements.

Des pourparlers se poursuivent pour qu'il en soit ainsi dans les 24 autres syndicats, parmi lesquels il y a le Syndicat international des marins. La semaine dernière, des piqueteurs ont défilé devant l'hôtel Americana, où se tient le congrès de la FAT-COI, pour se plaindre de la discrimination que le SIM aurait exercée contre les Noirs.

La question raciale occupe une place importante dans les préoccupations des Américains. Dans son discours devant les congressistes la semaine dernière, le président Kennedy s'est enorgueilli d'avoir encouragé l'intégration dans les écoles de 238 arrondissements, dans les théâtres de 144 villes, dans les restaurants de 129 villes, tout en facilitant à "tous" les citoyens américains le droit au travail tant dans l'entreprise privée que dans le fonctionnarisme.

M. Meany croit pour sa part que "dans l'histoire moderne des Etats-Unis, l'année 1963 marquera la poussée la plus hardie dans l'avancement des droits civiques". Il est convaincu que sa centrale ouvrière a fait tout en son possible depuis le mandat qui lui a été confié en 1961 et qu'elle doit continuer à lutter pour obtenir que tous les citoyens, sans égard à leur race, aient des droits égaux.

"Le droit au travail"

Un Etat a déjà adopté une loi spéciale décrite comme le "droit au travail". D'autres Etats se préparent à adopter une telle législation qui inquiète grandement les dirigeants syndicaux des Etats-Unis.

Selon M. Meany, cette loi prétend libérer les travailleurs de la dictature des organisations ouvrières. Il a fait remarquer que les plus intéressés à faire adopter cette loi sont des employeurs qui ont manifesté jusqu'ici le plus d'opposition au syndicalisme.

La FAT-COI est décidée à mettre tout en branle pour s'opposer à l'adoption de cette loi.

Nous voulons le pouvoir!

—Chartrand

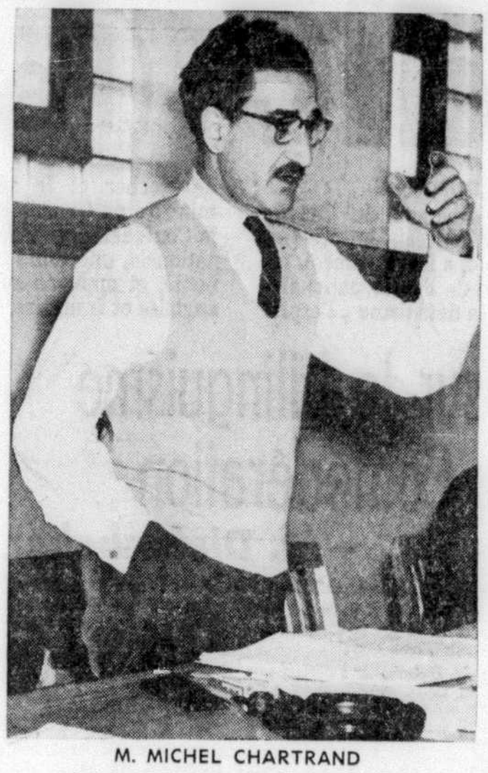
par **Pierre O'NEIL**

"On veut rien moins que le pouvoir."

C'est par cette laconique conclusion que Michel Chartrand a terminé hier, une violente diatribe qui, en fait, était son discours d'acceptation du poste auquel on venait de l'élire, celui de président du comité central du PSQ.

"Après avoir milité depuis l'âge de 19 ans dans toutes sortes de partis de gauche, je me sens enfin à l'aise dans le PSQ."

Le nouveau chef des socialistes québecois a précisé que c'est au nom du socialisme démocratique qu'il revendiquait pour Québec une plus grande autonomie. "Si le reste du Canada n'est pas pressé de se débarrasser d'une dictature économique, a-t-il dit, pour nous du Québec, ça presse."



M. MICHEL CHARTRAND
chef du nouveau Parti socialiste du Québec

Du NPD, il a dit qu'il se leurrait royalement s'il ne tenait pas compte des sentiments vivants, profonds et agressifs des Canadiens français. Il a fustigé les **USA** en les qualifiant de colosse au pied d'argile "qui suce partout les richesses naturelles et les revend sous forme de produits finis mais en oubliant de payer les matières premières !

Parlant de l'évolution actuelle du Québec, il a dit que c'est le peuple qui ferait le socialisme, que les travailleurs étaient prêts, que les cultivateurs en avaient assez d'être humiliés, que les fonctionnaires en étaient au même point et que le PSQ pouvait compter sur les intellectuels les plus compétents et les plus lucides de la nation.

Il a rendu hommage aux infirmières de Ste-Justine "que nous avions fait l'erreur de prendre pour des bourgeoises" et qui viennent de transformer par leur ténacité toute l'organisation hospitalière du Québec en forçant dorénavant le gouvernement à jeter un coup d'oeil attentif de ce côté.

Voici les noms des autres dirigeants élus hier : 1er vice-président responsable du bureau politique, Jean-Marie Bédard; 2e vice-président responsable du bureau d'organisation, Jean-Paul Gagnon;

3e vice-président responsable du bureau de propagande Roger Nantel;

4e vice-président responsable du bureau d'action Emile Boudreau;

secrétaire-correspondant Robert Robert;

trésorier J. Couvrette;

autres membres : F. Daoust E. Harvey, G. Beaudoin, G. Gagnon, P. Bélanger, C. Legendre, M. Laforest, R. Millet, J.-V. Morin.

Le comité central comprendra en outre un délégué des Jeunesses socialistes, des délégués des régions économiques et des associations de comté.

En difficultés

L'enseignement pratique de la médecine

QUEBEC. (PC) — Le docteur Jacques Papillon a participé à un colloque sur l'éducation médicale dans le cadre du 33ième congrès des médecins de langue française qui se tenait à Québec en fin de semaine.

Il s'est demandé si l'enseignement gradué de la médecine a profité dans une large mesure du nouveau mode de financement inauguré avec l'assurance-hospitalisation, mise en vigueur le 1er janvier 1961.

"Depuis janvier 1961, a-t-il dit, le nombre de résidents dans les hôpitaux affiliés à l'université a augmenté d'un très fort pourcentage, alors que tout le système d'assistance publique, sur lequel était basé, pour ainsi dire, l'enseignement pratique a disparu.

"Comme conséquence il existe actuellement un plus grand nombre de résidents pour traiter et opérer un nombre réduit de malades, d'où une diminution très nette dans certains hôpitaux de l'enseignement pratique."

La météo

Minimum cette nuit : 40
Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Région de Montréal : Cantons de l'Est ; région de Québec :** Ciel couvert, pluie intermittente aujourd'hui ; demain, nuages, rares éclaircies. Très doux. Vents du nord de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 40 et 45 ; Sherbrooke et Québec, 35 et 40.
Région d'Ottawa : Pluie aujourd'hui ; généralement nuageux demain. Très doux. Vents du nord de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 40 et 45.
Laurentides et Mauricie : Ciel couvert, averses ou neige légère aujourd'hui ; demain, nuages et rares éclaircies. Température à peu près sans changement. Vents du nord de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe et La Tuque, 32 et 40.
Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Généralement nuageux, averses ou neige légère possibles aujourd'hui ; demain, nuages, rares éclaircies. Température à peu près sans changement. Vents du nord de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 32 et 40 ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 30 et 40.
Régions du lac Saint-Jean et de Baie-Comeau : Généralement nuageux, possibilité d'averses ou de neige légère aujourd'hui ; demain, nuages et éclaircies. Doux. Brises légères tournant après-midi aux vents du nord de 15 à 20 milles ; brises légères demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi et Baie-Comeau, 32 et 40.
Régions de Rimouski et de Gaspé : Généralement nuageux, pluie ou neige fondante intermittentes ce soir ; nuages et rares éclaircies demain. Doux. Brises légères tournant après-midi aux vents du nord de 15 milles ; brises légères demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 32 et 40 ; Gaspé, 35 et 40.
Région de Sept-Iles : Nuages et éclaircies aujourd'hui et demain. Doux. Brises légères tournant après-midi aux vents du nord de 15 à 20 milles ; demain, brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sept-Iles, 30 et 35.

L'UN réclame une enquête sur la Régionale de la Chaudière

par **Jacques MONNIER**

SAINT-JOSEPH DE BEAUCE — M. Paul Allard, député de la Beauce, a qualifié hier soir "d'anti-démocratique" l'attitude de la Commission scolaire régionale de la Chaudière qui refuse de renseigner clairement le public sur les transactions et les contrats nécessités par la construction récente de l'école de la Trinité à Saint-Georges-de-Beauce.

Au cours d'une réunion politique, M. Allard a déclaré qu'à cause des bruits qui courent, il est grandement temps de lever le voile sur les côtés mystérieux de l'administration de la régionale.

"Les contribuables qui paient l'impôt, a-t-il dit, on le droit sacré de savoir. Et je ne crois pas que, par une simple résolution, on puisse les priver de ce droit . . ."

D'après M. Allard, la vente, à la régionale, du terrain "marécageux" où a été érigée, depuis, l'école de la Trinité, aurait permis, aux propriétaires d'alors, de réaliser un profit rapide de quelque $20,000.

Le député de la Beauce a laissé entendre qu'il y a là une situation aussi grave que celle qui a été dévoilée par l'enquête Mackay à Montréal, et à propos de laquelle les journaux ont parlé de spéculation abusive et de scandale.

Une enquête publique

Non seulement les circonstances qui ont entouré la transaction, mais la façon dont administre la Commission scolaire régionale de la Chaudière, expliquent la demande formulée vendredi dernier par M. Allard à M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales : que l'on fasse au plus tôt une enquête publique sur la régionale !

Actuellement la population se plaint de ne pas pouvoir obtenir de renseignements clairs et nets sur la nouvelle école de la Trinité, sur les contrats signés, sur les prix payés, sur les engagements pris, qu'il s'agisse du terrain, de l'édifice, de l'équipement, de l'entretien de l'institution, note le député de la Beauce.

Gaspillage et patronage

On parle de gaspillage, ajoute-t-il; les mosaïques de la façade de l'école de la Trinité et le système d'éclairage de cette façade auraient englouti plusieurs dizaines de milliers de dollars. On parle de "patronage" et de favoritisme lors des travaux de construction, puis d'aménagement, lors de l'achat de l'ameublement, lors de l'engagement du personnel, lors du ravitaillement de la cafétéria.

"Il serait intéressant de connaître les noms des soumissionnaires et leurs prix. Cela mettrait peut-être à jour l'existence d'un family compact qui fait des affaires d'or alors que le peuple se saigne à blanc pour payer !" dit M. Allard.

M. Gabriel Loubier, député de Bellechasse, a renchéri; et il a cité l'exemple d'une "poignée de porte" de l'école de la Trinité qui a coûté $85. M. Loubier a également mentionné des articles de quincaillerie achetés à une firme dont il a été impossible jusqu'ici de savoir à qui elle a servi de paravent.

M. Allard reproche aussi à la Commission scolaire régionale d'avoir choisi un terrain trop éloigné, aux confins de Saint-Georges-Ouest, ce qui a entraîné un surcroît de dépenses inutiles pour l'installation d'égouts, la pose de conduites d'adduction d'eau, l'établissement de nouvelles chaussées.

Après avoir brossé un tel tableau, le député de la Beauce a conclu que seule une enquête royale sur la place publique, avec dépositions de témoins assermentés, peut démasquer les responsables.

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, qui était présent, a tiré ses conclusions après le discours de M. Allard.

"Cela va mal dans la province. Je félicite le député de la Beauce de vouloir — (malgré certaines pressions dont il a été l'objet) — faire la lumière sur des transactions condamnables qui expliquent pourquoi les taxes montent en flèche . . ."

Le député de Bagot a accusé le gouvernement Lesage de "mauvaise administration" !

Quelques mots maintenant sur les transactions qui ont précédé la vente du terrain à la Régionale !

En 1958, M. Julien Paquet a acheté un terrain au prix de $7,000 à M. Philippe Roy.

En 1959, M. Armand Roy est devenu co-propriétaire du terrain avec M. Julien Paquet, moyennant le versement de $3,500 à ce dernier.

En 1959, MM. Julien Paquet et Armand Roy ont vendu à M. Léonce Doyon pour $4,000 la partie boisée du terrain.

En 1961, MM. Julien Paquet et Armand Roy ont sectionné ce qui restait du terrain. Ils ont gardé la première section qui, d'après M. Paul Allard, pourrait être lotie et qui vaudrait $2,000. Ils ont cédé l'autre section "marécageuse", avec un lopin de terre voisin estimé à $500 par le député de la Beauce, à la Commission scolaire régionale de la Chaudière au prix de $24,000. C'était pour la construction de l'école de la Trinité. M. André Breton, le beau-père de M. Fabien Poulin qui a été député libéral de la Beauce, se trouvait président de la "Régionale" au moment de la transaction.

L'école de la Trinité est une école secondaire régionale pour jeunes filles; elle est maintenant construite; on l'a bâtie au coût de plus de $1,500,000.

Les pilotes demandent à Ottawa de ratifier le choix d'Air Canada

L'Association des pilotes de lignes aériennes du Canada vient de demander au ministre fédéral des transport de ratifier, quel qu'il soit, le choix d'Air Canada qui remplacera à partir de 1966 ses avions à hélices par des biréactés. Voici le texte de ce télégramme :

"Honorable G. J. McIlraith,
Ministre des Transports,
Ottawa.

"L'Association des Pilotes des lignes aériennes canadiennes s'inquiète des diverses représentations faites relativement au choix d'un réacté à être utilisé par la Compagnie Air Canada pour ses vols de faible et moyenne distance.

"Nous croyons que quatre facteurs seulement doivent être pris en considération, soit : l'efficacité, l'économie, les normes techniques et l'intégration dans la flotte aérienne présentement en usage, facteurs qui semblent primordiaux aux yeux de la Compagnie suivant la déclaration de la Compagnie Air Canada. Toutes autres considérations sont secondaires.

"En tant que pilotes, notre principale préoccupation est naturellement de conduire le meilleur équipement disponible. Nous sommes d'opinion que **seule la firme concernée possède la compétence nécessaire pour prendre une décision finale dans ce domaine.**

"Nous prions instamment le gouvernement d'appuyer la décision de la Compagnie Air Canada, quelle que soit cette décision.

A. D. Mills,
Président"

L'offre à Canadair

"Un échange entre un cheval et un lapin"

L'offre possible du gouvernement fédéral de confier à Canadair, de Montréal, une importante commande d'hélicoptères, a été accueillie de façon plutôt froide par l'Association internationale des machinistes (loge 712), représentant les employés de Canadair.

Le chargé d'affaires du syndicat, M. Aldo Caluori, a dit que cette offre constituait "un échange entre un cheval et un lapin et, qu'évidemment, le Québec avait encore la petite portion."

Il faisait évidemment la comparaison entre la construction de la Caravelle, qui aurait apporté à la main-d'oeuvre et aux matériaux des revenus de $86 millions et 11½ millions d'heures-hommes, alors que la fabrication d'hélicoptères ne permettrait de réembaucher quelque 1,500 employés pour une période d'au moins deux ans.

Précisant que depuis quelques années la Canadair a dû mettre à pied quelque 3,200 employés, soit 50 pour cent de sa main-d'oeuvre, M. Caluori a qualifié la possible offre gouvernementale "d'écran de fumée visant à camoufler un autre geste discriminatoire à l'égard des ouvriers québecois".

Par M. Lionel Bertrand

Deux nominations à la Centrale d'artisanat

SAINTE-THERESE. (C. B.) — Un industriel de Sainte-Thérèse et un comptable de Saint-Jérôme viennent d'être nommés à la Centrale d'Artisanat du Québec. Il s'agit de M. Fernand Thibault, manufacturier de meubles de style canadien, et du lieutenant-colonel Paul Brosseau, responsable de la Régie des loyers à Saint-Jérôme et président de l'Association libérale du comté de Terrebonne.

La nouvelle émane du bureau de M. Lionel Bertrand, député libéral de ce comté, à Sainte-Thérèse. La Centrale d'artisanat est un organisme consultatif qui relève du ministère du Tourisme.

Récemment, cette centrale a été constituée en une compagnie sans but lucratif. En vertu de lettres patentes, la nomination de son conseil d'administration est du ressort du ministre du Tourisme. Il est présentement présidé par M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Institut des arts appliqués du Québec.

Un conseil de l'artisanat

Dans son communiqué destiné aux journaux de son comté, M. Bertrand révèle son intention de créer un Conseil de l'artisanat au Québec. Une telle initiative, a-t-on noté, ne pourra se matérialiser qu'à la suite d'un amendement aux lois actuelles. On y a laissé entendre qu'un tel amendement pourrait se faire au cours de la prochaine session.

Du 29 décembre au 8 décembre, la Centrale d'artisanat tiendra, au Palais du Commerce de Montréal, son exposition annuelle. Afin d'assurer à l'événement tout le prestige que l'artisanat du Québec mérite, le ministère du Tourisme a loué la salle de l'exposition en son entier. On mentionne que tous les kiosques seront, cette année, sous la responsabilité immédiate de la Centrale d'artisanat.

Jamais les commissions scolaires n'ont été en plus mauvaise posture

—M. Johnson

par **Renald SAVOIE**

JOLIETTE. — "Le bill 60 a un ennemi, le ministre Paul Gérin-Lajoie, lui-même. Le gouvernement voudrait faire oublier les véritables responsables de la situation cahotique actuelle des finances scolaires. M. Gérin-Lajoie ou le gouvernement n'a pas besoin du bill 60 pour régler les problèmes financiers des commissions scolaires. Ils n'a pas besoin de pouvoirs accrus puisqu'il les possède déjà. Il possède le pouvoir de sauver les commissions scolaires d'une faillite imminente depuis trois ans, alors que par un arrêté ministériel en date du 5 juillet 1960, il se faisait attribuer toutes les fonctions administratives et financières que remplissait jusque là le département de l'Instruction publique," déclarait M. Daniel Johnson samedi soir, en présence de 600 militants de l'Union nationale réunis à Joliette pour rendre hommage à leur député.

Au cours de son allocution, le chef de l'opposition a mis en garde la population contre une menace possible d'étatisation de l'enseignement provoquée par une diminution de l'aide gouvernementale aux commissions scolaires. Il a souhaité ensuite à la mission Lesage qui doit rencontrer sous peu les autorités fédérales pour y discuter les problèmes de taxation, tout le succès possible "afin de réparer les dégats de 1954".

Commissions scolaires

"Or, jamais les commissions scolaires n'ont été en plus mauvaise posture que depuis qu'elles relèvent directement du ministre" a dit M. Johnson.

Il s'est dit d'avis que le ministre de la Jeunesse a profité de ses pouvoirs accrus pour anéantir l'autonomie des commissions scolaires et faire porter aux cultivateurs, aux petits propriétaires ruraux et urbains, et indirectement aux locataires eux-mêmes, le poids des promesses démagogiques contenues dans le programme de son parti.

"Le gouvernement actuel affame les commissions scolaires pour pouvoir plus facilement étatiser l'enseignement. La centralisation financière conduit tout droit à l'étatisation. En 1963, aujourd'hui, le gouvernement n'a pas besoin de pouvoirs, mais d'argent."

Le député de Bagot a dit que le gouvernement Lesage avait commencé par enlever aux commissions scolaires leur taxe d'éducation par laquelle elles pouvaient elles-mêmes s'administrer. Puis "il a aboli le fonds d'éducation qui permettait de combler les déficits à même le revenu des richesses naturelles et de la taxe provinciale de vente. Et voici que maintenant, M. Lesage leur dit : "Vous allez vous financer vous-mêmes". Il les force à capitaliser leurs déficits et à augmenter l'impôt foncier au delà de toute limite raisonnable, au lieu de racheter leurs dettes et d'assurer leur indépendance financière tel que promis".

"Les problèmes s'accumulent, les déficits s'accumulent, les dettes s'accumulent, les taxes s'accumulent, les comptes des fournisseurs et les salaires non payés du personnel enseignant s'accumulent et les commissaires d'écoles qui représentent les parents ne peuvent rien faire pour calmer les critiques et les revendications coléreuses du peuple parce qu'ils n'ont plus aucune liberté d'action."

"Dans ces conditions, la tentation est grande pour les élus des parents de dire à l'Etat : prenez nos écoles, prenez nos enfants, prenez tout et débattez vous avec les problèmes puisque c'est vous qui les avez créés".

Le chef de l'opposition a trouvé scandaleuse la tournée du ministre Gérin-Lajoie "qui, aux frais de la province, accompagné d'une vingtaine d'experts, s'est fait organiser des réceptions à travers la province. Je dis que c'est du lessivage de cerveau quand des enfants de 6, 7 ou 8 ans sont obligés de crier les bienfaits du bill 60 que nombre de députés libéraux n'ont pas encore lu."

"Bon voyage, M. Lesage"

Parlant de la collaboration de l'opposition pour les projets gouvernementaux pouvant servir à l'émancipation, M. Johnson a dit qu'il souhaitait tout le succès possible à la mission Lesage qui doit débattre à Ottawa les problèmes de taxation.

L'orateur a rappelé qu'en 1945 le gouvernement UN du temps avait voulu obtenir d'Ottawa 15% de l'impôt fédéral. Et "Alors que le fédéral avait un surplus de $500 millions, les libéraux du temps nous avaient trahis. Participant à cette conférence en temps que ministre fédéral, M. Lesage s'était même fait le porte-parole du ministre Abbott, le 10 janvier 1954 pour déclarer : "les subventions aux provinces sont dans l'esprit de la constitution". Je souhaite bonne chance à M. Lesage. Je lui souhaite de réparer les dégats de 1954".

Et le chef de l'opposition eut ce mot pour terminer : "Population de Joliette qui avez envoyé Majeau à Québec, sonnez l'alarme" . . .

Me Majeau

Or, cette soirée devait marquer le premier anniversaire de l'élection de Me Maurice Majeau à l'Assemblée législative. Huit ou neuf députés de l'Union nationale accompagnaient leur chef.

Ce fut précisément le député de Joliette qui remercia Me Johnson. Après la litanie des remerciements d'usage, le député qui venait sans doute de lire l'histoire de la "Grandeur" de son parti parla du dynamisme de son parti, de sa solidité, rappela les luttes épiques pour sauvegarder l'autonomie de la race canadienne-française. Après cette "prise de conscience", il projeta sur l'avenir du peuple, le rôle que nous avons à jouer, les responsabilités à prendre, la sauvegarde de nos intérêts, la sauvegarde de nos libertés, etc., etc. . . . Et davantage encore. La plus récente acquisition de l'Union nationale à Québec sortait en somme tout droit de chez le costumier du parti. Des éloges à la grandeur passée, il n'y eut qu'un seul oubli en somme et c'est l'hommage au dernier des "trois grands", l'ex-premier ministre Barette, un fils de la place.

M. Grégoire inquiet

Au député Gilles Grégoire qui semblait s'inquiéter, M. Walter Gordon, ministre des Finances, a dit hier que le Groupe des Dix étudiait effectivement certaines propositions relatives à un système monétaire international et que la résolution ayant trait au fonds de change serait expliquée quand elle sera soumise à une autre réunion de l'organisme, au début de l'an prochain.

M. Lapointe voulait savoir s'il était vrai qu'un groupe de dix pays, dont le Canada, avait l'intention d'adopter une unité monétaire internationale.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

étaient Français, ils étaient également à l'aise en Anglais. A l'avenir, les chefs libéraux devront parler le français aussi bien que l'anglais . . . comme je souhaiterais être capable de le faire".

M. Pearson a également prévenu les jeunes libéraux que la crise syndicale des Grands lacs n'est pas définitivement résolue.

"Le tutelle que le gouvernement a imposée aux cinq syndicats maritimes continue d'encourrir des risques, et personne de devrait aggraver ceux-ci en tentant d'exploiter des préjugés anti-américains", a déclaré le chef du cabinet.

Il est nécessaire de protéger les intérêts de notre pays, parfois même d'un pays ami", a signalé M. Pearson qui a ajouté "qu'il n'est pas dans notre intérêt cependant de mépriser les Américains. "N'accroissons pas nos difficultés en les exploitant pour des fins politiques", a-t-il dit.

Le premier ministre a terminé son allocution en disant : "Je crois que n'importe quel jeune, âgé de 18 ans, assez adulte pour aller à l'université et à la guerre est également assez adulte pour choisir le destin politique de son pays."

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

bloc sino-soviétique, des crédits directs de gouvernement à gouvernement. Les crédits privés à ces pays ont toujours été inférieurs à cinq ans."

Il a ajouté que bien que ses récentes ventes de blé aient été fort importantes, le Canada "n'a fait que jouer son rôle de fournisseur mondial de céréales, et ces ventes n'ont, en tout cas, même pas augmenté de dix pour cent le pourcentage d'exportations vers le groupe sino-soviétique".

M. Martin rencontrera demain M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères. Il assistera également à la réunion des ministres de l'O.C.D.E.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

Banks, président du SIM du Canada, comme étant "l'enfant gâté" du libéralisme.

M. Diefenbaker a ajouté que toutes ses tentatives pour faire déporter Banks du Canada avaient été bloquées par les libéraux.

Scholz défait Calderwood

DORTMUND. (AFP) — Samedi soir en boxe à Dortmund, le poids mi-lourd allemand Gustav Scholz a battu l'Ecossais Chic Calderwood, champion mi-lourd de l'Empire britannique, aux points en 10 reprises. Aucun titre n'était en jeu.

COLONIAL
TURKISH BATHS
Un des plus grands au Canada
BAIN TURC
$1.50
MASSAGE A L'HUILE — ALCOOL
VAPEURS DE PIERRES CHAUFFÉES
Venez sans rendez-vous
1 h. p.m. à 11 h. p.m.
MARDI, JOUR DES DAMES
3969 rue COLONIAL
VI. 2-0094

Robert H. Lacour O.D.
Optométriste-Opticien
Diplômé de PARIS et de l'Université de Montréal
EXAMEN de la VUE — VERRES de CONTACT
LUNDI — MARDI — MERCREDI 9 A.M. A 6 P.M.
SAMEDI 9 A.M. A 1 P.M.
BUREAU LE SOIR
LUNDI — JEUDI — VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.
4693 rue DELORIMIER • LA. 3-3354

SI VOUS VISEZ À L'ÉPARGNE — VISEZ PLUS JUSTE AVEC PSP
Vous voulez épargner mais ne savez pas comment? Renseignez-vous sur le service exclusif de la Banque — PSP — le plan d'épargne personnel allié à la protection de l'assurance-vie.
exclusivité de Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
N-6P

Durs d'oreilles?
SEUL ACOUSTICON, AVEC PLUS D'UN SIÈCLE D'EXPÉRIENCE, EST EN MESURE DE VOUS OFFRIR CETTE MERVEILLE À MINIATURE DE NOTRE ÈRE SPATIALE.
SEUL ACOUSTICON VOUS OFFRE
L'amplificateur exclusif SPECTRA Acousticon
Pas plus gros qu'un comprimé d'aspirin!
Acousticon®
1460, avenue Union, Montréal, Québec VI 4-5272
4928 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec HU 9-5262
516 est, Beaubien, Montréal, Québec CR 6-1208
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... NO TEL .....
S'il vous plaît, me faire parvenir tous les détails. A



Toutes les polices d'assurance-vie ne sont pas identiques

L'assortiment de police d'assurance-vie peut porter à confusion . . . mais chaque genre de police accomplit un but spécifique. De ce fait, il est d'une importance primordiale de vous prévaloir d'une assurance appropriée, d'un montant juste, afin d'accomplir l'objectif auquel vous désignez votre système d'assurance.
Chaque représentant de Sovereign connait et comprend le but et les avantages de chaque police émise par Sovereign.
Assurez-vous que l'assurance que vous achèterez sera en mesure de remplir la tâche que vous exigez — parce que toutes polices d'assurance ne sont pas semblables. Consultez votre représentant de Sovereign.
CONSULTEZ SOVEREIGN
THE SOVEREIGN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
1290, rue St-Denis, Chambre 73, Tél: 861-9771
MONTRÉAL 18, P.Q.
Agence Montréal-Soret
214, boul. Laurier, Tél. : FO. 7-7561
BELOEIL, P.Q.
Agence Drummondville
785-116ème Ave., Tél. : GR. 8-1676
DRUMMONDVILLE-SUD, P.Q.
Succursale Montréal-Cartierville
6110 ouest, boul. Gouin, Tél. : 331-4360
MONTREAL 9, P.Q.
Succursale Beaver-Hall
1111, côte Beaver Hall, Chambre 305
MONTREAL 1, P.Q. Tél. : UN. 6-4951

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 30

13 morts accidentelles

Au moins treize personnes ont connu une fin tragique au cours de la dernière fin de semaine. Dix sont mortes dans des accidents de la route, deux ont succombé aux blessures subies dans un incendie et une autre est morte au cours d'une partie de chasse.

L'une des pires tragédies de fin de semaine est celle qui a coûté la vie à un citoyen de Verdun et à sa fillette. M. P.-H. Rivard et sa fille Suzanne ont été tués lorsque leur automobile qui circulait sur la route no 9, non loin de St-Germain, comté de Drummond a été heurtée par le véhicule d'un chauffard. L'auto a capoté, tuant le père et sa fille et blessant gravement Mme Rivard et deux autres enfants : Louise, 5 ans et Robert, 2 ans.

Un autre chauffard a aussi fait deux victimes à Rivière-du-Loup, alors que les deux frères, MM. Alphonse et Camille Martin, succombaient à leurs blessures, rue Fraser, non loin de leurs demeure.

Un incendie, qui serait d'origine criminelle, a aussi causé la mort de deux citoyens de Rouyn, à Cadillac, hier matin.

Voici la liste des victimes :

SUR LA ROUTE

M. Paul-Henri Rivard, 29 ans, et sa fillette, **Suzanne Rivard,** 7 ans, du 750 rue Godin, à Verdun, tués sur la route no 9, entre St-Germain et St-Eugène-de-Grantham, hier après-midi, lorsque leur auto a capoté après avoir été heurtée par un chauffard.

Daniel Marcotte, 6 ans, de St-Marc-des-Carrières, comté de Portneuf, heurté par une automobile non loin de la maison de ses parents, hier après-midi.

M. Albert Lépine, 24 ans, du 385 rue Gordon, à Verdun, tué lorsque l'auto dans laquelle il avait pris place est allée s'écraser contre un pilier du pont Champlain, tôt hier matin.

M. John Malone, 60 ans, sans domicile connu, tué hier par une auto, à Cap-St-Ignace, 50 milles à l'est de Québec.

Gloriam Harrison, 9 ans, de Canton Letellier, non loin de Sept-Iles, sur la Côte Nord, tué samedi par une auto.

M. Maurice Bénard, 77 ans, du 1610, rue Norway, à Ville Mont-Royal, tué vendredi soir lorsque son auto a capoté à environ 6 milles de Mont-Laurier.

M. Jean-Jacques Sabourin, 22 ans, du camp militaire de Valcartier, originaire de Rockland, Ont., renversé par une automobile, tôt samedi matin, alors qu'il marchait près de Val St-Michel, dans la banlieue de Québec.

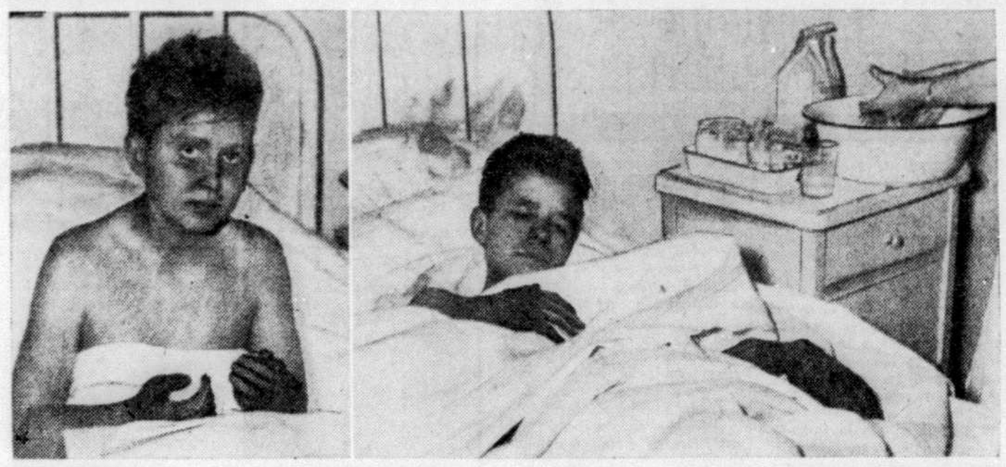
M. Alphonse Martin, 56 ans, et son frère, M. **Camille Martin,** 49 ans, de la rue Fraser, à Rivière-du-Loup, écrasés par un chauffard non loin de leur demeure, samedi après-midi.

A LA CHASSE

Roger Lavoie, 29 ans, du 4541 rue St-Antoine, tué dans un accident de chasse, samedi après-midi, non loin d'Huberdeau, comté d'Argenteuil.

VICTIMES D'UN INCENDIE

MM. Fernand Massicotte, 32 ans, et **André Bureau,** 38 ans, tous deux de Rouyn, morts dans un hôpital de Noranda des blessures subies dans un incendie survenu àCadillac, comté d'Abitibi-Est, tôt hier matin.



QUEL BON LIT ! — L'aventure d'Alexandre Rioux, 13 ans, à gauche, et d'un autre jeune coureur des bois, Yvon Chabot, 14 ans, a eu un heureux dénouement. Les garçonnets, partis chasser la perdrix il y a une semaine, s'étaient égarés, plongeant dans l'émoi les citoyens du Lac-Edouard, leur village, au nord de La Tuque. Les jeunes nemrods reprennent maintenant leurs forces, au Sanatorium du Lac-Edouard. Le ministère des Transports du Québec doit se féliciter d'avoir expédié une équipe spéciale sur les lieux. Les chercheurs, patrouillant en hélicoptère, repéraient le feu des enfants, vendredi, et les deux chiens qui les avaient aidés, un peu plus tôt, à prendre deux perdrix qui grillaient sur la broche, à l'atterrissage des sauveteurs. Leurs noms : MM. Gérard Tremblay, le pilote ; Marcel Lavergne, de la Canadian International Paper ; et Stuart MacKay, inspecteur de la Laurentian Forest Protective Association. Les disparus s'étaient enfoncés à 15 milles dans la forêt. Ils avaient trouvé refuge sous un pin majestueux qui les protégeait du vent et de la neige. On a retrouvé la trace des garçonnets grâce à un Indien de la réserve de Pointe-Bleue, qui avait perçu des aboiements de chien. Le pilote de l'hélicoptère repéra vite une spirale de fumée, au-dessus du camp des Robins des bois.

Un délinquant de 17 ans aurait assassiné M. Gabriel Langlais

Il semble que le lieutenant Marc Brodeur, de l'escouade des homicides de la Sûreté municipale de Montréal, ait terminé son enquête sur le meutre de M. Gabriel Langlais, employé de Radio-Canada, trouvé dans son appartement de la rue Gatineau mercredi dernier le corps lacéré de 26 coups de couteau.

Les policiers montréalais détiennent en effet depuis vendredi soir dernier un jeune homme de 17 ans qui s'était évadé de la maison de correction "Shawbridge Boys Farm". Il aurait fait des aveux et ses déclarations auraient même servi à retracer une montre et des vêtements qui auraient appartenu à la victime.

Une autopsie avait démontré que le corps trouvé au 5582, rue Gatineau, à Côte-des-Neiges, avait reçu au moins 26 coups de couteau et qu'il s'était écoulé environ 48 heures entre le meurtre et la découverte du cadavre par la concierge, vers 1 h. de l'après-midi, mercredi dernier.

Un appel téléphonique anonyme aurait mis les détectives sur la piste. L'adolescent, dont les parents habitent le quartier Rosemont, aurait avoué à quelques-uns de ses amis qu'il était l'auteur de ce crime.

Quelques vêtements volés à la victime ont été retracés là où le jeune délinquant s'était réfugié et la montre de M. Langlais, qui avait été vendue à un regrattier de la rue Craig, a été retrouvée samedi matin.

Selon les renseignements obtenus, il appert que la victime, âgée de 56 ans, et son agresseur de 17 ans ne se connaissaient pas auparavant et que le drame soit survenu quelques heures seulement après leur rencontre, dimanche dernier.

Le présumé meurtrier devait d'abord comparaître aujourd'hui en Cour de Bien-être social, sous l'accusation de s'être évadé d'une maison de correction.

L'enquête du coroner concernant la mort de M. Gabriel Langlais aura lieu cette semaine sous la présidence de Me Marcel Trahan. Elle aura vraisemblablement lieu mercredi et le jeune homme sera alors cité comme témoin important dans cette affaire.

FAITS divers

36 personnes arrêtées dans une maison de jeu

Vers 7 h. samedi soir, l'escouade de la Moralité de la Sûreté municipale de Montréal effectuait une descente dans une présumée maison de jeu, au Artistical Club, 5 rue Marie-Anne.

Au cours de cette visite, les policiers ont arrêté 36 personnes.

Le présumé tenancier, M. F. Klironomos, domicilié au 12 ouest boul. St-Joseph a comparu ce matin en Cour municipale.

Une somme d'argent indéterminée trouvée sur les tables et 80 jeux de cartes ont aussi été saisis ainsi que tout le matériel habituel de ces lieux.

Camion vs auto en panne : 3 morts

COBOURG, Ont. (PC)—Trois personnes ont perdu la vie samedi soir lorsqu'un camion a télescopé l'arrière d'une auto en panne sur la route 401 près d'ici.

Une jeune fille de 21 ans eut le temps de sauter hors de cette dernière voiture avant que ne se produisit la collision et une cinquième personne qui se tenait à quelques verges de la scène de l'accident s'en tira indemne.

Les morts sont : Charles Boudreau, 62 ans, de Kingston, sa belle-fille, Sharen Boudreau, 19

voir FAITS DIVERS en page 9



20 CARABINES VOLEES — D'audacieux cambrioleurs ont réussi, hier soir, à s'introduire dans un magasin d'articles de sport, le Wilson's Sport Centre, situé au 6536 rue Somerled, à Montréal, et à s'emparer de 20 carabines. Ce n'est rien de bien rassurant surtout en cette période-ci, alors que la métropole connait une de ses pires vagues de vols à main armée. Les cambrioleurs ont aussi fait main basse sur une centaine d'ensembles pour le ski. Notre photo montre, de gauche à droite, le sergent-détective Marcel Blais, le lieutenant Roland Chénier et le propriétaire de l'établissement, M. Frank Wilson, examinant deux carabines qui ont échappé à l'attention des voleurs. photo, Yves Beauchamp, LA PRESSE

Nombreux vols à main armée

La vague de vols à main armée continue de plus belle à Montréal. Les artistes du revolver surgissent partout et rien ne semble devoir arrêter cette razzia.

Une quinzaine de vols à main armée rapportaient, dans la nuit de vendredi à samedi, une recette globale d'au moins $22,000.

Le plus important vol était commis sur la personne de M. Roland Thibodeau, vendredi soir. Cet employé de la Caisse populaire St-Edouard, 450 est, rue Beaubien, se faisait enlever à la pointe du revolver une somme de $16,000, alors qu'il allait déposer cette somme dans une autre Caisse populaire du voisinage.

Mais, pour les bandits, la fin de semaine n'était pas terminée. Samedi et hier, les apaches reprenaient leurs activités. Les policiers réussissaient cependant à appréhender 5 suspects.

Un chauffeur de taxi, M. Jean Lecavalier, de la compagnie Métropole, a été forcé de remettre une somme de $15 à un agresseur, à l'angle des rues St-Laurent et Ontario. L'homme simulait la possession d'une arme dans la poche de son manteau. Le chauffeur partit à la poursuite de son voleur et le rattrapa vis-à-vis du 10 ouest, rue Ontario. Il le maitrisa jusqu'à l'arrivée de la police.

Vers 5 h. 30 samedi, un bandit armé se présentait au magasin General Textile, situé au 7574, rue St-Hubert. La gérante, Mme Grace Besser, se mit soudainement à crier, prise de panique.

L'homme prit peur et lança son arme à la figure de la jeune femme avant de prendre la fuite.

Peu après, vers 6 h. 15, deux bandits armés faisaient main basse sur une somme de $1,340 à la Salaison Roy, située au 2430, rue Frontenac. Un des employés présents fit mine de vouloir résister, mais il reçut un coup de crosse à la tête. Quelques heures plus tard, la police

voir VOLS en page 9

Les cambrioleurs sont aussi à l'oeuvre

Les gunmen ne sont pas les seuls voleurs actifs en ce moment à Montréal. Leurs confrères les cambrioleurs ne chôment guère non plus.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs pénétraient dans la résidence de M. Frank Calderone, au 3150 ouest, boul Gouin et s'emparaient de fourrures et autres articles d'une valeur globale de $2,500.

Le coffre-fort de la Compagnie de Transport Provincial, logé dans l'édifice de la rue Dorchester, a été éventré. On ne connait pas encore le montant de ce vol.

A la manufacture de vêtements Fagen Clothing, située au 5174, rue Clark, des voleurs se sont emparés de complets d'une valeur totale de $2,000.

Des fourrures d'une valeur de $2,500 ont été volées à la résidence de M. Jean-Claude Corbeil, située au 11385 rue Bruxelles.

Même incident au domicile de M. Oscar Hamelin, situé 2310 rue Contrecoeur. Le montant du vol est de $1,900.

D'autres cambrioleurs ont enfoncé une porte arrière de Ravary, Ltée, distributeurs d'articles de plomberie, au 3899 est, rue Ste-Catherine et ils se sont sauvés avec les recettes de la fin de semaine ; une somme de $725.

A Longueuil, des cambrioleurs ont éventré le coffre-fort du club Lemoyne situé au 16 rue St-Sylvestre et ils ont pris la fuite avec une somme de plus de $3,000.

Grâce à une pince-monseigneur laissée sur les lieux d'un cambriolage, la PP a capturé en fin de semaine deux hommes qu'elle croit être les auteurs d'un vol de $1,400 en

voir CAMBRIOLEURS en p. 9

Nous prolongerons le métro si l'île Jésus nous aide

par **Raymond MASSE**

L'administration Drapeau-Saulnier prolongera la ligne Berri du métro jusqu'à l'île Jésus si les municipalités intéressées de cette île acceptent d'acquitter une partie du coût des travaux requis à cette fin.

Au dire de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, le montant de la quote-part des municipalités concernées n'est toutefois pas encore établi.

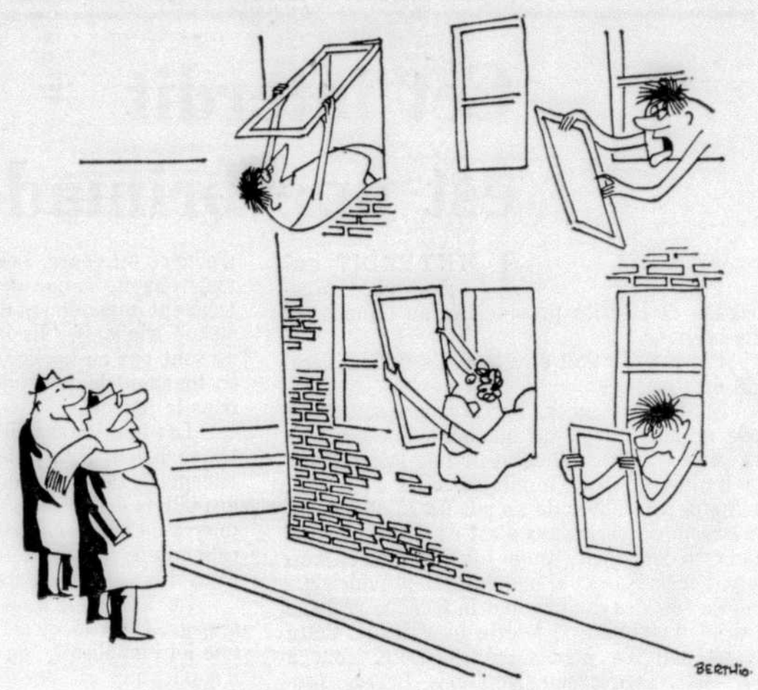
Il n'en reste pas moins que l'administration D.-S. est visiblement en faveur de relier l'île de Montréal à l'île Jésus — par des voies aménagées dans la rivière des Prairies. M. Saulnier espère même que le . . . dialogue officiel soit engagé sans plus de délai.

"Si la Corporation interurbaine de l'île Jésus peut prendre des engagements financiers, il n'y a pas de doute que c'est une question que la ville de Montréal est extrêmement intéressée à discuter et le plus tôt possible", a déclaré, hier matin M. Lucien Saulnier qui, en l'absence de Me Jean Drapeau", était l'invité au programme "Le maire vous parle" diffusé par CKAC.

M. Saulnier a admis avoir déjà rencontré "à quelques reprises" des membres de conseils municipaux, dont le maire de Pont-Viau, M. Roger Provost, "qui manifestent un intérêt évident à ce que le métro de Montréal, c'est-à-dire que la ligne Berri qui se termine au boul. Henri-Bourassa, soit prolongée, sous la rivière des Prairies, jusque sur l'île Jésus".

"Il y aurait évidemment de nombreux avantages pour les résidants de l'île Jésus, a commenté M. Saulnier. Il y aurait aussi des avantages incontestables pour la prospérité économique de Montréal. Aussi, un tel prolongement faciliterait la solution de plusieurs problèmes de circulation qui nous sont causés par l'arrivée, chaque jour, de milliers d'automobiles venant de l'île Jésus".

"Il s'agit, encore là, d'une question de rentabilité. Il ne nous parait pas possible, à ce stage-ci, d'assumer la totalité du coût que représente la construction du prolongement de cette ligne. Du côté de l'île Jésus, il semble que des représentants autorisés de municipalités favoriseraient une contribution financière. Il nous reste à déterminer la valeur de cette contribution."



Multiples accidents de chasse

Il n'est presque pas de jour, à cette période-ci de l'année, où l'on n'apprenne qu'un chasseur ait été tué ou blessé au cours d'une partie de chasse.

Comme on s'y attendait, la dernière fin de semaine a connu ses victimes. Au moins une personne a connu une fin tragique à la chasse. A Huberdeau, non loin de St-Jovite, un chasseur montréalais, M. Roger Lavoie, 29 ans du 4541 rue St-Antoine, a été tiré accidentellement, samedi après-midi, par un compagnon. Il a succombé immédiatement à ses blessures.

A Calumet, comté d'Argenteuil, des chercheurs ont découvert, samedi matin, le corps de M. Henry Herbett White, 67 ans, de Calumet. Il semble que l'homme, qui était parti la veille à la chasse, ait succombé à une crise cardiaque ou à l'épuisement.

Près de St-Jérôme, M. Giuseppe Galla, 27 ans, du 8956, 6e Avenue, à Ville St-Michel, recevait une décharge de fusil qui le blessait aux jambes. Transporté à l'hôpital de St-Jérôme, son état n'inspire cependant aucune crainte.

Un chasseur de 56 ans, M. L.-J. Perron, du 975 rue Marguerite-Bourgeoys, à Québec, reposait samedi soir à l'hôpital St-Sacrement de cette ville après avoir été tiré dans les jambes par des chasseurs, dans les bois de St-Lambert-de-Lévis. Son état est satisfaisant.

Coupable d'avoir conspiré pour allumer un incendie

Un évaluateur, accusé de conspiration pour allumer un incendie, a été reconnu coupable, en cour des Sessions de la Paix, samedi. Le juge Claude Wagner a reporté sa sentene à mercredi et la Couronne a réclamé une peine de 14 ans de pénitencier contre Ulfranc-St-Laurent Dubé, l'un des figurants dans la sensationnelle affaire des incendies allumés pour toucher les assurances.

Dubé avait été accusé d'avoir, entre le 1er avril 1962 et le 30 septembre de la même année, conspiré avec des dénommés Camille Paquin, Laurent Chevrier, Gilbert Clermont, Yvon Seguin et autres personnes inconnues, en vue de mettre le feu à un établissement commercial situé au 4696 et 4698 est, rue Ste-Catherine, propriété de Mlle Hélène Bunjady.

Samedi, à l'issue d'un long procès, Me Gérard Laganière, c.r., procureur de la Couronne a soumis au juge Wagner que le témoignage du complice Gilbert Clermont était concluant, d'autant plus que ce dernier avait parlé sincèrement.

De son côté, Me Réal Gagnon, avocat du condamné, a fait ressortir que la preuve ne repose en fait que sur le seul témoignage d'un complice, témoignage que l'on doit toujours prendre avec une grande circonspection s'il n'est pas corroboré et encore plus lorsqu'il vient d'une personne possédant, comme Clermont, un casier judiciaire.

Le juge Wagner, affirmant qu'il sait très bien qu'en général un tribunal doit prendre un tel témoignage pour ce qu'il vaut, a ajouté que, dans le cas présent, il y avait suffisamment de circonstances accablantes pour Dubé. Il a fixé l'énoncé de sa sentence au 20 novembre et Me Laganière a immédiatement réclamé 14 ans de prison, vu la gravité du crime et le fait que Dubé animait principalement un réseau de "coureurs de feux".

Violente sortie du juge Wagner contre un avocat

Au cours de la matinée de samedi, alors que le juge Wagner entendait des témoins dans cette affaire d'incendiaire, l'un d'eux a affirmé sous serment que l'absence d'un autre témoin était due au fait que l'avocat de la défense lui avait conseillé de se tenir loin de la cour, jusqu'à la fin du présent procès.

Le juge Wagner déclara alors "qu'il espérait qu'un organisme compétent verrait à faire quelque chose au sujet de cette affaire". Faisant visiblement allusion au Barreau, le juge a ajouté que le témoin qui incriminait l'avocat était sous serment, alors que ce dernier, même s'il niait ces allégations, ne l'était pas.

OPTOMETRISTES

VI. 2-3241, local 676 — Au septième

Examen de la vue — Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D.

Simpson MONTRÉAL

Ne manquez pas cette

CHANCE UNIQUE!

DEMONSTRATEURS

CHEVROLET
OLDS F-85
CHEVY II
CORVAIR

'63

Balance de stock 1963 flambant neuf

OLDSMOBILE DECAPOTABLE

Consultez nos experts en finance !

Vous verrez que nos conditions de paiement sont plus avantageuses que n'importe où à Montréal !

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE

5000, JEAN-TALON EST — 725-9811

25%

D'ESCOMPTE

Sur la finition des Films noirs et blancs et en couleurs.

Cet escompte vous est offert au comptoir seulement.

N.B. Nous regrettons mais nous ne faisons plus la cueillette ni la livraison de la photographie. Une demi-heure de stationnement gratuit rue St-André au sud de Ste-Catherine. (Achat minimum 1.00).

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



UNE CHEMISE PROPRE

rehausse la personnalité de tout homme. Confiez les vôtres à nos EXPERTS pour un lavage et repassage sans égal.

COMPOSEZ

LA. 1-2161

DEPUIS 1907

Jolicoeur

90 camions "bleu & blanc" pour mieux vous servir

Succursale du centre d'achats Rockland

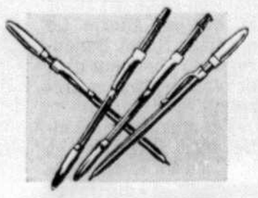
aux 4 librairies **Pilon**

Vous trouverez de nombreux **ARTICLES DE BUREAU** des plus pratiques

STYLO A BILLE

"North Rite"

Le stylo de bureau par excellence ! Capuchon muni d'une agrafe. Pointe fine ou moyenne. Choix d'encre de teintes variées: bleu, rouge, vert, noir.



Prix marqué : 35¢

SPECIAL PILON **25¢**

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

aux 4 LIBRAIRIES **Pilon**

750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

STATIONERS INC.



AU FIL DES SPORTS

par ANDRE TRUDELLE

Le Canadien tient-il compte des facteurs psychologiques ?

BOSTON. —C'était à la fin d'août. L'entraînement du Canadien n'était pas commencé. Il y avait à Montréal un stage de hockey auquel nous assistions. Nous avons demandé au vice-président Kenny Reardon, du Canadien, de venir avec nous sur les lieux, se rendre compte de ce qu'on y faisait. Mais Reardon, très occupé à ce moment, gêné aussi par la barrière de la langue, préféra s'abstenir. Par la suite, toutefois, surtout pendant l'entraînement, Reardon nous taquinait au sujet de ce stage.

"Est-ce que les exercices se font comme ils le devraient ?" interrogeait-il. Il savait très bien que nos remarques auraient été inutiles, ensuite qu'il n'était pas question pour nous de jouer à l'expert. Le Canadien et les autres équipes de la Ligue Nationale ont l'expérience et surtout suivent la tradition. Que personne ne se risque en dehors des sentiers battus, c'est son affaire. Il est probable que le jour où une équipe le fera avec bonheur, les autres l'imiteront aussitôt. Pourtant, il est un point qui a été discuté à ce stage de hockey et qui, il me semble aurait peut-être permis au Canadien de s'en tirer avec un match nul, samedi soir dernier... sinon une victoire.

Je revois le titulaire Gaston Marcotte, s'adressant aux stagiaires : "Il existe plusieurs facteurs psychologiques qui, considérés séparément, ne vous feront peut-être pas gagner des joutes. Si vous en tenez compte régulièrement et dans leur ensemble, vous serez étonnés des résultats..." Quels étaient ces facteurs psychologiques ?

Tout d'abord la maîtrise de soi. Elle doit commencer par l'instructeur. Robert Pépin, pilote du Victoriaville, gagnant l'an dernier du championnat provincial junior, répétait que son meilleur joueur, dans la série finale avait été... l'instructeur de l'équipe adverse.

Chez les professionnels, l'influence de l'humeur du pilote sur les joueurs est peut-être moins forte que chez les jeunes, mais le fait de voir un Toe Blake mécontent, furieux, se rendant au banc des punitions interpeller l'arbitre, n'aide certainement pas les joueurs à rester calmes.

Le sang-froid du pilote, voilà un premier aspect psychologique. Un second, le tempérament de l'arbitre.

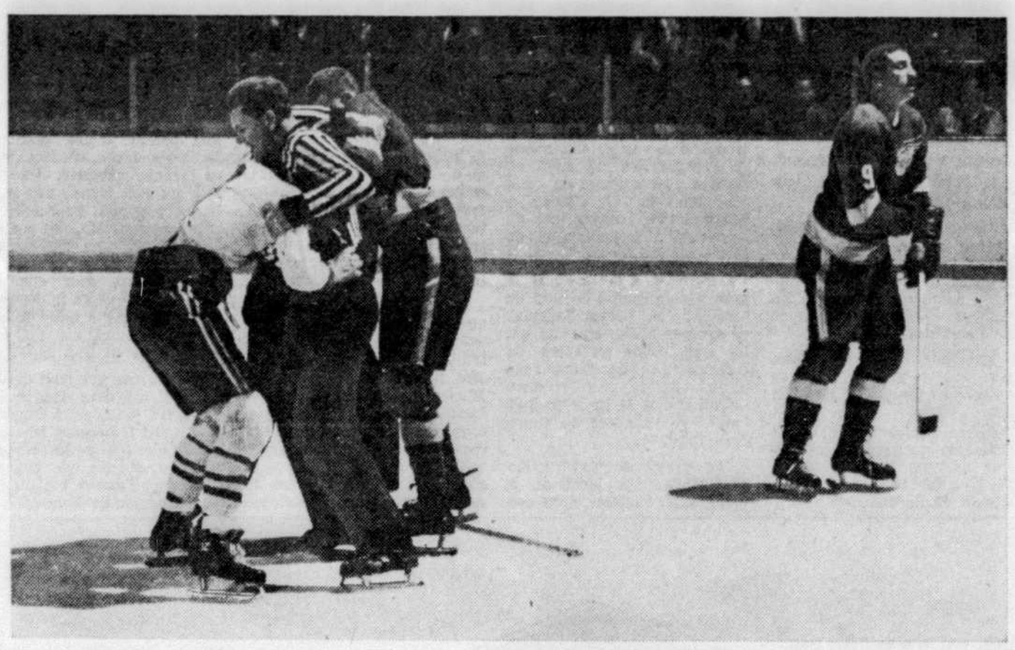
L'excuse classique de la piètre performance d'un arbitre joue de moins en moins. Si un pilote, avant la joute, prévient ses joueurs : "Hé ! ce soir, c'est Vern. Buffey. Jouez au hockey, ne le provoquez point. Sans endurer tous les coups de l'adversaire sans répliquer, faites en sorte d'amener avec vous l'adversaire au banc des punitions. Buffey aime le spectaculaire, ne discutez pas verbalement ou du geste."

Je ne sais pas, mais un discours du genre aurait à mon sens un effet bienfaisant sur les joueurs, tout en laissant à l'officiel son prestige et sa personnalité. Et puisque nous sommes sur le sujet, pourquoi une équipe comme le Canadien ne changerait pas de style, ou tout au moins de stratégie selon qu'elle affronte les Bruins ou les Hawks ou les Leafs ?

Les équipes le font au football. Elles étudient les films des joutes disputées contre telle ou telle équipe avant de la rencontrer de nouveau.

Remarquez qu'on ne sait pas ce qui se passe dans le vestiaire des clubs avant chaque joute. Peut-être le pilote fait ce que nous souhaitons qu'il fit. Seulement, les apparences tendent à démontrer qu'il n'en est rien.

Sommes-nous dans l'erreur ?



LA PATINOIRE DEVIENT ARENE DE BOXE — Après avoir déployé tous leurs efforts pour séparer MIKE HYNDMAN, du Canadien junior et BOB YOUNG, les deux juges de lignes ne savaient plus où donner de la tête. Quatre autres combats de boxe éclataient simultanément à quelques pieds de là. Au cours du match, l'arbitre JIM McAULEY devait imposer l'impressionnant total de 125 minutes de punitions.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le Canadien jr gagne une joute marquée d'une bagarre générale

par **Gilles TERROUX**

"Je serais curieux d'écouter les commentaires des spectateurs. Ils doivent tous parler de cette bagarre générale. Ils oublient sûrement que mes hommes viennent de disputer leur meilleure joute de la saison à tous les points de vue".

A quelques pas de l'instructeur Yves Nadon, qui faisait ce commentaire, le joueur de défense Bill Durocher ajoutait : "Aucune équipe n'aurait pu nous battre ce soir".

En pénétrant dans le vestiaire du Canadien junior, à l'issue d'une victoire facile de 9-4 sur les Red Wings de Hamilton, on aurait dit que chacun voulait s'amuser, taquiner le voisin, oublier au plus vite le match mouvementé auquel avaient assisté près de 3,200 spectateurs.

Ces partisans enthousiastes garderont un souvenir ineffaçable de cette joute. Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion d'assister à 13 buts dans une joute et par surcroît, à un total de 125 minutes de punitions !

Si les joueurs du Tricolore avaient le sourire aux lèvres parce que la joute était terminée, il est facile de s'imaginer que l'arbitre Jim McAuley devait lui aussi se réjouir de vivre finalement des minutes de tranquillité.

Une joute qui a débuté de façon normale, où l'accent a été placé sur l'offensive dès les premières minutes, devait prendre un tout autre aspect à la troisième période.

Un accrochage entre Mike Hyndman, du Canadien et Bob Young s'est vite transformé en combat de boxe et en l'espace de quelques secondes, tous les autres joueurs sur la glace, à l'exception des deux gardiens de buts s'étaient trouvé un partenaire de combat.

Le bilan de l'arbitre : des punitions majeures aux dix joueurs en plus d'une mineure à Young. Pour Don Fedun, du Canadien et Ken Pipe, des Red Wings, il s'agissait de leur seconde majeure du match qui entraîne automatiquement une mauvaise conduite.

Au total pour le match, McAuley a décerné 35 punitions, dont 19 au Canadien junior, soit 13 majeures, deux mauvaise conduite et 20 mineures.

Si l'on parlait maintenant des compteurs.

Du côté du Canadien, la recrue Jacques Lemaire et Robert Charlebois ont enregistré chacun deux buts. Les autres appartiennent à Yvan Cournoyer (son 19e), Serge Savard, Robert Lemieux, Bill Durocher et Mike Hyndman.

Réal Lemieux, anciennement du Sorel, a marqué deux des buts du Hamilton. Jim Peters et Lorne Knowles ont réussi les autres.

Les deux gardiens de buts ont également connu une soirée occupée. Devant le filet du Hamilton, Allen Frank a été bombardé de 47 lancers tandis qu'à l'autre extrémité de la patinoire, Rogatien Vachon a effectué 34 arrêts.

En plus de son but, Cournoyer a récolté quatre assistances pour s'éloigner de ses rivaux dans la course au championnat des compteurs. Son compagnon de ligne André Boudrias, qui a raté quatre ou cinq chances de compter, a néanmoins amassé quatre mentions d'assistance.

A eux seuls, Cournoyer et Boudrias ont mis Frank à l'épreuve 18 fois.

Les joueurs de Nadon ont quitté la métropole cet après-midi pour un voyage de cinq joutes à l'extérieur. Ils disputeront leur prochaine joute à St. Catharines demain soir.

Les Flyers de Niagara Falls ont perdu les services de leur meilleur compteur, **Ron Shock** pour une période indéfinie... dans un accident de la route, samedi, qui a causé la mort de son amie, **Mary Ann Pamela Slemon**, 19 ans, de Niagara Falls. Shock a subi une commotion cérébrale et de nombreuses contusions. Il sera inactif entre deux et quatre semaines... Les quelque 600 jeunes du Club Optimiste de Longueuil et Boucherville se souviendront longtemps de leur première joute du Canadien junior... **Lorne Knowles**, du Hamilton et **Serge Savard**, du Canadien, ont visité la clinique... le premier a été coupé au-dessus d'un oeil et le second a subi un "charley horse"...

PREMIERE PERIODE

1—Hamilton, Réal Lemieux (Knowles, Doak) 6:44
2—Canadien jr, Charlebois (Cournoyer, Lemaire) 10:05
3—Canadien jr, Lemaire (Boudrias, Durocher) 18:42
Punitions : Durocher 1:47, 15:43, Pipe 8:34, Campbell 13:00.

DEUXIEME PERIODE

4—Hamilton, Peters (Réal Lemieux) 1:41
5—Canadien jr, Cournoyer (Boudrias, Savard) 3:51
6—Canadien jr, Durocher (Cournoyer, Boudrias) 11:10
7—Canadien jr, Hyndman (Madore, Savard) 16:15
Punitions : Réal Lemieux 0:27, 8:05, Pipe, Fedun (majeures) 2:17, Charlebois (2 mineures), Doak 2:51, Robert Lemieux 13:30, Fedun 16:56, Boudrias 19:55.

TROISIEME PERIODE

8—Canadien jr, Savard (Cournoyer, Bordeleau) 5:11
9—Hamilton, Knowles (Peters) 8:38
10—Canadien jr, Charlebois (Boudrias) 18:38
11—Canadien jr, Robert Lemieux (Durocher, Cournoyer) 15:27
12—Canadien jr, Lemaire 17:31
13—Hamilton, Réal Lemieux (Campbell) 19:26
Punitions : Young 2:37, Marsh, Speck, Young, DeDiana, Pipe, Ferun, Hyndam, Robert Lemieux, Madore (majeure), Pipe, Fedun (mauvaise conduite), Young 6:19, Campbell 8:49, Savard 11:02, Doak 12:10, Mahovlich (majeure), Hyndman 16:32, Robert Lemieux 17:45, Thiffault 19:50.

ARRETS

Frank	(4	13	11—38
Vachon	(0	12	12—34

Colavito à Kansas City

KANSAS CITY. (UPI) — Tel que prévu, Rocky Colavito changera d'uniforme, la saison prochaine. Aujourd'hui, il a été échangé en compagnie de Bob Anderson aux Athlétiques de Kansas City en retour de trois joueurs, y compris deux excellents lanceurs, Dave Wickersham et Ed Rakow. L'autre est Jerry Lumpe, joueur de deuxième but.

Le nom de Colavito avait été mentionné à plusieurs reprises dans les négociations entre les Tigers de Détroit et d'autres clubs majeurs. A Détroit, il faisait partie de l'un des meilleurs trios de voltigeurs des majeures. Tout comme Al Kaline et Billy Bruton, Rocky est un voltigeur de grande qualité. L'an dernier, il a frappé seulement (!) 22 circuits.

En plus de Colavito et Anderson, les Tigers ont versé une somme d'argent non divulguée. Rakow, un ancien joueur des Royaux de Montréal, et Wickersham sont considérés comme deux brillants lanceurs tandis que Lumpe, un ex-Yankee, est un fiable joueur au deuxième but.

"Nous avons dû faire de grands sacrifices pour nous assurer les services d'un frappeur de longue distance qui frappe de la droite. Nous en avions absolument besoin", a déclaré Pat Friday, le directeur-gérant des Athlétiques.

Les Tigers, en plus d'obtenir trois excellents joueurs, ne sont pas inquiets quant au successeur de Colavito dans le champ extérieur. Ils possèdent plusieurs bons jeunes voltigeurs qui feront vite oublier le départ de Rocky. L'on concède au jeune Willie Horton le plus de chances de succéder à Colavito.

Friday, pour sa part, a prédit que Dick Green remplacerait probablement Lumpe au poste de deuxième but, à Kansas City. Il a pris part à 13 parties la saison dernière et a conservé une moyenne de .270.

Les acquisitions de Wickersham et Rakow renforceront le département de lanceurs des Tigers. En 1963, il a été faible au possible à l'exception de Phil Regan. Les vétérans, tels que Don Mossi, Frank Lary, Jim Bunning et Hank Aguirre, ont tous failli à la tâche.

ENTRE NOUS

SUITE DE LA PAGE 25

Hanna nous souligne que le refus de Giguère d'acheter le cheval s'explique très bien car à ce moment ses propriétaires étaient incapables de déterminer si le coursier était un trotteur ou un ambleur. Le cheval était l'un et l'autre et par ailleurs ni l'un ni l'autre. Il ne faisait rien qui vaille. "Ce n'est qu'à cinq ou six ans que le cheval commença à fournir une performance satisfaisante", remarque-t-il.

Bal State Pat est un cheval qui demande beaucoup d'entraînement, qui doit être ferré de nouveau avant chacune de ses courses et qui doit porter à l'entraînement des entraves différentes de celles pour les courses. Je lui mettais des entraves élastiques de 56 pouces pour l'entraînement et de 54 pouces en cuir pour les courses", nous dit-il.

C'est un cheval doux, calme, qui ne semble jamais se préoccuper du va-et-vient autour de lui. Il se retire à l'âge de 14 ans avec une marque de 2.01 4-5. Il sera envoyé sur une ferme de Ste-Rose ou encore à celle des frères Miron à St-Augustin.

Jack Fox, de l'Ile du Prince Edouard, a voulu racheter le cheval de Hanna récemment, mais celui-ci a refusé.

Hanna a remercié M. Marchand ainsi que MM. Guy Moreau et Rolland Bricault d'avoir voulu, par la présentation d'un trophée, marquer la fin de la carrière d'un champion du monde des courses sous harnais.

Impressionnant dernier hommage à M. Normandin

C'est un émouvant et impressionnant dernier hommage que le monde des sports, de la télévision et de la radio a rendu à Michel Normandin, samedi dernier, alors que des milliers de personnes ont assisté au défilé du cortège funèbre et que d'autres ont assisté à ses funérailles. Dans cette mer de monde, on reconnaissait des athlètes de presque toutes les disciplines comme des officiers et des dirigeants de la plupart des organisations sportives. Plusieurs étaient venus de régions éloignées de la province et même de l'extérieur du Québec.

Aux abords du salon funéraire puis de l'église, il était presque impossible de se frayer un passage tellement il y avait foule. Si on remarquait de nombreuses figures bien connues, on notait également la présence d'une grande quantité de jeunes, cette jeunesse que Normandin a toujours encouragé à s'intéresser à la vie sportive.

Al Balding remporte l'omnium du Mexique

MEXICO. (UPI) — Le champion canadien de la PGA, Al Balding, a remporté une victoire par six coups dans l'omnium de golf du Mexique, doté d'une bourse de $16,000, hier, avec un score total de 279, soit neuf coups de moins que la normale, un record pour le tournoi.

La victoire a rapporté $3,000



AL BALDING

au vétéran golfeur âgé de 39 ans, de Toronto, qui a eu recours à l'oxygène, à cause de la haute altitude.

Pour la première fois dans le tournoi, Balding a dépassé le par, hier, avec une ronde finale, après des rondes de 67, 69 et 70 dans les trois premiers jours. Il était sur un pied d'égalité en tête à l'issue de la ronde d'ouverture, a pris une avance de deux coups à la deuxième, et menait par sept coups samedi. Sa fiche de la dernière ronde inscrivait des scores de 35-38.

Lorsqu'il avait gagné le récent tournoi de la C.P.G.A. à Edmonton, Balding l'avait emporté également en établissant un record, en abaissant d'un coup l'ancienne marque dans l'omnium canadien, où il avait gagné $3,000 également.

"Après avoir joué dans quatre pays différents au cours des cinq dernières semaines, je croyais que je serais épuisé pour ce tournoi-ci", a déclaré Balding, "mais j'étais encore en bonne condition. Même dans la première ronde lorsque j'expédiai des balles hors de portée, je ne me suis pas énervé et j'ai alors joué la meilleure ronde de ma carrière professionnelle et depuis que je suis dans le circuit professionnel en 1957."

Billy Maxwell, de Dallas, et Dick Crawford, de Rye, N.-Y., ont terminé ex-aequo en deuxième place avec un score de 285 et un prix de $1,980 en argent. Crawford a brisé le record du parcours avec une ronde de 66.

Le Mexicain Jose Gonzales a fini un coup en arrière de Maxwell et Crawford, pour une bourse de $1,760, suivi de Juan Neri, également du Mexique; Doug Sanders, d'Ojai, Calif., et Don Massengale, de Jacksboro, Texas, tous trois avec 288.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Bos.	N.Y.	Dét.	Chi.	Tor.	B.	A.	Pts
Béliveau	0-3	2-7	4-3	1-5	0-1	7	19	26
Ferguson	3-2	2-2	0-3	2-0	0-1	7	8	15
Balon	0-2	3-2	3-1	2-0	0-0	8	5	13
Geoffrion	2-1	2-2	1-3	1-1	0-0	6	7	13
Richard	1-0	1-4	0-1	0-0	1-2	3	7	10
Rousseau	1-2	1-2	0-1	0-3	0-0	2	8	10
Laperrière	0-2	1-3	0-0	0-1	0-2	1	8	9
G. Tremblay	0-0	2-1	1-0	1-0	2-0	6	1	7
Hicke	0-0	1-1	1-1	0-0	1-1	3	3	6
J.-C. Tremblay	0-1	0-1	0-1	0-1	2-0	2	4	6
Berenson	0-0	0-0	1-1	0-0	1-1	2	2	4
Provost	0-0	0-0	0-1	1-1	0-1	1	3	4
Harper	1-0	0-1	0-0	0-1	0-1	1	3	4
Backstrom	1-0	0-0	0-0	0-2	0-0	1	2	3
Talbot	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	0	1	1
Larose	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0	1	1
Watson	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0	1	1

Les meneurs dans la LNH

	B	A	Pts
Hull, Chicago	12	14	26
Béliveau, Canadien	7	19	26
Mikita, Chicago	11	13	24
Wharram, Chicago	10	10	20
Bathgate, N.Y.	7	13	20
Goyette, N.Y.	6	12	18
Pilote, Chicago	2	13	15



Un rôti d'hippopotame?

Ou 54 rôtis de boeuf de première qualité. Ou encore 60 dindes. C'est une des spécialités du Royal York. Un four gigantesque peut cuire n'importe quelle quantité de rôtis juteux ou de dindes succulentes. Mais nous ne servons pas d'hippopotame. Personne n'en a jamais commandé. Mais, on ne sait jamais!

Signalez 866-3048 à Montréal pour vos réservations.

THE ROYAL YORK TORONTO

Canadien Pacifique TRAINS / CAMIONNAGE / RAFFINAGE / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Un vieil ami dans un nouvel habit!

Recherchez maintenant le Scotch Whisky Black & White dans ce joli nouveau carton, digne de contenir du Scotch à son mieux. Car c'est exactement ce qu'est le 'Black & White'. C'est un mélange des meilleurs whiskies d'Ecosse, dont le caractère distinctif et la saveur invariable lui ont valu sa renommée mondiale. Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Disponible en bouteilles de différentes grosseurs.



Le secret réside dans le mélange

'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

"BUCHANAN'S"



QUEL QUE SOIT VOTRE SPORT

HEMSLEY'S A UN TROPHÉE APPROPRIÉ... OU PEUT EN FAIRE UN POUR VOUS

Nous pouvons vous offrir un trophée pour tous les sports ou genres d'activités imaginables: badminton □ baseball ■ quilles □ bridge ■ criquet □ escrime ■ pêche □ football ■ golf □ balle au mur ■ hockey □ soccer ■ courses d'autos sport □ natation ■ tennis □ athlétisme ■ levée de poids □ lutte ■ et autres.

ECUSSONS

Hemsley dessine et fabrique des écussons émaillés pour le curling et autres sports. Aussi écussons, épingles et bagues pour ordres fraternels, organisations et écoles.

Demandez un exemplaire gratuit de notre catalogue des trophées ou utilisez le coupon ci-dessous

Dept. des Trophées en Gros Hemsley's
394 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1
Veuillez m'envoyer un exemplaire du catalogue des trophées Hemsley's
LP
Nom ..... (en lettres moulées)
Adresse .....
Ville .....

HEMSLEY'S
DEPT. DES TROPHÉES EN GROS
394 ouest, rue ST-JACQUES



"J'aime que tu fumes la pipe et j'aime l'arôme unique du **Clan**"

Dix-huit tabacs différents, mélangés selon une recette hollandaise séculaire, font de CLAN une préparation à arôme unique. Sa saveur est fraîche et délicate; le CLAN est doux et brûle régulièrement. Goûtez ce nouveau plaisir que vous trouverez dans la blague à motif tartan écossais . . . vous serez satisfait!

qualité garantie par Theodorus Niemeyer.

Conseils pratiques pour fumer la pipe—

ÉCRIVEZ POUR RECEVOIR UNE BROCHURE GRATUITE

Theodorus Niemeyer Canada Ltd.
C.P. 33, Montréal 3, Québec
Veuillez m'envoyer un exemplaire de votre brochure intitulée : "Fumer la pipe : un art bien masculin".
MLP63-11B
NOM.....
ADRESSE.....





De vieux amis et de nouvelles cartes Texan — c'est le début d'un jeu réussi.

UNE DÉCISION JUDICIEUSE Cas No 3456



MUTUAL OF OMAHA INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL POUR LE CANADA: TORONTO, ONTARIO

Oui, le Plan de Protection des Chèques de Paye est une "décision judicieuse" qui vous enlève toute inquiétude quant à ce qui arriverait si vous ne pouviez pas travailler par suite de maladie ou d'accident. Prenez vos précautions grâce à une assurance-revenu peu coûteuse de la Mutual of Omaha, qui vous fournira l'argent nécessaire aux besoins quotidiens de votre famille... nourriture, logement, vêtement... pendant toute votre vie s'il le faut.

DES BÉNÉFICES MAXIMUMS À UN COUT MINIMUM

Succursale de Montréal-Nord, 50 boul. Crémazie 321-5212

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 30

Moscou libère le professeur Barghoorn accusé d'espionnage

NEW HAVEN. (Reuter) — Le professeur Barghoorn, de l'Université de Yale, arrêté par les Soviétiques sous l'inculpation d'espionnage, a été libéré samedi puis expulsé d'URSS.

Venant de Londres, via New York, le professeur Barghoorn est rentré chez lui hier, à New Haven, où il a été accueilli par le maire de la ville, M. Richard Lee. Environ 150 personnes l'ont acclamé, tandis que la police l'escortait jusqu'à sa demeure.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée hier soir à New Haven, le professeur a déclaré qu'il avait été soumis à des interrogatoires constants pendant sa captivité et qu'il était accusé de s'être livré à l'espionnage pendant qu'il était à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, entre 1943 et 1947, et au cours des six voyages qu'il a effectués en Union soviétique depuis cette date.

"La raison de mon arrestation ne sera jamais révélée, car il pourrait bien être impossible de démêler les causes d'une expérience aussi bizarre", a indiqué le professeur, qui a ajouté : "Il y a certains aspects de cette affaire dont je ne peux parler avant d'avoir eu l'occasion de connaître à ce sujet la politique et le point de vue des autorités compétentes de Washington."

Le professeur Barghoorn a déclaré qu'il ne transportait pas d'appareil photographique lors de sa visite en URSS et qu'il avait pris soin de ne rien faire qui puisse éveiller la méfiance des Soviétiques. Il a ajouté qu'il semblait encore difficile aux Soviétiques de comprendre qu'il puisse exister une chose telle que la "recherche sociale objective".

"Le but de mon voyage en URSS, a affirmé le professeur, était "d'enquêter sur l'opinion publique et sur les méthodes par lesquelles cette opinion est formée". "J'avais écrit à plusieurs hauts fonctionnaires soviétiques avant mon départ, a-t-il précisé, leur expliquant en détail les activités auxquelles je me proposais de me livrer, de telle sorte qu'ils puissent savoir exactement ce que je comptais faire".

Excès de zèle ?

Le caractère soudain qu'a pris la libération du professeur Barkhoorn confirme de façon presque certaine le fait que son arrestation n'a pas constitué une décision réflechie du gouvernement soviétique en vue de brouiller ses relations avec les Etats-Unis, estiment les diplomates et observateurs occidentaux en poste à Moscou.

L'explication la plus plausible de cet incident, qui a tendu pendant cinq jours les relations entre Washington et Moscou, est qu'il s'est agi, au début, d'une initiative de la police de sécurité, motivée peut-être par quelque petite "dérogation" du professeur aux lois mal définies concernant les informations secrètes en URSS.

Autres mobiles ?

Certains diplomates estiment par ailleurs que les services de sécurité soviétiques ont pu poursuivre deux autres mobiles en arrêtant le professeur Barghoorn.

1. Détenir un Américain comme monnaie d'échange pour la libération d'Igor Ivanov, le chauffeur soviétique arrêté aux Etats-Unis sous l'inculpation d'espionnage.

2. Brouiller effectivement les relations américano-soviétiques, spécialement dans le domaine des relations culturelles, les services de sécurité estimant que la multiplication des contacts culturels augmentait les risques de sécurité.

Cependant, quand le professeur a été arrêté, les autorités politiques d'URSS ont semblé alors vouloir "couvrir" les services de sécurité, mais de toute évidence elles ont sous-estimé la réaction énergique de Washington.

Hésitation soviétique

On a également remarqué à ce sujet que la presse soviétique a fait preuve d'hésitation. La "Pravda" n'a fait aucune mention de cette affaire. Les "Izvestia" ont simplement publié les communiqués annonçant son arrestation et, plus tard, son expulsion.

D'ailleurs, avant même l'annonce de la libération du professeur, les journaux moscovites continuaient à écrire, à l'occasion du 30e anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre l'URSS et les Etats-Unis, que la "coexistence pacifique" entre les deux géants était vitale.

Quoi qu'il en soit, le professeur Barghoorn a conclu sa conférence de presse hier en affirmant : "Mon aventure n'est pas parvenue à me faire douter de la valeur des échanges américano-soviétiques. Je continue à croire aux échanges culturels et académiques".



CONFERENCE DE PRESSE SUR LA LIBERTE ! — Le professeur Frederick Barghoorn, de l'Université Yale, relâché samedi par les autorités soviétiques, après avoir été accusé d'espionnage, est rentré aux Etats-Unis. Hier, à sa descente d'avion à New Haven, il a tenu une conférence de presse. Il s'est refusé à parler de questions se rapportant à son arrestation avant d'avoir conféré avec Washington.

Téléphoto PA

Irak : l'armée déloge le "Baas" du pouvoir

BAGDAD. (AFP, UPI, Reuter). — Les forces armées de l'Irak ont pris directement en mains le pouvoir aujourd'hui à Bagdad à l'instigation, semble-t-il, du maréchal Abdel Salam Aref, président de la République. Les chefs militaires mettent ainsi fin, dans l'immédiat, à la fois aux dissensions intérieures du parti Baas (parti socialiste de la renaissance arabe), cause des récents désordres, ainsi qu'au règne absolu de ce parti en Irak.

Le maréchal Aref, qui exerçait les fonctions "honorifiques" de président de la République au sein du régime issu du coup d'Etat de février dernier, a été investi de pouvoirs exceptionnels par décision du nouveau conseil du commandement de la révolution. Ces pouvoirs extraordinaires sont accordés au président Aref pour la durée d'un an.

Le premier acte de la nouvelle junte a été de désarmer (sous peine de mort) et de dissoudre la garde nationale baasiste, c'est-à-dire les jeunes gens nantis d'un brassard vert ainsi que de quelques chars et de canons qui constituaient une sorte de garde prétorienne. Dans l'esprit de M. Ali Saleh Saadi, ancien premier ministre adjoint et un des hommes les plus en vue du parti Baas irakien, cette garde nationale devait le garantir contre toute immixtion des militaires dans les affaires politiques. C'est cette milice qui descendit dans la rue mercredi dernier pour être neutralisée par les blindés de l'armée.

Forces syriennes en Irak

Selon des rapports diplomatiques, des coups de feu pouvaient être entendus dans certains quartiers de Bagdad. A Londres, les milieux proches du gouvernement britannique précisent qu'il n'est pas sûr encore que l'armée ait eu complètement le dessus sur les milices du Baas. Ces milieux n'excluent pas d'ailleurs la possibilité de troubles en Syrie, où le parti Baas est toujours au pouvoir. En effet, les dirigeants baasistes de Syrie ont placé leur forces armées en état d'alerte. Ils ont également fait savoir que ces unités militaires étaient à la disposition des leaders baasistes irakiens. Les observateurs signalent que 5,000 hommes de l'armée syrienne se trouvent actuellement en Irak et que l'un des premiers actes du maréchal Aref a été de lancer un appel pour demander leur appui.

Joie au Caire

Au Caire, où le coup de force du maréchal Aref a été accueilli avec enthousiasme, le ministre égyptien Abdel Kader Hatem a déclaré que la République arabe unie s'opposera énergiquement à toute tentative d'intervention étrangère, quelle qu'en soit la nature, dans les affaires intérieures de l'Irak. On rappelle, dans la capitale égyptienne, les liens étroits d'amitié personnelle et la communauté de vues souvent manifestées entre le maréchal Aref et le président Nasser.

Damas est mécontent

Par contre, la radio de Damas a diffusé une déclaration des autorités syriennes affirmant que le président Aref se dresse contre la volonté populaire et fait obstruction à la "marche en avant" du peuple irakien. "Il n'est pas surprenant, souligne la déclaration des dirigeants syriens, que le président Aref soit appuyé par les monopoles pétroliers, les forces réactionnaires, l'impérialisme et Israël".

Autres nouvelles étrangères en page 46

CUBA s'oppose au projet de dénucléarisation latino-américain

NATIONS UNIES, N.Y. — (AFP) — Le représentant de Cuba, M. Carlos Lechuga, a émis des objections au projet de résolution latino-américain tendant à la dénucléarisation de l'Amérique latine, en déclarant que ce projet ne peut être valable que s'il inclut l'élimination des bases militaires des Etats-Unis, seule puissance atomique sur le continent, en Amérique latine, et notamment de Guantanamo.

Cette résolution "n'est pas satisfaisante", a dit le délégué cubain, en ignorant les territoires d'Amérique latine dominés par les Etats-Unis, elle donnerait les mains libres à la seule puissance d'où provient la menace. Le délégué cubain a déclaré que "plus de 100 provocations avaient été dirigées de la seule base navale de Guantanamo" au cours des derniers mois. "La résolution des dix pays latino-américains contribuerait sans aucun doute à un déséquilibre des forces, ce qu'ils prétendent au contraire vouloir éviter, a-t-il affirmé.

Le délégué cubain demande également "qui serait responsable de l'inspection de la zone dite dénucléarisée ? serait-ce Haïti qui inspecterait l'Argentine, et ce qui nous intéresse davantage, qui inspecterait Cuba ?" a demandé M. Lechuga.

M. Charles Stelle, intervenant brièvement pour les Etats-Unis, a déclaré que Cuba s'isolait une fois de plus des autres pays de l'Amérique latine et que le gouvernement cubain, après avoir trahi la révolution, cherchait à faire pénétrer en Amérique latine la subversion et le communisme. Les conditions mises par Cuba au projet de résolution sont naturellement inacceptables, a dit M. Stelle.

Le représnetant de la Jamaïque, M. E. R. Richardson, a souligné que la dénucléarisation doit comprendre toutes les Antilles. La Jamaïque est toute disposée à entrer dans un tel système, mais à condition qu'il en soit de même de Cuba, car le territoire jamaïcain est directement visé par toute menace dans les Caraïbes.

Scrutin à la turque : 9 tués

ISTAMBOUL. (Reuter) — Les élections locales qui se sont déroulées hier dans l'ensemble de la Turquie ont provoqué plusieurs incidents qui ont fait neuf tués et plusieurs blessés.

Au cours d'un de ces incidents, à Nefsi Isakli, dans la province de Giresun, dans le nord du pays, un partisan du parti de la Justice (opposition) a tiré sur quatre personnes qui se rendaient aux urnes et les a tuées.

D'après les informations reçues à Istamboul, il leur avait demandé de voter pour le parti de la Justice et devant leur refus, les a abattues.

Les élections visaient à pourvoir les postes de conseillers municipaux et de conseillers provinciaux.

L'Espagne achète du sucre à Cuba

MIAMI. (Reuter) — Radio La Havane, captée à Miami, a annoncé que Cuba allait vendre trois cent mille tonnes de sucre à l'Espagne.

La vente sera répartie sur trois ans, 100,000 tonnes étant vendues chaque année, et commencera en 1964.

Accord culturel E.-U.-Tunisie

TUNIS. (AFP) — Un accord culturel entre la Tunisie et les Etats-Unis a été signé ce matin par M. Mahmoud Messadi, ministre tunisien de l'Education nationale et M. Francis Russel, ambassadeur des Etats-Unis à Tunis.

Cet accord réglera l'échange d'étudiants de professeurs et de chercheurs entre les deux pays.

L'Argentine pose des conditions à l'indemnisation des pétroles

BUENOS AIRES. (AP, AFP) —Le gouvernement argentin du président Arturo Illia a offert aujourd'hui de payer une indemnisation pour la saisie des compagnies pétrolières américaines et "étrangères" qui viennent d'être nationalisées.

Cependant, le gouvernement a fixé des restrictions qui pourraient finalement réduire substantiellement le montant de ces indemnisations. Soumettant à la Cour suprême l'annulation gouvernementale des contrats accordés aux compagnies pétrolières étrangères, l'administration Illia a sollicité de celle-ci une décision ordonnant aux compagnies pétrolières de "restituer" tous les paiements qui lui ont été faits par l'Etat depuis les 5 dernières années. L'action demande aussi que les compagnies acquittent leurs impôts et taxes, dont elles étaient exemptées par leur contrat, aussi bien qu'une indemnisation pour les prétendus dommages causés aux terrains pétrolifères ou pour les pertes de pétrole causées par des forages fautifs.

L'action du gouvernement, à laquelle le procureur général Mercader donne suite, déclare que la condition préalable à toute indemnisation aux compagnies est que ces dernières remboursent tous les paiements qui leur ont été faits par l'Etat.

Les compagnies pétrolières soutiennent qu'elles ont investi $450,000,000 dans les prospections pétrolières d'Argentine. Huit firmes américaines se réclament pour leur part d'un investissement de $397,000,000 (sur les $450,000,000).

Aux Etats-Unis, pendant ce temps, on indique que le président Kennedy ne fera vraisemblablement pas allusion, directement du moins, dans son discours de Miami, ce soir, à l'annulation des contrats des compagnies américaines.

Au cas, cependant, où le chef de la Maison Blanche ferait allusion à l'annulation des contrats pétroliers en Argentine — hypothèse considérée comme improbable dans les milieux officiels — on pense de bonne source que le président s'efforcerait de modérer les réactions provoquées par cette mesure dans l'opinion publique américaine et au Congrès.

M. Kennedy passe, en effet, pour n'être pas partisan de la suspension de l'aide des Etats-Unis au gouvernement de Buenos Aires, à la suite de cette annulation.

On indique aussi que le président consacrera, ce soir, une partie importante de son discours à l'Alliance pour le Progrès et aux problèmes divers que pose cette question, notamment sous l'aspect des crédits d'assistance que le chef de l'Exécutif voudrait voir plus élevés aux Républiques d'Amérique latine.

Le prince Naradipo du Cambodge succédera à son père, N. Sihanouk

PHNOM PENH. (AFP, Reuter, UPI) — Le prince Sihanouk a désigné son fils, le prince Norodom Naradipo (âgé de 17 ans), et qui poursuit actuellement ses études en Chine, comme son successeur à la tête du **Sangkum** (parti majoritaire cambodgien qu'il préside) et éventuellement comme chef de l'Etat au cas où il viendrait à disparaître.

Cette nomination coïncide avec la rumeur voulant qu'un coup d'Etat dirigé contre Sihanouk s'est produit ou serait sur le point de se produire au Cambodge.

En désignant son fils Naradipo comme son successeur, le prince Sihanouk a fait une déclaration destinée à "clarifier la situation". Il a dit que les Etats-Unis doivent retirer du Cambodge leur mission militaire et couper toute attache inhérente à leur aide économique et militaire.

On croit savoir que cette déclaration du prince indique qu'il craint que les activités de la Central Intelligence Agency (CIA) visent à mettre sur pied un complot ayant pour but de le renverser.

Le prince a réaffirmé que l'aide des Etats-Unis serait acceptable à condition que Washington collabore avec le Cambodge en vue de mettre un terme aux activités des rebelles du **Khmer libre.** Le prince est convaincu que les dirigeants de ces rebelles ont leur quartier général au Vietnam-Sud et que ce serait la chose la plus simple au monde pour les Etats-Unis de mettre fin à leurs intrigues.

Le prince Sihanouk ne cache pas qu'il est déterminé à mettre fin au neutralisme du Cambodge et à renoncer même à toute aide économique américaine si les émissions radiophoniques subversives mises en onde par les rebelles ne cessent pas d'ici le 31 décembre.

Par ailleurs, Sihanouk a annoncé qu'à compter du premier janvier 1964 les compagnies d'exportation et d'importation seront nationalisées, et six mois plus tard, ce sera le tour des institutions bancaires.

Cette attitude du prince intrigue fort les Etats-Unis.

Au concile : l'étude du schéma sur l'oecuménisme donne lieu à un vif débat

CITE DU VATICAN (UPI, AFP, Reuter) — Le concile oecuménique a commencé ce matin par un vif débat l'étude du schéma de décret sur l'unité chrétienne, point culminant de la présente session qui doit se terminer dans deux semaines, et document le plus important du concile.

Malgré les interventions de certains Pères qui ont critiqué certains aspects du projet de décret, il apparaît, selon les observateurs, que l'ensemble des Pères conciliaires approuve le document.

L'assemblée a eu les applaudissements les plus chaleureux depuis le tout début du concile, quand le document a été présenté, et qu'on a mentionné le nom du cardinal Augustin Béa, comme auteur du document. Le cardinal Béa, qui dirige le secrétariat pour l'unité des chrétiens, est devenu le symbole vivant du désir d'unité qui se manifeste dans l'Eglise catholique depuis le regretté Jean XXIII.

Au cours du débat de ce matin, quelques Pères se sont opposés à la présence d'un chapitre sur les Juifs, soutenant qu'il devrait constituer un document à part.

Avant d'entreprendre la discussion sur le schéma sur l'oecuménisme, les Pères conciliaires ont approuvé par 2.066 voix contre 20, avec 4 bulletins nuls, l'introduction et le premier chapitre du schéma sur la liturgie discuté au cours de la première session du concile, il y a un an, et au débat de la deuxième, en septembre.

Pour ce qui est du document à l'étude cette semaine, le débat a été assez animé. Le cardinal Joseph Ritter, archevêque de St-Louis, a acclamé le document comme "la fin de la contre-réforme", mais le cardinal Ernesto Ruffini, archevêque de Palerme, a dénoncé le chapitre soutenant qu'on ne doit pas faire des Juifs des boucs-émissaires pour la mort du Christ. Si le concile désire consacrer un chapitre spécial aux Juifs, a dit le cardinal Ruffini, "pourquoi ne pas mentionner les membres d'autres religions qui sont souvent moins hostiles à l'Eglise et plus susceptibles d'être convertis ?"

Une commission "africaine" va s'efforcer de résoudre le conflit algéro-marocain

ADDIS-ABEDA. (AFP, Reuter) — La conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OUA, réunie à Addis-Abéba, a élu aujourd'hui une commission d'arbitrage de 7 membres qui sera chargée de proposer des solutions en vue du règlement du conflit frontalier algéro-marocain. La commission comprendra des représentants de l'Ethiopie, du Mali, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Soudan, du Tanganyika et du Nigéria.

La conférence doit se réunir de nouveau cet après-midi pour déterminer les attributions de la commission, apprend-on.

Déjà, cependant, la délégation algérienne se félicite de l'accord intervenu à Addis-Abéba et s'engage à coopérer avec la commission d'arbitrage sur la base des principes, et notamment sur celui de non révision des frontières actuelles. M. Yazid, ministre algérien des Affaires étrangères, a encore déclaré : "La composition de la commission nous donne satisfaction car elle comprend des pays dont l'africanisme a été constamment affirmé, qui ont toujours rejeté l'intervention non-africaine dans le conflit, et qui ont pris des positions de principe sur le problème en discussion".

Aux termes de l'article 4 de l'accord de Bamako, qui constitue la base des négociations à Addis-Abéba, la commission aura pour tâche :

1) De déterminer les responsabilités à l'origine des hostilités

2) D'examiner le problème frontalier entre l'Algérie et le Maroc et de soumettre des propositions concrètes à l'Algérie et au Maroc pour régler le différend.

Selon le ministre éthiopien des Affaires étrangères, M. Yifru, le siège de la commission sera installé à Addis-Abéba et commencera ses travaux cette semaine. Un délégué marocain a déclaré, pour sa part, que sa délégation était satisfaite que la conférence prenne cette voie et quelle accorderait toute son aide aux travaux de la commission.

L'URSS dépassée : la prochaine fusée des E.-U. pèsera 17 tonnes

CAP CANAVERAL. (AFP) — Les Etats-Unis dépasseront l'Union soviétique dans quatre semaines environ pour ce qui est du poids d'un véhicule orbital si la prochaine expérience "Saturne" est couronnée de succès.

C'est le président John Kennedy qui a lui-même annoncé cette importante nouvelle au monde, samedi, lors de sa troisième visite au Cap Canaveral. A quelques dizaines de milles du premier centre spatial des Etats-Unis l'essai en tous points réussi d'une fusée "Polaris", à partir d'un sous-marin en plongée, a permis d'autre part au chef d'état de réaffirmer la supériorité balistique américaine sur les Soviétiques.

En tout état de cause, si la spectaculaire expérience "Saturne" prévue vers le 10 décembre réussit, le poids de dix-sept tonnes du prochain véhicule orbital américain sera, de source officielle Canaveral, plus du double de la plus lourde charge utile soviétique.

"La coexistence pacifique est une manoeuvre et un masque"

— lord Home

LONDRES. (AFP, Reuter) — Pour les Soviétiques, "la théorie de la coexistence pacifique est une manoeuvre, un masque pour déguiser l'absence de concessions sur le fond, un moyen de remporter la victoire finale sur les capitalistes".

Cette phrase a été prononcée en juillet dernier par lord Home, alors ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne (aujourd'hui premier ministre sous le nom de sir Alec Douglas-Home).

Au cours d'une conférence sur le marxisme au collège de Wadham, à l'Université d'Oxford, et dont le texte a été publié il y a quelques jours, lord Home a déclaré : "La coexistence pacifique est une lutte entre les deux idéologies menée par tous les moyens, sauf le recours à la guerre nucléaire. Elle ne revêt pas une forme permanente. De l'avis des communistes, elle peut durer aussi longtemps que cela est jugé nécessaire. Mais si l'équilibre des forces politiques se déplace en leur faveur (ce qu'ils ont cherché à faire à Cuba), ou si un nombre suffisant de pays s'écroulent ou sont neutralisés, la politique de force, aujourd'hui écartée, pourra être reprise.

"La théorie de la coexistence pacifique est donc une manoeuvre, un masque pour déguiser l'absence de concessions sur le fond, un moyen de remporter la victoire finale sur les capitalistes.

"Tout compte fait, l'image du communisme est ternie, a poursuivi le ministre. Face à une guerre idéologique sur deux fronts, M. Khrouchtchev pourrait décider de prendre des garanties du côté de l'Ouest. Soyons prêts à le recevoir car nous autres, Occidentaux, sommes en faveur de la coexistence pacifique et attribuons à ces paroles un sens littéral et non pas déformé ou léniniste.

"Tant que le communisme cherche à nous enterrer, nous devons maintenir intactes nos alliances et nos défenses. Mais nous ne voyons absolument pas pourquoi... nos deux systèmes ne pourraient pas exister côte à côte dans une liberté rivale."



ARRIVEE A TEHERAN — Le président de l'Union soviétique, M. Leonid I. Brezhnev (à gauche), est accueilli par le shah d'Iran et l'impératrice Farah à son arrivée à l'aéroport de Téhéran. M. Brezhnev est en visite officielle pour une semaine en Iran.

Eisenhower préconise le retrait des forces américaines d'Europe

WASHINGTON. (AFP) — L'ancien président Eisenhower a fait hier un plaidoyer énergique en faveur du retrait progressif des forces américaines en Europe en affirmant que la présence de celles-ci ne changerait rien au rapport des forces entre l'Est et l'Ouest.

Dans l'interview accordée à la chaîne de télévision américaine ABC, le prédécesseur de M. Kennedy a réitéré sa conviction qu'il suffisait de maintenir une seule division renforcée en Europe et qu'il était maintenant possible de retirer les cinq autres. Il a affirmé qu'il n'entendait pas affaiblir l'OTAN, mais que des pays tels que la France et d'autres nations européennes devenues prospères devraient assumer les responsabilités qui leur incombent. Il a notamment cité le fait que la guerre d'Algérie étant terminée le gouvernement français devrait supporter un plus large fardeau. Pour M. Eisenhower, ce n'est pas un signe de faiblesse que de se ramener vers la "forteresse Amérique". Les forces terrestres américaines en Europe sont beaucoup trop nombreuses et leur maintien en Europe compromet la balance des paiements déjà déficitaire.

Ce n'est pas au nombre des divisions que nous sommes jugés par l'URSS, a-t-il dit, mais à notre volonté inébranlable de défendre la liberté. Quant à l'opération "Big Lift", le général Eisenhower estime qu'elle a été très convaincante et impressionnante. Mais il s'est étonné de son coût.

Se tournant vers les problèmes de politique intérieure et notamment les élections de 1964, l'ancien commandant en chef des forces alliées s'est montré très réservé. Il a d'abord ridiculisé ceux qui affirmaient qu'il serait candidat à la vice-présidence. Il a déclaré qu'il avait décidé de prononcer un grand discours au moment de la convention républicaine de San Francisco au mois de juillet prochain mais qu'il ne se mêlerait pas directement aux débats préélectoraux. Il a exprimé l'opinion que l'ancien vice-président Richard Nixon ne serait pas un candidat actif et il a tenu à souligner qu'il comptait rester prudemment à l'écart de la compétition qui met aux prises MM. Rockefeller et Goldwater.

Interrogé sur le bilan de l'administration Kennedy, le général Eisenhower a exprimé l'opinion que dans le domaine de la politique étrangère l'administration avait été exagérément impulsive, reflétant ainsi un certain manque d'expérience.

QUE FAITES-VOUS CE SOIR...?

Que faites-vous de vraiment intéressant, instructif, profitable ? Que faites-vous ce soir pour trouver de nouvelles idées qui vous rapporteront de l'argent, du bonheur, du succès ?

Consacrez cette soirée à votre avenir. Venez profiter d'un cours démonstration gratuit, sans aucune obligation de votre part, à L'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce.

Venez juger vous-même les techniques modernes et condensées qui ont aidé depuis 1954 plus de 5,000 gradués parmi lesquels nous comptons des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, des membres de la Chambre d'Immeuble de Montréal, des employés de la Commission de Transport de Montréal, des Immeubles Faust, de la Brasserie Dow, de Montcalm Automobile, de Domtar Pulp & Paper et d'une cinquantaine d'autres compagnies.

Venez découvrir vous-même les moyens que vous pouvez prendre pour surmonter ces ennemis qui vous empêchent de donner votre plein rendement : "la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac."

Venez apprendre vous-même comment vous pouvez cultiver la vraie confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, l'art de persuader par la parole.

Venez constater vous-même comment ces nouvelles idées vont vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à devenir un chef, à développer vos talents cachés, à posséder plus de prestige, à influencer les autres, à faire valoir votre point de vue en toutes circonstances.

Tout cela signifie pour vous... départ vers une vie nouvelle !

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités à notre **Cours Démonstration gratuit.** Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles.

Rendez-vous à **L'Institut de Personnalité** au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur), ce soir 18 novembre ou mardi le 19 novembre à 8 h. p.m. (facilité de stationnement au 951 de Montigny est). Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8156.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3h.
681	Abitibi	49¼	49¼	49¼
25	Abitibi Pr	25	25	25
560	Algoma	59	59	59
3555	Alumin	26½	26½	26½
—	Alum 4¼ P	40¾	40¾	—
—	Alum 1 Pr	22½	22½	—
120	Alum 2 Pr	47½	47½	47½
—	Ang Cdn Pr	53¾	53¾	—
—	An T 4½ P	45½	45½	—
—	An-T-265 P	52¾	52¾	—
—	An T 2.90 P	53¾	53¾	—
—	Argus	12	12	—
—	Arg 2.60 P	52½	52½	—
—	Argus 2.70P	52½	52½	—
—	Argus C Pr	9¾	9	—
175	Asbestos	23½	23½	23½
—	Atl Sug A	23½	23½	—
100	Bail S 5 Pr	23¼	23¼	23¼
—	Bail S 5¾ P	25	25	—
—	Banq CN	79½	79½	—
—	Banq Imp	63¾	63¾	—
370	Banq Mont	63½	63½	63½
—	Banq N-E	71¾	71¾	—
250	Banq P C	53¾	53¾	53¾
400	Banq Roy	73¼	73	73
110	Banq Tor-D	62½	62½	62½
25	Bath Pow	17¾	17¾	17¾
—	Bath Po 'A'	54	54	—
1475	Bell Pho	53¾	53¾	53¾
25	Bow C 5p	52½	52½	52½
—	Bow C 5½p	53½	53½	—
—	Bow Mr p	6½	6½	—
1900	Bow Ppr	6¼	6¼	6¼
—	Brazil	260	260	—
525	BA Oil	27¾	27¾	27¾
—	BC Forest	23¼	23¼	—
—	BC Power	24¾	24¾	—
25	BC Phon	55¾	55¾	55¾
—	Brown	14¾	14¾	—
—	Bruck 'A'	21½	21½	—
—	Bruck 'B'	7½	7½	—
125	Build Prd	25	25	25
—	Bulolo	5¼	5¼	—
225	CalPow	20¾	20¾	20¾
425	Can C	38	38	38
—	Can C pr	21½	21½	—
300	C Dom Sug	24	24	24
—	CI Fndry	22½	22½	—
50	CI Fndry 4½	89	89	89
—	Can Malt	20½	20½	—
—	C Safew 4.40	96	96	—
—	C S L	57	57	—
—	CSL pr	13	13	—
—	Can Wire B	12½	12½	—
900	C Aviation	11	11	11
1905	C Brew	10¾	10¼	10¼
—	C Brew pr A	50¾	50¾	—
25	C Brew pr B	53	53	53
—	C Br Alum	9	9	—
3850	hCemical	12¾	12¾	12¾
—	cl 1.75 pr	37	37	—
—	id 1.00 pr	21¼	21	—
500	C Chem wt	560	560	560
—	C Hydrocarb	16¾	16¾	—
—	Can Found	390	390	—
500	CIL	18	18	18
200	C Int Pow	15½	15½	15½
50	C Int Pow p	47¼	47¼	47¼
100	C Marconi	370	370	370
—	C Pack Pr	13	13	—
3650	CPR	35¾	35¾	35¾
—	C Pet p	12¾	12¾	—
—	C Vickers	19½	19½	—
300	Cap Wire	7	7	7
800	C Del Rio	725	725	725
—	Chrysler	96½	96½	—
100	Cohlin	5¾	5¾	5¾
550	Refractor	17¾	17¾	17¾
—	Col Cell	8¾	8¾	—
1100	Cons MS	29	28¾	28¾
—	Cons Text	8½	8	—
—	Cons Glass	12¾	12¾	—
—	Corby A	18	18	—
—	Cor Credit	6½	6½	—
—	Crain RL	14½	14½	—
—	Credit Fon	28	27¼	—
75	Cr Zell A	28¼	28¼	28¼
—	Crush Int	53	53	—
300	Dist Seag	51½	51½	51½
100	Dome Pete	13¾	13¾	13¾
820	D Bridge	18¼	18	18
—	D Coal p	16¾	16¾	—
—	D Corset	25¾	25¾	—
430	D Fndry	66	66	66
400	D Glass	17¾	17¾	17¾
—	D Glass pr	17¾	17¾	—
600	D Lime	5¾	5¾	5¾
250	D Steel	15¾	15¾	15¾
3030	D Stores	16¼	16	16¼
995	D Tar	16¾	16¾	16¾
120	D Tar pr	21	21	21
835	D Text	22	22	22
—	Donohue	24	24	—
—	Du Pont	39¼	39¼	—
—	Du Pont pr	84	84	—
425	Dupuis A	10¾	10¾	10¾
—	Eddy Match	38	38	—
200	Electrolu	59½	59½	59½
785	Falcon	54¾	54¾	54¾
—	Fam Play	19	19	—
—	Fleetwood	21	21	—
50	Foundat	8	8	8
475	Fraser	27½	27½	27½
—	Freiman	6¾	6¾	—
100	Fr Pete p	305	305	305
—	Frost A	18	18	—
10	Gen Motors	92¼	92¼	92¼
—	G S Wares	90	90	—
—	Gr Bk C	11½	11½	—
175	Gr Br C	47¾	47¾	47¾
50	G L Paper	22¾	22¾	22¾
635	Hawk Sidd	6	6	6
300	Hollinger	27½	26¾	27
—	Holt Ren	19	19	—
400	Home Oil A	13	13	13
—	Home Oil B	14½	14½	—
—	Horne Pf	240	240	—
—	H Smith	43	43	—
515	Hud Bay	57¾	57½	57¾
400	Hud Bay	14¾	14¾	14¾
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
650	Imp Oil	43¾	43½	43¾
400	Imp Tob	13½	13½	13½
—	Imp T P	6¼	6¼	—
1985	Ind Acc	23¼	22¾	22¾
—	I A 2.25 P	48½	48½	—
—	I A 4.50 P	98	98	—
—	Ind C P	16½	16½	—
—	Int Bronze	23	23	—
—	J Bron Pr	26¾	26¾	—
500	Int Nickel	67½	67¼	67½
—	Int Pap	36¾	36¾	—
1675	Int Util	23¾	23¾	23¾
—	Int U P	48½	48½	—
430	Interp P L	82½	82½	82½
—	Jr Gl P	9¾	9½	—
75	Jamaica PS	10	10	10
800	Labatt	17¾	17¾	17¾
—	Lau Sec	16¼	16¼	—
—	Lau F A	13½	13	—
—	Lau F 2.00	38¼	38¼	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
275	Loblaw A	7	7	7
140	Loblaw B	7¼	7¼	7¼
50	Loeb M	21	21	21
—	MacLaren A	22½	22½	—
—	MacLaren B	24½	24½	—
2175	Mac-Pow	25¼	25	25¼
—	Mail pr	95	95	—
690	Maritime T.	22¼	21½	21½
1650	Mass F	16	15¾	16
—	Mass F 5½p	100	100	—
—	Met Stores	8	8	—
100	Miron pr	11¾	11¾	11¾
—	Mitch R A	7	7	—
10	Molson A	29	29	29
100	Molson B	29¾	29¾	29¾
150	Mtl Loco	12½	12½	12½
—	Mtl Trust	101½	101½	—
175	Moore Corp	51	51	51
—	Morse R A	10½	10½	—
—	Morse R B	6½	6½	—
1000	N Contain	5½	5½	5½
—	Nat Trust	27½	27½	—
200	Nfld Light	10¾	10¾	10¾
795	Noranda	37¼	37	37¼
—	N S Light	24¼	24¼	24¼
1500	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
—	Ont Steel	21¼	21¼	—
1220	Pac Pete	11¾	11¾	11¾
25	Page-Hers	19¼	19¼	19¼
—	Penmans	22	22	—
1000	Placer	27¾	27¾	27¾
2675	Pow Corp	10¾	10¼	10¼
250	Price Br	36	36	36
—	Prov Tr Pr	48½	48½	—
25	QN Gas	7¾	7¾	7¾
—	id Pr	103	103	—
25	Que Phone	44¾	44¾	44¾
3000	Reed Paper	8½	8½	8½
1000	Reitman's	12½	12½	12½
—	Reitm 'A'	10	10	—
300	Rio Algom	14	14	14
325	Rolland A	7¾	7¾	7¾
760	Rothmans	9½	9½	9½
—	Roxville Pr	25⅝	25⅝	—
—	Russel A	10	10	—
493	Rockwell	44	43¾	44
—	St L Ce A	17½	17½	—
—	St L Corp	21¾	21¾	—
—	St L Co p	102	102	—
100	Salada F	11¾	11¾	11¾
—	Scott LaS	7¼	7¼	—
165	Shaw Ind	5	5	5
—	Shaw 4 pr	44½	44½	—
—	Shaw In Pr	27	27	—
100	Shell I wts	570	570	570
—	Shell Oil	16¼	16¼	—
—	Sher Will	26	26	—
—	Sher W pr	133	133	—
1740	Sh C Save	11	11	11
2100	Sicard	9¾	9	9
—	Sicard Pr	20	20	—
1355	Simpsons	36¼	36¼	36¼
—	Sagemi Pr	14	13½	—
—	Southam	30	29¾	—
—	Std S Pr	12	12	—
1130	Steel Can	22¾	22¼	22¼
30	Steinhg A	22¼	22¼	22¼
—	Steinhg Pr	102½	102½	—
—	Texaco Can	53¾	53¼	—
530	Tm Lin A	11¾	11½	11¾
480	Tr-Can C	10	9¾	9¾
375	Tr-Can PL	33	33	33
2625	Tr Mt PL	14¾	14½	14¾
—	Triad Oil	150	150	—
—	Turn El Pr	22	22	—
—	Un Oil Co.	12⅝	12⅝	—
—	UN Steel	42¾	42¾	—
—	Viau	12½	12½	—
900	Walk G W	58¾	58½	58¾
—	W & Knp	65	65	—
—	WCoast Tr	15	15	—
—	W Pac Pd	19	19	—
4335	Weston A	15¼	15¼	15¼
—	Ws A Wts	800	800	—
1350	Weston B	16½	16½	16½
—	Zeller's	34¾	34½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3.00
3500	Ajax	11	11	11
—	Alpha	2 00	2 00	—
—	id "A"	3 70	3 70	—
500	Alscope	70	70	70
3500	Alsof	14	14	14
1500	AMg Beau B	5	5	5
8000	Amerainium	9	8½	9
1000	A A Moly 1	85	1 83	1 83
—	A C Pulp	$ 38	38	—
—	Anglo-Nfl	$ 8¾	8¾	—
—	Anthonian	6	6	—
—	Arno	5½	5½	—
4800	Atlas Tel	2 75	2 70	2 70
4500	Augustus	26½	26½	26½
500	Baker Talc	9	9	—
—	Band-Ore	9	9	—
2000	Bateman	7½	7½	7½
—	Belgium	800	800	—
10300	Burnt H	24	24	24
—	Bibis	25	25	25
—	Bl River	7	7	—
300	Bl Bonn	315	315	315
—	Bl Water	14	14	—
3000	Bormac	10½	10½	10½
—	Br Cnt Oil	30	30	—
2000	Bruneau	23	23	23
—	Brunswck	550	550	—
100	Cal Ed	$ 17¾	17¾	27¾
—	Calumet	3	3	—
500	Cmp Chib	300	300	300
—	CS Pete	435	435	—
—	C Collries	$ 9½	9½	—
—	C Delhi	530	530	—
—	C Dredg	375	375	—
100	CInterurba	350	350	350
800	C dr Sec U	120	120	120
100	Canorama	53	53	53
—	Cantexas	150	150	—
—	Camfid	83	83	—
1000	Carbec	6½	6½	6½
—	Casavant	470	470	—
1400	Chemalloy	42	40	40
—	Cessland	150	125	—
1000	Ch Copper	8½	8½	8½
—	Chipman	3	3	—
100	C Busin M	450	450	450
—	C Bus M w	135	130	—
—	Cominga	3	3	—
1200	Com O & G	93	90	91
—	C Div Sec	$ 25⅛	24	—
1500	C Mogador	33	33	33
775	Cons Pap	$ 39½	39¼	39½
1500	Copstream	10½	10½	10½
—	Coulee	27	27	—
—	Couvret A	$ 11½	11½	—
—	Credit Mg	12	12	—
—	Cr St Lau	12½	12½	—
2100	Delta Elect	240	235	240
2000	D Explorer	25	25	25
11000	Do Leasehp	18	18	18
—	D Oilclot	$ 20½	20½	—
—	Drum W	$ 9¾	9½	—
—	Dumaga	115	108	—
2000	Dumont	18½	18½	18½
—	E K 7 P	$185	185	—
400	East Sull	239	235	239
3200	East Vent	160	157	160
400	Electrolie	$ 10	9½	10
1000	El Soi	8	8	8
—	Emp Oil	2½	2½	—
500	Equity Ex	8½	8½	8½
31500	Fab Met	17	15	17
—	Flint Rock	20	20	—
1000	Fontana	2½	2½	2½
—	For Pow	500	475	—
—	Fort Rel	16	16	—
—	Fox Lake	13	13	—
1000	Frigistors	75	75	75
2000	Fundy	5½	5½	5½
500	Futurity	13	13	13
—	G Outotron	360	360	—
300	Glen Lake	115	110	110
500	Gold Age	15	15	15
—	Grissol	160	160	—
—	Hastings	100	100	—
—	Ind. Chem	325	325	—
—	Inspiration	175	175	—
—	Int Atlas	100	100	—
—	Int Ceram	5½	5½	—
300	Int Helium	159	155	155
—	Intp Dredg	11	11	—
—	Inv Found	$ 51	51	11
—	I FD 6 Pr	$ 52¾	52½	—
—	Israel Co	7	7	—
—	Jockey	330	330	—
5300	Jubilee	240	226	240
1600	K. Desmono	63	60	60
—	Keeley	15½	15½	—
200	Kiena	425	425	425
400	Kod. Pete	105	105	105
4000	Kontiki	4	4	4
—	Lab Accep	$ 7¾	7¾	—
—	Labrador	$ 35½	35½	—
—	Laduboro	110	107	—
—	Lait Leclerc	7¾	7¾	—
—	Lambt A	$ 18½	18½	—
—	Lamontagn A	9½	9½	—
5000	Lingside	4	4	4
—	Lith Corp	6	6	—
—	Lorado	176	176	—
—	Malartic HY	50	45	—
—	Massval	8	8	—
100	McIntyre	$ 44¾	44¾	44¾
—	McKenzie	30	0	—
22000	McKinney	17½	16½	17½
—	McAdam	40	40	—
—	Melchers	$ 7½	7½	—
200	Melchers pr	$ 5	475	5
—	Merc Chip	8½	8½	—
2500	Merrill	77	76	77
3000	Mid-Chib	24	24	24
200	Midepsa	141	140	140
—	Min Corp	19½	19½	—
100	Mistango	19	19	19
9400	Monpre	9	6½	8
3225	M Pleasant	89	86	87
200	MR Dari	$ 6¾	6¾	6¾
200	MR Dari	$ 6¾	6¾	6¾
100	Nat Aut	180	185	180
1025	Native M	13	13	13
—	N Formaqu	3½	3½	—
—	Newrich	30	27	—
8500	NW Amulet	9	8½	8½
100	Norac	$ 12	12	12
—	NA Asbesto	6	6	—
750	NA Rare M	27	25	27
2300	Northen	202	202	202
—	Norac Fin	11¾	11¾	—
137	N Canalask	5	5	5
1500	Opemisca	13	13	13
—	Opem. C	775	775	—
—	PA Inv	350	350	—
75	Paton 7 p	$ 22½	22½	22½
—	Pat Silver	11	11	—
—	Paudash	3	3	—
—	Paul Sherv	$ 11¾	11¾	—
—	Pembroo E	20½	20½	—
—	Peace Riv	495	460	—
—	Pennbec	4½	4½	—
—	Permo	41	41	—
—	Phoenix O	53	51	—
4500	Pitt Gold	3½	3	3½
—	Porcupine	4	3½	—
50	Pow C 1p	$ 46½	46½	46½
—	Pow C 2 p	$ 11¼	11¼	—
—	Provo G	150	150	—
—	Que Chib	15	15	—
—	Que Cobalt	210	200	—
100	Que Lith	205	205	205
—	Que Smelt	13½	12	—
—	Renold	$ 16	16	—
—	Ruby Foo	220	220	—
—	Ruby F Wts	24	24	—
400	St L Colum	220	210	220
—	S. L. Divers	88	85	—
4500	Saucon D	33	31	32½
2500	Silver Reg	30	30	31
—	Sil. Summit	49	43	—
—	Silver T	22	21	—
—	Sobey's	$ 14¾	14¾	—
11000	S Dufault	9	8	8½
—	SC Pow 6	$117¾	117¾	117¾
100	Spartan Air	37	37	37
200	Stairs Ex	215	215	215
—	Superpac	5½	5	—
—	Suptest O	$ 17⅛	17⅛	—
2800	Surluga	104	98	104
2200	Tache	10½	08	08
400	Talisman	68	68	68
1000	Tazin	7	7	7
—	Tr Expl	6½	6½	—
—	Titan	6	6	—
—	Tr C Free	$205	205	—
—	U Asbestos	275	270	—
—	U Corp	26	26	—
1700	Un Obalski	58	57	58
360	U Towns El	15¾	15½	15¾
—	Vander Ht	100	100	—
500	Vanguard	6	6	6
3000	Virginia	3½	3½	3½
—	Wabasso	15	15	—
500	Westbourne	82	82	82
—	Westeel	$ 10½	10½	—
—	Westville	3½	3½	—
100	York Spec	6¼	6¼	6¼

Marchés légèrement plus faibles

MONTREAL — Vers l'approche de la fermeture, au milieu d'une ambiance assez active la tendance générale du marché qui était en baisse depuis l'heure du midi continuait de régresser fractionnairement.

Les titres alimentaires et de boisson étaient plus faibles de même que les pétrolières et les services publics.

Chez les métaux usuels, Falconbridge recula de ⅞, Int. Nickel de ⅝; Molson "B", Ind. Acceptance et Fraser accusaient un recul de ½ chacun parmi les industrielles.

Parmi les quelques gagnants, Ogilvie Flour et CIL se haussèrent de ⅛ chacun.

Au secteur minier, Stairs Exploration perdit 6 cents, Merrill Island 3 et Chibougamau 1 cent. Burnt Hill et Fab Metal marquaient des gains de 3 et 1 cents respectivement.

A 2 h. p.m. l'indice composé s'inscrivit à 124.8, en baisse de 0.6 et celui du sous-groupe et des papeteries à 113.1, en baisse de 0.4.

* * *

TORONTO — Dans un marché plutôt calme les titres aurifères marquaient des gains tandis que les autres secteurs perdaient du terrain.

A 1 p.m., l'indice des aurifères marquait un gain de 1.33 à 126.00; l'indice général de l'Echange baissa de .62 à 124.24.

Parmi les industrielles, les sidérurgiques fléchissaient légèrement.

Les papeteries étaient également plus faibles et les banques étaient de mixtes à plus faibles.

Sur le marché minier, le titre le plus actif, Croinor, recula de 1 cent à 31½ sur un virement de 193,000 actions.

Chez les pétroles de l'Ouest, Dome Pete et Union Oil accusaient une perte de 1-4 chacun.

Falconbridge marquait un déclin de 5-8 au Marché Etranger.

* * *

NEW YORK — Les cours étaient irréguliers et plus faibles en début de séance.

Les pétroliers, tout comme vendredi dernier, étaient en



baisse à cause des difficultés de l'industrie pétrolière dans les pays d'Argentine et d'Arabie

Les automobiles et les titres d'aviation étaient plus stables.

Les acieries, services publics, chimiques et les métaux étaient mixtes.

La plupart des variations étaient fractionnaires.

* * *

LONDRES — La semaine boursière a débuté aujourd'hui sur un ton irrégulier.

Dans les valeurs de tout repos, quelques cours ont fléchi.

On signale de nombreuses fluctuations dans les négociés en dollars. Algoma, Hiram Walker et Consolidated Paper étaient fermes; mais parmi les valeurs canadiennes, International Nickel et Noranda ont perdu du terrain. Les banques canadiennes ont fléchi.

Les textiles sont demeurés actifs. Courtaulds a baissé. Dunlop, Glaxo, Associated Cement, Bowater et Jaguar "A" ont enregistré des gains. Par ailleurs, Guest Keen Tubes, Unilever et Hudson's Bay ont perdu du terrain.

Les tabacs sont restés ternes et les sidérurgiques ont baissé. Les principaux pétroles ont diminué contrairement aux thés qui ont monté. Les caoutchoucs étaient calmes. Les aurifères ont gagné un terrain. Les cuivres étaient irréguliers.

* * *

PARIS — Les points de résistance sont un peu plus nombreux qu'à la fin de la semaine dernière, mais les dispositions d'ensemble de la bourse des valeurs ne sont cependant guère brillantes.

On se retrouve tantôt au voisinage immédiat des cours de vendredi dernier, tantôt, et ce cas est le plus fréquent, en nouvelle régression.

Les milieux du marché s'efforcent toujours de supputer quelles vont être les conséquences des dernières mesures prises par le gouvernement et singulièrement de l'élévation du taux de l'escompte et de la réduction de certains droits de douane. Pour ce dernier point, on craint généralement qu'une accentuation de la concurrence étrangère ne soulève des difficultés à diverses catégories d'entreprises.

Les étrangères sont assez discutées à la suite du nouveau repli sensible de Wall Street, mais les pertes sont rarement appréciables.

Les allemandes ne cèdent que quelques points et italiennes quelques centimes. Néerlandaises à peine soutenues et britanniques alourdies. Des mouvements dans les deux sens sont observés aux mines d'or sud-africaines avec un redressement de Western Holding.

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	2 h.
Abitibi	672	$ 49⅞	49¾	49¾
Alta Dist	400	275	270	270
Alta D vt	600	245	240	245
Alta Dis w	600	75	72	72
Alta Gas	315	$ 27⅜	27¼	27⅜
Alt Gas B p	20	$108	108	108
Alta Gas w	775	750	750	750
Alta Nat	200	$ 19	19	19
Algoma	1250	$ 59½	59	59
Aluminil	5241	$ 26¼	26¼	26¼
Alum 4¼ p	220	$ 40⅜	40⅜	40⅜
Alm 2 pr	115	$ 47⅜	37¼	37⅜
Analog	100	100	100	100
Argus	245	$ 12	11⅞	12
Arg B pr	50	$ 52	52	52
Arg C P pr	z50	$ 9¼	9¼	9¼
Arg 250 pr	z20	$ 52⅛	52⅛	52⅛
Atlan Acc	250	$ 20	20	20
Atl Sugar	175	$ 17½	17½	17½
Atl Sug A	z10	$ 17¾	17¼	17¼
Bank Mont	803	$ 63½	63¼	63⅜
Bank NS	239	$ 72⅜	72½	72½
Ba Innes	z50	200	200	200
Bath P	z15	$ 17½	17½	17½
Bath P A	25	$ 54	54	54
Bell Phon	19853	$ 53⅞	53⅝	53⅝
Bowater p	105	$ 52½	52½	52½
Bow 5 ½pr	25	$ 53½	53½	53½
Bowater	2702	$ 6¼	6¼	6¼
Bramalea	2100	470	460	470
Brazil	956	260	250	250
Br Tank	400	225	225	225
BA Oil	906	$ 27⅜	27⅜	27⅜
BC Forest	655	$ 22⅞	22½	22⅞
BC Pack B	z50	$ 16	16	16
BC Pow	1593	$ 24¾	23¾	23¾
BC Phone	25	$ 55¾	55¾	55¾
BC Ph 4¾	z5	$ 96	96	96
BC Ph 4½	z5	$ 88½	86½	86½
Bruck A	100	$ 24	24	24
Build Pro	125	$ 25	25	25
Bulolo	z10	$ 5¼	5¼	5¼
Burns	600	$ 9¼	9¼	9¼
Caol	300	40	39	39
Cal Pow	870	$ 20⅜	20⅛	20⅛
Can Cem	360	$ 38¼	38¼	38¼
C Cm pr xd	z70	$ 27¼	27	27
CD Sug	285	$ 24	24	24
CI Fndry	235	$ 22½	22½	22½
CI F 4¼	25	$ 89	89	89
Can Malt	300	$ 20¾	20⅝	20⅝
C Pack B	50	$ 63	62¼	62½
Can Perm	270	$ 78½	78	78
C Safe 4 pr	z5	$ 98	98	98
CSL	z6	$ 58	58	58
Can Wire B	200	$ 13	13	13
CAE	50	$ 11¼	11¼	11¼
C Brew	1900	$ 10¾	10¼	10¼
C Brew A p	100	$ 51	50½	51
C Br Alm A	200	$ 9	9	9
CBAL A w	800	140	140	140
C Chem w	1675	565	550	560
C Collires	100	$ 9	9	9
C C 63 p z	14	$ 18¼	18¼	18¼
C Cudi W	100	52	52	52
C Cudi pr z	34	$ 17	17	17
S Hydro z	35	$ 17½	17½	17½
C Im Bk C	440	$ 63½	63¼	63½
CI L	220	$ 17¾	17¾	17¾
CPR	2994	$ 35⅞	25⅞	35⅞
Cdn Pt pr	374	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Cdn Tir z	15	$ 36¼	36¼	36¼
C Tire A	25	$ 29½	29½	29½
C Util	350	$ 32½	42½	32½
C Util	350	$ 32½	32½	32½
C Vickers	100	$ 19	19	19
Cdn Wa A	100	$ 19	19	19
C Westng	90	$ 31½	31	31
CW Prop	100	480	480	480
Cap Bldg	800	240	240	240
Chemcell	2440	$ 13⅛	12⅜	12⅜
Chrysler	97	$ 93	92½	92½
Clairtone	300	$ 7	7	7
Clairt w	600	320	315	320
Col Cell	500	$ 8¾	8¾	8¾
Con Baks	103	$ 6¼	6¼	6¼
Con Bldg	4200	$ 10¾	10⅝	10⅝
Con B w	894	720	720	720
Con M S	1525	$ 29	28¾	28¾
Con Paper	1985	$ 39½	39⅜	39⅜
Con G n	2977	$ 12	11¾	11¾
Corby vt	780	$ 18½	18¼	18¼
Coronatio	125	$ 16¾	16¾	16¾
Cosmos	460	$ 10½	10½	10½
Crestbrk	700	150	140	150
Crush Int	935	$ 15	14¾	14¾
Dale	100	200	200	200
Dist Seag	760	$ 51½	51	51½
D Bridge	680	$ 18¾	18	18
D CanGen	65	$121	121	121
Dofasco	913	$ 66¼	66	66
Dosco	200	$ 15¼	15¼	15¼
D Stores	1110	$ 16¼	16¼	16¼
Dom Tar	1006	$ 17	16¾	16¾
Dom Text	300	$ 21¾	21½	21¾
Du Pont	175	$ 39⅜	39	39
Econ Inv	600	$ 9½	9½	9½
Exquisit	153	$ 7	7	7
Falcon	3771	$ 54¾	54¼	54¼
Fam Play	135	$ 18¾	18¾	18¾
Fed Grain	75	$ 70	70	70
Fleet Mfg	500	57	55	57
Ford US	z10	$ 35½	35½	35½

Inscrits ce soir

1ère COURSE — AMBLE, $900

3 Sky Goose, D. Filion 3-1
1 Delayed Action, Gil Lachance 7-2
2 Eclipse C., Dr. J. Findley 4-1
6 Lena's Pride C. R. Feagan 4-1
8 Kelly McWin, M. Picard 4-1
4 Dainey, V. Larose 8-1
5 Miss Gee Gee, F. Baise 8-1
7 Chuck Peter 10-1
Eligible :
Goose All, L. Piedalue

2e COURSE — TROT, $900

5 Newport Britton, N. Bardier 3-1
6 Scarlet Poppy, M. Turcotte 7-2
2 Riverdale Bob, Dr. J. Findley 4-1
1 Dicky Max Worthy, J. Gram 6-1
7 Mary Dean C., A. Waddell 6-1
3 Lusty McKinney, B. Madill 8-1
8 Cadet Brooke, M. Lefebvre 8-1
4 Verna Walnut, G. Bouvrette 8-1
Eligible :
Van Bars, W. Hicks

3e COURSE — AMBLE, $900

5 Randy Grattan, V. Hughes 2-1
3 Chief King V, J. Jodoin 4-1
1 Success Brook, R. Bardier 4-1
4 Fan Tan Wick, P. Caldwell 6-1
2 Hal Spirit, W. Habkirk 6-1
8 Mr. Warry, H. Lamarre 8-1
7 Adios Sara, Dr. J. Findley 8-1
8 Sir Prince, C. Bélanger 10-1
Eligible :
Guyetta Direct, H. Ouellet

4e COURSE — AMBLE, $1,200

3 Dale Freehall, C. Paradis 3-1
7 Just Rice 7-2
5 Northwood Baldy, K. Waples 4-1
6 Panic, J.-G. Lamarre 5-1
1 Envy, J.-J. Martineau 6-1
4 Jamie Herbert, Y. Geneau 8-1
8 Smitty Rainbow, J. Cyrenne 8-1
2 Adios Jay, M. Gingras 10-1
Eligible :
Primrose Pete, G. Johnston

5e COURSE — TROT, $1,300

8 Battenkill Rodney, J. Gram 3-1
5 Leland Hanover, K. Carmichael 7-2
2 Pick Sons, R. Bardier 4-1
3 Palacona, P. Robillard 6-1
7 Armbro Dorie, L. Eaid 6-1
1 Lord Claire, R. Bérard 8-1
6 Wild Indian, J. Gordon 8-1
4 Parlay, J. Atmore 10-1
Eligible :
Parkville, G. Bouvrette

6e COURSE — AMBLE, $1,300

1 Lint, J. Gordon 2-1
7 Benny Schue, M. Turcotte 4-1
3 Rennie Norris, P. Robillard 4-1
8 Bankroll, R. Caldwell 5-1
2 Vernon's Star, J. Giguère 6-1
5 Royal Direct B 8-1
6 Minor Joe, C. Hie 8-1
8 Chipman's Direct, L. Lapage 10-1

7e COURSE — AMBLE, $1,200

4 Tonka G, J. Hayes 5-2
1 Rover Boy 4-1
2 Dale Herbert, J. Wiener 4-1
3 Brightside, Gil Lachance 6-1
7 Lester Hanover, C. St-Jacques 6-1
5 Mr. Sand, D. Hébert 8-1
8 Gold Rambler, R. Curran 8-1
6 Deena K. Blue, K. Carmichael 10-1
Eligible :
Tommy K., Y. Plouffe

8e COURSE — AMBLE, $1,300

2 Success Jean, R. Caldwell 3-1
7 Novae Scott, L. Bourgon 7-2
8 Harry Johnston, G. Jonhston 4-1
3 Garry Herbert 6-1
5 Adios Mite, J. Jodoin 6-1
3 Northwood Butch, K. Waples 8-1
6 Pierre Herbert, J. Herbert 8-1
4 Sampson's Filly, M. Gingras 10-1
Eligible :
Minnie's Gene, J.-J. Martineau

9e COURSE — AMBLE, $2,200

4 F. W. Adios, R. Bardier 3-1
7 Bucky North, R. Snyder 7-2
2 Adios Mont, C. St-Jacques 4-1
1 Dean Herbert, J. Herbert 6-1
6 Key Guard, R. White 6-1
3 Superior Richard, C. Hie 8-1
8 Doug Johnston C, J. Hayes 8-1
5 Jimmy Count, V. Larose 10-1
Eligible :
Snipe Reward, T. Horton

10e COURSE — AMBLE, $1,000

2 J. M. M. Héroux 3-1
4 Coco's Girl, C. Desjardins 7-2
7 Success Boy, R. Robillar 9-2
3 George L. Grattan, A. Côté 6-1
8 Key Song, R. White 6-1
1 Shooting Song, C. Watters 8-1
3 Star Velvet, J.-C. Martineau 8-1
5 Peter Humes 10-1
Eligible :
Golden Keystoner, J. Jodoin

DeJohn blessé

MIAMI. (UPI) — Le boxeur poids lourd Mike DeJohn a été légèrement blessé lors d'une dispute à l'extérieur d'une taverne, par trois balles de revolver.

Selon la police trois jeunes hommes auraient attaqué DeJohn lorsqu'il refusa de jouer au pool avec eux. Les officiers ont dit que les hommes ont suivi le boxeur à l'extérieur de la taverne et l'ont attaqué sur un terrain de stationnement.

DeJohn aurait été blessé par des balles dans les deux jambes, mais les blessures ne seraient pas graves.

CITE D'OUTREMONT
SOUMISSIONS
3 tracteurs "Bombardier" ou équivalent

On recevra jusqu'à cinq (5) h. p.m. (H.N.E.) le 22 novembre 1963 des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention "Tracteur Bombardier" et adressées au soussigné.

On ne prendra en considération que les soumissions écrites sur les formules spéciales fournies par l'Ingénieur-Administrateur de la Cité. Ces formules de soumission et les spécifications peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à la Cité d'Outremont pour un montant égal à 10% du prix total de la soumission.

La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et sans aucune obligation de la part de la Cité.

Armand Gagnon
Ingénieur-Administrateur
Le 15 novembre, 1963.
Hôtel de Ville d'Outremont.

AVIS DE VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

DANS L'AFFAIRE DE LA VENTE D'UNE PROPRIETE IMMOBILIERE APPARTENANT POUR UNE MOITIE INDIVISE A MADEMOISELLE MARY TELENKO, INTERDITE.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que sera vendue par autorité de justice au dernier et plus haut enchérisseur au bureau du notaire soussigné, 620 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, le cinquième jour de décembre mil neuf cent soixante-trois à trois heures de l'après-midi l'immeuble ci-après décrit appartenant pour une moitié indivis à Mademoiselle Mary Telenko, interdite, savoir :

Un emplacement ayant front sur la quinzième avenue en la cité de St-Michel dans la province de Québec connu comme étant la subdivision six cent quarante-huit du lot quatre cent quarante-trois (443-648) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, mesurant vingt-huit pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds, contenant une superficie de deux mille quatre cent huit pieds, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec la maison dessus construite portant le numéro 7117 quinzième avenue.

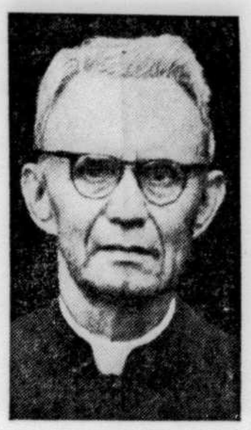
Pour les termes et conditions s'adresser au notaire soussigné.
Montréal, le 14 novembre 1963.

J.C. STEPHENSON, notaire
Commis de la Cour.
620 ouest, boulevard Dorchester,
Montréal 2, Québec.

Décès du fondateur de l'Institut Pie-XI

Dimanche, le 17 novembre, est décédé au grand Séminaire de Montréal, M. l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, prêtre de Saint-Sulpice, à l'âge de 67 ans, après une brève maladie.

Né à Sainte-Luce-sur-Mer, comté de Rimouski, le 15 janvier 1896, il avait fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, chez les Pères Rédemptoristes. Il étudia ensuite au séminaire de philosophie et au grand Séminaire de Montréal. Admis dans



M. J.-B. Desrosiers, pss

la Compagnie de Saint-Sulpice, puis ordonné prêtre à Paris le 17 septembre 1921, il poursuivit ses études à l'Université angélique de Rome dont il obtint deux doctorats, l'un en théologie et l'autre en philosophie. De retour à Montréal en 1924, il enseigna pendant près de quarante ans la doctrine sociale de l'Eglise et la théologie morale à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Travailleur infatigable, il écrivit de nombreux volumes et environ 500 articles de revues et de journaux sur des sujets de théologie morale et de doctrine sociale de l'Eglise. Reconnu comme l'un des pionniers de la diffusion de la doctrine des papes en matière sociale, il en organisa l'enseignement par le moyen des cercles ouvriers, durant les années de la crise économique; c'est en 1938 qu'il fonda l'Institut Pie XI, école de théologie pour laïcs. Après avoir obtenu l'annexion de son institut à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal, il en dirigea les destinées jusqu'à la fin de l'été dernier, alors qu'il demanda à être remplacé par M. Guy Poisson, aussi prêtre de Saint-Sulpice.

Outre sa famille spirituelle et ses élèves, auxquels il enseigna jusqu'à la mort de sa mère survenue le 9 octobre dernier, il laisse dans le deuil, un frère et cinq soeurs : le docteur J.-A. Desrosiers, dentiste, (de Québec), Mme Rosario Blais (Marie-Luce), Mme Paul-Emile Pichette (Marie-Marthe), Mme Paul Braun (Irène), Mlle Berthe et Soeur Julienne-du-Précieux-Sang, des Soeurs de Sainte-Anne.

La dépouille mortelle de M. Desrosiers est exposée au grand Séminaire de Montréal (2065 ouest, Sherbrooke, Montréal), où l'on célébrera une messe lue, mardi soir, à 9 h. 15. Après cette messe, on procédera à la translation des restes à l'église Notre-Dame, où les funérailles auront lieu mercredi, le 20 novembre, à 9 heures du matin. Son Exc. Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire à Montréal, chantera le service et le défunt sera ensuite inhumé dans la crypte du grand Séminaire selon les coutumes sulpiciennes.

Pour mieux diffuser la pensée de l'Eglise, l'abbé Desrosiers avait fondé en 1939 la revue "NOS COURS", publiée alors à toutes les semaines. Et cette revue prit en 1958 le nom de "MONDE NOUVEAU" et paraît tous les mois. M. l'abbé Guy Poisson, p.s.s., en est aussi le directeur.



SAMEDI

BOSTON, 1 — DETROIT, 1

Détroit : But, Sawchuck. Défenses, M. Pronovost, Gadsby, Ingram, Barkley, Spencer, Goegan. Avants, Ullman, A. Pronovost, MacGregor, L. MacDonald, Howe, Delvecchio, Faulkner, Jeffrey, McNeill, P. MacDonald, Joyal.

Boston : Buts, Johnston. Défenses, Johnson, Mohns, McCord, Green, Westfall, Aurey. Avants, Oliver, Prentice, Williams, Kurtenbach, Connelly, Hebenton, Kennedy, Toppazini, Boivin, Gendron, Leiter.

Arbitre, Udvari. Juges de lignes, Pavlich, Smith.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions, Faulkner 5:24, Gadsby 14:47, Boivin 19:31.

SECONDE PERIODE

1—Boston, Oliver (5e) (Green) 9:22
Punitions, Gadsby 7:31, Mohns 12.08,, Ingram 16:39, McCord 19:04.

TROISIEME PERIODE

2—Détroit, L. MacDonald (1e) (Howe, Ullman) 9:55
Punitions, Barkley 6:48, Johnston 8:00, Howe et Connelly 13:33, Ullman et Oliver 14:40, Howe 17:33.

ARRETS

Sawchuck	7	5	10—22
Johnston	12	7	10—29

Assistance : 13,537.

TORONTO, 5 — NEW YORK, 4

New York : But, Plante. Défenses, Harvey, Cahan, Neilson, Langlois, Howell. Avants, Hadfield, Bathgate, Ingarfield, McKenney, Gilbert, Glover, Goyette, Meissner, Henry, Fonteyne, Marshall.

Toronto : But, Bower. Défenses, Horton, Stanley, Baun, Brewer, Arbour. Avants, Keon, Armstrong, Duff, Kelly, Mahovlich, Stewart, Pulford, Shack, Nevin, Harris, Litzenberger, MacMillan.

Arbitre, Friday. Juges de lignes, Armstrong, Hayes.

PREMIERE PERIODE

1—Toronto, Stewart (2e) (Kelly, Mahovlich) 0:59
2—Toronto, Pulford (4e) (Brewer, Shack) 3:01
3—New York, Ingarfield (2e) (Bathgate, Fonteyne) 4:53
4—New York, Bathgate (5e) 12:26
5—Toronto, Stewart (3e) (Kelly) 13:42
Punitions, Baun 5:12, Langlois 14:57, Howell et Nevin 16:47, Shack 17:05.

SECONDE PERIODE

6—Toronto, Duff (2e) (Keon, Baun) 6:24
7—New York, Hadfield (6e) (Goyette) 9:11
Punitions, Neilson 16:09, Bathgate (mineure), Brewer (2 mineures) 18:51.

TROISIEME PERIODE

8—New York, Bathgate (6e) 5:01
9—Toronto, Shack (3e) (Nevin) 13:12
Punitions, Cahan 14:59.

ARRETS

Bower	6	13	18—27
Plante	8	7	12—27

Assistance : 14,168.

DIMANCHE

DETROIT, 2 — NEW YORK, 5

Détroit : But, Sawchuck. Défenses, M. Pronovost, Barkley, Gadsby, Goegan, Ingram, Spencer. Avants, Howe, P. MacDonald, Delvecchio, Ullman, L. MacDonald, Faulkner, Jeffrey, A. Pronovost, MacGregor, McNeill, Joyal.

New York : But, Plante. Défenses, Harvey, Howell, Neilson, Cahan, Johns. Avants, Harfield, Goyette, Bathgate, Henry, McKenney, Glover, Meissner, Fonteyne, Ingarfield, Gilbert, Marshall.

Arbitre, Skov. Juges de lignes, Morrison, Atanas.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit, P. MacDonald (3e) (Delviecchio) 1:38
2—New York, Bathgate (7e) (Hadfield, Goyette) 1:57
3—New York, McKenney (3e) (Henry, Meissner) 7:11
Punitions, Howell 3:41, Howe 8:34, Hadfield 15:51, MacGregor 19:26.

SECONDE PERIODE

4—New York, Goyette (6e) (Bathgate, Johns) 4:22
5—New York, Meissner (2e) (McKenney, Neilson) 13:06
Punitions, Barkley 5:40, Gadsby 14:07, Goegan 18:05.

TROISIEME PERIODE

6—Détroit, Ingram (2e) (MacGregor, Gadsby) 3:17
7—New York, Ingarfield (3e) (Gilbert, Fonteyne)) 7:32
Punitions, Hadfield 9:21, Jeffrey 13:03.

ARRETS

Sawchuck	7	17	5—29
Plante	10	11	13—34

Assistance : 14,038.

Toronto 0, Chicago 6

TORONTO — But : Simmons. Défenses : Brewer, Baun, Arbour, Horton, Stanley. Avants : Mahovlich, Kelly, Stewart, MacMillan, Duff, Armstrong, Nevin, Keon, Harris, Pulford, Litzenberger, Shack.

CHICAGO — But : G. Hall. Défenses : Pilote, Vasko, Young, Fleming, MacNeil. Avants : Wharram, Mikita, McDonald, M. Hall, Murphy, Hay, Nesterenko, Maki, McKenzie, Balfour.

PREMIERE PERIODE

1 — Chicago, McDonald (6e) (Wharram, Vasko) 16.12
2 — Chicago, Hull (10e) (Hay, Pilote) 17.27
Punitions . Baun 10.12, Vasko 13.00.

DEUXIEME PERIODE

3 — Chicago, Hull (11e) (Mikita, Pilote) 5.03
4 — Chicago, M. Hall (1er) (Fleming, Young) 11.12
Punitions : Shack 4.27, Nevin 7.56, Hay 15.53.

TROISIEME PERIODE

5 — Chicago, Hay (7e) (McKenzie) 8.30
6 — Chicago, Hull (12e) (sans aide) 11.11
Punitions : Shack 6.33, Fleming (majeure) 8.57, Fleming (majeure, mauvaise conduite), Duff (majeure), Mikita et Pulford 14.06, Mikita 18.51.

ARRETS :

SIMMONS	9	8	10—27
G. HALL	8	12	7—29

ASSISTANCE : 15,896

Ce Maury Wills...

LOS ANGELES. (UPI) — Lorsque Maury Wills, des Dodgers de Los Angeles, établit un record de 104 buts volés pour la saison 1962, il vola plus de buts que les neuf autres clubs de la Ligue Nationale.

INSPECTEUR

Importante compagnie d'assurances recherche inspecteur bilingue, 25 à 35 ans, 3 ans expérience minimum inspection ou département incendie.

Tél. : Mlle GOYET VI. 4-8632

CITE D'OUTREMONT
SOUMISSIONS
Souffleuse "Sicard junior" ou équivalent

On recevra jusqu'à cinq (5) h. p.m. (H.N.E.), le 22 novembre 1963 des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention : "Souffleuse Junior" et adressées au soussigné.

On ne prendra en considération que les soumissions écrites sur les formules spéciales fournies par l'Ingénieur-Administrateur de la Cité. Ces formules de soumission et les spécifications peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à la Cité d'Outremont pour un montant égal à 10% du prix total de la soumission.

La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et sans aucune obligation de la part de la Cité.

Armand Gagnon,
Ingénieur-Administrateur.
Le 15 novembre, 1963.
Hôtel de Ville d'Outremont.

les timbres et leur histoire

PAR DENIS MASSE

Pour la Croix-Rouge



Les timbres de France en faveur de la Croix-Rouge reproduiront cette année une sculpture de David d'Angers intitulée "L'Enfant à la grappe" et une peinture de Manet, "Le Fifre". Chacun de ces timbres sera de format vertical, 22 mm. x 36 mm.

Comme d'habitude, ces timbres comporteront une surtaxe destinée à la Croix-Rouge française. "L'Enfant à la grappe", de couleur bistre, noir et rouge, sera de 20 centimes, plus une surtaxe de 10 centimes. "Le Fifre", vert foncé et rouge, aura une valeur de 25 centimes plus 10.

Ces figurines, qui seront également présentées sous forme de carnets contenant quatre timbres de chacune des deux valeurs, seront émises le 9 décembre.

France "64: 28 timbres

Le ministre des Postes et Télécommunications de France, M. Jacques Marette, a arrêté son choix sur les timbres qui seront émis par la République française l'an prochain.

Les philatélistes habitués de cette chronique seront certainement heureux d'en connaître les détails. Au total, 28 timbres-poste doivent voir le jour au cours de l'année. De ce nombre, 11 figurines comporteront des surtaxes, appartenant à des séries dont l'émission revient chaque année. Des 17 autres figurines commémoratives, cinq appartiennent aussi à des séries annuelles.

AVEC SURTAXE : Le timbre émis annuellement à l'occasion de la "Journée du timbre", reproduira une gravure de C. Parrocel intitulée "Un courrier à cheval" (XVIIIe siècle) et conservée au Musée postal.

Dans la série des "Personnages célèbres", on notera un timbre à l'effigie de Gerbert, premier pape français et grand savant ; un timbre à l'effigie de Calvin, propagateur de la Réforme en France et un timbre du président René Coty

La série "Libération-Résistance" comprendra cinq figurines dont l'une représentera l'affiche de l' "Appel du 18 juin 1940" ; les autres timbres de cette série, dont les sujets ne sont pas encore définitivement fixés, associeront étroitement la Résistance aux débarquements en Normandie et en Provence

La série consacrée à la Croix-Rouge qui paraît annuellement en décembre, comportera comme à l'accoutumée deux timbres, l'un en honneur du baron Corvisart, médecin de Napoléon 1er, l'autre en l'honneur du Dr Larrey, chirurgien en chef des Armées de l'Empereur.

SANS SURTAXE : On verra en 1964 un timbre de la série Europa; quatre timbres reproduisant des chefs-d'oeuvre dans leurs couleurs réelles, soit le portrait de Jean Le Bon, tel qu'il est conservé au Musée du Louvre; un fragment d'un vitrail de Notre-Dame de Paris, à l'occasion des manifestations du VIIIe centenaire de Notre-Dame; un fragment d'une tapisserie "La Dame à la Licorne" que l'on trouve au musée de Cluny; et une reproduction d'un émail Champlevé appartenant au XIIe ou au XIIIe siècle.

L'Exposition internationale philatélique qui se tiendra à Paris en juin 1964 donnera lieu à cinq timbres-poste. D'abord, quatre timbres seront présentés en bandes indivisibles comportant au centre l'emblème PHILATEC; à gauche, on trouvera la reproduction de deux timbres anciens, des types Mouchon et Blanc, à droite, deux timbres modernes, l'un consacré à la Poste et l'autre aux Télécommunications.

Enfin, un timbre-poste de la série spatiale complètera les émissions PHILATEC; il sera vendu avec le ticket d'entrée à l'exposition.

Les autres timbres aborderont des sujets divers : le tunnel sous le Mont-Blanc (qui devait paraître cette année); le 50e anniversaire de la guerre 1914-1918; les Jeux olympiques de Tokio; Georges Mandel, à l'occasion du 20e anniversaire de son assassinat; le reclassement professionnel des paralysés; la protection civile (sapeurs-pompiers); l'oeuvre de coopération de la France en Afrique noire et à Madagascar.

Radio-Canada sur timbre



C'est pratiquement le futur immeuble de Radio-Canada, dans l'est de la métropole, que nous verrons sur un prochain timbre de France, à paraitre le 16 décembre, puisqu'il reproduira la Maison de la Radio-Télévision de Paris et que celui-là, nous dit-on, doit être copié sur celui-ci. Heureusement, il y a d'autres pays au monde pour mettre en valeur nos propres réalisations. Un autre exemple : la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande émettront des timbres pour souligner l'achèvement du câble téléphonique sous-marin qui reliera bientôt le Canada aux antipodes.

Prix Nobel 1903

Chaque année, la Suède remonte cinquante ans en arrière et publie des timbres-poste à l'effigie des Prix Nobel d'il y a un demi-siècle. La liste de 1963 est formée des professeurs Pierre et Marie Curie, du physicien français Antoine Henri Becquerel, du chimiste suédois Svante Arrhenius, du médecin danois Niels Finsen et de



l'écrivain norvégien Bjornstjerne Bjornson.

Ces personnalités se partageront en effet les différents prix Nobel en 1903.

Deux timbres qui paraitront le 10 décembre reproduisent les traits de ces hommes et de cette femme célèbres. D'une valeur de 25 ore, vert olive, l'un de ces timbres comprendra les portraits de Arrhenius, Finsen et Bjornson ; l'autre, d'une valeur de 50 ore, brun, réunira les têtes de Becquerel, Pierre et Marie Curie.

Le jury des Prix Nobel n'avait pas voulu, en 1903, dissocier les époux Curie du professeur Becquerel et avait accordé la récompense aux trois physiciens.

Le professeur Becquerel qui vécut de 1852 à 1908 se mérita le prix "pour l'insigne mérite d'avoir découvert la radio-activité spontanée". Pierre Curie (1859-1906) et Marie Curie 1867-1934) se virent décerner le prix "pour l'insigne mérite qu'ils ont acquis par leurs travaux communs concernant les phénomènes radio-actifs découverts par le professeur Becquerel".

A Svante Arrhenius, (1859-1927), professeur à l'Université de Stockholm, fut décerné le prix Nobel de chimie "en reconnaissance de l'insigne mérite acquis par la découverte de la théorie de la dissociation électrolytique et des progrès ainsi réalisés par la chimie".

A Niels Finsen, (1860-1904), médecin et professeur danois, fut attribué le prix Nobel de médecine "en reconnaissance de ses travaux concernant le traitement des maladies et particulièrement, par des radiations lumineuses concentrées, de la maladie du lupus vulgaris, qui ont ouvert de nouvelles voies à la médecine".

Au Norvégien Bjornstjerne Bjornson, (1852-1910), fut attribué le prix Nobel de littérature "en hommage à son oeuvre poétique, imprégnée de noblesse et de grandeur,



aux aspects très divers, conçue sous le signe d'une riche inspiration et d'une grandeur d'âme exceptionnelle".

Les collectionneurs désireux de se procurer des lettres de Premier Jour affranchies avec la série complète des nouveaux timbres (3 x 25 + 50) peuvent passer leurs commandes au Bureau Philatélique de la Poste, Fack, Stockholm 1, où elles doivent parvenir le plus tôt possible et au plus tard le 25 novembre 1963. Chaque lettre coûte 1.25 au cours suédois.

* * *

CPNM : Le Cercle des Philatélistes et Numismates de Montréal invite ses membres à une réunion qui se tiendra demain, 19 novembre, au 4242, rue Papineau comme d'habitude. Les visiteurs sont également les bienvenus.

AVIS DE DÉCÈS

BARBEAU-CHERRIER (Marie-Jeanne) — A Côte Ste-Catherine, le 16 novembre 1963, à l'âge de 43 ans 10 mois est décédée Mme Albert Barbeau née Marie-Jeanne Cherrier, demeurant à 162A route 9C. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
223 rue St-Jacques à Laprairie
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Côte Ste-Catherine où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULNE (Marie-Louise) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Beaulne, fille de feu Norbert Beaulne et de feu Marie Morin de Sherbrooke, demeurant à 44 Ave Glencoe, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Michel de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Maurice) — Accidentellement à Mont-Laurier, le 15 novembre 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Maurice Bénard d'Amos et de Montréal. Les funérailles auront lieu à Amos, mardi le 19 courant. La dépouille mortelle est exposée au salon Brien d'Amos, d'où partira le convoi funèbre, pour se rendre à la cathédrale d'Amos. La sépulture aura lieu au cimetière d'Amos. Lui survivent sa femme, née Berthe Foucher; sa fille Paule Scharry; son fils Rolland Bénard; sa bru Marthe Bénard; son gendre Léo Scharry et ses petits-enfants : Léopold, Bernard et Marc Scharry, Pierre et Marc Bénard et sa belle-soeur Antoinette Foucher, de St-Jérôme.

BLEAU (Juliette) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Juliette Bleau, belle-soeur de Mme Georgette Bleau. Elle demeurait chez M. Jean-L. Tessier, 2331 rue Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Paul-Emile) — A Laval-des-Rapides, le 15 novembre 1963 à l'âge de 62 ans est décédé subitement M. Paul-Emile Boucher, époux de Marie-Laure Gosselin demeurant à 3 rue Desrochers. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
76 boul. Dussault
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGIE (Urgel) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Urgel Bourgie Ltée, époux de feu Marie-Rose Dugas, demeurant à 2606 Delinelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Ernest) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Ernest Brazeau, époux de feu Marie-Anne Lamarche, demeurant à 1 rue Lamarche, Ile Perrot. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
831 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNEAU (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé Jean-Baptiste Bruneau, époux de feu Marie-Louise Bruneau. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
831 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gertrude) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Gertrude Charbonneau, fille de feu Aidéric Charbonneau et de feu Eugénie Grandger, demeurant à 1815, boul. St-Joseph est, appt 5. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAIROUX (Rodolphe) — A Montréal, le 15 novembre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Rodolphe Clairoux, époux de Rachel Bibeau, 6543 Chouinard. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
745 est, rue Crémazie
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Jean-Louis) — A Montréal, le 15 novembre 1963, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jean-Louis Crevier, ex-employé de J. J. Joubert Ltd, époux de feu Emily Cronan, demeurant chez son fils Gordon, 5052 Mentana. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
831 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Clara) — Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Georges Deslongchamps, née Clara Watters, demeurant au 965 rue Napoléon. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin.
518 rue Rachel est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Jean-Baptiste P.S.S.) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'ge de 67 ans, est décédé Jean-Baptiste Desrosiers P.S.S., professeur au Séminaire de Montréal, frère du Dr J.-A. Desrosiers, ses soeurs Mme Rosario Blais (Marie-Luce), Mme P. E. Pichette (Marie-Marthe), Mme Paul Braun (Irène), Mlle Berthe, Soeur Julienne du Précieux-Sang, S.S.A. La dépouille mortelle sera exposée au
Grand Séminaire
2065, Sherbrooke ouest
où il y aura une messe basse mardi soir à 9 h. 15, où la translation se fera après à l'église Notre-Dame. Service mercredi à 9 hrs. Inhumation à la crypte du Grand Séminaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIVANE (Martin) — A Québec, le 16 novembre 1963, est décédé Martin Divane, époux d'Angélique Cousineau, père de Pauline et de Soeur Madeleine-du-Crucifix C.S.C. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOOLEY (Joseih) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Joseph Dooley, époux de feu Marcella Standenz, demeurant à 10668 boul. L'Archevêque. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7384, rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St Francis of Assisi où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Léo S.) — A Labelle, le 17 novembre 1963, à l'âge de 44 ans, est décédé Léo S. Emond, époux de Thérèse Paquette, demeurant à 9230 St-Hubert, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie, Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Thomas-Tancrède) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé Thomas-Tancrède Fontaine, marchand, autrefois de Ormstown,